This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

G. 3.

James Smith.

of Jordanhill.

BV
2290
.A2
1780

LETTRES

ÉDIFIANTES

ET CURIEUSES.

Jesuits. Letters from missions.

LETTRES

ÉDIFIANTES

ET CURIEUSES,

ÉCRITES

DES MISSIONS ÉTRANGERES.

NOUVELLE ÉDITION.

MÉMOIRES DE LA CHINE, &c.

TOME VINGT-QUATRIEME.

A PARIS,

Chez J. G. MERIGOT le jeune, Libraire, Quai des Auguſtins, au coin de la rue Pavée.

M. DCC. LXXXI.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.

LETTRES
EDIFIANTES ET CURIEUSES,
ÉCRITES
PAR DES MISSIONNAIRES
DE
LA COMPAGNIE DE JESUS.

MÉMOIRES DE LA CHINE, &c.

MÉMOIRE

Sur le Thibet & sur le Royaume des Eleuthes, nouvellement subjugué par l'Empereur de la Chine, avec une relation de cette conquête.

TSANG est le nom ordinaire que les Chinois donnent au Thibet. Ils l'appellent aussi *Sy-Tsang*, parce que *Sy* veut dire occident, & qu'en effet le Thibet est à l'occident de la Chine, au-

413784

delà des provinces du *Yunnan* & du *Sse-Tchouen*. Anciennement il étoit connu sous le nom de *Jong*, ou de *Kiang*, ou de *Syfan*. Il a encore celui de *Parountala*, ou *Barantolo*, & celui de *Tangout*.

L'étendue de ce pays, d'orient en occident, est de 6400 lys, c'est-à-dire de 640 lieues. Du nord au sud, il y a 6500 lys, 650 lieues; 200 lys faisant un degré de latitude, ou 20 lieues marines.

A l'orient, le Thibet va jusqu'aux frontieres du *Sse-Tchouen*. Aussi, tout ce qui s'envoie en tribut du Thibet à la Chine, vient d'abord à *Tatsienlou*, qui est dans le *Sse-Tchouen*; & de *Tatsienlou* arrive à Peking. *Tatsienlou* est une ville d'un assez grand commerce, où le gouvernement est héréditaire dans une ancienne famille du pays, sous la protection de l'Empereur de la Chine.

Au sud-est, le Thibet touche les frontieres du *Yunnan*.

A l'oueſt, il s'étend jusqu'à *Ta-cha-Hay*, c'est-à-dire jusqu'au pays sablonneux, ou à la mer de sable; car c'est ce que désignent ces trois mots chinois.

Au nord, il va jusqu'aux frontieres du *Tsing-Hay*, ou du pays de Coconor.

Ce n'eſt qu'après la dynaſtie *Tſin* (1), & après l'an 420 de Jeſus-Chriſt, qu'on apperçoit dans l'hiſtoire quelque choſe de clair & de diſtinct ſur le Thibet. On trouve qu'il y eut alors un Prince dont le titre étoit *Toufan*, qui s'aſſujettit les peuples, connus ſous le nom de *Kiang*, (c'eſt-à-dire *Chenſy* & du *Sſe-Tchouen*), & qui en particulier ſe rendit maître du Thibet. Lui & ſes ſucceſſeurs y regnerent plus d'un ſiecle, ſans avoir avec la Chine aucune communication.

Long-Han, Prince *Toufan*, fut le premier qui commença à envoyer à la Chine des Ambaſſadeurs. Ce fut vers l'an 634 de Jeſus-Chriſt, la huitieme année du regne de *Tay-Hong*, ſecond Empereur de la grande dynaſtie *Tang*.

Sept ans après cette ambaſſade, en 641, le même *Long-Tſan* épouſa la Princeſſe *Ouen-Tching*, fille de l'Empereur, & par cette alliance il devint ſi puiſſant, qu'il vint à bout de détruire le royaume *Tou-ko-Hoen*, état ſitué dans le pays de Coconor, & de ſoumettre à ſa domination tous les peuples qui étoient à l'occident de la Chine.

(1) C'eſt la ſeptieme Dynaſtie, qui commença l'an 265 de J. C. & dura 155 ans.

Cette puiſſance des Rois *Touſan* ou du Thibet ſe ſoutint près de deux cens ans. Mais enſuite s'étant conſidérablement affoiblie, elle fut preſque ruinée ſur la fin de la dynaſtie *Tang*, vers l'an 907 de l'Ere chrétienne. En effet, ſous les derniers Empereurs de cette dynaſtie, il ſe forma dans ce royaume pluſieurs petits états. Les Religieux ou Prêtres, ſoit qu'ils fuſſent chrétiens (1) alors, ſoit qu'ils fuſſent idolâtres, commencerent à avoir de grands domaines, & peu à peu les Supérieurs des divers monaſteres devinrent ſi puiſſans, qu'ils étoient comme ſouverains chez eux. Il paroît cependant qu'il y eut toujours un Prince qui portoit le titre de Roi du Thibet : mais ces Princes, ſous la dy-

(1) Dès le ſixieme & le ſeptieme ſiecles, dans le pays de Balcq, vers la ſource du fleuve Oxus ou Gihon, dans le Royaume de Caſghar, & dans les Etats voiſins, il y avoit depuis bien du temps des chrétiens, des Prêtres & des Evêques. Comme ces pays ſont aſſez près du Thibet, & qu'ils ont toujours eu communication avec les Thibétains, c'eſt de-là, ſans doute, que les chrétiens entrerent dans ce Royaume. Les anciens auteurs orientaux parlent des chrétiens de Barantola, de Tangout, de Thebel, tous noms qui déſignent le Thibet.

naſtie *Song*, étoient tributaires de la Chine.

Cette décadence ne fit qu'augmenter dans la ſuite, juſqu'à ce que l'Empereur *Chitſou* diviſât le pays du Thibet en pluſieurs provinces ou départemens. Le principal de ces départemens fut *Ouſſé-Hang*. C'eſt le terrein le plus fécond & le climat le plus tempéré du Thibet. C'eſt là qu'eſt *Laſſa*, capitale de tout le royaume.

Au reſte *Chitſou* eſt le même Empereur Tartare dont il eſt parlé dans le mémoire de la Cochinchine, ſous le nom de *Koublay*, & qui après la mort de ſon frere *Mengko*, fut Empereur des Tartares, regna dans les parties boréales de la Chine, devint l'an de Jeſus-Chriſt 1280 maître de toute la Chine, & donna à ſa dynaſtie le nom chinois *Yven*.

Il y avoit alors dans le Thibet un Bonze ou Religieux, nommé *Paſſepa*. *Chitſou* lui accorda le titre de Prince, & en conſéquence de cette conceſſion *Paſſepa* eut un ſceau d'or & des tribunaux dans le pays de *Ouſſe-Hang* & autres contrées du Thibet. Il eut encore le titre de maître ou inſtructeur de l'Empereur, de docteur de l'Empire, de chef de la loi, & même de celui de *Ouang*,

qui veut dire ou Roi ou Regulo-tributaire ; ou Prince, soit du premier, soit du second ordre. Ses successeurs eurent aussi de grands titres, & relevoient comme lui de l'Empereur de la Chine.

Près de cent ans après, l'an 1373, la sixieme année du regne de *Hong-ou*, un nommé *Nan-Kiapa* succéda à tous les titres de *Passepa*. Il eut ainsi que lui le sceau d'or, &, sous la protection de l'Empereur, il gouverna *Lassa* & d'autres parties du Thibet.

Vers l'an 1414, au milieu du regne de *Y-onglo*, huit Bonzes ou Religieux reçurent de l'Empereur le titre de *Ouang*, & toutes les autres prérogatives dont nous venons de parler. Leurs titres désignent de grands docteurs, des maîtres de la loi, des propagateurs zélés de cette même loi : mais ces dénominations pompeuses ne les dispensoient pas de payer tribut.

Sous le regne de *Suen-Hong*, dont la premiere année fut 1426, les Princes Bonzes du Thibet eurent le titre de *Grand Lama*. Le plus fameux d'entre eux, nommé *Tsong-Kepa*, faisoit sa résidence à *Lassa*. Il étoit le chef de tous les Lamas. C'est lui qui rendit dominante la loi du chapeau jaune ; car il faut observer qu'il

eſt deux ſortes de Lamas; les uns à chapeau jaune & les autres à chapeau rouge. *Ken tun* ſuccéda à *Tſong-Kepa*, & fut le premier qui nomma un *Typa* ou Miniſtre pour gouverner l'Etat. *Keng-tun* eut pour ſucceſſeur *Sono*, qui le premier auſſi porta le titre de *Dalay-Lama*, titre ſublime, qui l'élevoit de beaucoup au-deſſus des autres; car *Dalay* ſignifie phyſiquement & moralement étendu, grand & preſque ſans bornes.

Celui qui ſuccéda à *Sono*, fut *Yun-Tan*, après lequel vint *Hotolon-pou-Hang*. C'eſt du temps de celui-ci que *Tſang-pa-han* regnoit dans une bonne partie du Thibet, à l'oueſt de *Laſſa*, juſqu'aux ſources du Gange & dans le pays de *Sirinigar* ſur le Gange. Le Pere Dandrada, Jéſuite, qui étoit en 1624 à la cour de *Tſang-pa-han*, aſſure que ce Prince étoit grand protecteur de la loi chrétienne; & l'hiſtoire Tartare de ce temps-là le donne aſſez à entendre, car elle nous apprend que *Tſang-pa-han* abandonna la loi de *Fo* ou des *Lamas*; qu'il vouloit la détruire; qu'il maltraitoit les peuples; que pour cette raiſon le *Typa* & le *Dalay-Lama* firent *Kouche-han*, Prince des Eleuthes du Coconor, que *Kouch-han* vint au Thibet avec une armée conſidé-

rable ; qu'il y eut une ſanglante bataille, & que *Tſang-pa-han* fut défait & tué dans le combat. Ce texte de l'hiſtoire Tartare, comparé avec celui du Pere Dandrada, fait voir que *Tſang-pa-han* ou ſe fit chrétien, ou voulut embraſſer le chriſtianiſme. *Kouche-han* demeura dans le Thibet avec ſon armée, & le *Dalay-Lama* qui en étoit protégé, lui donna le titre de *Han*, ou Roi.

L'an 1642 le *Dalay-Lama* envoya dans la province de *Leaotong* (1) des Ambaſſadeurs à *Tſong-te*, pere du premier Empereur de la dynaſtie des Tartares *Man-tcheoux*, actuellement régnante à la Chine : il ſe mit ſous ſa protection & lui paya tribut (2).

Dix ans après (en 1652), le *Dalay-*

(1) Le *Leaotong* eſt une province de Tartarie, hors de la grande muraille ; elle eſt aujourd'hui annexée à la Chine.

(2) Ce tribut conſiſte ordinairement en ſtatues de *Fo*, d'or ou de cuivre ; en odeurs, en ambre & corail, en quelques pierres précieuſes, en étoffes de laine, & en lames d'épées. Les Empereurs ont auſſi exigé du *Dalay-Lama* un certain nombre de vaſes ou petites cruches pleines de l'eau du Gange ; & depuis les dernieres années de *Cang-hi*, l'Empereur a toujours de cette eau dans le palais & dans ſes voyages.

Lama vint lui-même à Peking faire hommage à l'Empereur. Il y fut comblé d'honneurs, reçut de l'Empereur un ſceau d'or & de magnifiques préſens, & fut confirmé dans ſon titre de *Dalay-Lama*.

En 1693, la 32e année du célebre Empereur *Cang-hi*, ce Prince voulut favoriſer le *Typa*, ou Miniſtre qui gouverne le Thibet au nom du Grand Lama. Il le déclara Régulo ou Prince du Thibet, & lui donna le ſceau d'or. Toutefois il s'en falloit beaucoup que ce *Typa* fût dans les intérêts de l'Empereur; c'étoit au contraire un perfide qui le trahiſſoit, & qui étoit entiérement dévoué à *Kaldan*, Roi des Eleuthes, ennemi déclaré des Tartares *Man-tcheoux*: il alla même juſqu'à s'oppoſer ſous main au voyage du Grand Lama à Peking, où *Cang-hi* l'avoit appellé, & le *Dalay-Lama* étant mort, il tint cette mort ſi ſecrette qu'il vint à bout de la cacher à l'Empereur. Mais enfin en 1705 ſes crimes furent découverts; *Latſa-han*, petit-fils de *Kouche-han*, & Prince des Eleuthes, qui étoit reſté dans le Thibet pour la ſûreté du *Dalay-Lama*, fit mourir le *Typa*; & l'Empereur ayant appris à cette occaſion les perfidies de

ce Ministre, récompensa *Latsa-han*; envoya des Grands de sa cour au Thibet, pour le gouverner conjointement avec le Prince des Eleuthes, & nomma un *Dalay-Lama*, qui fut le sixieme de ce titre.

En 1714 le *Tchong kar* fit une irruption dans le Thibet. Ce mot *Tchong-kar* est le titre du principal Roi des Eleuthes: c'est un mot *Tartare-Mongou*, qui veut dire la *main orientale*, parce que *Tchong* ou *Giong* signifie orient, & *Kar* signifie main. C'étoit en effet la coutume des anciens Princes Tartares de diviser leurs familles & leurs armées, en partie de l'orient, & en partie de l'occident, qu'on nomme *Parountale*; & le plus illustre titre étoit celui de la main d'orient, ou de l'aîle orientale. Au reste, le *Tchong-kar* a un vaste domaine: il est maître de tous les pays qui sont entre le Coconor, le Thibet, Casghar, quelques pays à l'oueſt de Casghar & les limites de la Sibérie. Il suit la religion de *Fo*; mais ses sujets des pays d'*Isghen*, *Acson*, *Casghar*, *Turphan*, sont presque tous Mahométans. Du temps de l'Empereur *Cang-hi*, le *Tsong-kar* se disoit de la branche Mogole des Princes dont Tamerlan descendoit. Celui qui régnoit

tout récemment, (en 1754) prétendoit être le vrai héritier des Princes Tartares de l'eſt & de l'oueſt; & l'on croit voir en effet qu'il étoit véritablement un des deſcendans de *Tching-kis-han* ou *Ging-kis-kan*.

Quoi qu'il en ſoit, le *Tchong-kar*, qui fit dans le Thibet l'invaſion dont nous parlons, ſe nommoit *Tſe-ouan-arraptan*. Il entra dans ce Royaume avec une puiſſante armée, & y fit de grands ravages. *Latſa-han*, qui voulut s'oppoſer à ſes efforts, fut tué, & la grande Pagode de *Poutala* fut preſque réduite en cendres. Le *Tchong-kar* emporta de cette Pagode & de toutes celles du pays, des richeſſes immenſes en or, argent, cuivre, pierreries, étoffes, &c. (1) Il fit faire en

(1) Depuis ce déſaſtre, l'Empereur *Cang-hi*, pluſieurs Princes ſes fils, & pluſieurs Grands de la cour de Peking, ont fourni de grandes ſommes d'argent pour remettre *Poutala* & quelques autres monaſteres de *Lamas* dans leur ancien état. Les Princes Tartares Mongous, fort dévoués au *Dalay-Lamas*, les Princes Eleuthes de Coconor, qui ſont ſes tributaires, des Seigneurs Tartares & Thibétains, d'autres monaſteres de *Lamas*, dans le Thibet & dans la Tartarie, donnerent des ſommes conſidérables. Les Princes Eleuthes qui ſont vers le nord de la mer Caſ-

plusieurs endroits main basse sur un grand nombre de Lamas & sur beaucoup d'Eleuthes, qui avoient pris le parti des *Tartares Man-tcheoux*. Il prétendoit être seul le vrai Roi du Thibet, & vouloit que les Lamas n'eussent, comme autrefois, aucune autorité sur les peuples, & fussent dans leurs monasteres uniquement occupés à réciter des prieres & à visiter les malades.

Les Lamas prirent donc la fuite & se dispersèrent de tous côtés. Le *Dalay-Lama* eut recours à l'Empereur *Cang-hi*, & se mit sous sa protection. Ce Monarque étoit alors dans la cinquante-deuxieme année de son regne. Les Princes Eleuthes le prierent aussi de les secourir, & de le faire d'autant plus promptement, que le *Tchong-kar* avoit des partisans secrets dans le Thibet & dans le pays de Coconor. *Cang-hi* ne se refusa point à leurs vives instances. Il assembla sur le champ un grand nombre de troupes, composées de Tartares Mongous, de Tartares Eleuthes de Co-

---

pienne (on les appelle *Calmoucs*) envoyerent aussi de grands secours, de sorte que *Poutala* est aujourd'hui un monastere plus beau & plus riche qu'il n'étoit auparavant.

conor, de Tartares Mantcheoux & de ſoldats Chinois. Il choiſit d'anciens Officiers expérimentés, Chinois & Tartares, & mit à leur tête un de ſes fils & un de ſes petits-fils. L'armée ſe rendit dans le pays de Coconor, en chaſſa celle de *Tchong-kar*, entra en grande partie dans le Thibet, tandis qu'un autre corps de troupes Chinoiſes y pénétra par la province de *Sſe-tchouen*. On remit le *Dalay-Lama* & les autres *Lamas* dans leurs pagodes. Ce qui reſtoit des troupes du *Tchong-kar* ſe ſauva par les défilés des montagnes, & le Thibet fut remis en paix ſous la protection de l'Empereur. Ce Prince ordonna à quelques Seigneurs Tartares de reſter à *Laſſa* & dans le pays de Coconor, pour gouverner en ſon nom & pour veiller ſur les démarches du *Tchong-kar*.

Y-ong-tching, fils & ſucceſſeur de *Cang-hi*, entra dans ſes vues, & eut ſoin d'entretenir de bonnes armées pour s'oppoſer, en cas de beſoin, aux courſes des troupes de ce Roi des Eleuthes. Cependant en 1727, quelques Seigneurs dans le Thibet ſe révolterent. Un d'eux ſe déclara Gouverneur du pays, commit de grands déſordres, & fit mourir un Prince Tartare du quatrieme ordre,

que *Y-ong-tching* avoit nommé Général & Gouverneur du Thibet; mais cette révolte n'eut pas de suite; & l'Empereur aujourd'hui régnant (*Kien-long*) pourvut suffisamment à tout, en élevant, l'an 1739, à la qualité de Prince du second ordre celui que l'Empereur son pere avoit nommé Viceroi du Thibet, & qui avoit en effet tous les talens nécessaires pour bien gouverner.

La tranquillité paroissoit parfaitement rétablie, lorsque de plus grands événemens ont ébranlé cette extrémité de l'Asie, & ont donné occasion à l'Empereur de détruire le Royaume des Eleuthes, & d'en faire une province de la Chine. Le récit que je vais faire de cette importante révolution, sera tiré d'une lettre du Pere Amyot, Jésuite, Missionnaire à Peking, datée du 2 juin 1760.

Un usurpateur, nommé *Taoua-tsi*, s'étoit emparé du trône du *Tchong-kar*. Son concurrent *Amoursana*, qui prétendoit que cette couronne lui appartenoit de droit, avoit imploré le secours de l'Empereur; & après la défaite & la prise de son ennemi, il se flattoit que la cour de Peking continueroit à lui fournir des troupes, pour achever de réduire ceux des Eleuthes qui lui étoient

encore oppoſés. Il auroit dû mieux connoître la politique de cette Cour, & rappeller à ſa mémoire la maniere dont les Tartares *Mantcheoux* ſe rendirent maîtres de la Chine, lorſqu'au commencement du ſiecle paſſé on les y appella comme troupes auxiliaires. Il fut aſſez imprudent pour ne pas profiter de cet exemple: auſſi la protection qu'il avoit demandée lui devint-elle funeſte.

A la premiere nouvelle qu'on eut à la cour de Peking des projets d'*Amourſana*, l'Empereur le manda ſous le ſpécieux prétexte de le récompenſer par des titres d'honneur plus conſidérables que ceux dont il l'avoit déja décoré. *Amourſana*, de ſon côté, ſe défiant de ces magnifiques promeſſes, chercha par divers artifices à éluder un voyage qu'il redoutoit; mais comme les ordres qu'il recevoit étoient preſſans, & qu'on les lui intimoit coup ſur coup, il ſe déclara enfin ouvertement, & répondit que ſon parti étoit pris, qu'il n'iroit pas à la Cour, & qu'il renonçoit à tous les avantages qu'il pouvoit eſpérer de ſon alliance avec la Chine. Il conclut en renvoyant les ſceaux dont il étoit dépoſitaire comme Général d'armée de l'Empire.

L'Empereur, quoiqu'*Amourſana* lui

fût ſuſpect, ne s'étoit pas attendu à une déſobéiſſance ſi formelle & ſi audacieuſe, pour me ſervir de ſon expreſſion; mais il n'étoit plus temps de prendre des meſures pour faire arrêter le rebelle. Ce Prince Eleuthe étoit à la tête d'une armée plus conſidérable que celle de l'Empereur; d'ailleurs, il étoit dans un pays dont les habitans lui étoient en partie dévoués. Il eût été dangereux d'entreprendre de l'enlever ou de le combattre à force ouverte; auſſi ne chercha-t-on d'abord qu'à l'amuſer. Ce n'étoient que propoſitions & offres avantageuſes; on gagnoit du temps, & les troupes qu'on envoyoit de différens endroits s'avançoient inſenſiblement. *Amourſana* apperçut trop tard le danger. Il chercha donc ſon ſalut dans une prompte fuite; peu des ſiens le ſuivirent: enfin après avoir erré comme un vagabond pendant près de deux ans, il mourut ſur les frontieres de Moſcovie.

Dès que l'Empereur eut appris qu'*Amourſana* s'étoit réfugié chez les Moſcovites, il le leur fit demander. Il prétendoit qu'en vertu d'un article du traité de paix entre les deux Empires, par lequel les deux Puiſſances ſe ſont engagées à ſe remettre mutuellement

les fugitifs, les Ruſſes devoient lui livrer *Amourſana*, qu'il regardoit comme un ſujet fugitif & rebelle; mais les Moſcovites, ſoit qu'ils ne penſaſſent pas comme l'Empereur au ſujet du Prince Eleuthe, ſoit qu'ils ignoraſſent véritablement le lieu de ſa retraite, ne ſatisfirent point les Chinois ſur cet article. A la fin on apprit ſa mort, & l'on ſçut certainement que la petite vérole l'avoit enlevé de ce monde. Alors les Moſcovites ſe firent un devoir d'annoncer cette nouvelle aux Chinois, & afin qu'on ne pût pas la révoquer en doute, ils exhiberent le cadavre devant les principaux Officiers qui gardent les frontieres de la Chine.

Tant qu'*Amourſana* fut en vie, l'Empereur ne put lui faire ſubir la peine de ſon crime de félonie; il voulut l'en punir après ſa mort. Il ordonna à celui de ſes Tribunaux qui eſt chargé des affaires étrangeres d'écrire au Sénat de Ruſſie pour répéter le corps du rebelle, & de lui marquer que cette demande étoit fondée ſur une coutume de l'Empire, qui veut que pour l'exemple on faſſe ſubir aux morts les mêmes peines qu'ils ſubiroient s'ils étoient vivans, lorſqu'ils ſont coupables de félonie ou

de rébellion. Les Moscovites affectèrent pendant quelque temps de ne point répondre sur cet article ; mais enfin, comme ils se virent pressés, & qu'on les menaçoit d'une rupture, ils dirent d'abord que le cadavre étoit pourri ; on leur répliqua que les ossemens ne l'étoient point, & on demanda qu'ils fussent livrés ; ils répondirent que ce n'étoit pas chez eux l'usage de déterrer les morts, & que d'ailleurs ils ignoroient dans quel endroit on avoit inhumé un cadavre qui ne les intéressoit nullement.

Cependant tous les Tartares n'avoient pas abandonné le parti d'*Amoursana*. Deux Princes Mahométans, dont l'un s'appelloit le *Grand-Hotchom*, & l'autre le *Petit-Hotchom*, s'étoient ouvertement déclarés pour lui lorsqu'il vivoit encore ; & comme ils avoient pris les armes en sa faveur, & qu'ils avoient tendu aux troupes Chinoises bien des piéges qui ne furent pas tous évités, l'Empereur résolut de leur faire la guerre dans les formes, pour faire de leurs états une nouvelle province de la Chine. Malgré l'éloignement des lieux, l'armée se mit en marche avec la plus grande ardeur ; mais elle n'arriva qu'après avoir passé par les plus rudes épreuves, & avoir

laiſſé en chemin plus de la moitié de ceux qui la compoſoient, dont les uns étoient morts de fatigue, & les autres de faim & de miſere.

Le général *Tcha-hoei* s'étant approché d'*Irguen* (ou *Iierkin*) fit ſommer les habitans de ſe rendre. Les deux *Hotchom* prirent la fuite avec tous ceux qui voulurent bien les ſuivre. Ceux qui reſterent dans la ville en ouvrirent les portes, & inviterent le Général ennemi à en venir prendre poſſeſſion au nom de l'Empereur. *Tcha-hoei* leur répondit qu'il ſe rendroit à *Irguen* pour y diſtribuer des graces & les combler de bienfaits; qu'il ne changeroit rien à leurs coutumes, & qu'il ne les obligeroit point à *changer de bonnet*, c'eſt-à-dire, à quitter le turban; car ces Tartares ſont mahométans. En effet, après avoir pris toutes les précautions que la prudence peut dicter, il fit ſon entrée triomphante. Il défendit à ſes ſoldats tout acte d'hoſtilité; il leur ordonna de payer tout ce qu'ils acheteroient des mahométans, & leur promit de les dédommager abondamment dans la ſuite. Il fut exactement obéi.

Tcha-hoei, après avoir donné ſes ordres à *Irguen* pour la ſûreté de cette

place, se transporta à *Casghar* (ou *Hasghar*). Cette ville se rendit à discrétion, & n'en fut pas pour cela plus maltraitée par le vainqueur. Tout s'y passa avec un ordre & une tranquillité dont nous serions peut-être en peine de trouver des exemples dans l'Europe. *Tcha-hoei* rendit compte à l'Empereur de l'état où il avoit trouvé les villes dont il s'étoit rendu maître, & des dispositions qu'il avoit cru devoir y faire. Le Pere Amyot ajoute ici le précis de la lettre de cet habile Général. Elle fut d'abord communiquée aux principaux Officiers des bannieres, & un d'entr'eux a bien voulu en donner une copie fidelle à ce zelé Missionnaire.

Ce qui rend cette lettre véritablement curieuse & instructive, c'est qu'elle donne une idée juste de la maniere dont les Tartares *Mantcheonx* terminent leurs expéditions militaires, & fait connoître en même temps quel est l'esprit d'ordre & de détail qui accompagne cette nation dans tout ce qu'elle entreprend. Elle nous apprend d'ailleurs l'état actuel d'un pays qui est fort déchu de ce qu'il étoit autrefois. Car, à en croire l'auteur des remarques qui sont à la suite de l'histoire généalogique des Tartares, le Royaume

Royaume de *Caſghar* étoit encore, ſur la fin du ſiecle paſſé, un Royaume riche, très-commerçant, fertile & fort peuplé. Il avoit cent ſoixante lieues dans ſa plus grande longueur, & cent dans ſa plus grande largeur. Aujourd'hui, l'étendue du pays qui vient d'être conquis par les Tartares Chinois ſous la conduite de *Tchao-hoei*, eſt encore plus grande, puiſqu'elle eſt de plus de deux mille lys Chinois; mais il s'en faut bien que ſa fertilité, ſon commerce & ſes richeſſes ſoient dans le même état qu'auparavant. Lorſque les deux Miſſionnaires Portugais que l'Empereur y a envoyés pour en dreſſer la carte, ſeront de retour, on pourra obtenir d'eux ce morceau de géographie qui ne peut être que fort intéreſſant pour les connoiſſeurs.

Venons à la lettre de *Tchao-hoei* à l'Empereur.

« Les *Hotchom*, dit ce Général, ayant » appris que les troupes de Votre Majeſté » alloient droit à eux, ne s'amuſerent » point à vouloir ſe fortifier à *Hashar*. » A la premiere nouvelle qu'ils eurent » que nous n'étions pas éloignés, ils » abandonnerent leur patrie, & ſe trai- » nerent de caverne en caverne avec » leur famille & le peu de monde qu'ils

» avoient à leur ſuite. Les habitans de » *Hashar*, comme ceux d'*Ierkim*, ſe ren- » dirent à nous avec de grandes démonſ- » trations de joie. J'entrai dans la ville » par une porte & j'en ſortis par une » autre. Les peuples me comblerent » d'honneurs. Rangés ſur deux lignes » dans toutes les rues où je devois paſ- » ſer, ils étoient à genoux & reſterent » dans cette poſture tout le temps de » mon paſſage. Je leur adreſſois de temps » en temps quelques paroles d'encoura- » gement & de conſolation, & je tâchai » de leur faire enviſager le grand bon- » heur dont ils alloient jouir déſormais, » s'ils perſiſtoient à être fideles ſujets de » Votre Majeſté.

» Votre Majeſté attend ſans doute de » moi une notice détaillée de tous les » pays qu'elle vient de conquérir. Je » vais la ſatisfaire de mon mieux, en » attendant que des hommes plus habiles » que moi s'acquittent de ce devoir.

» Outre les villes principales de ce » canton Mahométan, qui ſont *Hashar* & » *Ierkim* (1), nous ſommes encore maî-

(1) Les *h* dans le mot *Hashar*, & en général dans tous les mots Chinois ou Tartares *Mantcheoux*, ſe prononcent d'une maniere aſpirée &

» tres de dix-ſept villes, tant grandes
» que petites, & de ſeize mille tant
» villages que hameaux. Dans tout ce
» diſtrict de *Caſghar*, il peut y avoir en
» tout cinquante à ſoixante mille fa-
» milles. J'ai fait examiner, & j'ai exa-
» miné moi-même, avec tout le ſoin,
» l'attention & l'exactitude dont je ſuis
» capable, tout ce qui a rapport à
» *Caſghar*, & j'ai trouvé que cette
» ville étoit à l'oueſt un peu au nord
» de *Peking* (1), éloignée de *Sou-*

---

forte. Cette ville eſt appellée indifféremment *Chaghar*, *Caſchgar*, *Kaskar*, & par les Mantcheoux *Hasheier* : de même qu'*Irguen* eſt appellé tantôt *Yarkan*, tantôt *Ierguen*, & par les Mantcheoux *Ierkim*.

(1) Le Général Chinois ſe trompe en plaçant *Caſghar* un peu au nord de Peking ; car dans une lettre que les Peres de Rocha & Eſpinha ont écrites de *Caſghar* même, en date du 26 novembre 1759, ils diſent que par leurs obſervations il eſt certain que la latitude de cette ville eſt de 39 dégrés 35 minutes ; or celle de Peking étant de 39 dégrés 35 minutes à-peu-près, il en réſulte que c'eſt Peking qui eſt un peu au nord de *Caſghar*. Ils diſent auſſi que la longitude de *Caſghar* eſt ſix dégrés & quelques minutes plus oueſt qu'elle n'eſt marquée dans le livre du Pere Duhalde.

Les mêmes Miſſionnaires placent *Ierkim* ou *Irguen* ſous la latitude de 38 dégrés 21 minutes ;

» *Tcheou* (1), ou, pour mieux dire, de
» *Kia-yu-koan* d'environ ſix mille lys.
» *Caſghar* a un peu plus de dix lys de
» circuit, mais il n'eſt pas peuplé à
» proportion de ſa grandeur. Dans le
» dénombrement que j'ai fait faire de
» ſes habitans, il ne s'eſt trouvé que
» deux mille cinq cens familles.

» A l'eſt de *Caſghar* ſont *Ouchei* &
» *Akſou*. Entre *Caſghar* & *Akſou* il y a
» trois villes & deux gros villages. Les
» villes ſont *Pai-ſou-pa-kot-chel*, *Poi-*
» *inke* & *Entorche*. Le nombre d'habi-
» tans, tant des trois villes que des vil-
» lages, ne monte en tout qu'à ſix mille
» familles ou environ.

» A l'oueſt de *Caſghar* eſt *Aptchiien*.
» Entre les deux il y a auſſi trois villes
» & deux villages conſidérables. La pre-
» miere s'appelle *Paha-Ertouche*, l'autre
» *Opil*, & la troiſieme *Tajeme-lik*. Le
» nombre des habitans pris enſemble

---

c'eſt ainſi qu'ils l'aſſurent dans une lettre écrite d'*Irguen* même, datée du 8 décembre 1759. Ils placent *Akſou* à 41 dégrés 9 minutes de latitude, & *Koutche* à 41 dégrés 37 minutes; ils ne diſent rien de leur longitude.

(1) *Sou-tcheou* eſt, par la latitude, de 39 dégrés, 45 minutes, 40 ſecondes.

» monte à environ deux mille deux cens
» familles.

» *Caſghar* eſt au nord d'*Ierkim*. Entre
» l'un & l'autre il y a deux villes &
» deux villages. Le nombre de leurs
» habitans pris enſemble eſt à-peu-près
» de quatre mille quatre cens familles.

» Au nord de *Caſghar* ſont les *Pou-*
» *rouths* & quelques autres peuples ſem-
» blables. Entre les *Pourouths* & *Caſghar*
» eſt la ville d'*Arkoui*, & un village. Le
» nombre de leurs habitans ne va gueres
» au-delà de huit cens familles.

» Tout ſupputé, le nombre de familles
» dépendantes de *Caſghar* eſt de ſeize
» mille, ce que j'ai évalué à cent mille
» bouches, comme il eſt conſtaté par les
» regiſtres publics que j'ai fait exami-
» ner. Quant à la police & au gouver-
» nement particulier de ces Mahomé-
» tans, je dirai à Votre Majeſté ce que
» j'ai trouvé d'établi parmi eux, & je
» lui ferai part en même temps des
» diſpoſitions que j'ai cru devoir faire
» eu égard aux circonſtances. . . . . ».

(Ici *Tchao-hoei* fait l'énumération des magiſtratures & des offices municipaux de *Caſghar*, & des perſonnes qu'il a nommées pour remplir tous ces poſtes

au nom & sous l'autorité de l'Empereur. Il continua ainsi.

« Après avoir pourvu à tous les réglemens nécessaires pour faire observer » le bon ordre, j'ai examiné avec soin » ce qui pouvoit revenir à Votre Majesté pour le tribut annuel. J'ai trouvé » que lorsque *Kaldan-Tsereng* regnoit » sur ces Mahométans, le tribut que » ceux de *Casghar* étoient obligés de lui » payer, montoit à 67000 *tenke*; que » ce même Prince recevoit encore pour » tribut des terres de la dépendance de » cette ville 40898 *pathma* de grains; » 1463 *tcharak* de coton; 365 *tcharak* » de safran.

» Je viens d'employer bien des termes » inconnus à Votre Majesté. En voici » l'explication. Le *pathma* est une mesure qui équivaut à 45 de nos *theou* » ou boisseaux. Le *tcharak* est un poids » qui équivaut à dix de nos livres Chinoises. Le *tenke* est une piece de monnoie de la valeur d'un de nos *taëls* (1) » d'argent. Un *kalabour* est une mesure » qui équivaut à cinq de nos boisseaux.

(1) Un tael vaut une once d'argent, & cette once, à la Chine, répond à 7 livres 10 sols de notre monnoie présente.

» Outre ce que je viens de dire, il y
» a encore le tribut des *Koſaks* & des
» *Tchokobaches.* Ces deux nations ſont
» obligées de donner chaque année la
» ſomme de 16000 *tenke.* Elles s'accor-
» dent entre elles pour cela. Une année
» ce ſeront les *Koſaks* qui fourniront
» toute la ſomme, & une autre année
» la même ſomme ſera fournie par les
» *Tchokobaches.* Le corps des Marchands
» & de ceux qui trafiquent en beſtiaux,
» proviſions & autres choſes, payent
» un tribut particulier de 20000 *tenke*
» par an. Ils doivent outre cela quatre
» pieces de tapis, quatre pieces d'une
» eſpece de petit velours, vingt-ſix pie-
» ces tant en panne qu'en autres étoffes,
» & vingt-ſix pieces de feutre, dont les
» Lamas & les Moſcovites ſe ſervent
» pour ſe faire des coëffures.

» Les Eleuthes établis à *Caſghar*, ou-
» tre les droits ordinaires qu'ils payent
» comme les autres, ſont obligés de don-
» ner dix onces d'or, de dix en dix fa-
» milles. Ceux qui ont des jardins ou des
» vignes, ſont obligés de donner des
» raiſins ſecs, de l'eſpece de ceux dont
» la couleur eſt entre le jaune & le bleu.
» Leur taxe eſt de mille livres de ſept en
» ſept jardins ou vignobles.

» Ce qui fait proprement le corps des
» Marchands, donne séparément & in-
» dépendamment des autres tributs,
» cinq cens livres de cuivre rouge cha-
» que année. Ceux qui vont faire le
» commerce à *Ouentouſtan* ou en Moſ-
» covie, doivent donner à leur retour
» un dixieme de leur profit. Quant aux
» Marchands étrangers qui viennent
» commercer à *Caſghar*, ils ne donnent
» qu'un vingtieme de leur gain. Tel eſt
» l'uſage que j'ai trouvé établi. Mais il
» arrive rarement que tous ces droits
» ſoient exactement payés. Les habitans
» de cette ville ſont en plus petit nom-
» bre, & beaucoup plus pauvres qu'ils
» ne l'étoient du temps de *Kaldan-Tſe-*
» *reng*. Je prie Votre Majeſté d'avoir
» compaſſion de ces peuples que les
» malheurs des temps ne rendent que
» trop à plaindre. Le terroir de ce pays-
» ci n'eſt pas des meilleurs. Les bonnes
» années on recueille ſept ou huit pour
» un; les années communes, ſeulement
» quatre ou cinq; & les mauvaiſes an-
» nées, deux ou trois tout au plus. J'ai
» donné à cultiver les terres des re-
» belles, à condition que la moitié du
» profit reviendra à Votre Majeſté.

» Il eſt encore un article eſſentiel à

» régler dans les villes conquiſes : c'eſt » celui des monnoies. Il me paroît qu'il » ſeroit à propos d'en faire de nouvelles. » Celles qui ſont en uſage à *Ierkim*, » *Caſghar*, *Holien* & autres villes voi- » ſines, ſont de cuivre & du poids de » deux de nos *caches* (1). Sous *Kuldan-* » *Tſereng* elles avoient d'un côté le nom » de ce Prince, & de l'autre quelques ca- » racteres. Cinquante de ces pieces va- » lent un *tenke*. Comme le cuivre eſt rare » dans ce pays, il ſuffira de faire dix mille » *tenke*, c'eſt-à-dire, cinquante mille » pieces de monnoie de la moindre va- » leur, ſi les vieilles eſpeces ne ſuffiſent » pas pour fournir la quantité de pieces » néceſſaires pour l'uſage journalier & » le petit commerce intérieur des villes » conquiſes ; nous avons à *Caſghar* quel- » ques canons qui ſont parfaitement » inutiles : il n'y a qu'à les fondre : leur » poids eſt de 7000 livres ; nous en » retirerons à-peu-près cinq cens mille » pieces ; avec ces précautions tout ſera » dans l'ordre ; le commerce ne ſera » point interrompu, & ces Mahometans

(1) La *cache*, que les Chinois appellent *ſtien*, eſt la ſeule monnoie réelle qui ait cours. Elle a un trou quarré au milieu.

» ne s'appercevront qu'ils ont changé
» de maître, que par les avantages qu'ils
» retireront de vivre desormais sous
» vos loix. Il me semble que dans les
» nouvelles monnoies on pourroit met-
» tre d'un côté ces quatre caracteres
» Chinois, *Kien Long Toung-Pao*, (mon-
» noie de cuivre sous *Kieng-Long*) &
» de l'autre le nom de *Cashghar* en Mant-
» chéou & en Mahometan.

» Pour tenir dans le devoir tous les
» Mahométans, il seroit à propos de
» mettre ici, & dans les villes voisines,
» une bonne garnison; & par rapport
» aux vivres nécessaires à l'entretien de
» ces troupes, il conviendroit que les
» Mahométans fussent obligés de les
» fournir eux-mêmes au prix courant.
» Si les circonstances me déterminent à
» d'autres réglemens, j'aurai soin d'en
» informer Votre Majesté, & de lui de-
» mander ses ordres. Je partirai dans
» trois jours pour *Ierkim*, où je mettrai
» les choses sur le même pied que je
» viens de les établir ici : après quoi
» je me remettrai en marche pour cher-
» cher les rebelles & les combattre.

» Du camp, devant *Cashghar*, le 22 de
» la 7e lune de la 24e année de *Kieng-*
» *Long*», (c'est-à-dire, le 13 septembre
1759).

Tel eſt le précis de la lettre de *Tchaohoei* à l'Empereur. Ce Général s'eſt ſurtout ſignalé dans cette guerre par l'art des reſſources. Il s'eſt trouvé près d'une année entiere ſans chevaux, ſans argent, ſans vivres, à la tête de 3 ou 400 hommes ſeulement, dans un pays inconnu, dévoué à l'ennemi, plein de pieges & enfermé de toute part par les troupes ennemies. Il a ſçu ſe ſoutenir, ſe défendre, attaquer même juſqu'à l'arrivée des ſecours qu'il avoit demandés, avec leſquels il a preſſé ſes conquêtes juſqu'à *Badad-chan*. A ſon exemple, officiers & ſoldats, tous ſe ſont conduits en héros, ou peut-être en déſeſpéré; car c'eſt ici que cette maxime, *il faut vaincre ou mourir*, a lieu plus que par-tout ailleurs. Si les guerriers qui ſont vaincus ne périſſent point par le fer de l'ennemi, ils périſſent par la main d'un bourreau. On n'a égard ni au ſang, ni au grade. On punit l'officier comme le ſimple ſoldat, & les Officiers généraux comme les ſubalternes; c'eſt-à-dire, qu'on punit la faute dans le coupable, quel qu'il puiſſe être. *Yar-ha-chan* & *Haninga*, l'un & l'autre des premieres familles de l'Empire, ont été mis à mort, non pour avoir été traîtres à leur patrie, mais feu-

lement pour n'avoir pas rempli leurs emplois militaires en gens de cœur. Une grace que l'Empereur a bien voulu accorder au dernier, c'eſt de lui permettre de s'étrangler de ſes propres mains. Lorſqu'on ne ſçauroit punir la faute dans la perſonne même qui l'a commiſe, on la punit dans celle de ſes enfans, s'il en a, ou dans celle du reſte de ſa famille.

C'eſt ce qui eſt arrivé à un Officier *Solon* de nation, lequel moins hardi que les autres, paſſa chez l'ennemi, dès qu'il apperçut qu'il lui étoit impoſſible d'éviter autrement la mort. Il étoit d'un détachement qui fut enveloppé par l'armée ennemie. Lui excepté, tous ceux qui le compoſoient ſe firent maſſacrer plutôt que de ſe rendre priſonnier, *pour ne pas laiſſer à la poſtérité le pernicieux exemple de s'être ſoumis volontairement aux ennemis de l'Empire, pouvant éviter cette infamie par une glorieuſe mort.* Le Général ayant appris la lâcheté de cet Officier, envoya promptement dans ſon pays des ſoldats avec ordre de ſe ſaiſir de ſa famille & de tout ce qui lui appartenoit. Ses biens furent confiſqués; ſes femmes & ſes enfans furent faits eſclaves. Les garçons furent condamnés à faire publiquement une eſpece d'amende honora-

ble. On habilla militairement ces malheureuſes victimes de la lâcheté de leur pere : on leur mit une flèche dans chaque oreille, & dans cet équipage on leur fit faire le tour de la ville. Celui qui les conduiſoit, diſoit de temps en temps à haute voix : *c'eſt ainſi que ſont traités les fils d'un rebelle.* La même cérémonie ſe fit dans le camp même où l'on fit conduire les prétendus criminels.

Après que tout eut été réglé à *Irguem* comme à *Caſghar*, les troupes qui avoient pris un peu de repos, ſe remirent en marche pour aller à la pourſuite des ennemis. La partie de l'armée que commandoit le Lieutenant général *Fonté*, ſe diſtingua par ſa diligence & par l'avantage qu'elle eut de rencontrer & de vaincre ceux qu'elle cherchoit. Elle alla juſqu'à la vue de *Patakchan*. C'eſt la ville que nos géographes appellent *Badakshan*, ou *Badacshan* dans la Boucharie. Il y eut près de cette ville une action, dans laquelle les troupes impériales eurent tout l'avantage. Les Généraux la racontent ainſi dans une lettre qu'ils écrivirent à l'Empereur :

Le Lieutenant Général *Fonté* ayant appris que *Hotchom* s'étoit retiré du côté de *Patakchan*, ſe mit à ſa pourſuite en

faisant des marches forcées de plus de 100 lys par jour. Il l'atteignit d'abord près d'*Altchour*, & le combattit; mais les ennemis ayant trouvé le moyen d'échapper, il ne retira pas de cette petite action tout l'avantage qu'il auroit souhaité. Le 11 de la 7e lune, c'est-à-dire, le 2 septembre 1759, il fut averti qu'aux environs de la montagne qui couvre *Badakchan*, on avoit vu grand nombre de Mahométans qui alloient & venoient; ce qui faisoit conclure que l'ennemi étoit cantonné dans la montagne même; en conséquence, il prit des mesures pour y aller combattre les rebelles. Il s'informa d'un *Pourouth*, qui s'étant établi depuis long-temps dans ce pays, en sçavoit parfaitement toute la carte; & il apprit de lui que la montagne étoit fort haute, très-escarpée & presqu'inaccessible; qu'elle étoit entre deux lacs; que celui qui étoit en deçà s'appelloit *Poulong-kol*, & celui d'au-delà *Ifil-kol*; que de quelque côté qu'on voulût aborder la montagne, il falloit nécessairement côtoyer un de ces lacs; que d'ailleurs les sentiers étoient si étroits, que deux hommes à cheval pouvoient à peine y passer de front.

La difficulté ne rebuta point *Fonté*. Au

coucher du ſoleil il fit avancer ſes gens avec le moindre bruit qu'il fut poſſible, & il ſe trouva dans la montagne quelques heures après. Il fit faire halte, & ordonna qu'on fît une décharge générale, tant des fuſils que des canons, leſquels n'étoient que de petites pieces de campagne qu'un mulet peut porter. Il voulut, par cet artifice, épouvanter les ennemis, & les mettre en déſordre. Il réuſſit au-delà de ſes eſpérances. A peine la décharge fut-elle faite, qu'on entendit au loin les cris lamentables des femmes & des enfans qui demandoient miſéricorde. Ces cris firent connoître au juſte l'endroit où l'on pouvoit trouver l'ennemi. Mais pour s'en mieux aſſurer, on fit faire une ſeconde décharge, & *Fonté* avançant toujours à grands pas, ordonna à tout ſon monde de pouſſer les plus grands cris. Enfin ayant atteint les rebelles, il les combattit juſqu'au lendemain. Le carnage ne fut pas grand, parce que combattant dans les ténèbres au milieu des arbres & des broſſailles, la plûpart des coups portoient à faux. Cependant les troupes des *Hotchom* & leurs principaux Officiers abandonnerent la partie, ſe ſauverent du côté de *Patakchan*, & laiſſerent les Impériaux maî-

tres du champ de bataille & de tout leur bagage. Dès qu'il fut jour, on fit compter les prisonniers : ils se trouverent au nombre de 12000, tant hommes que femmes & enfans : on trouva aussi 10000 armes, tant canons que fusils, sabres, flêches, carquois, &c. plus de dix mille bœufs, moutons, ânes, &c. Ce récit du Lieutenant Général *Fonté* est daté de l'armée, le 4 de la 10e lune de la 24e année de *Kien-long*, c'est-à-dire, le 23 novembre 1759.

Cependant les deux *Hotchom* n'étoient point encore entre les mains du vainqueur. Ils s'étoient réfugiés chez le Sultan de *Badakchan*, Mahométan comme eux. Il n'étoit pas aisé de les arracher de force du lieu de leur retraite : aussi les Généraux Chinois prirent-ils le parti de la négociation, le seul qui fût convenable pour eux dans les circonstances présentes. Ils députerent au Sultan pour le prier de leur remettre les chefs des révoltés ; car c'est ainsi qu'ils appelloient ceux qui, peu auparavant, régnoient à *Irguen* & à *Cashgar*. Les députés étoient chargés d'une lettre du Général, dans laquelle les promesses & les menaces n'étoient pas épargnées. Le Sultan ne parut pas d'abord en être fort ému. Il ré-

pondit que n'étant point inſtruit des ſujets de querelle entre les Chinois & les *Hotchom*, il ne lui convenoit pas de ſe faire leur juge ; que d'ailleurs ſa religion lui défendant de livrer, ſans de juſtes raiſons, des Mahométans entre les mains de ceux qui ne ſuivoient pas la même loi, il ſeroit condamnable d'agir, avec précipitation, dans cette affaire ; que du reſte ils pouvoient compter ſur ſa bonne foi ; qu'il s'informeroit, & que ſi les *Hotchom* étoient coupables, il les feroit punir lui-même, ſuivant les loix du pays & de ſa religion.

Les Chinois furent peu ſatisfaits de cette reponſe ; mais le haſard les ſervit au-delà de leurs eſpérances : l'un des *Hotchom* mourut des bleſſures qu'il avoit reçues en combattant ; il ſe trouva que l'autre avoit inſulté le Sultan de *Badakchan* dans la perſonne d'un de ſes parens qu'il avoit cruellement mis à mort quelques mois auparavant. Le Sultan apprit de plus que les *Hotchom*, non contens d'avoir mis à contribution pluſieurs terres de ſes alliés, & d'y avoir fait de grands dégats, avoient encore maſſacré les habitans d'un village qui avoient voulu faire quelque réſiſtance. L'occaſion

de se venger lui parut favorable ; il ne la laissa pas échapper. Il fit mettre à mort le second des *Hotchom*, & députa au Général Chinois pour lui faire sçavoir que, s'étant informé de la conduite des *Hotchom*, il avoit découvert qu'ils étoient coupables ; que l'un étoit mort de ses blessures, & qu'il avoit fait trancher la tête à l'autre : qu'il étoit charmé d'avoir eu cette occasion pour convaincre l'Empereur de la Chine de son respect & de son dévouement pour sa personne & pour ses intérêts ; & que si les Généraux Chinois le trouvoient bon, il enverroit des Ambassadeurs à Peking, qui assureroient de vive voix à Sa Majesté tout ce que son député leur disoit à eux-mêmes.

La proposition étoit trop flateuse pour n'être pas acceptée. L'Empereur reçut ces nouvelles avec une joie inexprimable. Il en avertit ses ancêtres avec les cérémonies accoutumées, & voulut que tout l'Empire fût instruit de la bravoure de ses Mantchéoux. Il fit lui-même leur éloge, & le fit insérer dans les écrits publics. Il rappella ses troupes, & publia la paix ; mais il voulut qu'on exigeât du Sultan de *Badakchan* les cadavres, ou du moins les têtes des deux

Hotchom, pour faire ſur l'un ou ſur l'autre ce qu'on auroit fait ſur leurs perſonnes.

Le Sultan s'étoit trop avancé pour pouvoir reculer décemment. Il permit aux Chinois de ſuivre leurs coutumes. Le cadavre du grand *Hotchom* ne fut point trouvé; ſes gens l'avoient emporté pour lui donner la ſépulture. Il fallut donc ſe contenter de la tête du petit *Hotchom*, & on l'envoya en toute diligence à Peking. Elle fut montrée à l'Empereur, & le jour de la cérémonie étant arrivé, il ſe tranſporta lui-même dans un lieu de ſon palais, près de la porte des Victoires, accompagné des Regulos, des Comtes, des Grands & des principaux Mandarins. Lorſque tout le monde eut pris ſa place, on préſenta la tête criminelle; on lui reprocha ſa perfidie & ſes autres crimes; on lui coupa les oreilles, qu'on offrit ſur le champ aux ancêtres de Sa Majeſté & de tous les Mantcheoux, & après une courte exhortation, l'Empereur congédia l'aſſemblée. On porta la tête dans le lieu de la ville où elle devoit demeurer expoſée à la vue de tous les paſſans. On la mit dans une cage de fer à la hauteur de dix à douze pieds, près

de la porte la plus fréquentée de Pe-king, où elle sert encore d'épouvantail à la populace, qui ne voit rien de plus terrible qu'une tête séparée de son corps.

L'Empereur, après s'être vengé de ses ennemis, voulut décerner des récompenses aux Officiers & aux Soldats, à chacun selon le degré de son mérite. Ceux qui avoient été blessés eurent leur récompense à part, suivant le genre des blessures qu'ils avoient reçues; car on distingue ici les blessures en six ordres différens, qu'on appelle blessures du premier ordre, du second, &c. Les domestiques ou les esclaves qui avoient accompagné leurs maîtres dans des actions périlleuses, furent récompensés en argent. *Mon intention*, disoit l'Empereur, *est de répandre mes bienfaits sur tout le monde. Il se pourroit faire que quelqu'un eût été oublié; mais chacun peut s'adresser aux Grands que j'ai chargés de cette affaire, & leur exposer sincerement ce qu'il a fait pendant le cours de la guerre. On me rendra compte de tout avec fidélité, & je ferai en sorte que personne ne soit mécontent. En attendant, pour faire voir à tout l'Empire combien je suis satisfait de mes Officiers généraux, outre les récompenses dont je les ai déja gratifiés, je donne au Général*

chao-hoei *le titre de Comte, avec tous les onneurs dont jouiſſent les Regulos. Je lui rmets de plus, ainſi qu'aux Lieutenans énéraux* Fonté, Ming-joui & Arikouen, *aller à cheval dans les cours de mon palais. J'accorde la même grace à* Chouhédé, *& il pourra en profiter dès qu'il ſera de nour à Peking.*

Ce Chouhédé eſt un Tartare Mantchéou, dont le ſort a quelque choſe de ſi ſingulier & de ſi intéreſſant, qu'on ne peut s'empêcher ici de rapporter en paſſant ce qui s'eſt fait à ſon occaſion. Ce Seigneur avoit exercé long temps, & avec un applaudiſſement général, la charge de Gouverneur des neuf portes; emploi qui paſſe à juſte titre pour un des plus difficiles qui ſoient dans l'Empire. Les Mantcheoux ne parloient que de ſes belles qualités; les Chinois le combloient d'éloges. Mais il eſt difficile d'avoir un mérite ſi diſtingué, ſans avoir en même-temps un grand nombre d'envieux. *Chouhédé* eut les ſiens. Il fut deſſervi auprès de l'Empereur. On l'éloigna de la Cour, & on l'envoya à l'armée, parce qu'on prévoyoit bien qu'il n'y ſoutiendroit pas la réputation qu'il s'étoit acquiſe dans le gouvernement. On ne ſe trompa point. *Chouhédé*

à la guerre étoit un homme déplacé : auſſi ne tarda-t-il pas à perdre l'eſtime de ſon maître. On le trouvoit toujours en faute de quelque côté. Enfin les choſes allerent ſi loin que l'Empereur envoya à un de ſes gendres qui avoit quelque commandement dans ce pays-là, l'ordre de le faire mourir.

Tout courrier qui eſt chargé d'un ordre immédiat de l'Empereur, fait une diligence extrême. Celui qui portoit l'arrêt fatal, n'arriva que trop tôt; mais par bonheur pour *Chouhédé*, il arriva dans un temps où ce Seigneur étoit néceſſaire, & il fut adreſſé à une perſonne qui connoiſſoit tout ſon mérite. Les Généraux s'étoient déja apperçus que *Chouhédé* n'étoit pas un guerrier. Le bon ſens & la néceſſité les avoient contraints à lui donner d'autres occupations. Ils l'avoient chargé du ſoin d'établir le bon ordre dans le pays qu'ils avoient conquis, & de faire en ſorte que l'armée fût exactement pourvue de tout. Il étoit en effet le ſeul ſur lequel on pût compter pour remplir un emploi de cette importance, dans les circonſtances fâcheuſes où l'on ſe trouvoit alors.

Cependant l'ordre de le faire mourir étant arrivé, celui qui étoit chargé de

exécuter, le lui intima. *Chouhédé* l'écouta avec reſpect, mais avec un ſang froid & une fermeté dignes des anciens Romains. *Je ſuis l'eſclave de l'Empereur*, dit-il, *ma tête eſt à lui : il m'a condamné à mourir, parce qu'il a cru que je n'étois pas digne de vivre ; mais vous, qu'il a chargé de ſes ordres & qui voyez l'état des affaires, vous devez prendre ſur vous de ne les pas exécuter, dût-il vous en couter la vie, le bien de l'Empire & le ſervice de notre maître commun le demande ainſi dans les circonſtances préſentes : faites ce que vous jugerez à propos, me voici prêt à tout.*

Le gendre de l'Empereur ſe trouva fort embarraſſé. En n'obéiſſant pas, il ſe rendoit coupable d'un crime qu'on punit ici de mort ; & en obéiſſant, il couroit riſque de faire périr toute l'armée. Il prit un milieu de l'aveu même de *Chouhédé :* ce fut de lui donner quinze jours pour faire tous les réglemens néceſſaires à la conſervation des troupes : ce terme expiré, l'ordre de l'Empereur devoit être exécuté.

Après cette convention, *Chouhédé* continua de travailler aux affaires avec un eſprit auſſi tranquille & un air auſſi ſerein qu'auparavant. Ceux qui le voyoient agir avec ſa liberté ordinaire, n'auroient

eu garde de soupçonner sa disgrace, & d'ailleurs ils n'en avoient été instruits Ceux qui lui étoient le moins affectionnés, ceux même qui l'avoient accusé auprès de l'Empereur, furent convaincus par sa conduite, que le bien de l'état étoit le seul motif qui le faisoit agir, & que la crainte de la mort n'étoit pas ce qui l'avoit empêché de réussir dans les actions militaires.

Ses amis ne l'avoient pas tous abandonné dans sa disgrace. Un des Ministres, nommé *Laïpao*, homme respectable par son âge, & d'une droiture, d'une incorruptibilité à toute épreuve, osa se déclarer pour lui; mais il n'eut occasion de parler à l'Empereur que quelques jours après le départ du courier. Ce sage Ministre ayant fini les affaires pour lesquelles il avoit été mandé, se mit à genoux, & pria l'Empereur de permettre qu'il lui fît quelques représentations qui regardoient le bien de son Empire. Après qu'il en eut obtenu l'agrément, il parla avec force contre l'injustice qu'on avoit fait à *Chouhédé* de le condamner à mort. Il fit une courte énumération des services qu'il avoit rendus à l'état: il osa même dire, en présence des autres Ministres & des Courtisans,

que

que *Chouhédé* étoit peut-être le ſeul homme de l'Empire qui fût véritablement attaché aux intérêts de l'état & à la perſonne de Sa Majeſté ; & il conclut par ſupplier l'Empereur de révoquer un ordre qu'il avoit donné ſans doute ſur de faux expoſés. *Il n'eſt plus temps*, répondit l'Empereur, *il y a cinq jours que le courier eſt parti, & il eſt impoſſible qu'un autre le puiſſe prévenir.* Cela n'eſt pas impoſſible, reprit *Laï-pao*, & je prie Votre Majeſté d'en dépêcher promptement un ſecond. *Eh bien*, repartit l'Empereur, *puiſque tu crois que la choſe peut réuſſir, je ne vois que toi qui puiſſe l'exécuter. Je te dépêche ; pars, & va annoncer à* Chouhédé *que je lui laiſſe la vie & que je lui pardonne.* Je ſuis trop âgé, Sire, répondit *Laï-pao*, pour entreprendre un pareil voyage ; mais j'ai un fils qui le fera pour moi. *Eh bien, qu'il parte*, dit l'Empereur. A l'inſtant *Laï-pao* ſe retira, & le ſoir même ſon fils partit pour l'armée. Il n'arriva que quelques jours après le premier courier, mais aſſez à temps pour annoncer la grace à un homme qui la méritoit ſi bien. C'eſt ce même *Chouhédé* à qui l'Empereur, comme on l'a dit plus haut, a accordé en même temps qu'aux trois Lieutenans Généraux

dont nous avons parlé, l'honorable prérogative de pouvoir aller à cheval dans les cours de son palais.

Enfin ce Monarque voulant mettre le comble à la gloire de son Général *Tchaokoei*, ordonna au tribunal des rites d'examiner quels étoient les anciens usages de l'Empire, après une guerre telle que celle qu'il venoit de terminer si glorieusement, & de rédiger le tout d'une maniere claire & précise, afin qu'il pût s'y conformer.

Le tribunal ne tarda pas à le satisfaire. Il lui présenta peu après une supplique, dans laquelle il disoit à Sa Majesté, que la coutume des anciens maîtres de la Chine, après avoir dompté leurs ennemis, étoient de rendre de solemnelles actions de graces à l'esprit qui donne les victoires; d'avertir leurs ancêtres de leurs glorieux succès; d'aller au-devant des Généraux jusqu'aux frontieres de l'Empire, & de les ramener en triomphe jusques dans la capitale. *Tout cela se fera*, répondit l'Empereur. *Que le tribunal des rites détermine l'ordre & les cérémonies pour l'entrée triomphante de mon Général. Cependant comme l'Empire est aujourd'hui beaucoup plus étendu qu'il ne l'étoit anciennement, il ne con-*

viendroit pas que je m'éloignaſſe ſi fort de la capitale. Leang-hiang-hien *ſera cenſé pour cette fois les frontieres de mes états, & c'eſt-là que j'irai recevoir* Tchao-hoei. *Qu'on faſſe enſorte que tout ſoit prêt pour le 27 de la ſeconde lune.*

Peu de jours avant ce terme, l'Empereur fit à Peking les cérémonies déterminées pour les actions de graces, après leſquelles il ſe tranſporta dans le lieu où ſont les tombeaux de *Cang-hi* & d'*Yong-tching*, les ſeuls de ſes ancêtres qui ſoient enterrés près de Peking, & les avertit dans les formes preſcrites de ſes triomphes & de ſes ſuccès.

Le 26 il ſe rendit à *Hoang-ſin-tchoang*, qui eſt une de ſes maiſons, éloignée de Peking d'environ 50 lys, & de 5 lys ſeulement de la ville appellée *Leang-hiang-hien*. C'eſt dans cette petite ville que le Général *Tchao-hoei*, & tout ſon cortége, attendoient l'Empereur. Au-delà des murs du côté du nord, on avoit élevé un autel ſur lequel on avoit placé tous les inſtrumens dont on ſe ſert dans les cérémonies, lorſque l'Empereur fait lui-même quelque exercice de religion. A côté de l'autel on avoit dreſſé pluſieurs tentes, dont l'une étoit deſtinée pour l'entrevue de Sa Majeſté & du Général.

Les autres étoient pour les Officiers qui devoient ſervir à la cérémonie, & pour ceux de la ſuite de l'Empereur.

Le 27 de la 2e lune de la 25e année de *Kien-long*, c'eſt-à-dire, le 12 avril 1760, à la pointe du jour, ce Prince revêtu de ſes habits de cérémonie, partit de *Hoang-ſin-tchoang*, pour ſe rendre à *Leang-hiang-hien*. Il étoit à cheval accompagné de toute ſa cour. Dès qu'il fut arrivé près de l'autel, le Général ſortit de ſa tente, & l'Empereur mit pied à terre : puis adreſſant la parole à *Tchao-hoei : vous voilà*, lui dit-il, *heureuſement de retour après tant de fatigues & de glorieux exploits. Il eſt temps que vous jouiſſiez dans le ſein de votre famille d'un repos dont vous avez ſi grand beſoin. Je veux être moi-même votre conducteur ; mais auparavant il faut que nous rendions enſemble de ſolemnelles actions de graces à l'eſprit qui préſide aux victoires.* Après ces mots, il s'approcha de l'autel, & fit la cérémonie ſuivant le rit du pays. Il entra enſuite dans la tente qu'on lui avoit préparée, ſuivi du Général *Tchao-hoei*, & des Lieutenans Généraux *Fonté* & *Ming-jouï*, & de quelques Officiers de ſa maiſon. Il s'aſſit, & ordonna au Général de s'aſſeoir auſſi. On apporta

du thé, & de ſes propres mains il préſenta une taſſe au Général, en lui diſant avec bonté: *Vous m'avez très-bien ſervi à la tête de mes troupes, je veux vous ſervir à mon tour ſous cette tente. Prenez cette taſſe de thé que je vous préſente; c'eſt tout ce que je puis faire dans cette occaſion pour vous témoigner combien je ſuis ſatisfait de votre conduite.* Le Général confus des bontés de ſon maître, prit modeſtement ce qu'il lui préſentoit, & voulut ſe mettre à genoux pour battre la terre du front en action de grace d'un ſi grand bienfait; mais l'Empereur l'en empêcha. Il y eut enſuite une courte converſation, qui fut toute en queſtions du côté de l'Empereur, & en réponſes de la part du Général, auquel il adreſſoit preſque toujours la parole.

Cependant tout ſe diſpoſoit pour la marche. Le grand chemin depuis *Leang-hiang-hien* juſqu'à *Hoang-ſin-Tchoang*, étoit bordé des deux côtés par ceux qui portoient, ſous différentes bannieres, tout ce qui peut, ſelon l'uſage du pays, donner de l'éclat à un appareil militaire. Derriere ce monde étoient les Regulos, les Comtes, les Grands & les Mandarins des différens tribunaux. Ils étoient à genoux, poſture ordinaire à

tous ceux, sans exception, qui attendent pour voir passer l'Empereur, & tous étoient en habits de cérémonie.

La marche commençoit par les Trompetes rangés de suite deux à deux. Après eux, venoient les Timbaliers & les Tambours dans le même ordre. Ceux-ci étoient suivis des drapeaux, étendards de diverses couleurs, banderoles & autres instrumens qui peuvent animer ou embellir un spectacle. Entre chacun de ces différens corps étoient les Officiers des cérémonies. Plus près de l'Empereur, des Musiciens eunuques chantoient ou accompagnoient de leurs instrumens un vieux cantique tiré du *Chéking*, qui n'est d'usage que pour ces sortes de cérémonies : cantique vénérable par son antiquité, puisqu'il date de plus de vingt siecles au-dessus du nôtre. Le silence profond qui régnoit, malgré une si grande multitude, laissoit tout entendre assez distinctement.

A quelque distance des Musiciens, marchoient les Officiers de la maison de l'Empereur : venoient ensuite les Gardes-du-Corps, revêtus de leurs casaques de soie jaune. Enfin, sous un parasol fait en forme de dais, paroissoit l'Empereur lui-même. Le Général *Tchao-*

hoei, le caſque en tête & tout encuiraſſé, le précédoit d'un pas. Les Lieutenans Généraux *Fonté* & *Ming-joui*, & quelques autres Officiers venus de l'armée, étoient immédiatement derriere l'Empereur. Ils étoient ſuivis de trente Mahométans à pied & enchaînés.

La cérémonie finit à *Hoang-ſin-Tchoang*. Tout le monde y mit pied à terre, & l'Empereur permit à *Tchao hoei* d'aller ſaluer ſa mere, qui l'attendoit près de-là dans une auberge. Le jour ſuivant renouvella le même ſpectacle près d'*Yven-ming-yven*. Sa Majeſté voulut bien encore y conduire en triomphe le Général vainqueur, & lui ordonna d'aller rendre ſes devoirs à l'Impératrice mere : faveur inſigne qu'on n'accorde ici que très-rarement. L'Empereur fit outre cela préſent à *Tchao-hoei* de deux chevaux d'une rare beauté, caparaçonnés de la même maniere que ceux qui ſont pour ſon uſage ; & le 29 ces chevaux furent conduits à Peking à la ſuite du Général, qui s'y rendit, ſans être, pour cette fois, accompagné de S. M. Au reſte, en décrivant ce ſingulier & magnifique ſpectacle, nous n'avons pu en donner qu'une idée fort imparfaite.

Nous finirons ici la notice hiſtorique

du Thibet. Nous tâcherons de nous procurer des mémoires plus détaillés sur la géographie du Thibet, & dès que nous les aurons reçus, nous les donnerons au public à la suite de ce recueil.

MÉMOIRE

Sur les Juifs établis en Chine.

La nouvelle d'une Synagogue de Juifs, établis à la Chine depuis plusieurs siecles, fut pour tous les sçavans de l'Europe une nouvelle des plus intéressantes. Ils se flattoient qu'ils pourroient y trouver un texte des divines écritures, qui serviroient à éclaircir leurs difficultés & à terminer leurs disputes. Mais le Pere Ricci, qui fit cette heureuse découverte, ne put pas en tirer les avantages qu'il auroit desirés. Attaché à la ville de Peking par les besoins de sa Mission, il ne put se transporter à *Cai-fong-Fou*, capitale du Honan, qui est éloignée de près de deux cens lieues. Il se contenta d'interroger un jeune Juif de cette Synagogue qu'il rencontra à Peking. Il en apprit qu'à *Cai-fong-Fou* il se trouvoit dix ou douze fa-

milles d'Israélites; qu'ils venoient d'y rétablir leur Synagogue, & que depuis cinq ou six cens ans ils conservoient, avec le plus grand respect, un exemplaire très-ancien du Pentateuque. Le Pere Ricci lui montra aussi-tôt une Bible Hébraïque. Le jeune Juif reconnut le caractere, mais il ne put le lire, parce qu'il se livroit uniquement à l'étude des livres Chinois depuis qu'il aspiroit au degré de lettré.

Les occupations pressantes du Pere Ricci, ne lui permirent pas de pousser plus loin sa découverte. Ce ne fut que trois ou quatre ans après qu'il trouva la commodité d'y envoyer un Jésuite Chinois, avec d'amples instructions pour vérifier ce qu'il avoit appris du jeune Juif. Il le chargea d'une lettre Chinoise pour le Chef de la Synagogue. Il lui marquoit qu'outre les livres de l'ancien-Testament, il avoit encore tous ceux du nouveau, qui montroient que le Messie qu'ils attendoient étoit venu. Dès que le Chef de la Synagogue lut ce qui regardoit la venue du Messie, il s'arrêta, & dit que cela n'étoit pas, puisqu'ils ne l'attendoient que dans dix mille ans. Mais il fit prier le Pere Ricci, dont la renommée lui avoit appris les grands talens, de

venir à *Cai-fong-Fou*, qu'il seroit charmé de lui remettre le soin de la Synagogue, pourvu qu'il voulût s'abstenir des viandes défendues aux Juifs. Le grand âge de ce Chef, l'ignorance de celui qui devoit lui succéder, l'avoient déterminé à faire ces offres au Pere Ricci. La circonstance étoit favorable pour s'informer de leur Pentateuque. Le Chef consentit volontiers à donner le commencement & la fin de toutes les sections. Ils se trouverent parfaitement conformes à la Bible Hébraïque de Plantin, excepté qu'il n'y avoit pas de points voyelles dans l'exemplaire Chinois.

En 1613 le Pere Aleni, que sa profonde érudition & sa grande sagesse ont fait appeller, par les Chinois mêmes, le Confucius de l'Europe, reçut ordre de ses Supérieurs de se transporter à *Cai-fong-Fou* pour pousser plus loin cette découverte. C'étoit l'homme du monde le plus propre à y réussir. Il étoit fort habile en Hébreu. Mais les temps étoient changés. L'ancien Chef étoit mort. On montra bien au pere Aleni la Synagogue. Mais il ne put jamais obtenir qu'on lui fît voir les livres : on ne voulut pas même tirer les rideaux qui les couvroient.

Tels furent les foibles commencemens de cette découverte, qui nous ont été tranſmis par les Peres Trigaut & Sémédo (1), & par d'autres Miſſionnaires. Les Sçavans en ont ſouvent parlé; quelquefois avec peu d'exactitude (2), & deſirant toujours des connoiſſances plus étendues.

La réſidence que les Jéſuites établirent dans la ſuite à *Cai-fong-Fou*, donna de nouvelles eſpérances. Cependant les Peres Rodriguez & Figueredo voulurent en vain profiter de l'avantage qu'ils avoient. Le Pere Gozani eſt le premier qui réuſſit. Ayant trouvé un accès facile, il tira une copie des inſcriptions de la Synagogue qui ſont écrites ſur de grandes tables de marbre, & il l'envoya à Rome. Ces Juifs lui dirent qu'il y avoit à Peking une Bible dans le Temple où l'on garde les *kings*, c'eſt-à-dire, les livres canoniques des Etrangers. Les Jéſuites François & Portugais obtinrent de l'Empereur la permiſſion d'entrer dans

(1) Trigaut, *de expedit. Sinicâ. lib. 1. cap. 11. pag. 118.* Semedo, *Relatione della China. part. 1. cap. 30. pag. 193.*

(2) Walton Polyglott. *Prolegomen. 3. ſect. 4* Jablonski, *Bibl. Hebr. Præf. ſect. 38.*

le temple, & de visiter les livres. Le Pere Parennin étoit présent. On ne trouva rien. Le Pere Bouvet dit qu'on y apperçut quelques lettres Syriaques, & qu'il y a tout lieu de croire que le maître de la Pagode n'informa pas bien les Jésuites. Il seroit aujourd'hui très-difficile d'obtenir l'entrée de cette bibliotheque ; & toutes les tentatives que le Pere Gaubil a faites, ont toujours été inutiles. Jamais il n'a pu sçavoir quels sont ces livres Hébreux & Syriaques. Cependant un Tartare chrétien, à qui il avoit prêté sa Bible Hébraïque, lui a encore assuré qu'il y avoit vu des livres écrits dans le même caractere ; mais il ne put lui dire quels étoient ces livres, ni quelle étoit leur antiquité. Seulement il lui confirma qu'il y avoit un *thora*, c'est-à-dire, un livre de la Loi.

Tandis que les Jésuites faisoient à Peking des perquisitions infructueuses, les Juifs, moins mystérieux que les Chinois, instruisoient volontiers le Pere Gozani de leurs différens usages ; & dès le commencement de ce siecle, il se trouva en état de publier une relation aussi circonstanciée qu'on pouvoit l'attendre d'une personne qui ne sçavoit pas l'Hébreu. Elle se trouve dans le dix-huitieme volume de cet ouvrage.

Ces nouvelles connoiſſances réveillerent l'attention des Sçavans. Le Pere Etienne Souciet, qui penſoit alors à un grand ouvrage ſur l'Ecriture, pour répondre aux *Critici Sacri*, fut le plus ardent à preſſer cette découverte. C'eſt des lettres que lui écrivirent à ce ſujet les Peres Gozani, Domenge & Gaubil, que je tirerai tout ce que je rapporterai dans ce mémoire. Ce détail ſera d'autant plus curieux qu'il a été ſouvent demandé, & que le Pere du Halde s'eſt contenté de le promettre dans ſa grande deſcription de la Chine (1).

Les Chinois appellent les Juifs qui demeurent parmi eux *Hoai-Hoai*. Ce nom leur eſt commun avec les Mahométans. Mais ces Juifs ſe nomment entre eux *Tiao-kin-Kiao*, c'eſt-à-dire, la loi de ceux qui retranchent les nerfs, parce qu'ils ſe font une loi de n'en point manger en mémoire du combat de Jacob avec l'Ange. L'eſpece de bonnet bleu qu'ils portent dans leur ſynagogue pendant la priere, leur a encore fait prendre le nom de *Lan-maho-hoai-Hoai*, pour ſe diſtinguer des Mahométans qui

(1) Du Halde deſcription de la Chine, tom. 3. pag. 64.

portent un bonnet blanc, & qu'ils appellent à cause de cela *Pe-mahɔ-hoaï-Hoai.*

Ces Juifs disent qu'ils entrerent en Chine sous la dynastie des *Han* pendant le regne de *Han-ming-Ti*, & qu'ils venoient de *Si-yu*, c'est-à-dire, du pays de l'Occident. Il paroît par tout ce qu'on a pu tirer d'eux que ce pays d'Occident est la Perse, & qu'ils vinrent par le Coraſſan & Samarkand. Ils ont encore dans leur langage plusieurs mots Persans, & ils ont conservé pendant long-temps de grands rapports avec cet Etat. Ils croyent être les seuls qui se soient établis dans ce vaste continent. Ils ne connoissent point d'autres Juifs dans les Indes, dans le Thibet, dans la Tartarie occidentale.

Pendant long-temps ils ont été dans la Chine sur un grand pied. Plusieurs ont été Gouverneurs de province, Ministres d'Etat, Bacheliers, Docteurs. Il y en a eu qui ont possédé de grands biens en terres. Mais aujourd'hui il ne leur reste rien de cet ancien éclat. Leurs établissemens de *Ham-Tcheou*, de *Nimpo*, de *Peking*, de *Ning-hia*, ont même disparu. La plupart ont embrassé la secte Mahométane. On ne connoît que ceux de *Cai-fong-Fou.*

Ils comptoient plus de ſoixante & dix familles des différentes tribus de Benjamin, de Lévi, de Juda, &c. lorſqu'ils s'y établirent. Maintenant elles ſont réduites à ſept familles, qui ſont tout au plus mille perſonnes (1). Les divers malheurs dont cette ville a été affligée dans les derniers temps ont beaucoup contribué à leur dépériſſement.

Sous l'empire de *Van-Lie*, un grand incendie réduiſit leur ſynagogue en cendres. Tous leurs livres périrent excepté un. Pentateuque qu'autrefois, après un accident encore plus funeſte, ils avoient eu d'un Mahométan qu'ils rencontrerent à *Ning-Hia*, dans la province *Chen-Si*. Un Juif de Canton étant près de mourir le lui avoit confié comme un dépôt précieux. Ils rebâtirent leur ſynogogue. Elle fut encore ruinée en 1642 par une inondation du *Hoang-ho*, ou fleuve Jaune, qui fit périr plus de trois cens mille hommes.

Tchao, Mandarin Juif, ſe chargea du rétabliſſement de la ſynagogue. C'eſt celle qu'on voit aujourd'hui. Ils l'ap-

(1) Ces familles ſe nomment, *Sing-tchao-ti*, *Sing-cao-ti*, *Sing-nghai-ti*, *Sing-kin-ti*, *Sing-che-ti*, *Sing-themam-ti*, *Sing-li-ti*.

pellent *Li-pai-Sé*, c'eſt-à-dire, lieu des cérémonies. Ce *Li-pai-Sé*, n'a que ſoixante pieds de long, ſur quarante de large. Mais tous les différens bâtimens qui en dépendent, occupent un terrein de cent cinquante pieds de largeur, ſur trois à quatre cens de longueur. On en voit ici le plan tel que le Pere Domenge l'a deſſiné ſur les lieux.

L'entrée de cette ſynagogue eſt à l'orient. Elle eſt ſuivie d'un *pai-leou*, c'eſt-à-dire, d'un arc de triomphe qui conduit à la grande cour. A la ſortie de cette cour on trouve un nouvel arc de triomphe, & aux côtés on voit deux monumens de pierre chargés d'inſcriptions dont je parlerai à la fin de ce mémoire. En avançant davantage, on rencontre deux lions de marbre, poſés ſur des pieds d'eſtaux, un grand vaſe de fonte pour brûler des odeurs, deux baſſins de cuivre avec leur baſe, & deux grands vaſes de fleurs. Enfin on arrive au parvis du *Li-pai-Sé*, qui eſt tout entouré de baluſtrades. C'eſt-là qu'on dreſſe une grande tente pour la fête des Tabernacles.

Ce *Li-pai-Sé* a deux bas côtés. La nef ſe diviſe en trois parties. La premiere renferme la chaire de Moïſe, le *Vay-ſoui-*

ai, c'eſt-à-dire, la tablette de l'Empereur, & une grande table de parfums. Au-deſſus de la table de l'Empereur on voit cette inſcription hébraïque en lettres d'or (1): *Ecoutes, Iſraël, Jéhova, notre Dieu, eſt le Dieu ſeul. Béni ſoit ſon nom, Gloire à ſon regne pendant l'éternité.* La ſeconde partie forme une eſpece de tente quarrée en dehors & ronde en dedans. C'eſt-là le Saint des Saints des Juifs de la Chine. Ils l'appellent *Bethel*, & en langue Chinoiſe *Tien-Tang*, c'eſt-à-dire, Temple du Ciel. Sur le frontiſpice on lit cette inſcription Hébraïque, écrite en caracteres d'or (2): *Sçaches que Jéhova eſt le Dieu des Dieux, le Seigneur, Dieu grand, fort & terrible.* Ce lieu ſi reſpecté des Juifs de la Chine, renferme leurs *Takings*, c'eſt-à-dire, leurs livres ſacrés des divines écritures. A côté du Bethel il y a des armoires où ſont des Takings & d'autres livres uſuels. Derriere le Bethel on voit les deux tables de la loi écrites en lettres d'or.

De tous ces monumens les Takings

(1) שמע ישראל יהוה אלהינו יהוה אחד ברוך שם כבוד מלכותו לעלם ועד:

(2) ביו כיהוה אלהי האלהים ואדוני האל הגדול הגבור והנורא:

ſont les plus intéreſſans pour les ſçavans de l'Europe. Mais pour s'en former une juſte idée, il faut ſçavoir que les Juifs Chinois ne donnent le nom de Taking ou de grande Ecriture, qu'au ſeul Pentateuque. Ils en ont treize copies dans leur Bethel, poſées ſur treize tables, en mémoire des douze tribus & de Moïſe le fondateur de la loi. Ils ſont écrits non ſur du parchemin, comme l'a dit le Pere Gozani, mais ſur du papier dont on a collé pluſieurs feuilles enſemble pour pouvoir les rouler ſans craindre de les déchirer.

Chaque Taking du Bethel eſt roulé ſur un pivot, & forme une eſpece de tente couverte d'un rideau de ſoie. Les Juifs ont pour tous ces livres la plus grande vénération. Il y en a cependant un qu'ils reſpectent plus que tous les autres. Ils prétendent qu'il a trois mille ans d'antiquité, & que c'eſt le ſeul monument qui leur reſte. Leurs autres livres ayant péri dans les incendies ou dans les inondations, ils ont été reſtitués ſur les livres des Perſans.

Tous les Takings du Bethel ſont ſans points. Ils ſont diviſés en cinquante-trois paragraphes ou ſections. On en lit une ſection chaque jour de ſabbat. Ainſi les

Juifs de la Chine, comme les Juifs d'Europe, liſent toute la loi dans le cours de l'année. Celui qui fait la lecture met le Taking ſur la chaire de Moïſe. Il a le viſage couvert d'un voile de coton fort délié. A côté de lui eſt un ſouffleur, & quelques pas plus bas un *moula* chargé lui-même de redreſſer le ſouffleur en cas qu'il ſe trompe.

Le Pere Domenge n'a vu dans ce *Li-pai-Sé*, ni encenſoir, ni inſtrument de muſique, ni habit de cérémonies. Tout ſe réduit à y être ſans pantoufles, & ils ont tous la tête couverte d'un bonnet bleu. Seulement à la fête des tabernacles, où il vit faire la proceſſion du Taking, celui qui le portoit avoit une écharpe de taffetas rouge qui lui paſſoit de deſſus l'épaule droite au-deſſous du bras gauche.

Pendant huit mois que le Pere Domenge paſſa à *Cai-fong-Fou*, il employa en vain tous les moyens imaginables pour obtenir un de ces livres, ou pour avoir au moins la permiſſion de collationner ſa Bible avec un des exemplaires. Il ne put rien gagner ſur des hommes trop ignorans pour ne pas être ſoupçonneux. L'unique grace qu'ils lui firent, fut de lui montrer leurs livres, & de

lui permettre de consulter quelques ex droits. Voici ce qu'il nous en appren Les Takings du Betbel sont écrits en ca racteres ronds & sans points. La form des lettres approche assez des ancienne éditions Hébraïques d'Allemagne. O n'y voit ni *Phéthura*, ni *Séthuma* (1) Tout y est de suite, excepté l'espac d'une ligne qui se trouve entre chacun des cinquante-trois sections. Quand on leur demande pourquoi les exemplaires ne sont point ponctués, ils répondent que Dieu dicta la loi de Moïse avec tant de rapidité, qu'il n'eut pas le temps d'y mettre les points; mais que leurs Docteurs d'occident ont jugé à propos de les mettre pour en faciliter la lecture.

(1) Les *phéthura* & les *séthuma*, sont les marques dont on se sert dans les Bibles Hébraïques pour marquer la distinction des différentes sections. Le phethura se marque avec la lettre *phé*, répétée trois fois פפפ; le séthuma avec la lettre *samech*, répétée aussi trois fois, ססס. Il y a douze de ces sections dans la Genese, onze dans l'Exode, dix dans le Lévitique, dix dans les Nombres, & onze dans le Deutéronome, ce qui fait les cinquante-quatre parties du Pentateuque. Ces grandes sections ont même des divisions subalternes, mais elles sont marquées par un seul phéthura פ, ou par un seul séthuma ס.

Le ſamedi dans l'octave de la fête des abernacles, le Pere Domenge étant é à la ſynagogue, ils lui montrerent ur ancien Taking. Il avoit environ ux pieds de haut, & un peu plus de ametre quand il étoit roulé. Il a l'air rt antique, & a été fort gâté par l'eau. Il demanda quelle étoit la leçon du jour; ls lui montrerent le cantique de Moïſe, qui, chez les Juifs, fait partie de la paraſche *va jelec*, c'eſt-à-dire, de la cinquante-deuxieme ſection. Leur cinquante-troiſieme ſection eſt la même que la cinquante-quatrieme de nos bibles ordinaires. Il lut à haute voix le cantique de Moïſe, qui étoit écrit ſur deux colonnes comme dans nos bibles lorſqu'elles ſont exactes; mais les lignes prenoient quelquefois l'une ſur l'autre, ce qui penſa le brouiller. L'unique différence qu'il trouva dans tout ce cantique, c'eſt qu'au verſet vingt-cinquieme, au lieu de *theſcacel*, qui eſt dans nos bibles ordinaires, le taking à *thocel* (1). Cette différence ne change rien au ſens; c'eſt toujours le glaive deſtructeur ou dévo-

(1) Deutéronome, XXXII, 25. Nos Bibles ordinaires ont תשכל, & le *taking* de Chine תאכל.

rant qui venge le Seigneur des prévarications d'Israël.

Pour les takings des armoires, ils ont tous des points voyelles. La forme des lettres ressemble fort à celle de la bible d'Athias, imprimée à Amsterdam en 1705 ; elles sont cependant plus belles, plus grandes, plus noires. Tout est écrit à la main avec des pinceaux de bambou taillés en pointe comme nos plumes, & de bonne encre qu'ils font eux-mêmes, & qu'ils renouvellent tous les ans à la fête des Tabernacles ; car ils se feroient un grand scrupule de se servir de pinceaux & d'encre de la Chine. Ils n'ont pas la même délicatesse sur le papier de la Chine : ils s'en servent, mais au lieu de le préparer avec une eau d'alun, afin de pouvoir écrire des deux côtés, ils aiment mieux coller plusieurs feuillets ensemble, pour en faire un qui ait l'épaisseur de trois ou quatre feuillets ordinaires.

Ces takings ont environ sept pouces de largeur sur quatre à cinq de hauteur ; ils sont composés de cinquante-trois cahiers. Chaque cahier contient une des sections du Pentateuque : le premier mot de la section est écrit sans lettres initiales & sans points ; un peu au-dessus du mi-

eu de la marge de la premiere page, dans un petit quarré long de ſoie verte ou bleue, ou de taffetas blanc en cette orme *Béreſchith* (1), pour le premier cahier ; *Noach* (2) pour le ſecond, & ainſi des autres ; car les ſections ſont les mêmes que dans la bible d'Amſterdam, excepté que de la cinquante-deuxieme & de la cinquante-troiſieme, ils n'en font qu'une. Ce premier mot écrit à la marge n'eſt point répété au commencement du cahier ; chaque page y eſt marquée par un nom de nombre, & non pas par une lettre numérale ; il eſt toujours placé dans l'intérieur du livre au-deſſus du premier mot.

Comme chaque ſection forme un cahier ſéparé, ils ne marquent pas à la fin les Phéthura ou les Séthuma. Cependant ces diviſions ne leur ſont pas entiérement inconnues, quoiqu'elles ſoient bien plus rares dans leurs livres que dans les nôtres. Ils les mettent à la marge, & ils les joignent toujours enſemble d'une de ces deux manieres (3). Il y en a quatre

(1) בראשית, c'eſt-à-dire, au commencement.

(2) נח, c'eſt-à-dire, Noë.

(3) פס ou bien סת.

dans le cahier *Béreſchith*, c'eſt-à-dire dans la premiere ſection de la Geneſe. Le premier eſt dans le chapitre premier avant le verſet dixieme ſelon notre maniere de compter. Le ſecond eſt dans le même chapitre, avant le verſet vingt-ſeptieme. Le troiſieme eſt dans le chapitre ſecond, avant le verſet vingt-unieme. Le quatrieme eſt dans le chapitre troiſieme, avant le verſet quatorzieme. A ces quatre endroits près, il n'y a dans toute la premiere ſection de la Geneſe aucune note marginale, ni vuides, ni ſéparations interlinéaires. Ils ne connoiſſent point les *Kéri* & les *Kétib*. Ils marquent exactement à la fin des phraſes les Péſukim, c'eſt-à-dire les deux points qu'ils appellent *Kela*. Pour le nombre des verſets, ils ne le marquent qu'à la fin de la ſection ou du cahier au deſſous de la derniere ligne & en lettres numériques. Ils en comptent cent quarante-ſix dans *Béreſchith* ou dans le premier cahier, & cent quarante-trois dans *Noach* ou dans le ſecond cahier (1).

Ils ont de grandes & de petites lettres.

(1) Les verſets de *Béreſchith* ſont marqués par ces lettres קמו, c'eſt-à-dire, 146, & ceux de *Noach* par les lettres קמג, c'eſt-à-dire, 143.

Par

ar exemple le premier mot de la Geneſe, *Bereſchith* (1) a un grand *Beth*; & dans le quatrieme verſet du ſecond chapitre de la Geneſe, le mot *Béhibaram* (2) a un petit *Hé*. Le Pere Domenge ne croit pas que les Juifs ayent connoiſſance de ces mots qui ſe partagent en deux, ou qui des deux n'en font qu'un, ou qui tiennent la place d'autres mots, ou enfin de ceux qui ſe liſent ſans être écrits, ou qui s'écrivent & ne ſe liſent point. Cependant il n'oſe prononcer, parce qu'il n'a pas eu le temps d'entrer dans un aſſez grand détail ſur ce point de critique.

Quant au nom ineffable de Dieu, *Jéhova*, ils le prononcent *Hotoi*. Au lieu d'Adonai, ils diſent *Etunoi*. Ils ne different point de nous pour la prononciation du mot *Elohim*. Mais lorſqu'ils traduiſent en Chinois le nom de *Jéhova*, ils ne diſent pas comme les Miſſionnaires *Tien-Tchu*, mais ſeulement *Tien*, comme font les lettrés de la Chine quand ils expliquent leurs caracteres *Chang-Ti*.

La différence la plus ſenſible que le Pere Domenge ait remarquée entre ces

(1) בראשית, on voit dans ce mot la maniere d'écrire & de ponctuer des Juifs Chinois.

(2) בהבראם

Takings & la Bible d'Amſterdam, conſiſte dans le *Raphé* ou la ligne horiſontale, que ces Juifs nomment *Loſi*. Il eſt très-commun chez eux, & ſouvent il ſe trouve ſur deux ou trois lettres d'un ſeul mot. La forme de leurs accens eſt auſſi un peu différente pour la poſition & pour la figure; ce qui fait conjecturer au Pere Domenge, que leur bible ſeroit peut-être la bible orientale de Jacob Ben Nephthali, qui ouvrit ſes écoles dans les terres de Babylone, pendant que Ben Aſcher tenoit les ſiennes dans la Paleſtine. Cependant ces Juifs n'ont aucune idée de ce Rabbin; & leur ſcience ſur la ponctuation eſt fort bornée. Ils ne connoiſſent point tout cet attirail de noms qu'on voit dans les livres Européens. Ils n'ont que le mot général *Siman*, pour exprimer les points & les accens.

Venons maintenant aux confrontations que le Pere Domenge fit de la bible d'Amſterdam avec les plus anciens takings de la Chine. On l'avoit prié de vérifier divers endroits de la Geneſe qui occupent le plus les critiques. Il les vit, & il n'y trouva point de différence (1)

(1) Les endroits que le Pere Domenge con-

dans le chapitre vingt-troiſieme, verſet ſecond, il ne vit pas que le *chaph* du mot *libechotha* (1) fût ſenſiblement plus petit. Cependant le Chef de la Synagogue lui dit qu'il l'étoit. Au chapitre vingt-quatrieme, verſet ſecond, ils parurent n'être pas au fait de cette ancienne maniere de prêter ſerment; elle n'eſt point en uſage parmi eux; ils dirent qu'ils ſe contentoient de ne pas aller faire ſerment aux temples des idoles. Sur le mot *vajiſcakekou* (2) du chap. trente-troiſieme, verſet quatrieme; il y a ſix points, le premier paroît plus conſidérable qu'un point.

La douzieme ſection de leurs takings commence comme dans la bible d'Amſterdam au mot *vejchi*, du chapitre quarante-ſeptieme, verſet vingt-huitieme.

---

fronta ſont le chap. II, 17; III, 17; VII, 11; VIII, 4, 7; XI tout entier; XIII, 3; XVII, 22; XXIII, 2; XXIV, 2; XXXIII, 4; XLVII, XLVIII, XLIX, tout entiers.

(1) Gen. XXIII, 2; לִבְכוֹתָהּ. Nos Bibles marquent un *chaph* fort petit dans ce mot, qui exprime les larmes qu'Abraham répandit à la mort de ſon épouſe Sara.

(2) Gen. XXXIII, 4; וַיִּשָּׁקֵהוּ C'eſt de cette maniere ſinguliere qu'eſt exprimé le baiſer de paix qu'Eſaü donna à ſon frere Jacob.

Elle contient toutes les prophéties de Jacob à ſes enfans. Elles y ſont écrites tout de ſuite, ſans ſéparations, ſans phéthura & ſans ſéthuma.

Le Pere Domenge leur demanda ce qu'ils entendoient par le mot *Siloh* & par celui de *Jeſcuatheca*, qui eſt ſi ſouvent dans l'écriture, ils ne lui répondirent rien. Ces Juifs ſont maintenant d'une ignorance à ne pas entendre leur texte entier.

On avoit encore prié le Pere Domenge de voir quelle étoit la ponctuation du mot *Hammitta*, chap. quarante-ſept, verſet trente-un; ſçavoir s'ils écrivent *Hammitta* ou *Hammatté*. Il l'oublia; mais il croit qu'ayant trouvé tant de conformité avec la bible d'Amſterdam pour les autres endroits, il eſt fort probable qu'elle ſera la même dans celui-ci.

Il ne me reſte plus que deux obſervations à faire ſur les découvertes du Pere Domenge. A la fin du *bereſchith*, c'eſt-à-dire, du premier cahier de ce taking, il trouva une inſcription qui eſt fort défigurée dans la copie qu'il a envoyée; cependant on y reconnoît différens noms de Rabbins. Il paroît que c'eſt un témoignage de reconnoiſſance pour ces Docteurs, & en particulier pour un

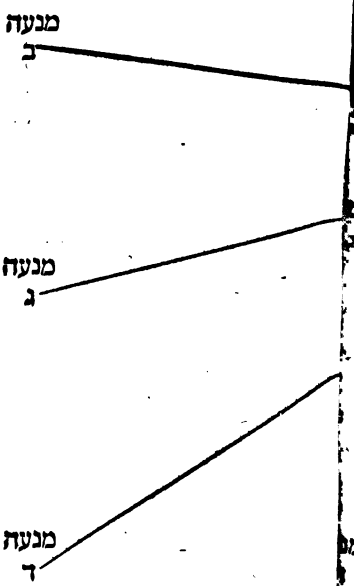

Cette Table est attachée à u
Mineaha a cinq parties, dont l
c'est-à-dire, douze Samedis. L
& ainsi des autres Livres. Ain
deux autres Livres est marqué

pit venu de Médine, & qui peut-
ur avoit procuré ce taking. Elle
ar ces mots : *Bénédiction ſur toi qui*
Bénédiction ſur toi qui retourne.
abondante dans la poſſeſſion des ri-
Seigneur j'ai attendu ton ſalut *.
Pere Domenge vit encore un ta-
attaché à une des colonnes du
i-ſé, où étoit marqué ce *Mineaha*,
-à-dire, l'ordre de la lecture des
ons du Pentateuque. Aux deux ex-
ités il eſt fait mention de deux
es que je ne connois pas. Le pre-
ſe nomme *Noumaha ;* il eſt diviſé
en douze parties, & il ſe lit le premier
jour de chaque grand mois, & le ſe-
cond des petits mois. L'autre nommé
Mouphtar, eſt également diviſé en douze
parties ; il ſe lit le quinze des grands
mois, & le ſeize des petits mois. Le
Pere Domenge voulut ſçavoir ce que
contenoient ces livres ; mais la prononciation ſinguliere de ces Juifs ne lui permit pas de comprendre ce qu'ils diſoient.

Sur tout ce que j'ai rapporté juſqu'ici, on croiroit peut-être que les Juifs de la Chine n'ont point d'autres livres des

* ברוך אתה בבאך וברוך אתה בצאתך : בבד מאד מאד במקניה בכסף : לישועת קויתי יהוה :

divines Ecritures que le Pentateuque, & on ſe tromperoit : ils en ont encore pluſieurs ; mais ils ne donnent le titre de canonique qu'au ſeul Pentateuque. Les autres livres ſe nomment *San-tſo*, c'eſt-à-dire, ſupplément, ou livres détachés. Sous ce titre ſont compris Joſué & les Juges, qui ne ſont pas entiers ; *Schemoueul*, ou Samuel, qui eſt entier ; *Melachim*, ou les deux derniers livres des Rois, qui ſont mutilés en quelques endroits ; David, ou les Pſeaumes, dont on n'a pas examiné l'intégrité. Cette premiere partie de *San-tſo* fait plus de trente volumes. La ſeconde partie renferme les *Hafoutala*, c'eſt ainſi qu'ils nomment les *Haphtaroth*, ou ſections prophétiques ; ils diſent qu'ils en avoient autrefois plus de quatre-vingt volumes : on n'a pas de peine à le croire, parce que leurs livres ne contiennent pas un grand nombre de chapitres, & qu'ils joignent encore aux Prophêtes les chroniques ou les Paralypomenes. Iſaïe, qu'ils nomment *Iſéhaha*, & Jérémie, qu'ils nomment *Jaméléiohum*, ſont preſque entiers. Ils les liſent aux jours de fêtes. Ils n'ont rien d'Ezéchiel. Ils n'ont de Daniel que quelques verſets du premier chapitre.

Pour les petits Prophêtes, il leur reſte *Juonaha*, ou Jonas; *Micaha*, ou Michée; *Nahouam*, ou Nahum; *Hapacouque*, ou Habacuc; *Sécaleio*, ou Zacharie. La plupart de ces petits Prophêtes ne ſont pas entiers, & ils n'ont rien des autres. Le livre des Chroniques ou des Paralypomenes, qu'ils appellent *Tiveli-Haïamiim*, eſt auſſi fort mutilé; il ne leur en reſte que les quatre ou cinq premiers chapitres. Les livres de Néhémie & d'Eſther ſont un peu moins imparfaits. Les Juifs de la Chine ont pour cette Princeſſe la plus grande vénération; ils l'appellent toujours *Iſſetha Mama*, ou la grande mere. Leur reſpect s'étend auſſi à Mardochée, qu'ils nomment *Moltoghi*: ils les regardent comme les ſauveurs d'Iſraël.

Deux de leurs livres, qui ſeroient le plus eſtimés en Europe, ce ſont les deux premiers livres des Machabées. Il paroît qu'ils les nomment *Mantiiohum*, ou Mathatias, & qu'ils n'en ont qu'un exemplaire. Le Pere Domenge fit l'imaginable pour l'acheter, ou au moins pour en prendre une copie. Ils ne voulurent entendre à aucune propoſition.

A tous ces livres du *San-tſo*, ces Juifs ajoutent encore leurs *Li-pai*, c'eſt-à-dire, leurs rituels ou livres de prieres. Chaque

Li-pai contient cinquante ou cinquante-deux cahiers ; ils ſont écrits en gros caracteres. Les volumes ſont plus longs que larges, comme les livres d'Europe & de Chine, & de l'épaiſſeur d'un doigt. Ces prieres ſont preſque toutes tirées de l'Ecriture, & ſur-tout des Pſeaumes. Enfin ils ont quatre livres de la *Miſchna*, & divers interpretes aſſez mal en ordre, qu'ils appellent en Chinois *Tiang-tchang*.

Malgré tous ces livres, le Pere Domenge trouva ces Juifs dans une grande ignorance. Les plus habiles n'entendoient que quelques endroits du Pentateuque & des livres qu'ils liſent le plus ſouvent. Ils ſentent très-bien leur foible ſur ce point, & ils s'excuſent ſur ce qu'il y a plus d'un ſiecle qu'il ne leur eſt venu de Docteur de *Si-yu*, c'eſt-à-dire, de l'occident, & qu'il y a long-temps qu'ils ont perdu leur *Tou-king-puen*, c'eſt-à-dire, leur grammaire ou leur livre pour entendre l'Ecriture.

Le Pere Gozani ajoute qu'ils ſe ſervent de leurs livres ſacrés lorſqu'ils veulent tirer les ſorts. Ils obſervent la circonciſion le ſeptieme jour après la naiſſance. Les jours de ſabbat, ils ne voudroient pas même allumer du feu chez eux. Outre les jours de ſabbat, ils ont

la pâque & pluſieurs autres ſolemnités. Il y a un jour qu'ils paſſent tout entier dans la ſynagogue à pleurer & à gémir. Ils connoiſſent les Anges, les Chérubins & les Séraphins. Le Pere Gozani n'a jamais rien pu tirer d'eux ſur le Meſſie, quoiqu'il les ait ſouvent interrogés. Ils ne reçoivent point de proſélytes. Jamais ils ne ſe marient avec des étrangers. Ils n'ont imprimé en Chinois qu'un fort petit livre ſur leur religion. C'eſt celui qu'ils préſentent aux Mandarins lorſqu'ils ſont menacés de quelque perſécution.

Leurs Lettrés & leurs Docteurs honorent Confucius. Ils honorent tous leurs ancêtres morts; & ils ont leurs tablettes à la maniere des Chinois. Dans l'enceinte de leur ſynagogue, ils ont une ſalle où ils conſervent les tablettes de leurs bienfaiteurs défunts. A l'entrée de cette ſynagogue, il y a un ancien *pai-fa*, ou tableau, avec l'inſcription *King-Tien*. Ce ſont les mêmes caracteres que l'Empereur *Cang-Hi* écrivit lui-même pour les faire mettre à l'égliſe des Miſſionnaires Jéſuites.

Dans leurs prieres, ils ſe tournent du côté de l'occident. Leur *li-pai-ſé*, ou leur ſynagogue, eſt auſſi dans la même direction. Ils font cela ſans doute en mémoire

de Jéruſalem, qui eſt, par rapport à eux, à l'occident. Les riches ſe diſpenſent aiſément d'aller à la ſynagogue. Il ſuffit d'avoir fait tranſcrire un taking & de l'avoir mis dans les armoires. Auſſi ne voit-on ſouvent, les fêtes ordinaires, que quarante à cinquante perſonnes dans le *li-pai-ſé*. Un taking, qui a été mis dans les armoires, ne peut plus ſortir de la ſynagogue. Un Juif étoit convenu de vendre le ſien au Pere Domenge. Mais il fut ſurpris lorſqu'il l'emportoit. On le lui arracha, & on lui fit de grands reproches.

Telles étoient les connoiſſances qu'on avoit ſur les Juifs de la Chine, lorſque le Pere Gaubil, fort connu dans l'Europe par ſon zele à lui tranſmettre tout ce qui peut l'intéreſſer ſur les ſciences de l'Aſie, fit un voyage à *Cai-fong-Fou*; il fut très-bien reçu, & il profita de la circonſtance pour tirer de nouvelles lumieres. C'eſt à lui que nous ſommes redevables des inſcriptions Chinoiſes qui ſont dans la ſynagogue.

La premiere y fut miſe en 1444 par un Juif lettré, nommé *Kin-Tchong*. En voici le précis tel que le Pere Gaubil l'a envoyé.

L'auteur de la loi d'*Y-ſe-lo-Ye*, *Iſraël*,

eſt Ha-vou-lo-Han, *Abraham.* Ce ſaint homme vivoit cent quarante-ſix ans après le commencement de *Tcheou.* Sa loi fut tranſmiſe par tradition à Niché, *Moïſe.* Il reçut ſon livre ſur le mont Sina. Il étoit toujours uni au ciel. Son livre a cinquante-trois ſections. La doctrine qui y eſt contenue, eſt à peu de choſe près celle des *Kings* Chinois. L'auteur fait ici le parallele de la doctrine Chinoiſe avec celle des Juifs. Il rapporte pluſieurs paſſages pour prouver en particulier que le culte qu'ils rendent au Ciel, que les cérémonies qu'ils obſervent, que leurs jeûnes, leurs prieres, leur maniere d'honorer les morts, ſont preſque les mêmes. Il prétend qu'on trouve dans le livre nommé *Y-king*, des veſtiges de la ſanctification du ſabbat. Il ajoute que Moïſe vivoit ſix cens treize ans après le commencement de Tcheou. Il parle de *Gai-ſſe-La*, *Eſdras.* Il loue le zele qu'il eut pour réparer les livres, pour inſtruire & pour corriger le peuple d'Iſraël.

On a ajouté à cette inſcription un détail de l'inondation qui détruiſit cette ſynagogue en 1462; & on remarque que les Juifs de *Nimpo* & de *Ning-Hia* donnerent des livres pour réparer les pertes qu'on venoit de faire.

Tſo-Tang, Grand-Mandarin & Grand-Tréſorier de la province de *Sé-Téhuen*, mit la ſeconde inſcription en 1515, la dixieme année de l'Empereur *Tching-Té*, nommé auſſi *Vou-Tſoung*.

Elle commence par ces mots : La loi d'Iſraël. Ha-Kan, *Adam*, eſt le premier homme. Il étoit de *Tien-Tcho*, en occident. Les Juifs ont une loi & des traditions. La loi eſt renfermée dans cinq livres & dans cinquante-trois ſections. Le Mandarin fait un grand éloge de la loi ; enſuite il ajoute : les Juifs honorent le Ciel comme nous. Abraham eſt l'auteur de leur loi, c'eſt leur pere. Moïſe publia cette loi, c'eſt leur légiſlateur. Du temps des *Han*, les Juifs ſe fixerent à la Chine ; & la vingtieme année du cycle 65 (1), ils offrirent à l'Empereur *Hiao-Tſong* un tribut de toile des Indes. Il les reçut très-bien, & leur permit de demeurer à *Caifong-Fou*, qui s'appelloit en ce temps-là *Pien-Leang*. Ils formoient alors ſoixante-dix *ſins*, ou familles. Ils bâtirent une ſynagogue où ils placerent leurs *Kings*, c'eſt-à-dire, leurs divines écritures.

Le Mandarin dit que ces Kings ne ſont

(1) Cette année eſt la 1163e après Jeſus-Chriſt, & la premiere du regne de *Hiao*.

pas pour les ſeuls Juifs de *Cai-fong-Fou*; qu'ils regardent tous les hommes, les Rois & les ſujets, les peres & les enfans, les vieux & les jeunes, que chacun peut y apprendre ſes devoirs.

Après cette réflexion, le Mandarin fait voir que la loi des Juifs eſt preſque la même que celle des Chinois, puiſque l'eſſentiel de l'une & de l'autre eſt d'honorer le Ciel, de reſpecter les parens, & de rendre aux morts les honneurs qui leur ſont dus.

Ce ſont les termes mêmes du Mandarin, qui ajoute un grand éloge des Juifs. Il aſſure que dans les campagnes, dans le commerce, dans la magiſtrature, dans les armées, ils ſe ſont généralement eſtimer par leur droiture, leur fidélité, leur exactitude à obſerver leurs cérémonies. Il finit en diſant que cette loi paſſa d'Adam à Nuova, *Noé*, de Noé à Abraham, à Iſaac, à Jacob, aux douze tribus, à Moïſe, à Aaron, à Joſué, à Eſdras, qui a été un ſecond légiſlateur.

La ſeconde année de l'Empereur *Cang-Hi* (1), un grand Mandarin, qui devint miniſtre de l'Empire, mit la troiſieme

(1) Cette ſeconde année de *Cang-hi* répond aux années 1662 & 1663.

inſcription. Il y parle d'abord d'Adam, de Noé, d'Abraham & de Moïſe. Il loue beaucoup la vertu d'Abraham: il dit qu'il adoroit le Ciel ſans figure, ſans image, auteur & conſervateur de toutes choſes, être éternel & ſans principe, & que ſa loi s'eſt conſervée juſqu'à préſent. Il veut enſuite comparer les temps d'Abraham & de Moïſe avec ceux des Empereurs Chinois; mais cet endroit eſt plein de fautes. Il ajoute que Moïſe reçut la loi ſur le mont Sinaï, qu'il jeûna quarante jours & quarante nuits, que ſon cœur étoit toujours élevé à Dieu, que ſa loi a cinquante-trois ſections, & que tout y eſt admirable. Il fait l'éloge d'Eſdras le reſtaurateur de cette loi. Il loue les Juifs, & il montre la conformité de leur doctrine avec celle des *Tukiao*, c'eſt-à-dire, des Lettrés de Chine. Il s'appuie de l'autorité des *Kings*, pour prouver qu'anciennement on ſanctifioit dans la Chine le ſabbat. Il va juſqu'à prétendre que les caracteres Hébreux ont beaucoup de rapport avec les anciens caracteres Chinois. Il entre dans un grand détail ſur l'inondation qui détruiſit la ſynagogue de *Cai-fong-Fou* en 1462, la ſeptieme année de l'Empereur *Tien-Tchun*, qui s'appelloit auparavant *Ing-Thong*. Les

livres furent fort endommagés. Un Juif de *Nimpo*, nommé *Yn*, apporta une Bible entiere ſur laquelle on tranſcrivit tous les Kings. En 1490, la ſeconde année de *Hong-Tchi*, on rebâtit le *Li-pai-Sé*. *Yen-Toula* fit les frais de l'édifice.

Le Mandarin finit par parler des trois différentes ſectes de Chine. Il répete que la loi des Juifs eſt fort conforme à celle des *Tukiao*, ou des Lettrés, dans tout ce qui regarde le culte du ciel, la ſoumiſſion & le reſpect des enfans pour leurs peres, des ſujets pour leurs Princes, & dans les honneurs qu'on doit rendre aux morts en certains temps.

La quatrieme & derniere inſcription contient encore les éloges d'Abraham, le dix-neuvieme deſcendant d'Adam; de Moïſe, d'Eſdras, de la loi qui preſcrit d'adorer le Ciel, créateur de toutes choſes, ſans aucun mêlange de fauſſes divinités de la part des Juifs qui ſont fort fidéles obſervateurs de leur loi. L'inondation de 1642 y eſt décrite fort au long. La ſynagogue fut détruite. Une multitude de Juifs périt. Il y eut vingt-ſix cahiers des livres qui furent perdus. Le reſte fut ſauvé. De ces débris on fit, en 1654, un grand volume. On voit les noms de ceux qui revirent les livres &

qui les tranſcrivirent. Tout fut revu encore par *Tchan-Kiao*, c'eſt-à-dire, par le Chef de la ſynagogue, & l'inſcription aſſure que tout ſe fit exactement. Elle finit par une deſcription générale du nouveau *Li-pai-Sé*, de ſes divers corps-de-logis, de ſes ſalles, de ſes cours & de ſes portes. Les noms des ouvriers ſont marqués, auſſi bien que ceux des perſonnes qui firent les frais de la tablette de l'Empereur & du Bethel. On y voit encore les noms de ſept familles qui ſubſiſtent à *Cai-fong-Fou*.

Le Pere Gaubil ne ſe contenta pas d'avoir tiré des copies exactes de ces monumens. Il lia avec ces Juifs. Il s'informa de leur créance & de leurs uſages. Il connut par leurs entretiens qu'ils croyoient le purgatoire, l'enfer, le jugement, le paradis, la réſurrection des corps, les Anges. Mais ils n'ont point de profeſſion de foi particuliere. Il leur expliqua le ſens que nous attachons communément au mot *Jéhova*. Tous lui applaudirent, & l'aſſurerent qu'ils avoient toujours reconnu dans ce mot l'éternité de Dieu, qu'il ſignifioit être, avoir été, & devoir être.

Il crut que l'occaſion étoit favorable pour ſçavoir leur explication du mot

ſiloh, ſi célebre dans la prophétie de Jacob : il étoit d'autant plus curieux de ſçavoir ce qu'ils penſoient de ce mot, qu'il lui étoit autrefois arrivé une aventure fort ſinguliere à ce ſujet. Etant un jour à *Han-keou*, port conſidérable de *Hon-quam*, où demeuroit le Pere Couteux, il apprit que ce Pere avoit chez lui un Chinois fort lettré, & qui avoit un talent unique pour déchiffrer les anciennes lettres. Dans la perſuaſion où il étoit que les lettres du mot *ſiloh* étoient anciennement des hiéroglyphes, il pria ce Chinois, qui ne ſçavoit point du tout l'Hébreu, de lui dire ſon ſentiment ſur *ſiloh*, qu'il écrivit à la maniere de Chine les lettres les unes au-deſſous des autres (1). Dès que le Chinois vit ces caracteres, il dit que le premier ſignifioit *très-haut*, le ſecond, *Seigneur*, le troiſieme, *un*, le quatrieme, *homme*. Il ajouta qu'en

Le mot Siloh.	*Explication Chinoiſe.*	*Explication Juive.*
ש	Très-Haut.	Grand.
י	Seigneur.	Un.
ל	Un.	Deſcendant.
ה	Homme.	Homme.

Chine on donnoit ce nom à celui qu'ils appellent *Ching-Gin*, c'eſt-à-dire le ſaint homme. La ſurpriſe du Pere Couteux & du Pere Jacques, qui étoient préſens avec le Pere Gaubil, fut extrême. L'explication des Juifs ne fut pas moins ſurprenante, car le Pere Gaubil les ayant interrogés ſur ce point, ils ſe turent d'abord tous. Il commença à leur expliquer ce que les Peres & les Docteurs entendent par ce terme. Un jeune Juif demanda alors, avec beaucoup de politeſſe, la permiſſion de parler, & il dit qu'un de ſes grands oncles, qui étoit mort depuis quelque-temps, l'avoit aſſuré qu'il y avoit dans ce mot quelque choſe de divin; que le ſchin ſignifioit *grand*, le Jod *un*, le lamed *deſcendant*, le hé *homme*: c'étoit déſigner d'une maniere fort ſinguliere le Dieu Sauveur, qui eſt deſcendu du ciel en terre. Le jeune Juif ajouta qu'il ne ſçavoit pas autre choſe. Il ſe prit d'affection pour le Pere Gaubil, le ſuivit, lui demanda ſon nom, ſa demeure, & l'aſſura qu'il s'informeroit ſouvent de ſes nouvelles.

Mais avant que de ſortir de la ſynagogue, le Pere Gaubil demanda à voir leurs livres: le *Tchan-Kiao*, ou le chef de la ſynagogue, y conſentit. Outre les

ivres dont j'ai déja parlé, ils lui en montrerent un qu'ils avoient caché juſqu'alors aux Miſſionnaires, & qui fixa toute l'attention du Pere par ſa ſingularité : c'étoit un reſte de Pentateuque qui paroiſſoit avoir beaucoup ſouffert de l'eau : il étoit écrit ſur des rouleaux, d'un papier extraordinaire ; les caracteres en étoient grands, nets, & d'une forme mitoyenne entre l'hébreu de la bible d'Anvers & celui qui ſe voit dans la grammaire Hébraïque & Chaldaïque, imprimée à Virtemberg en 1531. Il n'y avoit rien au-deſſous des lettres, mais au-deſſus il y avoit des accens & des eſpeces de points, tels, dit le Pere Gaubil, que je n'en avois pas vu ailleurs. Il interrogea le *Tchang-Kiao* ſur ce manuſcrit, qui lui parut avoir tout l'air d'une piece antique : voici ce qu'il en apprit. Du temps de l'Empereur *Van-lie*, la ſynagogue fut brûlée : tous les livres périrent pour la ſeconde fois ; mais des Juifs de *Si-yu* étant arrivés dans ces circonſtances, ils en obtinrent une bible avec d'autres livres. Ce Pentateuque eſt le ſeul de ces livres qu'ils aient conſervé en original : ils n'ont que des copies des autres qui ſe ſont perdus par le laps du temps. Le Pere Gaubil offrit une

ſomme conſidérable pour ce pentateuque : il fut refuſé. Il convint néanmoins du prix pour une copie qu'on lui promit.

Alors il pria les Juifs qui étoient préſens, de lui expliquer quelques endroits de leurs livres. Ils s'excuſerent ſur ce qu'il y avoit long-temps qu'il ne leur étoit venu de maîtres d'occident, & qu'ils avoient perdu leur *Tou-King-Puen ;* qu'excepté le Pentateuque qu'ils entendoient encore un peu, ils ne pouvoient pas expliquer leurs autres livres de l'écriture, ni leurs interpretes, ni ce qui leur reſte de la Miſchna.

Ils prierent à leur tour le Pere Gaubil de leur expliquer quelque choſe. Il prit la prophétie de Jacob, les dix commandemens de Dieu, & le précepte de ne reconnoître qu'un ſeul Dieu. Il vouloit leur expliquer le paſſage d'Iſaïe ſur l'avenement du Meſſie, mais l'endroit ſe trouva déchiré dans le livre qu'ils lui avoient donné. Il leur en dit l'hiſtoire, & ils parurent fort contens de ce qu'il leur diſoit.

Alors un des Juifs prit le livre & expliqua le verſet, *écoute Iſrael, le Seigneur ton Dieu eſt un ſeul Dieu.* Il expliqua auſſi le précepte de la circonciſion : mais la prononciation de ces Juifs eſt ſi ſingu-

re, que ce Pere n'eût pu deviner que le Juif liſoit de l'Hébreu, s'il n'eût eu le vre ſous les yeux.

On conçoit aiſément que ces Juifs ayant perdu depuis long-temps tout commerce avec les Juifs occidentaux, & étant nés en Chine où l'on ne peut faiſir pluſieurs de nos ſons, où on n'a pas même les lettres B, D, E, R, ils ſont obligés de prononcer *P* pour *B*, *T* pour *D*, *ié* pour *E*, *L* pour *R*. Ils nazardent auſſi pluſieurs ſyllabes, ſurtout les *hu*; ainſi, au lieu de prononcer comme nous *tohu va bohu*, ils prononcent *theohum vo peohum*. Ils diſent *thaulaha* ou *thaulatſe* pour thora; *pielechitſce* pour bereſchith; *ſchemeſſe* pour ſchemoth; *piemitzpaul* pour bmidar; *tevelüm* pour debarim.

Le Pere Gaubil, ſatisfait des connoiſſances qu'il venoit d'acquérir, & fort content de l'accueil qu'on lui avoit fait, partit de *Cai-fong-fou* pour ſe rendre à Peking, avec l'eſpérance d'avoir bientôt une copie du pentateuque ſingulier qu'il avoit vu, & projetant déja un ſecond voyage où il pourroit achever ce qu'il venoit de commencer ſi heureuſement; mais la révolution qui eſt ſurvenue dans la religion, a détruit la

réſidence de *Cai-fong-fou*, & rompu la communication qu'on avoit avec les Juifs.

Après avoir réuni avec ſoin les différens objets que j'ai trouvé épars dans pluſieurs lettres manuſcrites des Miſſionnaires, il ne me reſte plus qu'à faire quelques réflexions ſur divers points qui m'ont paru mériter quelque diſcuſſion; je les ai réſervées pour la fin de ce mémoire, afin que le détail des découvertes fût plus ſuivi, & que mes idées ou mes conjectures ne ſe trouvaſſent pas ſubſtituées aux obſervations.

Selon les monumens, Adam eſt né dans le *Tien-tcho*. Les Chinois donnent ce nom à cinq différens pays: les deux plus célebres ſont cette partie des Indes qui eſt vers le royaume de Bengale où *Fo* eſt né, & la Syrie avec le pays de Médine, c'eſt ſans doute de la Syrie qu'il faut entendre ces inſcriptions. Anciennement ils appelloient ce pays *Tien-tang*, c'eſt-à-dire le *pays du ciel*: ils le nomment encore aujourd'hui *Tien-fang*.

Ces Juifs ne connoiſſent pas le jeune Caïnan, dont ſaint Luc & les Septante ont parlé, puiſqu'ils diſent qu'Abraham eſt le dix-neuvieme deſcendant d'Adam.

Il ſe trouve plus de difficulté dans

époque des temps d'Abraham qu'ils font orreſpondre avec la cent quarante-ſixieme année de *Tcheou ;* cette dynaſtie ne ommença que l'an 1122 avant Jeſus-Chriſt ; & la mort d'Abraham précede de plus de dix-huit ſiecles l'ère chrétienne. Je trouve dans un ouvrage du Pere Gaubil, ſur la chronologie Chinoiſe, une ſolution de cette difficulté qui eſt fort plauſible. Il remarque qu'avant que la dynaſtie des *Tcheou* montât ſur le trône de la Chine, elle y occupoit un royaume ; que *Heoutſi*, chef de cette famille, & ſes ſucceſſeurs, ſont qualifiés dans l'hiſtoire du titre de Rois. Or les temps de *Heoutſi* remontent preſque juſqu'à ceux d'*Iao*, qui commença à regner au moins 1226 ans avant Jeſus-Chriſt. L'époque d'Abraham a donc pu concourir avec la cent quarante-ſixieme année de la famille des Tcheou, qui a eu pour chef *Heoutſi.*

Cette ſolution explique également ce qui regarde les temps de Moïſe que les monumens rapportent à l'an 613 de *Tcheou.* Il ne reſte de difficulté que dans les 467 ans que les inſcriptions ſuppoſent entre Abraham & Moïſe ; car entre la naiſſance d'Abraham & de Moïſe il n'y a que 425 ans ; il reſte 42 ans. Je

conjecturerois assez volontiers que c'est le temps que Moïse resta dans la maison de Pharaon, & qu'il se forma à toutes les sciences des Egyptiens; les Juifs de la Chine auront suivi quelques traditions ou quelques vraisemblances pour marquer le temps où ce grand homme commença à signaler son zele pour la délivrance de son peuple.

Pour ce qui est de l'antiquité du *Taking*, que ces Juifs dirent au Pere Domenge qu'ils possédoient depuis trois mille ans, il est évident qu'ils ne parloient pas d'un manuscrit qui eût trois mille ans d'antiquité, mais de la loi qui avoit été donnée à Moïse il y a trois mille ans: & en effet depuis la publication de la loi sur le mont Sinaï jusqu'au temps où ils parloient au Pere Domenge, il y a, selon le calcul ordinaire des Juifs d'Europe, trois mille ans; ce qui prouve que la chronologie des Juifs de la Chine est la même que celle des Juifs d'Europe.

Venons maintenant au temps où ces Juifs entrerent dans la Chine. Ils ont dit constamment à tous les Missionnaires qu'ils y étoient entrés sous la famille des *Han*, & leurs monumens disent la même chose. La dynastie des *Han* commença

mença l'an 206 avant Jeſus-Chriſt ; c'eſt donc dans cet intervalle que les Juifs pénétrerent en Chine : ils purent y aller avant la ruine de leur Empire ; mais il eſt plus naturel de croire que ce ne fut qu'après l'épouvantable cataſtrophe de Jéruſalem, que, diſperſés de toutes parts, ceux du Coraſſan & de la Tranſoxane ſe répandirent dans la Chine : cette conjecture approche même de la certitude, lorſque je me rappelle que pluſieurs de ces Juifs ont aſſuré qu'ils étoient arrivés ſous le regne de *Ming-Ti*. Ce Prince monta ſur le trône l'an 56 après Jeſus-Chriſt, & ne mourut que l'an 78. Les temps ne peuvent mieux s'accorder avec la ruine de Jéruſalem qui eſt de l'année 70.

L'établiſſement de *Cai-fong-fou* eſt bien moins ancien : nous en avons l'époque dans la ſeconde inſcription, c'eſt la vingtieme année du cycle 65, où ils offrirent leur tribut de toile des Indes à l'Empereur *Hia-Tſong*. Tous ces caracteres répondent à l'année 1163 après Jeſus-Chriſt, & la premiere du regne *Hia-Tſong*. *Hoa-Tſong* lui avoit réſigné ſes états ſur la fin de l'année précédente. Il ne pouvoit choiſir un Prince plus actif, plus capable de réſiſter aux armées

formidables des Tartares, & de pouſſer les conquêtes que les Chinois venoient de faire à l'orient de *Cai-fong-fou*. Les calamités de cette ſynagogue ſont marquées dans les inſcriptions. En 1462 elle périt ſous les eaux du *Hoangho* ou du fleuve *Jaune*; fleuve fameux par ſes ravages, & qui domine cette ville : preſque tous les livres furent perdus, & ceux qui reſterent furent fort endommagés par les eaux. En 1642 la ville fut aſſiégée par les Chinois mêmes, révoltés contre leur Prince légitime ; mais elle fit une ſi forte réſiſtance, que le cruel *Li-tſee-tching* fut obligé de lever deux fois le ſiége. Il vint une troiſieme fois pour en faire le blocus & la contraindre par famine à ſe rendre. Le Gouverneur ſe voyant ſans reſſources fit rompre les digues du fleuve, & força l'ennemi à ſe retirer, en s'enſéveliſſant lui-même ſous les eaux. La ſynagogue périt encore, & elle perdit pluſieurs livres.

Entre ces deux inondations, elle avoit été réduite en cendres ſur la fin du ſeizieme ſiecle, pendant le regne de l'Empereur *Van-Lie*, qui monta ſur le trône en 1572. Les livres périrent pour la ſeconde fois dans ce déſaſtre.

Malgré tant de calamités, nous tirons encore de ces Juifs des lumieres précieuſes ſur leurs uſages & ſur leurs livres. L'accord de leur pentateuque avec le nôtre, donne une nouvelle force à la preuve qu'on a tirée juſqu'ici avec tant d'avantage des ouvrages de Moïſe en faveur de la religion. Les Miſſionnaires mettront le comble aux obligations que nous leur avons s'ils peuvent procurer à l'Europe un des *Takings* du Bethel, ou au moins un livre exactement collationné ſur le plus ancien de ces manuſcrits. Le pentateuque que le Pere Gaubil a vu en dernier lieu demande un nouvel examen & fort ample. Un des *Takings* ponctués des armoires, auroit auſſi ſon avantage, quoiqu'ils ſoient beaucoup moins curieux que ceux du Bethel. Les livres des Machabées pourroient être utiles & ſeroient très-bien reçus. Les fragmens mêmes de nos livres canoniques ſont précieux; on ne peut trop s'en procurer. Il ſeroit fort à propos de faire de nouvelles perquiſitions ſur les livres dont parle le Pere Domenge, & qui ſe liſent au commencement & au milieu des grands & des petits mois. Sur ce point, nous ne pouvons pas tirer de lumieres des Juifs

d'Europe qui n'ont pas ces usages. Il faut donc les attendre de la Chine, où l'on doit faire d'autant plus de diligence, qu'il est fort à craindre que cette Synagogue, déja si affoiblie, ne vienne à se réunir, comme les autres, à la Secte Mahométane, ou au moins ne tombe dans une ignorance qui la mettroit hors d'état de nous instruire.

Les Missionnaires obligeroient encore les sçavans en leur envoyant une traduction du livre Chinois que ces Juifs présentent aux Mandarins dans les temps de persécution.

LETTRE

Du Pere de Ventavon, Missionnaire de la Compagnie de Jesus, au Pere de Brassaud, de la même Compagnie.

A Haitien, le 15 septembre 1769.

MON RÉVÉREND PERE,

Nous sommes arrivés à Canton en 1766, après une traversée d'environ huit mois. Nous avions rencontré à l'Isle de France le Pere Lefevre, notre Supérieur Général, où les Messieurs de

Saint-Lazare nous reçurent, nous logerent & nous nourrirent avec le meilleur cœur & de la meilleure grace du monde, pendant près d'un mois. Le Pere Lefevre avoit intention de m'envoyer à Peking: une circonſtance particuliere rendit l'exécution de ce projet très-facile, malgré les obſtacles inſurmontables qui paroiſſoient devoir le faire échouer.

L'année précédente il étoit venu à Canton un frere Jéſuite, nommé Bazin, Apothicaire & Chirurgien. C'eſt lui qui avoit été autrefois Médecin de Thamas Kouli-kan, & qui a demeuré en Perſe 28 ou 30 ans. Ce frere vouloit ſe rendre à Peking; mais le gouvernement de Canton ne voulut jamais lui en donner la permiſſion. On ne put même le préſenter au *Tſong-tou*, ou Viceroi de la Province. Cependant on donna avis de ſon arrivée aux Jéſuites qui ſont à la cour de Peking. Dans ce même-temps, comme le cinquieme fils de l'Empereur tomba malade, on demanda à ces Peres s'ils ne connoiſſoient point d'Européen qui fût verſé dans la médecine. Ils répondirent qu'ils avoient lieu de croire qu'il en étoit arrivé un à Canton, nommé Bazin, aſſez expert dans cette

ſcience. A l'inſtant l'Empereur dépêche un Courier extraordinaire pour le chercher; mais malgré toute ſa diligence, le Courier trouva que le frere Bazin étoit déja parti avec le Pere Lefevre, n'ayant pu reſter à Canton, parce qu'après le départ des vaiſſeaux Européens, on n'y ſouffre aucun étranger connu. Ils ne purent pas non plus aller à Macao, parce que ce n'eſt plus un aſyle ſûr pour nous. Ils prirent donc le parti d'aller paſſer l'année à l'iſle Maurice ou l'iſle de France.

Cependant le Courier de l'Empereur étant arrivé, tout fut en rumeur à Canton. On envoya des exprès de tout côté pour avoir des nouvelles du frere Bazin. Des Mandarins allerent à Macao le chercher, & vouloient le faire trouver aux Portugais, qui proteſterent n'avoir aucune connoiſſance du lieu où il pouvoit être. Le Viceroi ayant ſçu enfin qu'il étoit allé à l'iſle Maurice, vouloit y envoyer des bâtimens Chinois pour le ramener; & il l'eût fait, ſi on ne lui avoit repréſenté que ces ſortes de vaiſſeaux étoient incapables de ſoutenir un pareil voyage. On écrivit aux Indes & même en Europe pour le faire revenir le plutôt qu'il ſeroit poſſible. Enfin pendant toute l'année rien ne fut plus de-

ſuré, plus attendu que ce frere, qui ne ſçavoit rien de tout ce qui s'étoit fait à ſon occaſion à Canton, & que nous prîmes à Maurice ſur notre vaiſſeau, ſans qu'il eût la moindre connoiſſance de l'embarras qu'il avoit cauſé.

En arrivant à Canton, nous fûmes bien agréablement ſurpris en apprenant un changement ſi heureux. Preſqu'auſſitôt le frere Bazin fut mandé par le Vice-roi : Je lui fus préſenté avec lui. Il nous reçut en grande cérémonie. Il nous demanda à l'un & à l'autre notre âge, ſi nous étions bien aiſes d'aller à Peking ? Nous répondîmes qu'oui : ſi nous voulions y aller en habits Chinois ou Européens ? Nous lui dîmes qu'il étoit ſur cela maître de décider. Il dit enſuite au frere Bazin qu'il pouvoit partir quand il voudroit ; que pour moi il délibéreroit s'il pouvoit prendre ſur lui de m'envoyer à Peking, ſans avoir auparavant averti l'Empereur. Nous vîmes enſuite le Mandarin qui tient la premiere place après le *Tſong-tou* ; & quelques jours après, le *Tſong-tou* nous fit avertir que nous étions les maîtres de partir tous les deux enſemble, qu'il en étoit très-content, & que nous pouvions nous-mêmes déterminer le jour du départ ; ce que nous

fîmes pour le 15 de la lune qui répondoit au 18 d'octobre 1768.

A peine étions-nous arrivés ici, que nous avions appris par des lettres venues du Tonking, qu'il s'étoit élevé dans ce Royaume & dans celui de la Cochinchine une nouvelle perſécution contre la religion. La plupart des Miſſionnaires ont été obligés de prendre la fuite (1) : le Pere Horta, Jéſuite Italien, & un autre ont été mis en priſon, & il y a apparence qu'ils auront le bonheur de ſceller notre ſainte foi de leur ſang. Le Pere Loreiro, Jéſuite Portugais, qui, malgré la perſécution, eſt demeuré à la Cour, écrit ici que ce qui a donné occaſion à cette perſécution, ſont des lettres que des Miſſionnaires non-Jéſuites ont écrites au Tonking, dans leſquelles ces Meſſieurs, pour indiquer des ouvriers apoſtoliques qu'on attendoit, s'étoient ſervis des expreſſions figurées de troupes auxiliaires ; que ces lettres ayant été interceptées & priſes dans le ſens littéral, avoient donné de l'ombrage au Gouvernement.

Depuis cette terrible époque, notre

(1) On a des nouvelles du Pere Nuntius de Horta ; il eſt ſorti de priſon & a repris ſes fonctions de Miſſionnaire.

Supérieur général, le Pere Lefevre, dont j'ai déja parlé, s'eſt trouvé par-là dans les triſtes circonſtances où je l'ai laiſſé. Il a été contraint d'eſſuyer une fois les dangers de la mer, & d'aller chercher une retraite aux iſles de Bourbon ou de Maurice. Une autre année, il fut réduit à ſe tenir caché dans une barque, ſur la riviere de Canton, au gré des flots. Il ne pouvoit, ni aller ſecrétement à Macao, ni rentrer dans les terres comme il étoit ſur le point de le faire, parce qu'on l'avoit trahi & dénoncé à la douane, ni enfin demeurer à Canton, par la raiſon que j'ai dite plus haut. Ce fut là cependant qu'il ſe retira quelque-temps après, & qu'il reſta caché chez le chef de tout le commerce, dont il a ſçu ſe ménager la protection depuis long-temps.

En effet, ſa préſence y étoit abſolument néceſſaire pour les affaires de la Miſſion, ſoit pour ménager l'entrée des nouveaux Miſſionnaires qui doivent, ou aller dans la capitale de l'Empire, ou ſe répandre dans les terres, ſoit pour les mettre au fait des coutumes du pays & de la conduite qu'ils y doivent tenir. Le Pere Lefevre, qui ſentoit tous ces avantages, ou plutôt cette néceſſité, ne ceſ-

ſoit de ſolliciter les Jéſuites de Peking de lui obtenir la permiſſion de demeurer à Canton. L'affaire étoit difficile & très-délicate : la prudence paroiſſoit s'oppoſer à cette demande. Mais enfin la néceſſité étoit extrême, & l'état où ſe trouvoit notre Supérieur général, ne lui laiſſoit plus d'autre reſſource. En conſéquence, le Pere Supérieur de notre maiſon Françoiſe à Peking & moi, nous nous déterminâmes à faire la démarche que ſouhaitoit le Pere Lefevre. Nous préſentâmes donc une requête à un Grand de l'Empire, chargé de nos affaires, dans laquelle nous le conjurions de demander ou de faire demander à l'Empereur d'accorder la permiſſion à celui qui prend ſoin de tout ce qui regarde les Miſſionnaires, de demeurer à Canton, parce qu'il ne pouvoit aller à Macao, où il avoit des ennemis dont il avoit tout à craindre, ni ſe rembarquer à cauſe de ſon grand âge & de la foibleſſe de ſa ſanté.

Dieu a béni cette démarche au-delà de nos eſpérances. A peine l'affaire a-t-elle été entamée, qu'elle a été heureuſement décidée. Dix ou douze jours après, le Grand auquel nous nous étions adreſſés, nous fit ſçavoir qu'il avoit averti de tout

le Comte, premier Miniſtre, qui en avoit informé l'Empereur, & que Sa Majeſté avoit fait ſur le champ expédier un ordre au Viceroi de Canton d'examiner cette affaire, & de la régler à notre ſatisfaction.

C'eſt bien ici le lieu d'admirer les reſſources de la Providence. Les difficultés qui paroiſſoient inſurmontables, ſe ſont applanies dans un inſtant; ce que la prudence ſembloit réprouver, a produit, par la confiance en Dieu, le plus avantageux ſuccès. C'eſt auſſi ce que j'ai répondu à ceux qui blâmoient d'un peu d'indiſcrétion la requête du Supérieur. Je ſçais, leur diſois-je, que l'on doit agir avec réſerve & avec circonſpection: mais il ne faut pas que cette prudence aille juſqu'à abandonner nos freres & nos Supérieurs dans leurs preſſans beſoins. Nous ſommes ici pour la cauſe de Dieu; c'eſt à lui d'écarter les malheurs que nous avons à craindre; & ſi nous ne ſçavons pas tirer parti du foible crédit que nous avons à Peking, en faveur des Miſſionnaires des Provinces, à quoi bon être ici en ſi grand nombre? Ne devons-nous pas tout remettre entre les mains de la Providence, qui n'abandonne jamais l'innocent qui ſe confie à

Je dois vous faire remarquer que ce *Tsong-tou* ou Viceroi de Canton, auquel l'affaire a été renvoyée, n'eſt nullement favorable aux Européens. Il n'a point oublié les chagrins que lui cauſerent les Anglois au commencement de ſon élévation au grade de Gouverneur de cette province ; pour ſe venger des Européens, il a exercé la plus grande rigueur à l'égard de deux Miſſionnaires Franciſcains qu'il retenoit priſonniers à Canton, & qu'il a fait condamner depuis à une priſon perpétuelle. Il uſe de précautions infinies pour empêcher qu'aucun Miſſionnaire n'entre dans les terres ; & il a différé avec affectation d'annoncer à l'Empereur l'arrivée des Peres Bourgeois & Collas.

Ce Viceroi ayant donc reçu l'ordre de l'Empereur d'examiner l'affaire du Pere Lefevre, eût mieux aimé que ce Pere retournât à Macao, que de l'avoir ſous ſes yeux à Canton. Dans cette vue, il envoya des Mandarins à Macao, qui ſommerent les Macaoniens de recevoir le Pere Lefevre, & qui exécuterent cette commiſſion d'une maniere très-mortifiante pour les Portugais ; car ils les forcerent, malgré toutes les raiſons qu'ils purent alléguer, à promettre de

recevoir ce Pere, & à ſervir de caution pour lui, s'il lui arrivoit quelque choſe de fâcheux. Les Portugais, pour juſtifier la réſiſtance qu'ils avoient faite, firent un détail au Viceroi de toutes les calomnies les plus atroces, qui leur étoient venues d'Europe contre nous, & y ajouterent toutes celles qu'ils avoient inventées eux-mêmes. Le Viceroi ne manqua pas alors d'écrire à l'Empereur, & de lui faire ce rapport calomnieux. Mais Dieu tient entre ſes mains le cœur des Rois. Non-ſeulement ces calomnies n'ont fait aucune impreſſion ſur l'eſprit de l'Empereur ; car ce Prince, non-content de donner au Pere Lefevre la permiſſion de venir à Canton, & aux Peres Bourgeois & Collas celle de venir à Peking, a de plus ordonné, de ſon propre mouvement, que les deux Franciſcains condamnés par le tribunal à une priſon perpétuelle, fuſſent renvoyés ſans aucun mauvais traitement, & a commué en peine d'exil, celle de mort prononcée contre un des Conducteurs de ces mêmes Peres. *A Domino factum eſt iſtud.* Que les choſes prennent un heureux cours quand Dieu y met la main !

L'année révolue après mon arrivée à

Peking, j'ai été appellé près de l'Empereur en qualité d'horloger, je ferois mieux de dire en qualité de machiniſte ; car ce ne ſont point en effet des horloges que l'Empereur nous demande, mais des machines curieuſes. Le Frere Thébaut, qui eſt mort quelque-temps avant que j'arrivaſſe, lui a fait un lion & un tigre qui marchent ſeuls, & font trente à quarante pas. Je ſuis chargé maintenant de faire deux hommes qui portent un vaſe de fleurs en marchant. Depuis huit mois j'y travaille, & il me faudra bien encore un an pour achever l'ouvrage. C'eſt ce qui m'a donné pluſieurs fois l'occaſion de voir l'Empereur de près. C'eſt un Prince grand & bien fait. Il a la phyſionomie très-gracieuſe, mais capable en même-temps d'inſpirer le reſpect. S'il uſe, à l'égard de ſes ſujets, d'une grande ſévérité, je crois que c'eſt moins par caractere, que parce qu'il ne pourroit autrement contenir, dans les bornes de la dépendance & du devoir, deux Empires auſſi vaſtes que la Chine & la Tartarie. Auſſi les plus grands tremblent devant lui. Toutes les fois qu'il m'a fait l'honneur de me parler, ç'a été avec un air de bonté capable de m'inſpirer la confiance de lui parler pour

le bien de la religion ; & je le ferai sûrement, ſi jamais la providence me fournit encore l'occaſion d'avoir avec lui un entretien particulier. La premiere fois que je l'ai vu, il étoit à côté de moi, il m'interrogeoit ſur mon ouvrage, & je lui répondois ſans le connoître encore ; car il n'a d'autre marque diſtinctive qu'un petit bouton de ſoie rouge ſur le bonnet, ne différant en rien des particuliers, quand il n'eſt pas en cérémonie. Je le prenois pour quelque Grand, qui, avant l'arrivée de l'Empereur, que je ſçavois devoir venir, étoit envoyé pour s'informer auparavant en quel état étoient les choſes. Je ne revins de mon erreur, que lorſque je vis le Mandarin ſe mettre à genoux pour répondre à une queſtion que fit l'Empereur. C'eſt un grand Prince ; il voit tout & fait tout par lui-même. Dès la pointe du jour, en hiver comme en été, il monte ſur ſon trône, & commence les affaires. Je ne comprends pas comment il peut entrer dans un ſi grand détail. Dieu veuille le conſerver encore long-temps. Plus il avance en âge, plus il devient favorable aux Européens. Si le Pere des miſéricordes daignoit lui faire connoître l'évangile, que la religion gagneroit

bientôt à la Chine ce qu'elle perd peut-être tous les jours en Europe ! Du caractere dont il eſt, il eſt capable de tout entreprendre & de réuſſir en tout : il n'a témoigné de la crainte dans aucune occaſion, & ſon eſprit lui fournit des reſſources dans les événemens les plus imprévus.

Quant à moi, je ſuis obligé de me rendre tous les jours au palais ; de ſorte que je ne puis être à la ville avec mes freres, mon emploi me mettant dans la néceſſité de demeurer à *Haitien*, où Sa Majeſté fait ſa réſidence ordinaire. J'avois auparavant avec moi le Frere Attiret, mais ce ſaint Religieux, cet habile artiſte eſt mort, comme vous ſçavez, depuis quelque temps. Les autres Miſſionnaires qui entrent au palais, ne ſont point François, & habitent d'autres maiſons. Si je n'avois, au reſte, que les ouvrages que nous donne l'Empereur, j'aurois le temps de reſpirer ; mais les Princes & les Grands de l'Empire s'adreſſent aux Européens pour avoir ſoin de leurs montres & des horloges qui ſont ici en grand nombre, & nous ne ſommes que deux en état de les racommoder, un Pere de la propagande & moi. Nous nous trouvons par-là, je ne dis pas occupés,

mais accablés de travail. Je n'ai pas même le temps d'apprendre les caracteres chinois.

Il eſt vrai auſſi que par ce moyen on ſe procure des connoiſſances qui peuvent être utiles à la Miſſion. J'ai en particulier celle du frere de l'Empereur, qui eſt Régent de l'Empire en ſon abſence. J'ai été trois fois chez lui, & il n'a pas dédaigné de nous venir viſiter, le Frere Attiret & moi, dans nos petites chambres. J'ai encore celle du Comte, premier Miniſtre, le ſeul qui ait du crédit auprès de l'Empereur. Il occupe cette place depuis vingt ans, & cela ſeul fait ſon éloge. Le mois paſſé, j'eus avec lui, dans ſon palais, un entretien aſſez long, où, aſſis à ſes côtés, je lui dis clairement que nous n'avions d'autre deſſein en venant ici que de prêcher l'Evangile, & enſuite de rendre nos petits ſervices à l'Empereur. J'ajoutai bien d'autres choſes qui ſûrement l'ont convaincu que nous n'avons aucune autre vue en venant à la Chine. Il pourroit bien réſulter de cette conférence quelque avantage réel pour la religion. Et c'eſt cette ſeule eſpérance de lui être utile qui me fait travailler avec quelque plaiſir aux inſtrumens dont je vous ai parlé; tandis

que ſi je ſuivois mon inclination, j'aimerois bien mieux être dans les terres occupé à l'inſtruction des Néophytes & à la converſion des infideles. La Providence a diſpoſé des choſes autrement, & j'eſpere qu'elle tirera ſa gloire de tout.

Au reſte, nous faiſons au palais nos ouvrages tranquillement. Nous y avons des ouvriers qui travaillent ſous notre direction: perſonne ne nous inquiete. J'y récite ſans gêne, devant les Mandarins infideles, mon office & mes autres prieres. Vous voyez par-là combien nous y ſommes libres pour l'exercice de notre religion, & combien l'Empereur eſt diſcret à cet égard. On avoit une eſpece de vaſe d'acier auquel on ſouhaitoit de faire donner une couleur bleue. On me demanda ſi je le pouvois; ne ſçachant pas quel étoit l'uſage de ce vaſe, je répondis d'abord que je pouvois du moins l'eſſayer. Mais ſur ces entrefaites je fus averti que ce vaſe étoit deſtiné à des uſages ſuperſtitieux: les Mandarins qui le ſçavoient bien vouloient m'en faire myſtere. Alors j'allai les trouver, & je leur dis en ſouriant: Quand vous m'avez propoſé de préparer ce vaſe, vous

n'avez pas ajouté que c'étoit pour tels & tels uſages, qui ne s'accordent point avec la ſainteté de notre religion. Ainſi je ne puis abſolument m'en charger. Les Mandarins ſe mirent à rire, & ne me preſſerent pas davantage, témoignant aſſez par-là le peu de cas qu'ils faiſoient de leurs Dieux; ainſi le vaſe eſt reſté tel qu'il étoit. L'Empereur & les Grands conviennent que notre religion eſt bonne. S'ils s'oppoſent à ce qu'on la prêche publiquement, & s'ils ne ſouffrent pas les Miſſionnaires dans les terres, ce n'eſt que par des raiſons de politique, & dans la crainte que ſous le prétexte de la religion nous ne cachions quelque autre deſſein. Ils ſçavent en gros les conquêtes que les Européens ont faites dans les Indes: ils craignent à la Chine quelque choſe de pareil. Si on pouvoit les raſſurer ſur ce point-là, bientôt on auroit toutes les permiſſions qu'on deſire. Voilà, mon Révérend Pere, tout ce que j'ai à vous marquer qui mérite quelque attention. Je me recommande, avec toute notre Miſſion, à vos ſaints ſacrifices. J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE

*Du Révérend Pere *****, Miſſionnaire de la Compagnie de Jeſus, à M. d'Aubert, premier Préſident du Parlement de Douai.*

De Canton, le 16 avril....

MONSIEUR,

J'ai reçu votre lettre, datée du 1er de ſeptembre de l'année 1761. En vérité, Monſieur, je ne ſçais comment vous marquer la reconnoiſſance que m'inſpirent les bontés ſans nombre dont vous daignez m'honorer. Pour toute récompenſe, vous me demandez de vous inſtruire de ce que j'ai remarqué de plus intéreſſant & de plus curieux au ſujet des deux articles de votre lettre ſur leſquels vous inſiſtez le plus, qui ſont, la langue du pays, & la maniere dont s'y font les études. Ces deux objets, Monſieur, demanderoient pluſieurs volumes pour être développés comme il faut. Je vais cependant tâcher de vous ſatisfaire; mais je vous prie de m'excuſer,

je n'entre pas dans tous les détails que vous pourriez deſirer. Je me contenterai de vous envoyer un précis de ce qu'il y a de plus important à ſçavoir.

Je m'étois d'abord imaginé que la langue Chinoiſe étoit la plus féconde & la plus riche de l'univers; mais à meſure que j'y fais des progrès, je m'apperçois qu'il n'y en a peut-être pas dans le monde de plus pauvre en expreſſions. Les Chinois ont plus de ſoixante mille caracteres, & cependant ils ne peuvent rendre tout ce qu'on exprime dans les langues de l'Europe, ſouvent même ils ſe trouvent dans la néceſſité de ſe ſervir de l'écriture pour ſe faire entendre. Chaque mot a ſon caractere particulier, ou ſon ſigne hiéroglyphique. Imaginez-vous, Monſieur, dans quelle confuſion tomberoit notre langue, ſi quelqu'un s'aviſoit de déſigner chaque mot, chaque nom, chaque temps, par un caractere ſpécial! Ce ſeroit bien pire, ſi l'on marquoit ainſi les termes d'arts & de ſciences, par exemple, ceux de peinture, d'architecture, de géométrie, de philoſophie. Quel horrible embarras ne ſeroit-ce pas pour nous, s'il nous falloit étudier tous ces

divers caracteres ? Telle eſt la langue Chinoiſe.

Le ſon des caracteres Chinois ne varie que très-rarement, quoique la figure en ſoit fort différente, & qu'ils ne ſignifient pas la même choſe. Cette langue eſt ſi pleine d'équivoques, qu'il eſt extrêmement difficile d'écrire ce qu'on entend prononcer, & de comprendre le ſens d'un livre dont on fait la lecture, ſi l'on n'a le livre ſous les yeux. Il arrive de-là que ſouvent on n'entendra pas le diſcours d'un homme, parlât-il avec la plus grande exactitude, de ſorte que la plupart du temps il eſt obligé, non-ſeulement de répéter ce qu'il a dit, mais encore de l'écrire. Chaque province a, pour-ainſi-dire, ſon langage ou jargon particulier; cela n'eſt pas étonnant; il en eſt de même en France & chez tous les peuples du monde. Le langage de la province de *Fokien* me paroît beaucoup plus obſcur que celui des autres. Jugez, Monſieur, de la difficulté de s'entendre, lorſque les peuples de ces différentes provinces ſont obligés de commercer enſemble; mais cet embarras ceſſe lorſqu'ils prennent le temps & la peine d'écrire; car leurs caracteres ſont les mêmes dans toute l'étendue de cet Empire.

On eſt perſuadé en Europe que leur multiplicité eſt une preuve de la richeſſe de la langue Chinoiſe ; mais avec plus de connoiſſance & de réflexion, on verroit que c'eſt plutôt une marque de ſa ſtérilité. Les ſoixante mille caracteres & plus, dont elle eſt compoſée, ne ſeroient pas comparables à la multiplicité des caracteres dont la langue Latine ſeroit enrichie, ſi on en réduiſoit tous les termes à un ſigne particulier. Notre langue même, qui eſt beaucoup plus bornée que la Latine, l'emporteroit immanquablement ſur la Chinoiſe. Ajoutez à cela que les Européens expriment avec vingt-quatre lettres toutes les modifications de leur langue naturelle, au lieu que les Chinois, avec le nombre prodigieux de leurs hiéroglyphes, ne peuvent pas même fixer leur prononciation, encore moins le véritable ſens des termes de leur langue.

Vous ſçavez par les Lettres édifiantes qui occupent ſi dignement une partie de vos loiſirs, que nos Miſſionnaires ne ſçachant comment expliquer aux Chinois les myſteres de notre ſainte religion, ont été obligés de leur faire un alphabet, & de convenir avec eux du ſens & de l'étendue des termes. La rai-

ſon en eſt que la langue Chinoiſe n'a pas un ſeul caractere pour expliquer les principes de notre philoſophie & les myſteres de notre foi. Telle eſt en général la pauvreté de leur langue.

Il eſt certain que l'uſage des caracteres & des lettres eſt fort ancien parmi eux ; leurs hiſtoriens en attribuent l'invention à *Fo-hi*, leur premier Empereur ; mais alors le nombre n'en étoit pas ſi grand qu'aujourd'hui, & ils n'avoient point le dégré de perfection où nous les voyons à préſent.

Les uns ſont ſimples, les autres compoſés de deux ou de pluſieurs lettres ſimples. Ordinairement les caracteres compoſés ſont hiéroglyphiques, ou ont quelque choſe de l'hiéroglyphe ; car il arrive très-fréquemment que les Chinois ajoutent à la plus grande lettre qui eſt comme le corps du caractere, & qui n'a ſouvent aucun rapport à la choſe qu'ils veulent déſigner, une autre petite lettre qui détermine le ſens & la ſignification du caractere. Par exemple, à la lettre majuſcule d'un caractere qui ſignifiera les paſſions de l'ame, ils ajouteront une autre lettre qui déſignera le ſujet de ces paſſions ; ces ſortes de caracteres ne ſont pas tout-à-fait hiéroglyphiques, ils ont ſeulement

ſeulement quelque choſe du hiéroglyphe. Lorſqu'au contraire les deux lettres, ou mots dont le caractere eſt compoſé, ont une relation directe à la choſe ſignifiée, ils ſont alors parfaitement hiéroglyphiques. Ainſi, pour exprimer par exemple la docilité d'un homme, le caractere eſt compoſé de deux lettres, dont l'une ſignifie un homme, & l'autre un chien, qui eſt le ſymbole de l'obéiſſance & de la docilité. Or ces deux lettres étant ſignificatives & relatives au même ſujet, elles forment un hiéroglyphe parfait.

Parmi ce grand nombre de caracteres, il y en a beaucoup dont les lettres n'ont qu'un rapport très-éloigné au ſujet, ce qui les rend extrêmement obſcurs, & quelquefois inintelligibles. Pour vous en donner une idée, reprenons ces deux mots, *homme* & *chien*, par leſquels on prétend ſignifier la docilité; ils peuvent avoir pluſieurs autres ſignifications priſes de la nature même du chien, car outre un homme docile, ce hiéroglyphe peut encore déſigner un homme fidele, un homme hargneux, un glouton, tout cela convient au chien; il en eſt de même d'une infinité d'autres caracteres, dont je vous épargne ici la liſte, qui ne pourroit que vous ennuyer beaucoup.

Quoique le nombre de ces caracteres s'étende presque à l'infini, les Chinois n'ont cependant que trois cens soixante-cinq lettres, mais chaque lettre a cinq inflexions différentes, marquées dans leur dictionnaire, à peu près comme nous marquons dans les nôtres les syllabes longues & breves; ainsi les trois cens soixante-cinq lettres montent, pour ainsi dire, jusqu'au nombre de huit cens vingt-cinq; de sorte que quoique le nombre des lettres ne puisse se comparer à celui des caracteres, les Chinois font tant de combinaisons, qu'il n'est presque aucune parole qui n'ait son nom & son hiéroglyphe particulier, & c'est en cela précisément que consiste toute la langue Chinoise.

Je sens, Monsieur, combien doit être imparfaite l'idée que j'ai voulu vous donner de cette langue, je ne pourrois traiter cette matiere plus au long sans m'engager dans des discussions interminables & aussi obscures que la langue même; j'abandonne aux plus sçavans que moi le soin d'en développer plus amplement le méchanisme & la marche. Venons maintenant à la maniere dont se font les études en Chine.

Le temps qu'on y emploie n'est point

fixé ; il n'y a pas même d'école qui ſoit abſolument publique. Ceux qui ſont aſſez riches pour entretenir un maître, le gardent dans leurs maiſons. Les autres ſe cottiſent pour en avoir un, dont ils reçoivent les leçons dans un lieu dont ils conviennent avec lui ; ces derniers forment ordinairement une ſociéte de dix, de douze, & quelquefois de quinze étudians, qui, outre l'argent qu'ils donnent à leur maître, ſont encore obligés de le nourrir ou à frais communs ou tour à tour.

Un maître ne peut pas avoir un grand nombre d'écoliers à cauſe de la quantité & de la difficulté des caracteres. Ceux qui n'étudient que pour apprendre les lettres, ſans prétendre aux dégrés, peuvent excéder le nombre de vingt, mais ceux qui aſpirent aux grands emplois ne ſont pas plus de huit ou dix ſous un même maître. On commence par l'étude de certains livres, où ſe trouvent les hiéroglyphes les plus communs ; de-là on paſſe aux *quatre livres* (1), enſuite on

(1) Les trois premiers ſont de *Confucius*, & contiennent un recueil de ſes ſentences, rédigées par ſon petit-fils. Le quatrieme eſt de *Mentius*, & renferme les conférences de ce

vient à l'écriture, après quoi l'on s'exerce à faire de petites compositions qu'on appelle essais.

Les Chinois ont cinq livres classiques, que les étudians doivent apprendre pour être admis aux grades; ces livres s'appellent *King*, c'est-à-dire, livres d'une doctrine immuable & constante. Le premier est le livre des variations. Le second contient l'histoire des Empereurs *Yao* & *Chun*, successeurs de *Fo-hi*, & des trois premieres races qui ont gouverné la Chine. Le troisieme est un recueil de vers & d'odes, composés à la louange des anciens philosophes & des héros célebres. Autrefois on étoit dans l'usage de faire des chansons & d'autres pieces de vers en l'honneur des Empereurs, lorsqu'ils montoient sur le trône. Toutes ces poésies étoient précieusement conservées, & le peuple aimoit à les chanter; mais ce même peuple ayant glissé dans ces mêmes recueils plusieurs pieces apocryphes & d'une doctrine dangereuse, *Confucius* en fit la critique, & rejetta tout ce qui n'étoit point authentique & reconnu pour tel. Les Chi-

philosophe. On les appelle les quatre livres, parce que ce sont des livres par excellence.

nois ſont grand cas de ce livre, & leurs docteurs ne ceſſent d'en recommander la lecture. Le quatrieme eſt celui des rits, il traite des cérémonies qu'on doit obſerver dans les ſacrifices qu'on fait au ciel, à la terre, aux eſprits, aux ancêtres, dans les mariages, dans les funérailles, &c. Le cinquieme enfin eſt intitulé *le printemps & l'automne.*

Outre ces cinq livres, qui ſont les livres ſacrés des Chinois, il y en a quatre autres, nommés ſimplement *les quatre livres.* On appelle les trois premiers, *livres de Confucius*, parce qu'ils contiennent un recueil des ſentences de ce philoſophe. Le quatrieme eſt de *Mencius*, qui vivoit cent ans après, & renferme les conférences de ce philoſophe avec les plus habiles maîtres de ſon temps.

Lorſque les étudians poſſedent à fond la doctrine de ces livres, ils ont deux ſortes d'examens à ſubir; le premier n'eſt qu'un exercice préparatoire; mais le ſecond eſt un examen en regle, qui donne droit aux autres examens par où il faut paſſer pour parvenir au grade de licencié.

Quand les Gouverneurs ou les Vicerois veulent en faire un, ils convoquent

une assemblée d'étudians, & leur donnent pour sujet de leurs compositions des sentences tirées des livres classiques. Ces compositions étant finies, ils les examinent, & font ensuite afficher les noms de ceux qui les ont faites, selon le dégrés de bonté des ouvrages.

Outre cet examen, il y en a trois autres pour parvenir au dégré de bachelier, ils se font en trois ans. Ceux qui se sont distingués au premier, sont admis au second, & si dans celui-ci ils ont satisfait leurs examinateurs, on les reçoit pour le troisieme qui est décisif. Ce dernier commence dès le matin, on lit d'abord la liste des aspirans; ensuite on leur distribue les sujets des compositions, tirés des livres classiques.

Les étudians sont tous enfermés dans la grande salle du palais du Gouverneur de la province où se fait l'examen, ou s'ils sont en trop grand nombre, ils s'assemblent dans un lieu plus commode que choisit le même Mandarin; quand ils y sont une fois, ils ne peuvent ni en sortir, ni avoir de conversation entr'eux que leurs compositions ne soient finies; ils sont gardés par des soldats Tartares, qui les examinent en entrant pour voir s'ils n'ont point avec eux des

livres dont ils puiſſent ſe ſervir pour leur compoſition.

Lorſqu'elles ſont achevées, le grand Mandarin les lit, & les donne enſuite à examiner à des lettrés, qu'il tient exprès à ſes gages; après quoi il choiſit les meilleures, & nomme les bacheliers. Je ne vous dirai point quelles ſont les cérémonies qui s'obſervent à cette nomination, outre que je les ignore en grande partie, on m'a dit qu'elles étoient auſſi longues que le récit en ſeroit ennuyeux. Il ſuffira de remarquer que pour conſerver leur grade, les bacheliers ſont obligés de ſubir tous les trois ans un nouvel examen juſqu'à ce qu'ils ſoient émérites. Deux jours avant cet examen les bacheliers s'aſſemblent comme je l'ai dit plus haut. Là on tire au ſort les noms de trois d'entr'eux qui doivent expliquer trois paſſages des *quatre livres*; enſuite on lit les compoſitions ſur les ſujets qu'on a donnés, & on les fait examiner; puis on aſſigne les places ſelon la bonté des compoſitions. On partage les bacheliers en ſix claſſes: ceux de la premiere & de la ſeconde ſont réputés habiles; ceux de la troiſieme, qui eſt toujours la plus nombreuſe, ſont cenſés du commun; c'eſt une eſpece de

deshonneur que d'être mis dans la quatrieme & la cinquieme ; mais il n'y a que ceux de la ſixieme qui perdent leur dégré.

Après tous ces examens, ceux qui veulent être admis au rang des Licenciés, en ont encore trois à ſubir. Les deux premiers ne ſont que préparatoires, mais le troiſieme eſt un examen rigoureux & ſolemnel, qui ſe fait une fois en trois ans dans chaque Métropole. L'Empereur députe pour examinateurs deux Grands Mandarins, dont le premier, qui eſt le Préſident de l'examen, eſt ordinairement tiré du college royal ; le ſecond lui ſert d'Aſſeſſeur ou de Lieutenant. Ces deux Mandarins ne peuvent être originaires de la province pour laquelle ils ſont députés, & c'eſt une regle qui s'obſerve exactement dans tout l'Empire. Vous ſentez, Monſieur, la raiſon de cet uſage ; ſans cela il y auroit des fraudes ſans nombre, & la faveur y feroit tout. Cependant malgré cette précaution, & quantité d'autres dont on uſe, on vend ici comme ailleurs, le dégré de Licencié ; à la vérité, ſi l'Empereur en eſt inſtruit, les Mandarins ſont punis de mort.

Le mois, le jour, l'heure, & géné-

ralement tout ce qui concerne l'examen des Licenciés, eſt reglé; il ſe fait à trois jours différens. La premiere aſſemblée commence le 8 de la huitieme lune, après midi, & dure juſques bien avant dans la nuit; on y lit le catalogue de ceux qui ont ſubi les examens préparatoires. Le 9, au point du jour, le premier Mandarin propoſe les ſentences ſur leſquelles on doit s'exercer; elles ſont gravées ſur une planchette, & l'on en donne un exemplaire à chaque aſpirant. Cette premiere aſſemblée finit le 10 au matin.

La ſeconde commence le 11, & l'on en ſort le 13. La troiſieme commence le 14 & finit le 16.

Le lieu où ſe fait l'examen s'appelle *Kong-y-ven*, c'eſt-à-dire le lieu où l'on choiſit ceux qu'on doit préſenter à l'Empereur. C'eſt un grand édifice, où ſont quantité de petites cellules, qui ne peuvent contenir qu'un homme, chaque aſpirant a la ſienne; elles forment une longue gallerie, au bout de laquelle eſt une grande ſalle où le Vice-Roi tient ſes ſéances. Aux deux côtés de cette ſalle il y a dix chambres deſtinées à dix Examinateurs.

Le Vice-Roi de la province préſide à

l'examen, en ce qui regarde le bon ordre. Des soldats Tartares conduisent les Bacheliers dans leurs cellules; ensuite on en ferme les portes, & l'on y appose le sceau du Vice-Roi.

Tous ces préliminaires étant finis (j'en omets beaucoup d'autres pour éviter la longueur) on donne les sujets des compositions qui sont tirés des livres dont j'ai fait mention plus haut; & lorsqu'elles sont achevées, on les fait transcrire par des Ecrivains destinés à cet office, afin que les Examinateurs ne puissent reconnoître la main de leurs auteurs; ensuite on les remet aux Examinateurs qui, les ayant lues, en rendent compte aux Mandarins, après quoi on détermine un jour pour déclarer les Gradués. Dans l'intervalle on envoie leurs noms à l'Empereur, comme pour lui présenter des gens capables de le servir dans le gouvernement de ses états; & le jour auquel on affiche ces noms, le Vice-Roi donne un grand festin aux nouveaux gradués, & leur fait présent à chacun, de la part de l'Empereur, d'une tasse d'argent, & d'un bonnet surmonté d'une pomme de vermeil. Le lendemain ils reçoivent la visite de tous les Mandarins de la Métropole, qu'ils vont remercier le même

jour en grande cérémonie. Ainſi finit l'examen des Licenciés.

Celui qu'il faut ſubir pour le Doctorat eſt le même, à peu de choſe près, & ſe fait à *Peking*. On l'appelle examen de l'aſſemblée générale des Licenciés de toutes les provinces de l'Empire, & l'on y fait environ cent cinquante Docteurs, que l'on diviſe en trois claſſes. La premiere n'en contient que trois, encore faut-il qu'ils aient été examinés par l'Empereur même. Le nombre de ceux qui compoſent la ſeconde n'eſt point déterminé, non plus que celui de la troiſieme, ce qui ne les empêche pas de parvenir aux plus grands Mandarinats.

Vous conviendrez, Monſieur, que l'inſtitution de tous ces degrés n'a pu être dictée que par une ſage politique; car, outre l'affection que les Chinois ont naturellement pour leurs lettres, cet exercice continuel, ces fréquens examens les tiennent en haleine, leur donnent une noble émulation, les occupent pendant la meilleure partie de leur vie, & empêchent que l'inaction & l'oiſiveté les pouſſent à exciter des brouilleries dans l'Etat.

Auſſi-tôt que l'âge leur permet de s'appliquer à l'étude des lettres, ils aſ-

pirent au dégré de Bachelier; ſouvent ils ne l'obtiennent qu'après bien du travail & de la peine; & après l'avoir obtenu, ils ſont occupés preſque toute leur vie à le conſerver par des nouveaux examens, ou à monter aux dégrés ſupérieurs. Par ces grades ils s'avancent dans les charges, & jouiſſent de certains privileges qui les diſtinguent du peuple, & leur donnent des titres de nobleſſe.

Si les enfans des Mandarins ne ſuivent pas les traces de leurs peres, en s'appliquant comme eux à l'étude des lettres & des loix, ils retombent ordinairement dans l'état populaire à la premiere ou ſeconde génération. D'ailleurs, ces exercices fourniſſent à pluſieurs les moyens de vivre. Ils ſe font Maîtres d'écoles, & leur ſcience les met à couvert des rigueurs de la pauvreté. Cependant, comme il ſe trouve des inconvéniens dans les meilleures choſes, cette grande application aux lettres rend les Chinois moins propres à la guerre, éteint en eux cette humeur martiale qui naît avec les peuples les plus barbares, & leur fait négliger les arts, dont on prétend qu'ils avoient autrefois des connoiſſances plus étendues & plus parfaites.

Je vous ai dit, Monsieur, que les Chinois n'avoient pas d'école qui fût absolument publique ; cependant dans chaque ville, grande ou petite, il y a des especes d'Académies où l'on s'exerce aux belles-lettres, & dont un ou deux Mandarins licenciés sont les Directeurs. Mais les études y sont si languissantes, ou plutôt si négligées, que ces colleges ne méritent pas le beau nom qu'on leur donne.

Les Chinois ont aussi des degrés militaires ; il y a des Bacheliers & des Docteurs d'armes. Les premiers égalent en nombre les Bacheliers de lettres, mais ils sont presque tous Tartares ou fils de Tartares, & ne sont point divisés en plusieurs classes comme les seconds.

Le Mandarin examinateur des Bacheliers d'armes, donne ces degrés après un examen dans lequel on exige plus d'adresse que de science de la part des Candidats. Les Bacheliers d'armes qui aspirent au grade de Licencié subissent, pour l'obtenir, un examen qui se fait tous les trois ans dans la Métropole, deux mois après celui des lettrés, c'est-à-dire au commencement de la dixieme lune. Il y a trois assemblées, & c'est le Vice-Roi qui y préside. Dans la pre-

miere, on fait tirer des fleches aux aſpirans; dans la ſeconde, on éprouve leur adreſſe à monter à cheval & à courir dans une plaine voiſine de la Métropole; enfin, dans la troiſieme, on leur donne des ſujets de compoſition ſur quelques parties de l'Art militaire. On affiche enſuite les noms de ceux qui ont le mieux réuſſi, de la même maniere qu'on le pratique dans l'examen des Licenciés des lettres.

L'examen des Docteurs d'armes ſe fait à la Cour la même année que celui des Docteurs de lettres, & ceux qui emportent ce dernier grade, ont droit à tous les emplois militaires qui répondent à ceux que les Lettrés obtiennent en vertu de leurs degrés.

Je ne vous détaillerai point, Monſieur, toutes les précautions dont on uſe pour obvier aux inconvéniens & aux abus que la faveur a coutume d'introduire dans ces ſortes d'examens; elles ſont les mêmes que ceux des Lettrés; mais cela n'empêche pas qu'on ne trouve à la Chine au moins autant de Capitaines inhabiles que d'ignorans Mandarins. Quoique la peine de mort ſoit attachée à la vente des ſuffrages, il arrive cependant rarement qu'on l'inflige aux

Examinateurs qui prostituent les leurs. D'abord le nombre des coupables seroit trop grand, & bientôt l'Empire n'auroit plus de Mandarins; d'ailleurs les dénonciations sont rares, & l'on craint de se mettre à dos les Gouverneurs des provinces qui, sous divers prétextes, ne manqueroient pas de venger l'honneur du Mandarinat, soit par des exactions tyranniques, soit par des persécutions cruelles, soit par des empriſonnemens qu'ils motivent toujours assez bien, pourvu qu'ils aient à la Cour des partisans de leur iniquité. Ici, comme par-tout ailleurs, ces derniers sont fort communs; & l'injustice est toujours facile à commettre, quand on a la faveur du Prince ou l'amitié de ceux qui l'environnent.

Telles sont, Monsieur, les observations que j'ai faites relativement aux deux objets principaux de la lettre dont vous m'avez honoré. Aussi-tôt que le temps me permettra de répondre à vos autres questions, je saisirai avec empressement l'occasion de le faire, & de vous donner des marques de la profonde estime avec laquelle j'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE

Du Révérend Pere Dolliers, Miſſionnaire de la Compagnie de Jeſus, à Madame....

A Peking, le 8 octobre 1769.

MADAME,

Je doute que vous ayez reçu ma derniere lettre. J'y entrois dans d'aſſez longs détails ſur les objets de notre zele, & je m'étois propoſé en l'écrivant de ſatisfaire amplement votre pieuſe curioſité. Les reproches que vous me faites ſur mon ſilence; le peu de connoiſſance que vous paroiſſez avoir de l'état actuel de notre ſainte religion dans le pays d'où je vous écris; l'empreſſement avec lequel vous me demandez d'en être inſtruite, tout cela me fait croire, Madame, que ma relation n'eſt point parvenue juſqu'à vous. N'attendez cependant pas que je vous informe de ſi-tôt de la ſituation de nos affaires. Pluſieurs raiſons m'en empêchent. La premiere eſt le défaut de temps. Comme je com-

mence à parler la langue Chinoiſe avec un peu d'aiſance (perſonne ne ſçait combien je l'achete cher), on vient de me charger des conférences, des méditations & des ſermons qui doivent ſe prêcher pendant la retraite que nous comptons donner après la Conception. D'ailleurs je releve à peine de trois maladies mortelles qui m'ont mené ſucceſſivement juſqu'aux portes du tombeau, & ma ſanté en eſt tellement affoiblie, que je ne pourrois, ſans imprudence, faire ce que vous exigez de moi. Enfin, ſi vous voulez que je vous en diſe une autre raiſon, c'eſt que je n'ai guere à préſent que des choſes affligeantes à vous écrire. Je pourrois bien cependant vous montrer quelques héros qui durant la perſécution, qui n'eſt que ſuſpendue, ſe ſont comportés d'une maniere très-honorable à la religion, dans un pays où elle prend ſi peu : je vous dirai même que les infidéles ont été plus frappés de la conſtance de ce petit nombre, que ſatisfaits de la coupable facilité des autres à renoncer à leur foi. Ce n'eſt pas que ceux-ci ayent formellement apoſtaſié ; mais ils ont fléchi plus ou moins, ſelon les circonſtances où ils ſe ſont trouvés. A tout prendre, la religion a gagné dans

l'eſprit des infidéles, malgré la défection de pluſieurs, qui, au ſortir des priſons & des tribunaux, ſont venus demander pénitence.

Rien ne décele mieux le génie biſarre des Chinois que la maniere dont les choſes ſe ſont paſſées pendant cette perſécution. On faiſoit venir les chrétiens devant les tribunaux; là on les interrogeoit ſur leur culte, ſur leur doctrine, ſur leurs uſages & leurs cérémonies; & ſur leurs réponſes les Juges ne pouvoient s'empêcher d'approuver & de louer le culte, la doctrine, les uſages & les cérémonies des chrétiens. Cependant ils ont employé la ruſe, les promeſſes, les menaces, les tortures même, pour les obliger à dire au moins quelque choſe qui, ſans être une abjuration formelle de leur religion, pût donner à croire qu'ils avoient changé, *ſauf à vous*, leur diſoit-on, *de faire demain comme à votre ordinaire; nous ne nous embarraſſons ni de vos penſées ni de vos cœurs; croyez ce que vous voudrez; penſez comme il vous plaira, nous le trouvons bon; mais nous voulons entendre un mot de votre bouche: je m'obſerverai; je prendrai garde à moi; je vivrai mieux que je n'ai fait, ou telle autre expreſſion ſemblable.* La plûpart rappor-

tant ces expreſſions aux défauts qu'ils croyoient avoir à ſe reprocher devant Dieu, & n'examinant point aſſez le ſens que ſe propoſoient les Juges, ont d'abord donné dans le piege ; à la vérité quelques-uns ſe ſont apperçus de l'équivoque & de la ſubtilité des infidéles : ils ont même paru en avoir horreur, tant qu'on s'en eſt tenu vis-à-vis d'eux aux ſimples menaces ; mais lorſqu'on eſt venu à leur parler de ſupplices, alors ces expreſſions qu'ils avoient rejettées comme des ſignes évidens d'apoſtaſie, ont commencé à leur paroître tolérables ; enſuite ils les ont trouvées juſtes ; enfin ils les ont admiſes, les uns plutôt, les autres plus tard ; ceux-ci par eux-mêmes, ceux-là par l'organe de leurs amis ou de leurs parens. Ces derniers ont été le plus grand nombre, & ſi nous devons en croire les perſonnes les mieux inſtruites, c'eſt preſque ſans leur participation, & en quelque façon contre leur volonté, que leurs parens infidéles leur ont rendu ce prétendu bon office ; & cependant cette forme, toute artificieuſe qu'elle étoit, a paſſé pour valable aux yeux des Juges. Quant à ceux qui ont tenu ferme à la vue des tourmens qu'on leur préparoit, comme on vouloit moins en faire

des martyrs que des apoſtats, du moins en apparence, les Juges eux-mêmes ont cherché parmi leurs parens ou leurs amis, quelqu'un qui voulût répondre d'eux, ſeulement pour la forme, dans l'eſpérance que peut-être ils changeroient dans la ſuite. Cette ruſe leur a réuſſi en partie; ils ont trouvé nombre de cautions. Les femmes qui n'ont eu part à la perſécution, qu'autant que le zele pour la fidélité de leurs enfans les y a engagées, ſont les ſeules à qui l'on permette de confeſſer librement leur foi, ſans entreprendre ni de les tenter par des promeſſes, ni de les effrayer par des menaces, ni de les éprouver par des ſupplices. Tout cela a fini par des affiches qui défendent de profeſſer la religion chrétienne, ſans autres raiſons que celles-ci; qu'elle eſt étrangere dans l'Empire; qu'elle ne reconnoît point les Eſprits ou dieux du pays; qu'elle eſt contraire à *Foë* & au culte qu'on rend à ſes images; qu'elle n'offre point de ſacrifices aux ancêtres, & qu'elle ne brûle en leur honneur ni odeurs ni monnoies de papier. Je ne vous donne, Madame, que le précis de cette défenſe; mais elle eſt conçue de maniere à nous laiſſer douter ſi c'eſt un reproche qu'on fait aux chrétiens,

ou un éloge qu'on leur donne, ou un trait de ſatyre contre les ſuperſtitions ridicules qui regnent dans l'Empire, & dont les athées de cœur plus que de conviction, qui ſont en aſſez grand nombre, ne ſont nullement partiſans.

Quoi qu'il en ſoit, outre l'affliction que nous ont cauſé & l'infidélité de ceux qui ont molli devant les Juges, & l'état pitoyable dans lequel nous avons vu revenir les braves confeſſeurs de Jeſus-Chriſt, nous en avons eu un autre qui ne nous a pas été moins ſenſible, c'eſt qu'on n'a jamais voulu nous entendre, ni nous envelopper dans la proſcription; je ne dis pas comme chrétiens ſeulement, parce que nous ſommes étrangers, & qu'on ne veut pas nous gêner ſur notre religion, mais comme peres & docteurs des chrétiens du pays. J'avois cru d'abord que le Seigneur m'auroit accordé cette grace, après laquelle je ſoupire; je comptois pouvoir répandre mon ſang en témoignage de ma religion. Mais le Ciel qui veut m'éprouver encore, me réſerve pour d'autres travaux.

J'oubliois une circonſtance remarquable, c'eſt qu'avant qu'on entreprît les chrétiens, on avoit fait les recherches les plus rigoureuſes de pluſieurs bandits

idolâtres qui soufloient dans différentes provinces de l'Empire le feu de la discorde & de la sédition, & qu'un grand nombre avoient été mis à mort pour des crimes dont ils avoient été convaincus. Comme on n'avoit alors aucun sujet de plainte contre les chrétiens, on les accusa d'être les premiers auteurs de cette révolte, & l'on crut pouvoir les intimider par la vue des tourmens qu'on fit endurer aux vrais coupables. Je vous laisse, Madame, à chercher dans tout cela la sagesse & l'équité dont nos philosophes de France font tant d'honneur à la nation Chinoise. Je plaindrois bien sincérement le plus borné des chrétiens, s'il n'étoit pas plus sage & plus conséquent sur ce qui regarde la divinité, l'homme & les rapports de l'homme avec Dieu, que ces prétendus sages & leurs aveugles admirateurs.

Je vous parlois tout-à-l'heure de *Foë* & des superstitions qui regnent à la Chine. Il est bien étonnant, Madame, que nos philosophes, qui prétendent n'admirer que le vrai ou les erreurs ingénieuses, prodiguent si facilement leurs éloges à une nation si grossiere dans son culte. Vous allez en juger.

La Chine a eu deux imposteurs fa-

meux, dont les noms ſont encore en vénération dans tout l'Empire. Le premier s'appelloit *Lao-Kium*. On raconte qu'il naquit auprès de la ville de *Lin-Pao*, vers la fin de la dynaſtie des *Tcheou*. Son pere, qui étoit un ſimple payſan, étoit obligé pour ſubſiſter, de ſervir en qualité de manœuvre. A l'âge de ſoixante & dix ans, il lui prit envie de ſe marier : il épouſa une payſane, & vécut longtemps avec elle ſans en avoir d'enfans : enfin elle conçut, elle mit au monde un enfant qui avoit les cheveux & les ſourcils tout blancs. Comme cette femme ignoroit le nom de la famille de ſon époux, elle donna à ſon fils le nom de *Prunier*, arbre ſous lequel il étoit né, & parce qu'il avoit de fort longues oreilles, elle l'appella *Licul*, qui, en Chinois, ſignifie *Prunier-l'oreille*. Quand cet enfant fut parvenu à l'âge de vingt ans, un Empereur de la dynaſtie des *Tcheou*, qui avoit oui parler de ſa naiſſance merveilleuſe, le prit pour ſon bibliothécaire. Mais *Lao-kium* (c'étoit ſon propre nom), ayant lû dans l'avenir que ſa famille de ſon bienfaiteur alloit tomber en décadence, monta ſur un bœuf noir, & ſe retira dans la vallée ſombre, où il mourut quelque temps après, après avoir

mis par écrit les dogmes qu'il avoit prêchés.

Un des grands principes de ce rêveur, eſt qu'on doit s'efforcer de reſſembler au néant, & que les moyens d'y parvenir ſont de rechercher autant qu'il eſt en nous l'état parfait d'inaction, de penſer le moins qu'il eſt poſſible, de fuir toutes les affaires de quelque nature qu'elles ſoient, & enfin de vivre dans cette ſtupide indolence qui approche le plus du néant. Il prétendoit que le vuide étoit le principe de toutes choſes; qu'il y avoit une foule de génies & d'eſprits tutélaires, qui tenoient la chaîne des événemens humains; qu'ils préſidoient à la marche des révolutions, & que par conſéquent on ne devoit ſe mêler de rien. Et pour engager ſes diſciples à croire à ſa doctrine, cet impoſteur leur avoit promis de les rendre immortels comme lui; car il leur avoit perſuadé qu'il ne mourroit jamais.

Croiriez-vous, Madame, que ces erreurs pitoyables trouvent encore en Chine des partiſans zélés, & des ſectateurs en grand nombre. Tel eſt l'aveuglement des hommes; la doctrine la plus révoltante, dès-là qu'elle eſt extraordinaire, a ſouvent plus d'empire ſur leur

leur eſprit, que les vérités les plus lumineuſes.

Foe ne jouit pas d'une moindre conſidération parmi les Chinois. L'hiſtoire de ce faux prophête, qui devroit ce ſemble les déſabuſer, ne fait au contraire qu'augmenter l'eſtime & le reſpect qu'ils ont pour lui. On raconte qu'il étoit fils d'un Souverain d'une contrée de l'Inde, & que, quand ſa mere le conçut, elle rêva qu'elle avaloit un éléphant, préſage de la taille énorme de l'enfant qu'elle devoit mettre au monde. L'opinion commune eſt qu'il étoit en effet ſi gros, que pour lui procurer la naiſſance, il fallut ouvrir le ventre de ſa mere, qui mourut dans cette opération. A peine *Foe* eut il vu le jour, qu'au lieu de pleurer comme les autres enfans, il fit ſept pas, leva une main vers le ciel, baiſſa l'autre vers la terre, & s'écria d'un ton de voix redoutable: *Je ſuis celui qu'on doit honorer au ciel & ſur la terre.* Parvenu à l'âge de dix-neuf ans, il ſe retira dans une ſolitude pour y vaquer à l'étude de la philoſophie, & l'on aſſure qu'après s'y être fait un grand nombre de diſciples, il fut tout-à-coup changé en divinité. Dans le fond, c'étoit un homme corrompu, qui n'avoit pris le parti de

s'éloigner de ſes ſemblables, que pour dérober à leurs yeux les infâmes débauches auxquelles il s'abandonnoit. Il n'eſt pas étonnant qu'il ait eu pendant ſa vie, & qu'il ait encore après ſa mort de ſi zélés ſectateurs. Je ne ſçache pas que cet impoſteur ait rien laiſſé par écrit : les Bonzes, qui s'en diſent inſpirés, ſont les dépoſitaires de ſa doctrine, qui n'eſt pas moins inſenſée que celle de *Prunier-l'oreille*. Ces prêtres du démon ont établi la métempſycoſe ; ils impoſent des peines après la mort à ceux qui ont commis des crimes, & ces peines ſe réduiſent à paſſer ſucceſſivement du corps d'une vache ou d'une brebis, dans celui d'un ſerpent ou d'un cheval de poſte, &c. Mais dès qu'on a ſoin de leur faire l'aumône, de leur bâtir des monaſteres, & d'enrichir leurs temples, on n'a plus rien à craindre ; on eſt ſûr d'une tranſmutation honorable & avantageuſe, ſelon qu'on s'eſt diſtingué pendant la vie par plus ou moins de largeſſes en faveur des Bonzes. Ainſi un aſſaſſin, un incendiaire, le plus grand ſcélérat peut effacer tous ſes crimes par des aumônes faites aux Bonzes, & mériter que ſon ame paſſe un jour dans un corps qui lui procure toutes ſortes de plaiſirs & d'honneurs.

Les Bonzes, en établiſſant la doctrine abſurde de leur maître, n'ont eu en vue que leurs intérêts. Ils ſont ſi avides de l'or, qu'il n'eſt point de perſonnages qu'ils ne faſſent pour en amaſſer. Comme ils ſont preſque tous tirés de la lie du peuple, ils affectent auprès des Grands une complaiſance & une douceur qui leur donnent entrée dans les plus grandes maiſons. Ils tranquilliſent les ames timides que trouble l'incertitude du ſort qu'elles auront après le trépas; & pour les mieux raſſurer, ils leur promettent, moyennant de bons préſens, l'amitié conſtante, & la protection de *Foe*. Quant aux femmes, ils leur donnent ordinairement l'image de ce Dieu, & leur enjoignent de la porter ſuſpendue à leur cou, comme un gage aſſuré de proſpérité pendant cette vie, & de félicité dans l'autre.

Ce n'eſt pas là, Madame, le ſeul moyen que les Bonzes emploient pour ſe faire admirer du peuple; de temps en temps ils ſe donnent en ſpectacle par des pénitences extraordinaires, qu'ils font payer fort cherement à leurs ſpectateurs. On en voit quelques-uns qui s'attachent au cou de groſſes chaînes & les traînent dans les rues, allant de porte

en porte demander l'aumône, & assurant toujours qu'on ne peut effacer ses péchés sans la leur faire souvent. D'autres se frappent la tête contre les pierres, ou se déchirent le corps à coups de fouets. J'en ai vu qui, à force de jeûnes & d'abstinences, paroissoient si décharnés, qu'on les eût pris pour des spectres ambulans. Mais tout cela n'est qu'ostentation & vanité; le plus sordide intérêt en est le mobile. Il n'y a guere que le peuple qui se laisse fasciner les yeux par ces hypocrites farceurs. Les Lettrés, qui n'ignorent point leur fourberie, ont pour eux un souverain mépris. On a vu cependant des Mandarins & des Princes se laisser prévenir de leurs erreurs; l'Empereur *Cao-tsong* même, pour s'y livrer entiérement, abandonna l'Empire à son fils, & de protecteur des Bonzes qu'il étoit, il devint leur ami, ensuite leur compagnon, & enfin leur esclave. Je pourrois entrer dans de bien plus longs détails au sujet des deux sectes dont je viens de vous parler. Mais vous pourrez consulter là-dessus la description du *Pere du Halde*, qui fait mention de beaucoup d'autres systêmes aussi extravagans, & qui ont grand cours à la Chine. Tels sont par exemple ceux que

les philoſophes ont établi ſur l'origine du monde, ſur la formation des aſtres, ſur la naiſſance de l'homme, & ſur quantité d'autres objets dont les Chinois ont les connoiſſances les plus fauſſes, les plus ridicules, & en même-temps les plus contraires au développement des ſciences abſtraites & profondes, pour leſquelles ils ſemblent n'avoir aucun génie. Voilà cependant, Madame, ce peuple ſi inſtruit, ſi ſage, ſi éclairé, ſi philoſophe.

Notre ſainte religion, qui me paroît auſſi ſimple que ſublime, ne pourra jamais, ſans une grace particuliere du ciel, devenir la religion dominante du pays. La bonne opinion que les Chinois ont d'eux-mêmes, la perſuaſion où ils ſont que rien n'égale la pénétration de leur eſprit, les chimeres dont ils ſont infatués, l'attachement extraordinaire qu'ils ont pour tout ce qui peut flatter leurs penchans, & enfin l'adreſſe ſurprenante des Bonzes à tromper ce pauvre peuple, ſont des obſtacles trop puiſſans pour que nous oſions eſpérer de les ſurmonter ſans un miracle de la Providence.

Le *Frere Attiret*, que vous devez connoître par les Lettres édifiantes, vient

de mourir de la même maladie dont je releve. J'aurois beaucoup de choſes à vous écrire de ſon zele, de ſes travaux & de ſa tendre piété; mais je me contenterai de vous dire qu'il eſt mort comme il a vécu, c'eſt-à-dire, en prédeſtiné. C'eſt une grande perte pour nous. Nous en pleurons une plus grande encore, c'eſt celle du *Pere Roi*, mon co-novice, & ſans contredit, l'un des plus ſaints Miſſionnaires que j'aye connu. On le regrettera long-temps, & la douleur que nous a cauſé ſa mort ne finira qu'avec nous.

Je me recommande à vos ſaintes prieres, & vous prie de m'excuſer ſi je ne vous écris rien de plus détaillé. Je ne ſuis véritablement pas en état d'en faire davantage à préſent, & je n'ai voulu que vous renouveller les ſentimens d'attachement & d'eſtime, avec leſquels je ſerai toujours, &c.

LETTRE

Du Révérend Pere Benoit, Miſſionnaire, (1) *au Révérend Pere du Gad.*

De Peking, le 26 août 1770.

MON RÉVÉREND PERE,

L'année derniere j'ai rendu compte à votre Révérence de la généroſité avec laquelle *Ma Joſeph*, Mandarin de police, avoit confeſſé notre ſainte religion devant les Tribunaux, les Miniſtres d'Etat

(1) Nous avons retranché de la lettre du Pere Bourgeois ce qu'il raconte de la perſécution ſuſcitée à *Ma* Joſeph, & pour éviter les répétitions, nous nous bornons à la relation préſente; elle eſt plus détaillée, plus touchante. Les faits qui ont rapport aux uſages que nous ne connoiſſons encore qu'imparfaitement, y ſont beaucoup plus inſtructive; le caractere des Grands de la nation y eſt mieux peint: on y donne une idée plus préciſe & plus nette du Gouvernement & des mœurs du pays; enfin l'ouvrage eſt d'un philoſophe chrétien, qui ne poſſéde pas moins l'art d'inſtruire ſes lecteurs, que celui de les intéreſſer.

& les Grands de l'Empire, ſans pouvoir être ébranlé par la crainte des ſupplices, de l'exil & de la mort même dont il étoit menacé. Ses réponſes promulguées dans tout l'Empire, étoient une preuve ſans replique de ſa fermeté ; malheureuſement la grace que lui fit l'Empereur de l'élever encore au Mandarinat, quoique d'un dégré inférieur à celui qu'il géroit avant d'être cité en juſtice, l'édit même de Sa Majeſté, qui diſoit le rétablir parce qu'il avoit renoncé à la religion chrétienne, tout concouroit à ternir la gloire qu'il s'étoit acquiſe auparavant, & à faire croire qu'il avoit enfin molli, & fait ou promis quelque choſe qui pût ſervir de prétexte pour dire qu'à l'extérieur au moins il avoit donné des marques de foibleſſe dans la confeſſion de la religion chrétienne. J'avois tâché de raſſurer votre Révérence, en lui mandant que *Ma* Joſeph avoit toujours réclamé contre ce que le premier Miniſtre & les autres Juges avoient dit pour le tirer d'affaire, & qu'il avoit conſtamment proteſté qu'il ſeroit chrétien juſqu'à la mort. Mais ſi malgré tout ce que j'ai marqué à votre Révérence, elle a encore quelque inquiétude au ſujet de *Ma* Joſeph, la généreuſe profeſſion de foi

qu'il vient de faire, diſſipera certainement ſes ſoupçons; mais avant que d'entrer dans le détail de ce qui s'eſt paſſé cette année, je crois devoir vous donner un précis de ce qui s'eſt paſſé l'année derniere.

Outre que la famille de *Ma* Joſeph eſt une des plus anciennes & des plus illuſtres de la Tartarie, elle fournit à l'Empire un nombre conſidérable de Mandarins de différens grades. Le mérite perſonnel de *Ma* Joſeph ne pouvoit manquer de lui procurer quelque emploi important. Après avoir, ſuivant l'uſage, commencé par exercer quelques petits Mandarinats, il fut placé dans le tribunal du Gouverneur de Peking, & y fut bientôt élevé au Mandarinat de *Cheoupei*, dont l'emploi conſiſte à veiller ſur la police du diſtrict qui lui eſt confié. Le département qui fut aſſigné à *Ma* Joſeph, renfermoit ce qu'on appelle à Peking la ville Chinoiſe. Dans les différens quartiers de ce diſtrict, il y a toutes ſortes d'artiſans, quantité de gros & riches marchands, pourvus de tout ce qu'il y a de plus précieux à la Chine, & dont les préſens auroient pu enrichir dans peu un Mandarin moins integre que *Ma* Joſeph; outre cela il y avoit quan-

tité de Mahométans venus des pays conquis il y a quelques années, & très-peu au fait des coutumes de la Chine; c'étoit d'ailleurs des génies remuans, séditieux & difficiles à contenter, & par-là même difficiles à contenir. Cependant *Ma* Joseph, dans le district duquel s'étoit établie une grande partie de ces étrangers, vint à bout de les gagner par ses bonnes manieres & la douceur de son caractere. Ayant été promu à un Mandarinat plus élevé, l'accueil que lui firent les artisans, les marchands, les Mahométans, & tout le peuple, dans les rues qu'il traversa pour aller à son nouveau tribunal, fut pour lui un éloge bien flatteur de sa probité & de ses talens; les regrets & la douleur que son départ leur causa, ne furent adoucis que par l'espérance que le *Cheou-pei* auroit pour eux tous les égards que *Ma* Joseph avoit eus lui-même.

Il y avoit déja deux ou trois ans que *Ma* Joseph occupoit son nouveau poste, lorsqu'à l'occasion d'une persécution excitée contre notre sainte religion, vers la fin de 1768, il fut obligé, par son propre Collegue, à aller se dénoncer comme chrétien. Il le fit, mais d'une maniere bien différente de celle à laquelle on s'attendoit. Il protesta qu'il

étoit chrétien & qu'il le ſeroit juſqu'à la mort. En effet, la perte de ſon Mandarinat, les chaînes dont il fut chargé, les ſupplices, l'exil & la mort même dont il fut menacé, rien ne fut capable d'ébranler ſa conſtance. Le Comte, premier Miniſtre, l'aimoit & l'eſtimoit ſinguliérement. Il étoit avec d'autres Miniſtres d'Etat, à la tête de ſes juges, dont la plupart, quoique fort attachés au culte de l'Empire, n'ignoroient cependant pas que notre religion n'enſeigne rien de mauvais, ni de dangereux pour le Gouvernement ; ils accuſerent d'abord de fourberie & de mauvaiſe foi celui qui avoit ſuſcité cette affaire ; ils lui firent même dire peu de temps après, qu'il eût à ſe démettre de ſon Mandarinat : mais *Ma* Joſeph étant une fois entre leurs mains, il s'agiſſoit de porter la ſentence, de le condamner ou de l'abſoudre. Malheureuſement les mieux diſpoſés de ſes juges n'étoient dirigés que par une politique mondaine ſemblable à celle qui dirigea Pilate. D'un côté, *Ma* Joſeph ſe diſant conſtamment chrétien, ils ne vouloient pas, en le déclarant abſous, donner atteinte aux loix qui excluent la religion chrétienne du nombre des religions permiſes dans l'Empire. D'un au-

tre côté reconnoissant le mérite & l'innocence de *Ma* Joseph, ils vouloient, à quelque prix que ce fût, le soustraire aux punitions qu'il avoit encourues selon les loix. *L'ordre de l'Empereur*, disoient les juges à *Ma* Joseph, *est que vous vous conformiez aux loix. Ces loix prescrivent des cérémonies de religion que non-seulement vous n'avez pas observées jusqu'ici, mais encore que vous avez condamnées en professant la religion chrétienne, prohibée par ces mêmes loix. Promettez-donc que désormais vous vous y conformerez; on ne vous demande que ce seul aveu:* je me corrigerai. *Si vous le faites, l'Empereur vous rétablira dans vos dignités. Si vous le refusez, vous serez censé avoir désobéi à l'Empereur, & puni comme rebelle à ses volontés. Ma* Joseph, dont les sentimens en matiere de religion étoient bien opposés à ceux que dictent la politique & l'intérêt, n'avoit garde de laisser échapper la moindre parole qui parût démentir les sentimens de son cœur, & son attachement inviolable à la religion chrétienne. Il protesta plusieurs fois qu'il étoit plein de soumission & de respect pour tous les ordres de Sa Majesté, & qu'il étoit prêt à le signer de son sang; mais que ni les promesses, ni les menaces, ni même la

crainte de la mort, ne ſeroient jamais capables de lui faire violer, même en apparence, la foi que lui & toute ſa famille avoient vouée au Dieu des chrétiens, qui étoit également le Dieu des Tartares & de tout l'univers; que la fidélité qu'il témoignoit à ſon Dieu, ne pouvoit paſſer pour une déſobéiſſance; qu'elle étoit au contraire une preuve de la ſoumiſſion & du reſpect qu'il avoit pour les ordres du Prince, puiſqu'en déſobéiſſant à l'Empereur il déſobéiſſoit à Dieu même, dont les Rois ſont les images & les lieutenans ſur la terre.

Tel eſt le précis des réponſes de *Ma* Joſeph. Les juges même, & tous les aſſiſtans ne purent s'empêcher d'en admirer la prudence & la fermeté.

De concert avec eux, le Comte, premier Miniſtre, vouloit à quelque prix que ce fût abſoudre l'accuſé, l'Empereur lui-même le ſouhaitoit. Quoique Sa Majeſté, dans les réponſes aux placets qui lui avoient été préſentés, eût laiſſé entrevoir que ſi *Ma* Joſeph ne renonçoit formellement à la religion chrétienne, il ſeroit traduit au tribunal des crimes, pour y être jugé ſelon les loix: néanmoins le mécontentement qu'il témoignoit à ceux qui lui préſentoient alors

des accusations contre les chrétiens, faisoit bien voir que Sa Majesté n'approuvoit pas de pareils procédés. *Ma* Joseph m'a assuré lui-même que quand il fut sorti de prison, il avoit sçu de bonne source que pendant sa détention l'Empereur avoit fait dire aux juges de terminer promptement son affaire, & de ne point la porter au criminel. Cependant ce Prince ayant dans sa réponse aux placets présentés par les tribunaux, ordonné à *Ma* Joseph de se conformer aux loix, les juges auroient voulu être fondés en apparence à pouvoir dire qu'il obéiroit. Voilà pourquoi ils employerent les promesses, les menaces, les sollicitations, les détours; en un mot tous les moyens imaginables pour en tirer quelque parole ou quelqu'écrit au moins équivoque; mais cet illustre Confesseur voyant bien qu'on avoit envie de le surprendre, ne voulut jamais signer les formules de renonciation, pas même celles où l'on avoit pris la précaution de ne pas parler directement de la religion chrétienne. A toutes les interrogations qu'on lui fit *s'il se corrigeroit, s'il seroit fidèle & obéissant à Sa Majesté? Ma* Joseph en répondant qu'*il se corrigeroit, qu'il seroit fidèle à Sa Majesté*, avoit toujours soin

d'ajouter qu'il profeſſeroit cependant la religion chrétienne juſqu'à la mort. Ainſi le Comte, premier Miniſtre, pour couper court à tout, ſe fit le répondant de *Ma* Joſeph; celui-ci eut beau réclamer, le Comte, premier Miniſtre, faiſant ſemblant de ne pas entendre, lui fit ôter ſes chaînes, & fit ſon rapport à l'Empereur, qui ordonna que *Ma* Joſeph fût de rechef élevé au Mandarinat de *Cheou-Pei*, inférieur d'un degré à celui dont il avoit été dégradé.

Le Comte, en inſtallant *Ma* Joſeph dans ſa nouvelle dignité de *Cheou-Pei*, lui dit d'un ton badin; *Je ſuis votre répondant auprès de l'Empereur, j'eſpere que vous ne me démentirez pas, & que dans peu on vous élévera à un grade plus important.* *Ma* Joſeph répondit que quelqu'emploi qu'on lui donnât, il tâcheroit d'en remplir les devoirs, mais qu'il y profeſſeroit la religion chrétienne, & qu'il étoit diſpoſé à plutôt mourir que de l'abandonner.

Les placets qui furent préſentés à l'Empereur pour lui rendre compte des examens qui avoient été faits au ſujet de *Ma* Joſeph, furent auſſi-tôt, ſuivant l'uſage, promulgués dans les bannieres. Les chrétiens béniſſoient Dieu de l'hé-

roïque fermeté avec laquelle il s'étoit comporté ; & les infidéles ne ſçavoient ce qu'ils devoient le plus admirer, ou de la conſtance du Confeſſeur, ou des délais du Prince à le dévouer à la mort. Parut enſuite un ordre de l'Empereur qui portoit en ſubſtance, qu'après avoir réſiſté long-temps, *Ma* Joſeph avoit enfin obéi, & qu'en conſéquence Sa Majeſté lui pardonnoit & lui donnoit le grade de *Cheou-Pei.*

L'uſage eſt que, lorſqu'on promulgue dans les bannieres les ordres de l'Empereur, on y promulgue auſſi les placets d'après leſquels ces ordres ont été donnés. Quant à l'ordre qui ſuppoſe l'apoſtaſie de *Ma* Joſeph, ſi cette apoſtaſie eût été réelle, il auroit été d'autant plus convenable de publier le placet où il en étoit fait mention, que dans toutes les bannieres on avoit promulgué ceux dans leſquels on rendoit compte à l'Empereur de ſon inébranlable fermeté ; mais l'ordre en queſtion n'avoit point été donné en conſéquence d'aucun placet préſenté par écrit ; le premier Miniſtre avoit rendu compte de vive voix à Sa Majeſté de ce qui regardoit *Ma* Joſeph, & l'Empereur fut charmé de trouver l'occaſion de ſauver l'accuſé, ſans

paroître donner atteinte aux loix de l'Empire C'eſt ce que virent bien les chrétiens & les infidéles même, qui diſoient ouvertement que ce n'étoit point *Ma* Joſeph qui avoit apoſtaſié, mais que le Comte Miniſtre avoit apoſtaſié pour lui.

Quelque innocent que fût *Ma* Joſeph de cette prétendue apoſtaſie contre laquelle il avoit tant de fois réclamé en préſence des Juges, & en particulier du Comte, premier Miniſtre; l'imputation en étoit néanmoins bien fâcheuſe pour l'honneur de notre ſainte religion. Les circonſtances qui ſervoient à conſtater l'innocence du Confeſſeur, n'ayant été ni promulguées, ni inſérées dans les actes publics, devoient bientôt s'oublier, au lieu que les pieces où on le diſoit apoſtat, étoient un monument dont les chrétiens lâches & timides auroient pu abuſer, & qui auroit donné aux ennemis de notre religion un motif de lui diſputer la gloire d'avoir eu dans *Ma* Joſeph un généreux confeſſeur de Jeſus-Chriſt.

Ma Joſeph ſentoit bien ces conſéquences, quoique depuis ſon rétabliſſement il continuât d'aller dans nos égliſes, & de faire une profeſſion publique

de la religion chrétienne ; néanmoins son Mandarinat l'inquiétoit, & lui étoit tellement à charge, qu'il avoit plusieurs fois pensé à s'en défaire pour vivre en simple particulier ; mais quelques Missionnaires l'en avoient constamment détourné, en lui disant que, puisqu'on le lui avoit donné malgré la résolution où il étoit d'être toujours chrétien, il devoit le conserver ; & que s'il le quittoit, il donneroit par-là occasion de soupçonner qu'il craignoit d'avoir dans la suite de nouveaux assauts à soutenir. Quoi qu'il en soit de ce conseil, *Ma* Joseph le suivit, & le bon Dieu en a tiré sa gloire.

Cependant l'Empereur ayant élevé *Ma* Joseph au grade de *Cheou-Pei*, le Comte Ministre lui donna sur le champ cet emploi dans le district d'une maison de plaisance de Sa Majesté, à deux ou trois lieues d'ici : mais peu de jours après il le rappella pour lui rendre le poste qu'il avoit occupé quelques années auparavant dans la ville Chinoise de Peking, afin de pacifier des troubles qui étoient survenus parmi les Mahométans de ce district : *Ma* Joseph, qui avoit sçu autrefois les contenir dans les bornes du devoir, vint à bout, par la douceur,

le les faire rentrer dans l'ordre; & le Comte en fut ſi charmé, qu'il lui réitéra la promeſſe qu'il lui avoit faite de l'élever à un grade ſupérieur dès qu'il y auroit une place vacante au tribunal du Gouverneur. Sur ces entrefaites, ayant été obligé de partir pour la guerre d'Yun-Nan, il recommanda au *Guefou* (1), ſon fils, qui étoit Gouverneur de Peking, d'exécuter en ſon abſence les promeſſes qu'il avoit faites à *Ma* Joſeph; mais les diſpoſitions du fils étoient bien différentes de celles du pere.

Le Comte, premier Miniſtre, eſt d'une humeur enjouée & d'un caractere aimable. Depuis vingt-ſix ans qu'il eſt à la tête du miniſtere, il a toujours ſçu ſe conſerver les bonnes graces de l'Empereur, l'affection des peuples dont il eſt l'idole, l'eſtime des Grands dont il eſt le modele & l'admiration : conſommé dans les affaires, il voit tout d'un coup d'œil; génie vaſte & profond, il embraſſe tout, il anime tout, il vient à bout de tout. Comme il connoît mieux que perſonne les inclinations de ſon maître, il ſçait auſſi mieux que perſonne

(1) On appelle *Guefou* les gendres de l'Empereur.

la maniere dont on doit lui proposer les affaires pour en espérer la réussite ; & comme il réunit à une bonté d'ame peu commune, beaucoup de générosité & de noblesse de sentiment, il a toujours soin de les proposer sous les jours les plus avantageux. Son fils, au contraire, est d'un caractere sombre, inflexible & violent : c'est un jeune homme sans expérience, qui a plus d'ambition que de lumieres, plus de fermeté que de talent. Il est toujours pour la rigueur de la loi, & jamais il n'épargne personne. Son pere, avant de partir pour la guerre d'Yun-nan, alla se jetter un jour aux pieds de l'Empereur pour lui demander en grace de modérer les faveurs qu'il accordoit à son fils qui étoit, disoit-il, encore trop jeune pour en user avec assez de discrétion ; mais l'Empereur qui croyoit que l'excessive rigueur de son gendre venoit d'un trop grand attachement à son service, répondit au pere en souriant : *Tu crains apparemment qu'il ne t'accuse aussi, ou bien qu'il ne se fasse à lui-même de fâcheuses affaires, mais sois tranquille, j'aurai soin de réprimer son ardeur ; le feu de l'âge se rallentira, & l'expérience viendra enfin au secours de la raison.*

Quant à l'affaire de *Ma* Joseph, le

Gueſou ne pouvoit l'oublier. Accoutumé à voir tout plier ſous ſes volontés, quelle dut être ſa ſurpriſe lorſqu'ayant dit à l'accuſé que l'ordre de l'Empereur étoit qu'il renonçât à la religion chrétienne, celui-ci lui répondit avec une reſpectueuſe fermeté, qu'il n'en feroit rien, & endureroit plutôt les tourmens, l'exil & la mort. Des Mandarins infidéles, qui étoient préſens, m'ont raconté qu'à ce diſcours le viſage du *Gueſou* s'alluma de colere, que ſes yeux ſe troublerent, & que s'il eût eu le pouvoir en main, *Ma* Joſeph auroit été ſur le champ puni du dernier ſupplice; mais le Comte Miniſtre, ſon pere, s'étant ſaiſi de l'affaire, & ayant obtenu de l'Empereur, que *Ma* Joſeph fût rétabli dans ſon Mandarinat, le *Gueſou* fut obligé de ſe déſiſter de ſes pourſuites, ſe réſervant à les reprendre quand dans la ſuite il en trouveroit l'occaſion. En effet, auſſi tôt après le départ du Comte, la place que *Ma* avoit occupé au tribunal du Gouverneur, étant venue à vaquer, le *Gueſou*, ſans avoir égard aux ordres de ſon pere, donna cette dignité à un autre, & ne ceſſa depuis de perſécuter notre illuſtre Confeſſeur qui, au lieu de ſe plaindre d'une injuſtice ſi révol-

tante, remercia le Seigneur des humiliations qu'il lui envoyoit.

A quelque temps de-là, le Comte Miniſtre, dont la ſanté s'affoibliſſoit tous les jours, étant revenu d'Yun-nan, tomba dans un tel affaiſſement, qu'il fut forcé d'interrompre toutes ſes occupations : Cependant, ayant appris la déſobéiſſance du *Guefou*, il lui en fit des reproches ſanglans. Celui-ci piqué au vif, jura dès-lors la perte de *Ma* Joſeph, & lui ſuſcita une nouvelle affaire, par laquelle il vint à bout de ſon deſſein.

Le dimanche de l'octave de l'Aſcenſion, de cette année 1770, & le troiſieme de la cinquieme lune Chinoiſe, après une revue de ſoldats, *Ma* Joſeph ayant préſenté au *Guefou* les billets de ceux qui devoient être promus ou changer d'emploi, le *Guefou*, nommant *Ma* Joſeph par ſon nom, lui dit : apparemment *Tching-Te* que vous n'allez plus aux égliſes. *Ma* Joſeph qui ne s'attendoit pas à cette queſtion, répondit, dans la premiere ſurpriſe, qu'il y avoit quelques égliſes qu'il ne fréquentoit pas, ce qui eſt effectivement vrai ; mais le *Guefou* ayant inſiſté, & lui ayant demandé s'il étoit encore chrétien, il répondit avec fermeté qu'il l'étoit. Quoi, reprit

le Gouverneur, après que l'année précédente tu as aſſuré l'Empereur par écrit que tu avois abandonné la religion chrétienne, tu la profeſſes encore? Je ne ſuis point, répliqua *Ma* Joſeph, l'auteur de l'écrit dont vous me parlez, jamais je n'ai quitté la religion chrétienne, & je la profeſſerai juſqu'à la mort. Cette fermeté piqua d'autant plus le *Gueſou*, qu'un grand nombre de Mandarins en avoient été témoins. Quoi, dit-il, un Mandarin tromper ainſi l'Empereur & lui déſobéir! oui, je vais faire examiner cette affaire pour en faire enſuite le rapport à Sa Majeſté, & en même temps il nomma deux Mandarins pour examiner la conduite de *Ma* Joſeph. Dès le ſoir même je ſçus ce qui s'étoit paſſé; & le lendemain, dès le matin, *Ma* Joſeph m'envoya prier de le recommander aux prieres des Miſſionnaires, afin que Dieu lui accordât les lumieres, la force & les autres ſecours qui lui ſeroient néceſſaires.

Le mardi ſuivant, 29 Mai, le Comte Miniſtre eſſuya une nouvelle criſe qui fit craindre pour ſa vie. L'Empereur n'en fut pas plutôt inſtruit, qu'il lui envoya le *Gueſou*, ſon fils, pour l'aſſiſter. Celui-ci qui vouloit perdre *Ma*, fit quel-

ques difficultés; mais enfin il fallut obéi & il partit pour Yuen-ming-yuen où étoi son pere (1). L'Empereur donna par *interim* la charge de Gouverneur au *Ing-Ta-Jin*, chez qui on transféra tout de suite les sceaux. Cet incident nous fit espérer que l'affaire de *Ma* Joseph s'assoupiroit & n'iroit pas plus loin; mais le lendemain le Comte Ministre s'étant trouvé mieux, l'Empereur donna ordre à son fils de reprendre l'emploi de Gouverneur, il voulut même que les sceaux du Gouvernement fussent portés à Hay-Tien, ce qu'on n'avoit jamais vu auparavant; & afin de ne point gêner le *Guefou*, à qui la qualité de Gouverneur ne permettoit point de coucher hors de Peking, l'Empereur nomma le *Ing-Ta-Jin* pour y tenir sa place. Quoique le *Guefou* eût repris le soin des affaires, néanmoins, comme pendant quelques jours on ne parla plus de rien, nous continuâmes d'être dans la persuasion que l'affaire de *Ma* Joseph n'auroit pas de suite.

Quoique ce Mandarin n'ignorât pas

(1) *Yuen-ming-yuen*, maison de plaisance où l'Empereur passe la plus grande partie de l'année.

qu'il

qu'il y avoit des gens chargés d'éclairer ſes démarches, il fréquentoit à ſon ordinaire les égliſes autant que ſon emploi pouvoit le lui permettre. Le 5 juin, ſeconde fête de la Pentecôte, à peine fut-il ſorti de l'égliſe du collége où il étoit allé entendre la meſſe, que deux Mandarins, envoyés par le *Gueſou*, allerent à la porte du collége demander ſi *Ma* Joſeph étoit venu ce jour-là à l'égliſe. Celui qui ſuppléoit alors pour le Portier, répondit tout naturellement qu'il ne connoiſſoit pas celui dont on lui parloit; mais, comme on le lui déſigna par ſon degré de Mandarinat, par ſa figure, par la mule qu'il montoit & les domeſtiques qui le ſuivoient, il dit qu'effectivement il étoit venu & qu'il n'y avoit qu'un moment qu'il s'en étoit retourné. Là-deſſus les deux Mandarins demandent à entrer & ſont conduits chez le Catéchiſte à qui ils diſent qu'ils viennent pour ſe faire inſtruire de la religion chrétienne, & dans la converſation ils demandent ſi *Ma* Joſeph eſt venu le matin à l'égliſe. Le Catéchiſte qui ne ſoupçonnoit rien, répondit que ce jour-là il n'avoit pas vu *Ma* Joſeph, mais qu'il y venoit habituellement. Les deux Mandarins ayant ſçu ce qu'ils ſou-

haitoient ſçavoir, allerent du collége directement au tribunal, c'eſt-à-dire à la maiſon de *Ma* Joſeph où ils apprirent de lui-même qu'il alloit ſouvent à l'égliſe pour prier; qu'il avoit ôté de chez lui les tablettes de ſes ancêtres; qu'il honoroit les images des chrétiens; qu'il y invitoit de temps en temps les Européens, & que tout récemment encore le Pere Bernard y étoit allé pour donner la communion à toute ſa famille. *Ma* Joſeph ayant avoué naturellement tous ces différens points, les deux Mandarins lui dirent qu'ils alloient ſur le champ en faire le rapport au *Gueſou* qui étoit dans la réſolution d'en informer l'Empereur; cependant les Européens eſpéroient que dans les circonſtances préſentes le Gouverneur rallentiroit ſes pourſuites. La maladie du Comte Miniſtre ſon pere, le mécontentement que l'Empereur avoit fait paroître l'année derniere, lorſqu'on lui préſenta des accuſations contre les chrétiens, l'embarras actuel des affaires de l'*Yun-nan*, la réputation de Mandarin habile & integre dont jouiſſoit *Ma* Joſeph, les ſervices que ſon fils unique avoit rendus à l'état pour la défenſe duquel il étoit mort les armes à la main; toutes ces

raiſons, jointes à beaucoup d'autres, leur paroiſſoient ſuffiſantes pour raſſurer les chrétiens : mais le dimanche ſuivant, 10 juin, le procès fut fait à *Ma* Joſeph, & la ſentence promptement exécutée. Voici ce qu'un de ſes couſins-germains m'a dit de la maniere dont le *Gueſou* avoit obtenu l'arrêt de condamnation.

Le 9 de juin, le *Gueſou* dit de vive voix à l'Empereur que *Tcking-Te*, à qui l'année derniere Sa Majeſté avoit fait grace, & qu'il avoit même rétabli dans ſa dignité en conſéquence de la promeſſe qu'il avoit faite de renoncer à la religion chrétienne, profeſſoit encore cette religion auſſi publiquement qu'auparavant ; qu'il alloit aſſidument aux égliſes pour y prier ; que dans ſa maiſon on ne voyoit plus les tablettes de ſes ancêtres, & qu'il leur avoit ſubſtitué les images & autres marques de la religion chrétienne, & qu'enfin il invitoit les Européens chez lui pour y faire, avec ſa famille, les exercices de cette même religion. Après cet expoſé, dont je ne vous donne que le précis, il ſupplioit Sa Majeſté de déterminer le genre de punition qu'on devoit faire ſubir au Mandarin. L'Empereur s'informa s'il n'y avoit rien autre choſe contre *Tching-Te* ;

s'il s'acquittoit bien de son emploi ; s'il ne se laissoit pas corrompre par argent ou par présens. Le *Guefou* répondit qu'il n'avoit là-dessus aucune plainte contre *Tching-Te*. Laisse-le donc tranquille, dit l'Empereur au *Guefou*, en continuant de professer la religion chrétienne, il n'est pas proprement rebelle à mes ordres ; *Pou-ko-che-pou-chun-tchi*, *pou-ting-ngo-ty-hoa*, il a seulement manqué d'exactitude à observer ce que je lui avois dit ; pourquoi donner à une bagatelle l'importance d'une grande affaire ?

Le *Guefou* n'insista pas davantage, mais il fit préparer un placet, que le lendemain matin 10 Juin, Dimanche de la Trinité, il présenta lui-même à l'Empereur, en lui disant que c'étoit bien malgré lui qu'il revenoit à la charge au sujet de *Tching-Te* ; mais que s'il n'accusoit pas juridiquement ce Mandarin, il seroit sûrement accusé lui-même par d'autres Magistrats, de manquer aux obligations de sa charge ; qu'il avoit déja souvent entendu les plaintes que faisoient plusieurs de ces Magistrats, sur la désobéissance de *Tching-Te*, qui, après avoir si solemnellement promis, l'année derniere, de quitter la religion chrétienne, avoit encore l'audace de la professer

auſſi ouvertement qu'auparavant ; que ces mêmes Magiſtrats, indignés de voir l'autorité de l'Empereur ainſi léſée par une déſobéiſſance auſſi formelle, ne manqueroient point de porter l'affaire aux tribunaux, qui ne pourroient s'empêcher de juger *Tching-Te* ſuivant la rigueur des loix ; qu'il prioit Sa Majeſté de prévenir, par ſon Jugement, celui des Magiſtrats ; & qu'enfin ſi, pour ſatisfaire ſa clémence, elle vouloit lui faire grace de la vie, il la prioit, pour venger l'honneur du trône & les loix violées, d'envoyer *Tching-Te* en exil.

S'il eſt vrai qu'il y eût effectivement quelques Magiſtrats qui vouluſſent agir contre *Ma* Joſeph, ce ne pouvoit être que quelques créatures du *Gueſou*, qui voyoient bien que par-là ils lui feroient leur cour, & gagneroient ſes bonnes graces. Quoi qu'il en ſoit, l'Empereur, qui s'attendoit à recevoir les requêtes des tribunaux, accepta le placet, & prononça la ſentence dont voici l'abrégé : *Tching-Te m'ayant trompé en continuant de profeſſer publiquement la religion chrétienne, à laquelle il m'avoit promis de renoncer, mériteroit d'être puni ſuivant la rigueur des loix ; mais comme ce Mandarin a péché plutôt par ſimplicité que par ma-*

lice, je lui fais grace de la vie. Qu'il soit traduit aux Grands qui sont à la tête du tribunal de la guerre, pour être battu de soixante coups de bâtons, & ensuite envoyé à Ily, *où il sera donné en esclavage à quelques-uns des Seigneurs de ce pays.* Cette Sentence fut prononcée le matin du Dimanche de la Trinité, 10 Juin de cette année 1770.

Le lendemain 11 juin, à cinq heures du matin, comme je venois de célébrer la sainte messe, un chrétien vint me dire que la veille, à huit heures du soir, un commissionnaire du tribunal du Gouverneur étoit venu chez lui pour le charger de m'avertir que *Ma* Joseph avoit été saisi dans son propre tribunal, & enchaîné, pour être envoyé en esclavage à *Ily*, après avoir été battu de soixante coups de *pantse*. Aussi-tôt j'envoyai chez *Ma* Joseph, & ailleurs, pour sçavoir au juste comment la chose se termineroit; mais vers les huit heures du matin, le commissionnaire du tribunal du Gouverneur vint me dire qu'en conséquence de la sentence portée contre *Ma* Joseph, ce Mandarin avoit été saisi & conduit à *Yen-ming-yen*, ce qui étoit contre l'ordre de l'Empereur, puisque l'intention de ce Prince étoit que

le prétendu coupable fût traduit au tribunal de la guerre. Le commiſſionnaire ajouta qu'on avoit fait conduire avec lui les différens inſtrumens de ſupplices qu'on emploie pour tourmenter les criminels lorſqu'on les applique à la queſtion. Cet appareil menaçant nous fit craindre que *Ma* Joſeph ne fût pas le ſeul à qui on en voulût, & que ce ne fût-là comme le prélude d'une perſécution générale. Mais, graces à Dieu, à midi *Ma* Joſeph étoit déja de retour à Peking, & tout étoit fini. Ce généreux confeſſeur a été la ſeule victime, ou plutôt le ſeul qui ait eu occaſion de triompher, & qui ait réellement triomphé de la maniere la plus glorieuſe & la plus conſolante pour notre ſainte religion. Voici le détail de ce qui s'eſt paſſé à ſon occaſion : je le tiens de ſes freres, de ſes parens, de ſes amis, des perſonnes que j'avois chargées de m'inſtruire, des infidéles mêmes qui en ont été témoins oculaires.

Ma Joſeph étant arrivé enchaîné à *Yuen-ming-yuen*, où l'Empereur & ſa cour paſſent l'été, fut conduit en préſence du *Gueſou*, qui, de ſoixante coups de *pantſe* auxquels la ſentence le condamnoit, lui en fit d'abord donner

trente, après quoi il lui demanda *s'il étoit encore chrétien ou non ?* *Ma* Joseph répondit qu'il ne changeroit point, & qu'il professeroit la religion chrétienne jusqu'à la mort. Sur cette réponse, le *Guefou* lui fit encore donner dix coups de *pantse*; ensuite il fit à *Ma* Joseph les mêmes questions qu'auparavant; & *Ma* Joseph lui fit aussi les mêmes réponses. On continua de frapper; & après que les soixante coups furent donnés sans que la constance du confesseur fût ébranlée, le *Guefou* s'étant fait apporter un cahier assez épais, qui contenoit l'interrogatoire de l'année précédente, il dit à *Ma* Joseph: *L'année derniere tu as promis à l'Empereur que tu quitterois la religion chrétienne; tes réponses écrites dans ce cahier en font foi: de quel front as-tu donc osé tromper ainsi l'Empereur ?* *Ma* Joseph répondit modestement à ce reproche: *Guefou, permettez-moi de vous dire que mes réponses de l'année derniere ne peuvent remplir un si gros cahier: s'il est écrit que je promets d'abandonner la religion chrétienne, c'est par une main étrangere, & non par la mienne. Je n'ai jamais ni dit, ni écrit, que je voulois renoncer à la foi que j'ai embrassée.* Le *Guefou* n'avoit garde de continuer un pareil

interrogatoire, qui auroit évidemment démontré sa fourberie. D'ailleurs comme il avoit lui-même fait exécuter la sentence portée contre *Ma* Joseph, & qu'il ne lui étoit plus libre de le faire souffrir davantage, il ordonna qu'on le conduisît au lieu de son exil.

Ma Joseph fut aussi-tôt mené à Peking pour être présenté au *Ping-pou* ou tribunal de la guerre, qui est chargé de toutes les expéditions concernant les exilés & les voyages qui se font par autorité publique. Quoique ses meurtrissures lui causassent de très-vives douleurs, la joie qu'il avoit d'avoir souffert pour une si bonne cause, éclatoit sur son visage, & sembloit animer toutes ses paroles. Les Mandarins du *Ping-pou*, bien loin de le traiter en criminel, eurent pour lui toutes les considérations que la nature inspire envers un innocent persécuté. Ils voulurent qu'il allât chez lui faire les derniers adieux à son épouse & à sa famille, & lui dirent qu'il suffisoit qu'il partît le lendemain, afin que quand ils reverroient le *Guefou*, ils pussent lui rendre compte de la procédure. *Ma* Joseph se transporta donc dans sa maison, où se trouvoient alors son épouse, sa bru & la plupart de ses parens & de ses amis

qui lui avoient fait préparer un festin. Auſſi-tôt qu'il parut, chacun le félicita ſur ſon bonheur. Son épouſe ſur-tout ſouhaitoit ardemment de partager ſon ſort ; car lorſque *Ma* Joſeph fut ſaiſi pour être conduit devant le Gueſou, elle lui avoit inſtamment recommandé de dire que ſa femme, ſa bru & ſes petites filles étoient chrétiennes, & qu'elles méritoient le même ſort que lui. Toutes lui faiſoient de tendres reproches ſur ſon oubli : elles vouloient aller au *Ping-pou* pour obtenir, à quelque prix que ce fût, de pouvoir le ſuivre en ſon éxil : mais *Ma* Joſeph leur repréſenta vivement qu'en agiſſant de la ſorte, elles prévenoient la volonté de Dieu. *La volonté de Dieu*, diſoit-il, *eſt que je parte*, puiſque c'eſt l'ordre de l'Empereur. *Si, dans mon interrogatoire, jeuſſe eu occaſion de parler de vous, je l'aurois certainement fait comme vous me l'aviez demandé ; mais Dieu ne l'a pas voulu : contentez-vous d'adorer ſes deſſeins ; ſi vous obtenez de me ſuivre, vous ferez votre volonté & non la ſienne. Souvenez-vous donc que nous n'aurons vous & moi de conſolation qu'en nous ſoumettant à ſes décrets.* Son épouſe ſe rendit à ſes raiſons, & ſe conſola dans l'eſpérance de le revoir

dans le ciel. Mais tandis que ſa famille & ſes amis ſe livroient aux tranſports de joie que leur inſpiroit la généreuſe conſtance du confeſſeur : celui-ci fit réflexion que ſi le Gueſou venoit à ſçavoir ce qui ſe paſſoit chez eux, il étoit à craindre que les Officiers de juſtice, entre les mains deſquels il avoit été remis, ne fuſſent rigoureuſement punis ; en conſéquence il prit le parti d'aller, ce jour-là même, coucher hors de la ville. Ses parens & ſes amis, ayant approuvé ſon deſſein, envoyerent auſſi-tôt préparer une auberge à quelque diſtance de Peking, pour y aller eux-mêmes paſſer la nuit avec *Ma* Joſeph.

Les Officiers de juſtice à qui *Ma* Joſeph avoit été conſigné, étoient ſes inférieurs, & comme lui officiers de police & du tribunal du Gouverneur. Lorſque *Ma* Joſeph entra chez lui, on voulut lui ôter ſes chaînes : quand il ſe diſpoſa à en ſortir, aucun d'eux ne voulut les lui remettre. *Ma* Joſeph eut beau inſiſter ſur la rigueur de la loi à laquelle il vouloit obéir, & ſur le danger qu'ils courroient eux-mêmes s'il paroiſſoit en public dégagé de ſes fers : tous répondirent que les chaînes n'étoient que pour s'aſſurer d'un priſonnier ; mais

que connoiſſant ſa probité, comme ils la connoiſſoient, ils ne croyoient pas devoir s'en ſervir pour lui. Cependant comme il inſiſta encore en diſant que la loi en ordonnoit l'uſage, non-ſeulement pour s'aſſurer des priſonniers, mais encore pour leur humiliation, qui eſt leur châtiment : ils le prierent de conſentir au moins à ce qu'on lui en donnât de plus légeres. *A la bonne heure*, dit *Ma* Joſeph, *des chaînes plus légeres ſeront toujours des chaînes, & en les portant je ſerai toujours dans les termes de la loi ; c'eſt le Dieu que je ſers, & la religion que je profeſſe, qui veulent que j'obéiſſe à cette loi.* Lorſqu'on lui eut apporté les chaînes, comme perſonne ne vouloit les lui mettre, il les prit & ſe les mit lui-même au cou, en diſant : ce ſera-là déſormais mon *fou-tchou*, (eſpece de chapelet que les Mandarins portent au cou en ſigne de leur dignité) : hier encore je portois celui de Mandarin mais pendant près trente ans que je l'ai porté, je n'ai jamais été ni ſi content, ni ſi tranquille que je le ſuis avec mes fers : c'eſt le Dieu que j'adore, & pour la défenſe duquel je les porte, qui me donne cette conſolation.

Outre les eſclaves ordinaires que la

plupart des familles tartares ont à leur ſervice, les loix veulent qu'elles aient encore, & ſur-tout les familles de Mandarins, des eſclaves qui, par leur condition, ne puiſſent quitter leur maître ſans ſe rendre coupable d'un crime capital. *Ma* Joſeph avoit des familles eſclaves qu'il avoit rendu chrétiennes : & comme la ſentence portée contre lui ne regardoit uniquement que ſa perſonne, & qu'il n'y avoit aucune confiſcation de ce qui lui appartenoit, il auroit eu droit d'emmener au moins une partie de ſes eſclaves pour le ſervir dans ſon lieu d'exil, quoique lui-même y dût être en eſclavage. C'eſt une choſe ordinaire ici, de voir des eſclaves ſervis par d'autres eſclaves, qui quelquefois ſont plus riches que les maîtres dont ils dépendent ; mais *Ma* Joſeph étoit bien éloigné d'en uſer ainſi avec les ſiens. Dès qu'il fut condamné & qu'il fut arrivé au *Ping-pou* pour y être de-là envoyé en exil, ſon premier ſoin fut de donner la liberté à ſes eſclaves, & pour prévenir les difficultés qu'on auroit pu leur faire dans la ſuite, il fit un écrit qu'il ſigna & qu'il fit agréer par le tribunal qui l'avoit condamné. Par cet écrit, il les déclaroit libres & maîtres

de diſpoſer d'eux-mêmes ; le confeſſeur ne perdit rien à ce trait de généroſité, car ſes gens qui l'aimoient comme leur pere, auroient tous voulu le ſuivre : mais *Ma* Joſeph ne le permit qu'à un ſeul qui le ſuivoit habituellement, & qui n'étant point encore marié, pouvoit s'expatrier ſans aucun inconvénient. Quelques-uns des ſoldats qu'il avoit faits chrétiens, quelques infidéles même demanderent à le ſuivre : le tribunal l'auroit accordé volontiers. *Ma* Joſeph s'y oppoſa, en diſant que celui qu'il avoit choiſi lui ſuffiſoit, & qu'il ne l'emmenoit que pour le rendre dépoſitaire de ſes dernieres volontés, & le charger de le recommander aux prieres des Miſſionnaires, lorſque Dieu auroit diſpoſé de ſes jours.

Ily, terme de l'exil de *Ma* Joſeph, étant éloigné de Peking de mille quatre cens lieues, ſa chere épouſe avoit eu ſoin de lui faire préparer une charrette. *Ma* Joſeph y monta comme dans un char de triomphe, & ce fut effectivement un vrai triomphe pour lui & en même temps un ſpectacle bien attendriſſant pour les habitans des différentes rues qu'il traverſa pour aller de la maiſon où il logeoit, juſqu'aux portes de la

ville. Tous ces quartiers étoient de la Juriſdiction de *Ma* Joſeph, qui y étoit reſpecté, aimé & pour ainſi dire adoré des Marchands & des Artiſans. Quelle fut leur ſurpriſe, lorſque celui qu'ils voyoient tous les jours & qu'ils avoient encore vu la veille parcourir leurs rues orné des marques de ſa dignité, & eſcorté de ſoldats pour lui faire honneur; ils le virent paſſer chargé de chaînes, & accompagné de ces mêmes ſoldats qui le conduiſoient en eſclavage! Tous accoururent en foule, baignés de leurs larmes, & rempliſſant l'air de leurs cris & de leurs gémiſſemens. *Pourquoi donc*, diſoient les uns, *nous enleve-t-on notre bon Mandarin? Quelle faute a-t-il faite? On l'accuſe d'être chrétien: mais ſi tous les chrétiens lui reſſemblent, il ſeroit à ſouhaiter que tous les Mandarins le fuſſent? Si le Guefou vouloit ſévir contre quelqu'un, pourquoi a-t-il choiſi celui-ci, n'en connoît-il point d'autres qui méritent plus juſtement ſa colere?* On n'entendoit que des éloges de ſon intégrité, de ſon affabilité, du talent qu'il avoit de gagner les cœurs, de terminer les différents & de faire régner le bon ordre. Quelques-uns ſe mettoient à genoux & lui faiſoient leurs derniers adieux: les uns lui préſentoient

des rafraîchiſſemens ; les autres lui offroient dans toute la ſincérité de leur cœur, de quoi lui rendre la vie plus douce dans ſon lieu d'exil : mais *Ma* Joſeph n'avoit garde d'emporter d'eux autre choſe que leurs regrets. Les ſoldats qui conduiſoient le Confeſſeur étant pénétrés des mêmes ſentimens que cette multitude, ne pouvoient ſe déterminer à le faire retirer pour laiſſer le paſſage libre : mais *Ma* Joſeph qui depuis pluſieurs années veilloit à la police & au bon ordre de ces quartiers, fit bientôt ceſſer cette émeute qui ne s'étoit élevée qu'à ſon occaſion. En témoignant au peuple combien il étoit ſenſible aux marques d'amitié qu'il en recevoit, il lui dit que la religion chrétienne preſcrivant une obéiſſance entiere aux Souverains & à ceux qui les repréſentent, & ordonnant de ne point vouloir de mal à ceux même qui nous en font, on ne pouvoit lui faire une plus grande peine que d'accuſer d'injuſtice ceux qui avoient contribué à ſon ſort ; que bien loin de s'en affliger on devoit au contraire l'en féliciter, puiſque lui-même en étoit très-content & qu'il le regardoit comme le comble de ſon bonheur. Il ajouta pluſieurs autres choſes pour

marquer au peuple ſa reconnoiſſance, & finit par lui repréſenter que ces preuves d'attachement dont il l'honoroit, avoient quelque apparence d'émeute populaire, & pouvoient par-là même occaſionner de nouveaux troubles; il demanda donc pour derniere marque d'amitié, que chacun ſe retirât chez ſoi. Après bien des inſtances cette multitude ſe rendit, mais en pleurant ſur le ſort du grand homme qu'elle perdoit : mais à peine le Mandarin eut-il fait cent pas, que dans le quartier ſuivant recommença la même ſcene, & ainſi de quartier en quartier, juſqu'à ce que *Ma* Joſeph après tant de retardemens, ſortît enfin de la ville & ſe rendît à l'auberge qui lui avoit été préparée à quelque diſtance de-là.

Il y trouva grand nombre de parens & d'amis, & en particulier ſa chere épouſe qui l'y attendoit. Comme les plaies dont il étoit couvert lui cauſoient de très-vives douleurs, on s'efforça de les adoucir, & toute la nuit ſe paſſa à féliciter *Ma* Joſeph ſur ſon bonheur. Ses parens, ſes amis même lui promirent de le ſuivre dans peu, s'ils en trouvoient l'occaſion. Le lendemain matin 12 Juin, ſuivant qu'on étoit convenu,

un Prêtre Chinois vint entendre sa confession & lui donna la sainte communion ; après quoi, muni de ce saint Viatique, *Ma* Joseph congédia tous ceux qui l'avoient accompagné, & se mit en chemin pour se rendre au lieu de son exil.

L'épouse de *Ma* Joseph auroit bien souhaité accompagner son époux pendant quelques journées ; mais *Ma* Joseph ne le voulut pas permettre, & elle fut obligée de revenir à Peking avec tous ceux qui l'avoient suivi. Quoique pendant le peu de temps qu'elle eût pour faire les préparatifs du voyage de son époux, elle eût songé à le pourvoir de ce qu'elle pensoit devoir lui adoucir un peu ses souffrances ; néanmoins elle fit réflexion qu'elle auroit dû lui donner certains habits pour le prémunir contre les froids rigoureux qu'il ne pouvoit manquer d'éprouver dans son lieu d'exil. D'ailleurs, elle avoit oublié de le consulter sur certaines affaires de famille sur lesquelles elle desiroit d'avoir son avis. Mais comme elle sçavoit que, selon l'usage, son époux ne devoit faire que de très-petites journées, elle conçut le dessein de partir le lendemain pour aller le joindre & lui faire encore ses der-

iers adieux. Après avoir délibéré quelque temps ſi cette démarche ne ſeroit pas trop humaine & ne déplairoit pas à Dieu, ſa tendreſſe l'emporta enfin ſur les autres conſidérations; & le 13 au matin étant partie avec un de ſes parens, après nous avoir envoyé un domeſtique pour nous communiquer les doutes qu'elle avoit eus & dont elle n'attendit point la déciſion, elle atteignit ſon époux qui ſe repoſoit au pied d'un arbre. Celui-ci ne l'eut pas plutôt apperçue, qu'il lui fit de tendres reproches ſur ce qu'elle paroiſſoit avoir ſi peu de confiance en la divine Providence; il ne voulut point accepter les habits qu'elle lui portoit. *Les gens du pays où je vais*, lui dit-il, *trouvent bien le moyen de ſe garantir du froid qu'ils y éprouvent; je me ferai à leur maniere.* En même temps il remit à ſon épouſe une montre qu'il avoit, & une petite proviſion de tabac, de thériaque, & de différens remedes qu'on lui avoit fait ſans qu'il s'en apperçût, & ne ſe réſerva que ce qui lui étoit abſolument néceſſaire pour panſer ſes plaies actuelles. Il ſe repoſa du reſte ſur les ſoins paternels du Dieu qu'il avoit confeſſé. Une ſeule choſe l'inquiétoit, c'étoit la crainte que

beaucoup d'autres chrétiens ne fussent persécutés à son occasion; mais comme on l'assura que tout étoit tranquille, il se prosterna pour en remercier le Seigneur, & après avoir exhorté son épouse à prendre soin de sa bru actuellement veuve, à veiller à ce que ses petites-filles fussent bien instruites de leur religion & dans la suite mariées à des chrétiens vertueux & exemplaires, il la congédia en lui disant qu'il ne convenoit pas qu'elle l'accompagnât davantage, vu que malgré la liberté qu'on lui laissoit, il comptoit aller passer la nuit en prison, parce qu'il vouloit, autant qu'il le pourroit, observer toutes les loix prescrites pour les criminels qu'on mene en esclavage.

Ma Joseph n'avoit plus d'espérance de revoir ses parens, à moins que quelqu'un d'eux ne fût envoyé au lieu de son exil; mais deux jours après il rencontra un de ses cousins-germains nommé *Ma* Jobe, qui revenoit de la guerre d'Yun-Nan à la tête d'une troupe de soldats qui avoient échappé au carnage (1); du nombre des morts étoit le fils unique

(1) L'Empereur a perdu plus de quarante mille hommes dans cette guerre.

de *Ma* Joſeph dont *Ma* Jobe rapportoit les triſtes reſtes. Voici ce que ce dernier m'a raconté lui-même de ſon entrevue avec le Confeſſeur.

Ma Jobe ayant apperçu de loin une charrette accompagnée de ſoldats, comprit bien que ce ne pouvoit être que la charrete de quelque priſonnier de conſéquence; il ne put d'abord le diſtinguer; mais après avoir avancé quelques pas, la taille, l'air & le maintien du priſonnier lui firent ſoupçonner que c'étoit ſon frere Joſeph (1). A meſure que la charrete approchoit, les ſoupçons augmentoient; enfin *Ma* Jobe reconnut le priſonnier, il deſcendit auſſi-tôt & courut à lui en s'écriant les larmes aux yeux: *O mon cher frere, qui a pu vous réduire dans ce triſte état où je vous vois? Remercions le bon Dieu*, dit *Ma* Joſeph d'un air content & tranquille, *je ſuis chrétien, tel eſt le crime dont on m'accuſe; je n'ai pas voulu renoncer à ma religion, voilà pourquoi je ſuis exilé:* il lui raconta enſuite tout ce qui s'étoit paſſé. A ce récit *Ma* Jobe tranſporté de joie, eut bientôt eſſuyé ſes larmes & s'écria plu-

(1) En Chine les couſins germains ſont dans l'uſage de s'appeller freres.

ſieurs fois, *ta hi ! Mon cher frere, je vous félicite.* Comme les ſoldats qui conduiſent un priſonnier en exil, ſe relevent à chaque poſte par où il paſſe, ceux qui l'ont amené s'en retournant au poſte d'où ils ſont venus ; tandis que d'autres ſoldats du poſte où ils ſont arrivés, le conduiſent au poſte ſuivant, & ainſi de poſte en poſte juſqu'à ce qu'on ſoit arrivé au terme ; les ſoldats qui étoient alors chargés de *Ma* Joſeph & qui n'avoient point été témoins de ce qui s'étoit paſſé les jours précédens, furent, ainſi que les ſoldats Tartares, à la tête deſquels étoit *Ma* Jobe, étrangement ſurpris de voir un exilé ſi content de porter ſes chaînes, & leur chef ſon frere le féliciter à ce ſujet avec tant d'empreſſement & d'ardeur. Mais leur ſurpriſe dut bien plus augmenter lorſque *Ma* Joſeph racontant en détail tout ce qui s'étoit paſſé dans ſon affaire, *Ma* Jobe lui fit de tendres reproches de ce qu'il l'avoit oublié & ne lui avoit pas procuré le même bonheur. *Ne ſuis-je pas votre frere*, lui diſoit-il, *& puiſqu'on vous exile parce que vous êtes chrétien, ne deviez-vous pas dire que vous aviez un frere chrétien comme vous, & qui par conſéquent devoit ſubir le même ſort.* *Ma* Joſeph

l'aſſura que dans cette derniere affaire, en conſéquence de laquelle il venoit d'être exilé, on lui avoit fait trop peu d'interrogations, & qu'il n'avoit pas eu l'occaſion de parler de ſa famille, mais que dans les interrogations qu'il avoit ſubi l'année derniere aux tribunaux, ſoit des Miniſtres d'Etat, ſoit du Gouvernement, ſoit des Crimes, il avoit dit pluſieurs fois que ſa famille étoit chrétienne; mais qu'on n'y avoit eu aucun égard; que la volonté du bon Dieu n'avoit pas été que d'autres que lui fuſſent compris dans ſa diſgrace. Sur quoi *Ma* Jobe lui dit, que ſi dans la ſuite la divine Providence en faiſoit naître l'occaſion, il ne manqueroit pas d'en profiter pour pouvoir le ſuivre. Après quelques autres entretiens ſemblables que les aſſiſtans entendoient avec admiration, les deux troupes ſe diſpoſerent à ſe ſéparer. *Ma* Jobe tirant alors un rouleau de 30 onces d'argent qui lui reſtoit, pria ſon frere de l'accepter comme une marque de ſon ſouvenir. *Ma* Joſeph refuſa cette ſomme en diſant qu'il n'avoit beſoin que du ſecours de ſes prieres, & malgré les inſtances de ſon frere il jetta l'argent au milieu du chemin. Jobe le ramaſſant, dit à Joſeph: *Quoi, mon frere, vous ne vou-*

lez donc pas que je vous ſuive & que nous nous revoyons dans le ciel; c'eſt pour cela même, lui dit Joſeph, *que je ne veux point de votre argent, qui mettroit peut-être quelque obſtacle à ce que nous y arrivions. Mais*, lui dit Jobe, *ce peu d'argent que je vous offre, je vous l'offre comme un gage des efforts que je me propoſe de faire pour partager votre bonheur; un gage de réſolution à défendre notre ſainte religion au péril de votre liberté & même de votre vie. A ce titre*, répliqua le Confeſſeur, *je reçois votre argent : n'oubliez pas votre promeſſe & tâchons l'un & l'autre de nous revoir dans le ciel.* Ce furent-là les derniers adieux de ces deux reſpectables freres.

Je vous ai dit que *Ma* Jobe rapportoit les reſtes du fils unique de *Ma* Joſeph, qui étoit mort à la guerre. L'uſage eſt parmi les Tartares qu'on rapporte le cadavre de ceux qui reſtent ſur le champ de bataille, ou bien ſi cela ne ſe peut, quelque choſe qui leur appartenoit & dont ils ſe ſervoient lorſqu'ils ont péri, comme la treſſe de leurs cheveux, l'anneau dont ils ſe ſervoient pour tirer de l'arc; ou en cas qu'on ne puiſſe rien avoir du mort, on met ſon nom par écrit dans une eſpece de cercueil

cueil qui se porte à la famille aux frais de la banniere, qui même fournit un homme pour l'accompagner. La famille ayant reçu ce cercueil, que le cadavre y soit ou non, fait les obseques avec les mêmes cérémonies que si le cadavre y étoit. L'Empereur fournit une somme d'argent déterminée pour le convoi, & fait à la veuve une pension en riz & en argent, qui se paie exactement tous les mois. Comme on n'avoit pu rien avoir du fils de *Ma* Joseph, il n'y avoit précisément dans le cercueil qu'un billet sur lequel le nom du défunt étoit écrit. Il auroit été inutile au confesseur de faire ouvrir ce cercueil, même de le voir; mais lorsqu'il fut porté à la famille, on le reçut avec respect & on lui rendit les devoirs accoutumés. On distribua des aumônes considérables; on pria Dieu pour le repos de son ame, & on l'inhuma selon l'usage.

Le fils de *Ma* Joseph se nommoit André. Il y a vingt-cinq ans que comme j'étois chargé de faire le catéchisme aux enfans du district de notre église, André, quoique sa maison fût fort éloignée de la nôtre, & même hors de notre district, se rendoit néanmoins exactement à toutes les assemblées, sans que les études de

la langue Tartare, de la littérature Chinoise & des exercices militaires auxquels son pere l'appliquoit, l'empêchassent de s'instruire de sa religion; c'étoit aussi l'intention de son pere & de sa mere, qui avoient encore plus à cœur son avancement dans la vertu que son progrès dans les sciences du pays. Comme dans ce temps-là je fus appellé à la maison de plaisance où Sa Majesté passe l'été pour y faire construire différentes machines hidrauliques, & que je ne venois à Peking que très-rarement, ce ne fut que cinq ou six ans après que je commençai à connoître le mérite du jeune André. Un jour, quelques-uns des Mandarins, avec qui mon emploi m'obligeoit de passer une partie de la journée, faisoient l'éloge d'un jeune Tartare, qu'ils disoient parler & écrire en cette langue avec beaucoup de délicatesse & de facilité; ce qui est d'autant plus à remarquer que les Tartares, qui sont actuellement à la Chine, ne parlent dans leur jeunesse que la langue chinoise, & ce ne sont guere que ceux qui veulent s'avancer dans les emplois, qui, dans la suite, font une étude sérieuse de la langue de leur pays. Ils ajoutoient qu'il étoit chrétien, & qu'ils

l'avoient ouï parler de la religion chrétienne d'une maniere engageante & perſuaſive. Quoiqu'ils me diſſent que ce jeune homme étoit de la famille des *Ma*: néanmoins, comme ils ne me le déſignoient que par ſon nom Tartare, que je ne connoiſſois André que par ſon nom de baptême, & que d'ailleurs je ſçavois qu'il étoit encore fort jeune, j'avois peine à croire ce qu'on m'en racontoit. Quelques jours après je me rendis à Peking; je m'adreſſai au feu Pere Deſrobert, alors ſupérieur de notre maiſon, pour ſçavoir ce qui en étoit. Le Pere Deſrobert me répondit que ſuivant tout ce que je lui diſois, il jugeoit qu'on avoit en vue *Ma* André, qui méritoit effectivement l'éloge que j'en avois entendu; que ce jeune homme ayant reçu de Dieu un eſprit ſolide & droit, une mémoire des plus heureuſes & un talent admirable de s'énoncer avec grace, s'étoit tellement appliqué à connoître notre ſainte religion, qu'il ne le cédoit à aucuns de nos Catéchiſtes les mieux inſtruits, & qu'il ne connoiſſoit perſonne qui eût le don d'en mieux parler. Lorſque dans la ſuite, mes ouvrages hydrauliques étant finis, je vins demeurer à Peking, j'examinai de ſi près la

conduite de *Ma* André, que je me convainquis par moi-même de la vérité de ce qu'on m'en avoit dit.

Dès qu'André eut atteint l'âge requis, il fut placé dans un Tribunal pour y travailler & s'y former aux affaires. Tout le temps que ſes occupations au Tribunal lui laiſſoient de libre, il l'employoit à s'inſtruire de plus en plus de ſa religion; à exhorter les fideles, à inſtruire les chrétiens ignorans, ou à les ramener à leur devoir, & à aider les pauvres de ſes libéralités. Comme ſa famille étoit à ſon aiſe, les revenus de ſon emploi qu'on lui laiſſoit à ſa diſpoſition, bien loin de les employer à des divertiſſemens qu'on permet & qu'on approuve même dans les perſonnes de ſon âge, il ne s'en ſervoit que pour des bonnes œuvres. Il avoit acheté près de notre égliſe une maiſon pour y retirer les pauvres chrétiens qui n'ont ni feu, ni lieu, & à qui leurs infirmités ne permettent pas d'aller eux-mêmes demander l'aumône. Souvent je l'ai vu y en entretenir pluſieurs qu'il trouvoit moyen de pourvoir de la nourriture corporelle & à qui il procuroit abondamment la nourriture ſpirituelle; allant ſouvent lui-même les inſtruire, les con-

ſoler, les exhorter & les diſpoſer à recevoir avec fruit les ſacremens de l'égliſe, qu'il avoit ſoin de leur faire adminiſtrer.

Comme dans notre égliſe nous avons un endroit deſtiné à loger les chrétiens du dehors, nous y en avons preſque toujours quelques-uns, ſoit des environs, ſoit des différentes provinces de l'Empire, & dans certaines grandes fêtes de l'année, il arrive que le nombre de ces chrétiens étrangers montent ſouvent à près de deux cens. Nous ne leur permettons de loger chez nous qu'afin d'être plus à portée de pourvoir à leur nourriture ſpirituelle; & comme il arrive de temps en temps que quelques-uns d'entr'eux ont paſſé pluſieurs années ſans rencontrer de Miſſionnaires, nous avons alors pluſieurs Catéchiſtes occupés à les inſtruire de leurs obligations de chrétiens, & en particulier de la ſoumiſſion entiere qu'ils doivent aux décrets émanés de la Cour de Rome, & à les diſpoſer à s'approcher avec fruit des ſacremens. Charmé du talent & du zèle de *Ma* André, je l'avois engagé à venir, avec les Catéchiſtes de notre égliſe, partager le mérite de cette bonne œuvre; & par la maniere dont il s'en acquitta, il fit bien

voir ce que peut la force du zèle uni à l'amour de Dieu. Si les affaires de son Tribunal ne lui permettoient pas de sortir, il prioit quelqu'un d'y suppléer pour lui, & venoit dans les momens qu'il pouvoit dérober à l'exercice de son emploi. Alors, pour ne pas nous être à charge, non-seulement il renvoyoit ses domestiques & sa monture, quoique sa maison fût éloignée de plus d'une lieue de la nôtre; mais il avoit encore soin de se faire acheter le peu qui suffisoit pour sa nourriture, & passoit une partie de la nuit à instruire & à exhorter les chrétiens, qui ne pouvoient se lasser de l'entendre. Après quoi il prenoit quelques heures de repos parmi nos chrétiens étrangers, n'ayant d'autre lit qu'une natte pendant l'été, & pendant l'hiver quelques mauvaises couvertures qu'il empruntoit. Nous l'aurions affligé si nous lui eussions procuré les commodités ordinaires de la vie; car il étoit de caractere à ne pouvoir souffrir qu'on eût pour lui les moindres égards & qu'on parût l'estimer plus que les autres. Il portoit encore plus loin la modestie: il vouloit que tout le monde lui fût préféré & se regardoit comme le serviteur des chrétiens, tandis qu'il en étoit le pere & l'appui.

André étoit un des Préfets de la musique qui se fait dans notre église. Comme il possédoit éminemment la théorie & la pratique de cet art, il avoit noté quelques prieres qui manquoient à celles que nous avions déja. Toutes les semaines, & en particulier quelque temps avant les grandes fêtes, il avoit certains jours déterminés pour assembler les musiciens, qu'il exerçoit à faire chacun leur partie, non-seulement suivant les regles de l'art, mais encore avec la décence & le respect dus au souverain Maître qu'ils avoient intention d'honorer. Quoique les Chinois en général ayent tous du goût & des dispositions pour la musique, cependant, comme la plupart de nos chrétiens ne peuvent avoir tous les secours dont ils ont besoin pour se former dans cet art, le feu Pere Desrobert avoit choisi autrefois une trentaine de jeunes gens qu'il avoit réunis sous le titre de *Congrégation de la Musique*, & qu'il rassembloit ordinairement l'après-midi sous un maître habile qui leur a donné des leçons pendant deux ans, avec un succès qui a passé nos espérances. Telle est, mon Révérend Pere, l'origine de notre Congrégation de la musique, *Ma* André, qui avoit été

un de nos principaux éleves, fit tant de progrès dans l'art, que bientôt après il fut jugé digne de remplacer son maître que ses infirmités & sa vieillesse obligerent d'abandonner son emploi. Son successeur ne tarda pas à justifier la haute idée qu'on avoit conçue de son talent. En effet, il forma en très-peu de temps d'excellens musiciens, qui en formerent d'autres à leur tour ; de sorte que la Congrégation se trouva insensiblement composée de sujets instruits. On craignoit que le jeune André ne succombât sous le poids des occupations ; car outre les soins infinis qu'il donnoit à l'instruction de ses éleves, il avoit, comme j'ai dit, une charge difficile & pénible au Tribunal où il avoit été admis, & les momens qui lui restoient, il les consacroit à visiter les malades, à raffermir les chrétiens chancelans dans la croyance du vrai Dieu, à soulager les pauvres & à gagner les infideles à la foi de Jesus-Christ ; mais bientôt nos craintes se dissiperent, & la Providence qui destinoit André à être un jour l'instrument de ses adorables desseins, ne permit point que la multiplicité & l'étendue de ses emplois, altéraſſent en rien sa santé pendant tout le temps que nous

le poſſédâmes. Mais tandis que nous nous applaudiſſions des ſuccès prodigieux de notre jeune Apôtre, nous eûmes la douleur de nous le voir enlever par l'Empereur.

Vers le milieu de 1768, on tira des bannieres, des troupes pour l'Yunnan, qui étoit alors le théâtre de la guerre, & *Ma* André fut nommé pour avoir part à cette expédition, quoiqu'il fût fils unique & qu'il n'eût point encore d'enfant mâle; c'étoient deux raiſons bien ſuffiſantes pour le diſpenſer d'un voyage ſi long, & qu'on prévoyoit bien devoir lui être dangereux. Ses amis & tous ceux qui s'intéreſſoient pour lui, firent les plus grands efforts pour l'engager à profiter des offres qu'on lui faiſoit de reſter: mais ſon pere & lui n'avoient garde d'apporter aucune excuſe quand il s'agiſſoit du ſervice du Prince. Dès que l'ordre du départ lui fut ſignifié, il ſe diſpoſa ſur le champ à l'exécuter. Son premier ſoin fut de faire chez nous une retraite, après laquelle il pourvut à la continuation des bonnes œuvres qu'il avoit commencées, employa en aumônes le reſte de l'argent qu'il poſſédoit. Pour ce qui regardoit les préparatifs de ſon voyage, il en laiſſa le ſoin à ſa famille. Le chef de ſa troupe

étoit ſon parent & intime ami de ſon pere : il vouloit lui donner ſa table & l'exempter de quelques petites corvées auxquelles il devoit s'attendre ; mais André ne voulut aucune diſtinction. Comme il avoit du talent pour compoſer en Chinois & en Tartare, on lui donna un emploi parmi ceux qui ſont occupés à faire les placets, les relations & les autres écrits qui doivent être envoyés à l'Empereur, ce qui l'obligeoit à être toujours à la ſuite des Généraux & des premiers Officiers de l'armée, & à préparer toujours de quoi fournir aux couriers, qu'on fait partir preſque tous les jours pour rendre à la Cour un compte exact de ce qui ſe paſſe.

Ces occupations au ſervice de ſon Prince ne lui faiſoient pas négliger ſes devoirs de piété. Des chrétiens revenus de l'armée nous ont raconté que lorſqu'André pouvoit en raſſembler quelques-uns, principalement aux jours de fêtes, il récitoit des prieres avec eux & leur faiſoit enſuite un diſcours, où il leur rappelloit leurs obligations, les précautionnoit contre les occaſions qu'ils pouvoient avoir de ſatisfaire leurs penchans, & ranimoit leur ferveur par les exhortations les plus pathétiques & les

plus touchantes. Et graces à Dieu, ce que nous aurions eu peine à croire, ſi nous mêmes n'en avions été les témoins, c'eſt que la plûpart de ces chrétiens revenus de l'armée ont eu le bonheur de ſe conſerver dans une innocence également exemplaire.

Les lettres que *Me* André écrivoit de l'armée nous étoient communiquées par ſon pere. Mais comme la Cour eſt attentive à faire publier dans les gazettes tout ce qu'elle veut qu'on ſçache de ce qui ſe paſſe pendant la guerre, André avoit la prudence de n'en pas parler dans ſes lettres particulieres, qui ne reſpiroient que la piété, l'amour de Dieu & le déſir de faire des proſélytes à la religion. Il y exhortoit ſes parens à ne pas ſe rallentir dans le ſervice du Seigneur, à continuer leurs bonnes œuvres ordinaires, & leur recommandoit en particulier la dévotion à la ſainte Vierge, qu'il nommoit toujours ſa bonne mere. Les plus intéreſſantes de ſes lettres ont été celles qu'il écrivit au ſujet de la perſécution que ſon pere avoit ſoufferte pour notre ſainte religion. On la lui cacha pendant quelques jours : mais comme il étoit du nombre de ceux entre les mains de qui paſſoient les nouvelles qu'on recevoit

de la Cour, on ne pouvoit la lui dérober long-temps. Lorſqu'il vit les réponſes héroïques que ſon pere avoit faites au tribunal des miniſtres & à celui du gouverneur, il fut au comble de ſa joie. Il regrettoit ſeulement de n'avoir pas été à Peking pour pouvoir participer à la gloire que ſon pere s'étoit acquiſe en confeſſant ſi généreuſement la foi. Ne ſçachant pas encore comment l'affaire s'étoit terminée, il eſpéroit que ſon pere auroit le bonheur de répandre ſon ſang pour la religion, ou tout au moins ſeroit envoyé en exil. Dans le deſir d'obtenir lui-même cette grace, il alla trouver les officiers dont il dépendoit, & leur dit qu'en conſéquence de l'affaire qui venoit d'être ſuſcitée à ſon pere, il croyoit devoir les prévenir; que lui-même étoit auſſi chrétien, & dans la réſolution de tout perdre & de tout ſouffrir plutôt que d'abandonner ſa religion, même à l'extérieur. André ſaiſit cette occaſion pour parler de Jeſus-Chriſt à ces Officiers avec cette douce éloquence qui lui étoit naturelle, & à laquelle le zele dont les circonſtances préſentes l'animoient, donnoit une force merveilleuſe. Les officiers l'écouterent avec plaiſir, lui faiſant différentes queſ-

tions, auxquelles André ayant satisfait, ils lui dirent que tous tant qu'ils étoient, ils étoient incapables de l'inquiéter; qu'il pouvoit être tranquille sur l'article de sa religion, & qu'il n'avoit qu'à continuer à être exact au service de l'Empereur.

André, non content de s'être dénoncé aux officiers immédiats, alla se dénoncer au Comte Alikouen, Général de l'armée. Ce Seigneur, qui avoit été autrefois *Tsong-tou* de Canton, s'étoit déja distingué dans la guerre que l'Empire avoit eue avec les Eleuths. Les troupes en étant revenues victorieuses, *Alikouen*, qui avoit eu beaucoup de part à la victoire, avoit depuis son retour été constamment à la Cour dans des emplois de confiance. Tour-à-tour ministre d'état, chef de plusieurs grands tribunaux & gouverneur de Peking, il exerçoit encore cette derniere charge, lorsqu'au commencement de 1768 il partit pour se rendre dans *l'Yun-Nan*, où il devoit commander les troupes que Sa Majesté y avoit envoyées pour en chasser une armée de brigands qui s'en étoit presque emparée.

Alikouen, qui connoissoit le pere de *Ma* André dont il étoit parent, n'avoit

plus contre la religion chrétienne les préventions odieuſes, qui au commencement de ſon élévation au grade de gouverneur de Peking, en avoit fait un perſécuteur qui auroit perdu *Ma* Joſeph & ruiné notre miſſion, ſi le Comte, premier miniſtre, ne l'en eût diſſuadé: mais dans la ſuite il avoit tellement changé de diſpoſitions à l'égard du confeſſeur dont il connoiſſoit le rare mérite, qu'il lui avoit conſeillé pluſieurs fois en particulier de profeſſer la religion chrétienne ſans éclat, en lui diſant qu'il n'ignoroit pas que cette religion n'avoit rien de mauvais; mais que comme elle n'étoit pas permiſe dans l'Empire, il devoit éviter de fournir à ſes ennemis des prétextes pour lui nuire auprès de l'Empereur. André ayant expoſé à ſon Général le ſujet qui l'amenoit, & ayant répondu aux différentes queſtions qu'il lui fit, ce Seigneur lui ajouta qu'il admiroit depuis long-temps les grandes qualités de ſon pere; que dans la perſécution qu'il venoit d'eſſuyer, il s'étoit montré en héros déterminé à tout perdre, plutôt que de renoncer en apparence à ſa religion; que cependant il avoit pouſſé la fermeté trop loin; que ſe contentant de conſerver dans le cœur la religion qu'il pro-

feſſoit, il auroit dû ſe prêter aux circonſtances & ſe conformer à l'extérieur aux loix de l'Empire ; qu'il arrivoit tous les jours que des perſonnes reſpectables ſe trouvant avec des amis d'une religion différente de la leur, accompagnoient ces amis & faiſoient avec eux les cérémonies de cette religion, ſans cependant y croire ni renoncer à la leur, mais uniquement par politeſſe & par complaiſance pour eux ; que ſon pere auroit pu agir de même ſans pour cela changer de croyance. André, à qui le Général parloit avec bonté, & qui l'écoutoit avec plaiſir, répondit que la fermeté que ſon pere avoit fait paroître, n'étoit point en lui opiniâtreté, mais que c'étoit pour tout chrétien une obligation indiſpenſable ; que la religion chrétienne exigeoit une ſi grande droiture de ceux qui la profeſſent, que c'étoit un crime de dire ou de faire la moindre choſe qui lui fût oppoſée, quand même le cœur n'y conſentiroit point ; que le Dieu des chrétiens étant le ſeul Dieu du ciel, de la terre & de tout l'univers, c'étoit l'offenſer que de faire quelque acte extérieur par lequel on parût en reconnoître d'autres ; qu'un chrétien devoit honorer ſon Souverain, ſes Mandarins & tous ceux qui

étoient au-dessus de lui, parce qu'ils lui tenoient la place de Dieu; mais qu'il ne pouvoit honorer d'autres divinités..... Le Général, après s'être ainsi entretenu assez long-temps avec André, lui dit qu'à l'égard de son pere il pouvoit être tranquille; que son affaire étoit finie, & que l'Empereur l'avoit rétabli dans le mandarinat d'un degré, il est vrai, inférieur à celui qu'il avoit auparavant: mais que comme l'Empereur l'aimoit & connoissoit son mérite, il ne tarderoit pas à l'élever à d'autres dignités.

André fut très-surpris d'apprendre de son Général que son pere en sortant du tribunal des crimes, où il avoit été traduit, avoit été de nouveau promu au mandarinat. Quoique le Général ne dît point que *Ma* Joseph eût fait aucun acte de renonciation, & qu'au contraire il eût toujours traité d'opiniâtreté la constance de *Ma* Joseph à ne vouloir ni dire ni consentir à la moindre parole équivoque; cependant le fils ne pouvoit accorder la fermeté de son pere avec son rétablissement dans le mandarinat.

André écrivit aussi-tôt à *Ma* Joseph une lettre, dans laquelle il le félicite de sa généreuse résistance. Il lui témoigne combien il auroit souhaité comparoître

devant les tribunaux avec lui, & participer au bonheur qu'il avoit eu de confeſſer ſi glorieuſement notre ſainte religion. Il lui détaille les démarches qu'il a faites auprès de ſes officiers, & même du Général de l'armée pour tâcher d'obtenir cette faveur; & après avoir expoſé ſes ſentimens ſur le bonheur de confeſſer Jéſus-Chriſt, il avoue ingénument à ſon pere qu'il a appris avec peine qu'il avoit encore été élevé au mandarinat; qu'il n'oſoit attribuer ſon élévation à quelques marques de foibleſſe; mais qu'il auroit peut-être été plus avantageux pour la religion que l'Empereur ne lui eût point accordé ce bienfait; que cependant il ſoumettoit ſon jugement à celui que les Miſſionnaires auroient porté de ſa conduite.

André inquiet ſur la maniere dont ſon pere avoit été tiré du tribunal des Crimes & élevé au mandarinat, attendoit à ce ſujet quelques éclairciſſemens, lorſqu'il lui tomba entre les mains une copie de l'ordre de l'Empereur, qui diſoit que *Tching-te*, après avoir perſiſté opiniâtrement devant différens tribunaux à confeſſer la religion chrétienne, il avoit enfin ouvert les yeux, & qu'enfin on lui donnoit le mandarinat de *Cheou-*

pei. La lecture de cet écrit fut un coup de foudre pour André, qui, bien loin d'écouter les complimens que tout le monde lui faisoit sur ce que son pere étoit rentré en grace, se livroit aux sentimens de la plus vive douleur. Accablé du poids de son chagrin, il écrivit promptement à son pere dans des termes respectueux, mais bien capables de l'engager à réparer sa faute, s'il en avoit à se reprocher. Il lui dit qu'à la lecture qu'il avoit faite de l'ordre par lequel l'Empereur le rétablissoit dans son mandarinat, ordre qui supposoit qu'il avoit enfin renoncé à sa religion, il avoit été consterné & prêt à tomber en défaillance; que néanmoins revenant de son abattement, & faisant réflexion à la conduite édifiante qu'il avoit toujours vu tenir à son pere, aux exhortations touchantes qu'il lui avoit si souvent entendu faire à ses parens d'être prêts à tout perdre, même la vie, plutôt que de trahir la foi qu'ils avoient vouée au Dieu du Ciel, il avoit soupçonné que ce qu'on publioit de son pere ne pouvoit être vrai; qu'il espéroit sur cette affaire apprendre de lui-même des éclaircissemens favorables; que, quoiqu'il fût persuadé de la persévérence de son

pere à confeſſer Jeſus-Chriſt, il lui ſembloit qu'il auroit été plus glorieux pour lui, s'il n'eût pas été rétabli dans le mandarinat; & que, s'il oſoit lui donner un conſeil, ce ſeroit de renoncer entierement à ſon emploi, pour ôter aux chrétiens & aux infideles tout prétexte de pouvoir dire que cette dignité étoit le prix de ſon infidélité envers ſon Dieu.

André ne tarda pas à être informé des circonſtances qui pouvoient innocenter ſon pere, ſoit par les lettres qu'il reçut de ſes parens & de ſes amis, ſoit par les troupes qui accompagnerent le Comte Miniſtre, qui, peu après l'élévation de *Ma* Joſeph, avoit été envoyé par l'Empereur en qualité de plénipotentiaire pour terminer les affaires de *Yun-nan*. Il ſçut des uns & des autres que la conſtance de ſon pere n'avoit point été ébranlée; qu'il avoit toujours été ferme dans la profeſſion du chriſtianiſme, & que ce qu'on avoit dit de ſon apoſtaſie, on l'avoit dit malgré ſes réclamations les plus authentiques: mais ce qui acheva de le convaincre de l'innocence de ſon pere, ce fut le témoignage que lui rendit le Comte, premier Miniſtre, qui avoit été à la tête des Juges. Dès qu'André parut en préſence du

Comte, ce Seigneur lui dit en riant : *Tu n'ignores pas apparemment la conduite de ton pere. C'eſt un opiniâtre : les Grands des Tribunaux des Crimes & du Gouverneur, n'ont rien pu gagner ſur lui. Mon fils* (le Guefou) *& moi, nous avons fait tout ce qui dépendoit de nous pour l'engager à plier & à ſe conformer aux loix ; mais il nous a deconcerté par ſa conſtance, & j'ai été obligé d'être ſon répondant : ne ſuis pas ſon pernicieux exemple.* André répondit au Comte, que puiſque ſon pere avoit été traité en criminel parce qu'il étoit chrétien, il croyoit devoir l'avertir qu'il l'étoit auſſi, & qu'on pouvoit faire de lui ce qu'on jugeroit à propos. Le Comte Miniſtre lui répliqua : *Ne te trouble point, ici perſonne ne t'inquiétera. Tu n'as qu'à me ſuivre, & ſi tu es fidele au ſervice de ton Prince, j'aurai ſoin de t'avancer. Ceſſe de t'allarmer ſur le ſort de ton pere ; c'eſt un homme dont l'Empereur fait cas, & je ne négligerai rien pour l'obliger.* A ces mots, André tranſporté de joie, écrivit à ſon pere pour le féliciter : mais comme la promulgation de l'ordre de l'Empereur qui ſuppoſoit une renonciation, ne pouvoit manquer de cauſer du ſcandale, ſoit parmi les chrétiens, ſoit parmi les infideles qui ne feroient

point inſtruits du fonds de l'affaire, il exhortoit encore *Ma* Joſeph à ſe démettre de ſon mandarinat.

Par les dernieres lettres qu'il avoit reçues, il avoit appris que le ſoir même que ſon pere ſortit de priſon, & fut rétabli dans le mandarinat, ſon épouſe étoit accouchée d'un fils. Mais ce fils tant deſiré ne vécut pas long-temps. *Ma* Joſeph, un mois avant ſon exil, eut la douleur de le voir expirer entre ſes bras, & peu de jours après il apprit la mort d'André ſon fils unique; c'eſt ainſi que le Seigneur prépara *Ma* Joſeph au grand ſacrifice qu'il devoit bientôt exiger de lui.

André profitant de l'occaſion qui ſe préſentoit d'envoyer ſa lettre à ſon pere, nous écrivit pour ſe recommander à nos prieres & à celles de nos Congréganiſtes, comme s'il eût preſſenti ſa mort prochaine. Après quoi il partit auſſitôt à la ſuite du premier Miniſtre, pour entrer dans les terres du pays ennemi.

L'*Yun-nan* eſt rempli de mines de différens métaux, dont on n'exploite que celles de cuivre & d'étain, dont l'Empereur tire tous les ans une prodigieuſe quantité. De ces mines s'exhalent des vapeurs ſulphureuſes & peſtilentielles

qui ont fait périr beaucoup de monde pendant le séjour que les troupes y ont fait. Le Royaume de *Mien-fei*, dans lequel on alloit faire la guerre, est séparé de l'*Yun-nan* par des chaînes de montagnes qui ne laissent de passages que par des défilés sinueux & si étroits, qu'on est obligé d'employer des portefaix pour transporter toutes les provisions de l'armée. Après avoir traversé ces défilés, le pays qu'on rencontre est rempli de marais, semés de ces gros & durs roseaux qu'on nomme bamboux. Pour traverser ce pays l'armée s'étoit divisée en deux corps, l'un alloit par terre conduit par Alikouen, l'autre alloit par eau sous les ordres du Comte Ministre, qui avoit eu soin de faire construire dans le pays ennemi même, un nombre de barques suffisant pour transporter les troupes. Mais les pluies furent si abondantes pendant plus d'un mois, que dans les deux corps d'armée les arcs, les carquois, les selles même des chevaux furent hors d'état de servir ; & les maladies que l'humidité jointe aux vapeurs pestilentielles des mines occasionnerent, firent périr un quart de l'armée.

Après une marche longue & pénible,

les deux corps s'étant enfin réunis, on ſe prépara à aller faire le ſiége de *Lao-koan-tan*, fortereſſe peu éloignée d'Ava, capitale du pays. Les déſerts qu'il falloit traverſer pour ſe rendre à *Lao-koan-tan*, ne préſentent que des roches eſcarpées, des marais & des fondrieres de ſable. Quand les troupes y furent engagées, la diſette ſe mit dans l'armée, & il mourut une quantité prodigieuſe d'hommes & de chevaux. André en avoit déja perdu deux qu'on avoit remplacé: il perdit encore le dernier. Mais comme il étoit un des Secrétaires du Comte Miniſtre, dont il ne pouvoit s'écarter à cauſe de ſon emploi, le chef de la troupe qui l'aimoit comme ſon fils, lui procura une nouvelle monture, qu'il ne garda pas long-temps; car voyant ſon domeſtique accablé & hors d'état d'avancer, il l'obligea de la prendre pour lui, & voulut le ſuivre à pied.

Cependant la difficulté & les dangers du chemin ne permettoient pas aux troupes de marcher en ordre. Chacun tâchoit de ſe rendre comme il pouvoit au lieu qui avoit été aſſigné pour le rendez-vous. La fatigue eut bientôt épuiſé André. Le chef de ſa troupe l'ayant rencontré à pied qui ſe traînoit

avec peine, & ayant appris ſon excès de charité à l'égard de ſon domeſtique, il lui en fit de très-vifs reproches, & lui dit que pluſieurs des Secrétaires étant déja péris, on avoit un beſoin eſſentiel de lui; qu'il devoit faire tous ſes efforts pour ſe rendre au lieu du rendez-vous; qu'il y trouveroit les choſes néceſſaires pour ſe rétablir; & en attendant il lui fit donner les ſecours que le temps & le lieu pouvoient lui fournir. Cependant André s'avançoit en rampant, lorſqu'il apperçut ſon cher Néophyte, dont le cheval étoit enfoncé dans une fondriere de ſable mouvant, & qui faiſoit des efforts inutiles pour ſe débarraſſer. A ce ſpectacle André, le cœur percé de douleur, voulut tenter de le délivrer. Sans faire attention que ſon entrepriſe n'avoit pas la moindre apparence de réuſſite, il court à lui, ſe précipite dans la fondriere, où enfonçant peu-à-peu l'un & l'autre, ils diſparurent en un moment. Telle a été la fin de *Ma* André, que toute notre chrétienté de Peking, & en particulier notre égliſe, regretteront long-temps. Je reviens actuellement aux ſuites de l'affaire de *Ma* Joſeph.

Ce fut le 10 juin, jour de la Sainte Trinité,

Trinité, que *Ma* Joſeph fut ſaiſi chez lui ſur le ſoir. Le 11 il fut interrogé & battu, & partit pour l'exil. Le 12 dans toutes les bannieres on promulgua le placet que le Guefou avoit préſenté à l'Empereur contre *Ma* Joſeph, & l'ordre que l'Empereur avoit donné que *Ma* Joſeph fût dégradé de ſon Mandarinat, retranché du nombre des Tartares, battu de ſoixante coups de bâton, & envoyé à Ily pour y être eſclave, parce qu'il perſiſtoit opiniâtrément à profeſſer la religion chrétienne: c'étoit là une réparation bien authentique de l'affront qu'on lui avoit fait douze mois auparavant, lorſqu'on publia, ſelon l'uſage, que l'Empereur l'élevoit au Mandarinat, parce qu'après avoir long-temps confeſſé Jeſus-Chriſt, il avoit quitté la religion chrétienne. Dès le jour même nous eûmes une copie du placet & de la ſentence. Nous craignîmes alors qu'on ne ſe ſervît de cette occaſion pour remuer contre les autres Mandarins chrétiens, qui attendoient avec beaucoup de réſignation ce que la divine Providence régleroit touchant leur ſort. Dans ces circonſtances nos Mandarins ſe comporterent d'une maniere bien glorieuſe pour la religion & bien conſolante pour

nous. Le 13 Juin, lendemain de la publication de cette ſentence, étoit la veille de la Fête-Dieu, qu'on célebre ici dans notre égliſe avec un concours prodigieux de chrétiens de tout âge & de toute condition. Comme notre égliſe eſt ſituée dans l'enceinte extérieure du palais, nous y avons pluſieurs Mandarins Tartares de différens ordres qui, voyant qu'on puniſſoit *Ma* Joſeph avec tant de ſévérité, uniquement parce qu'il étoit chrétien, avoient lieu de ſoupçonner qu'on les perſécuteroit auſſi. Le bruit même couroit que les ordres étoient déja donnés pour les recherches, mais ces raiſons que des chrétiens moins fervens auroient pu regarder comme des motifs légitimes de s'abſenter quelque temps pour ſe mettre à l'abri de l'orage dont ils étoient menacés, ne les arrêterent point : ils aſſiſterent, comme à l'ordinaire, aux prieres qu'on fait pour les premieres vêpres, & le jour même de la fête ils ſe rendirent dès le matin à l'égliſe pour y recevoir la ſainte communion ; ils ſe trouverent également à la priere, au ſermon, à la grand'meſſe, à la proceſſion & autres cérémonies de la fête, qui durerent juſqu'après midi. Le lendemain des Mandarins inférieurs

voulurent les inquiéter ; ils dreſſerent même une dénonciation en forme, mais leurs démarches n'eurent aucun ſuccès. Je vous ai dit dans ma derniere lettre qu'un jeune Eunuque du palais avoit eu la foibleſſe de ſigner un écrit apoſtatique ; qu'il en avoit ſur le champ témoigné le plus vif regret, & avoit réparé ſa faute avec beaucoup d'édification. Dès que la ſentence contre *Ma* Joſeph eût été promulguée dans les bannieres, ce jeune Eunuque fut appellé par ſes chefs, qui lui dirent que malgré les promeſſes que l'année précédente il avoit données par écrit d'abandonner la religion chrétienne, il ne laiſſoit pas de la profeſſer encore, qu'il ſçavoit bien ce qui venoit d'arriver à *Tching-té*, qu'il falloit qu'il renonçât entiérement à ſa profeſſion de foi, ou bien qu'ils le dénonceroient à l'Empereur. L'Eunuque répondit qu'il étoit vrai que l'année précédente, conſéquemment aux menaces & aux ſollicitations qu'on lui avoit faites, il avoit eu la foibleſſe de ſigner un écrit, mais qu'il leur avouoit ingénument qu'en cela il les avoit trompés, parce que dans le cœur il étoit réſolu à ne jamais quitter la religion ; qu'effectivement malgré ſon écrit il s'étoit conſtamment ac-

quitté de ſes devoirs de chrétien; qu'il étoit ſi repentant d'avoir ſigné cet écrit, qu'il ne pouvoit ſe conſoler de ſa faute, & que lui, avec toute ſa famille, en avoient ſouvent demandé pardon au Dieu du ciel, qu'actuellement il étoit déterminé à tout ſouffrir plutôt que de renoncer au chriſtianiſme, qu'il regardoit comme la ſeule religion véritable & la ſeule digne du Créateur de l'univers.

L'Eunuque ne pouvoit réparer ſa faute plus authentiquement. Indignés de ſon diſcours, les chefs éclaterent contre lui en menaces dans le deſſein de l'épouvanter; mais ſe rappellant enſuite que l'Empereur n'approuvoit point de pareil débats, ils s'adoucirent inſenſiblement, & dirent au jeune chrétien que comme on faiſoit des prieres pour obtenir de la pluie, & qu'alors c'étoit l'uſage de tempérer la rigueur des loix envers les coupables, ils lui donnoient encore quelques jours pour faire ſes réflexions; & que ſi au bout de ce temps il perſiſtoit encore dans ſon opiniâtreté, ils le dénonceroient à l'Empereur qui le puniroit ſévérement. L'intention de ces Mandarins, comme on l'a vu par la ſuite, étoit ſeulement de ſe tenir prêts à répon-

dre en cas que les tribunaux vinſſent à leur demander compte de la ſituation des choſes, & afin qu'on ne pût pas les accuſer de n'avoir pas fait les recherches convenables ſur la croyance de ceux qui ſont de leur dépendance ; mais perſonne n'ayant rien remué contre notre ſainte religion, on a ceſſé d'inquiéter l'Eunuque qui, après avoir eu la conſolation de réparer publiquement ſa foibleſſe, a continué à s'acquitter de ſes exercices de religion avec autant de liberté qu'auparavant.

J'eſpere, mon Révérend Pere, que cette relation vous conſolera des détails peu favorables de celle que je vous envoyai l'année derniere ; à la vérité nous vîmes alors pluſieurs chrétiens ſe ſignaler par leur conſtance & leur fermeté, mais ce ne fut pas le grand nombre, il y en eut quantité qui ſignerent honteuſement des formules au moins équivoques, & par-là même apoſtatiques. Graces au Dieu des miſéricordes, cette année les chrétiens ſe ſont glorieuſement comportés, & *Ma* Joſeph ſera dans la ſuite un exemple frappant à citer pour encourager les fidéles dans les temps de perſécution.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE

Sur la mort de Ma *Joseph.*

MONSIEUR,

L'an passé le Seigneur appella à lui le brave Confesseur de Jesus-Christ *Ma* Joseph ou *Tching-té*, ancien assistant de notre Congrégation du saint Sacrement. Après le départ de la mousson de 1775, j'avois reçu de lui une lettre dans laquelle il me disoit ses peines de ce que depuis cinq ans qu'il étoit en exil il n'avoit pu se confesser; je lui avois fait là dessus une longue lettre où je tâchois de réunir toutes les considérations capables de le consoler & de le fortifier. La lettre pour *Ma* étoit accompagnée d'une autre lettre pour un chrétien nommé *Lao* Mathias, qu'il avoit adopté en qualité de petit-fils, & à qui il avoit ordonné de partir de Peking pour l'aller joindre, l'aider à bien mourir, recueillir ses cendres, les rapporter & les réunir dans la sépulture de nos chrétiens à celle de sa famille. Le jeune homme

partit avec un domeſtique auſſi chrétien, à la ſuite d'un Mandarin à qui on l'avoit recommandé. Ma lettre les devança de quelques mois. Le Confeſſeur de Jeſus-Chriſt étoit déja malade : ils arriverent à *Ily* le 24 juillet 1776. *Ma* allité depuis long-temps n'avoit pour le ſervir qu'un enfant *Mongol* qui pouvoit à peine lui donner à boire. A la vue de Mathias, le cher malade leva les mains & les yeux au ciel, & ſa reconnoiſſance, car les ames vraiment pieuſes en ſont aiſément pénétrées, ſa reconnoiſſance lui donnoit des forces. Il ſe mit à genoux ſur ſon lit, adora le Seigneur, & rendit les plus vives actions de graces au Dieu de toute bonté, de ce qu'il avoit daigné exaucer ſes vœux. C'eſt en effet, diſoit-il, un bienfait au-deſſus de ce que je pouvois attendre, de me voir venir de plus de mille lieues & à point nommé le ſecours que je demandois.

La charité ne ſe cherche pas elle-même. Le premier uſage que le Confeſſeur de Jeſus-Chriſt fit de ſes ſecours, fut de faire travailler au ſoulagement d'un chrétien nommé Leon *Pé* qui, depuis peu, avoit été pour la religion relegué à *Ily*, & donné pour eſclave à

un *Mongol* qui le traitoit fort durement. *Ma* Joſeph ſçavoit ce que Leon *Pé* ſouffroit, & étoit lui-même déſolé de ne pouvoir y remédier. A l'aide de Mathias il entreprit cette bonne œuvre, & Dieu lui accorda la ſatisfaction de la voir réuſſir. Il obtint pour Leon *Pé* une ſituation autant douce qu'il pouvoit l'eſpérer dans ſon exil. Dès que celui-ci eût recouvré cette eſpece de liberté, le patriotiſme, les anciennes liaiſons, plus que tout cela, la reconnoiſſance, bien plus encore, ce qu'un Confeſſeur de Jeſus-Chriſt doit ſentir pour un autre Confeſſeur de Jeſus-Chriſt qui eſt ſur le point d'aller recevoir le prix de ſa confeſſion, tous ces motifs réunis, dis-je, conduiſirent d'abord Leon *Pé* chez *Ma* Joſeph. Eh! qui pourroit vous peindre la tendreſſe, la joie, la conſolation de cette premiere entrevue! Quelles vives actions de graces ils rendirent l'un & l'autre à l'auteur de tout bien & à notre ſainte & puiſſante protectrice la Sainte Vierge! Depuis lors Leon *Pé* donna à ſoigner ſon libérateur tout le temps que ſes devoirs lui laiſſoient libre; c'eſt à lui que nous ſommes redevables & du journal de la derniere maladie de *Ma* Joſeph, & du récit de quelques-uns

des beaux ſentimens que cette grande ame laiſſa appercevoir aux approches de la mort. Voici la traduction fidelle & ſimple de ce que dit le journal que j'ai ſous les yeux, tel qu'il eſt ſorti du pinceau de Leon *Pé*, & dont la vérité eſt atteſtée par Mathias & ſon domeſtique, tous deux auſſi témoins oculaires.

Lorſqu'après ma délivrance, dit Leon *Pé*, nous fûmes tous réunis auprès du Confeſſeur de Jeſus-Chriſt, il nous dit : vous devez ſçavoir, & pour vous faire connoître que c'eſt aux prieres de mes chers confreres les Congréganiſtes du Saint-Sacrement de Peking, que je ſuis redevable de toutes les graces ſingulieres que Dieu m'a faites par l'interceſſion de la très-Sainte Vierge, je dois vous dire que c'eſt un mercredi qu'eſt arrivée dans ma famille la lettre par laquelle je mandois Mathias, mon petit-fils, que c'eſt auſſi un mercredi qu'il eſt arrivé ici ; ô mon Dieu, c'eſt donc au moment où je me trouve alité, & ſans ſecours, que vous m'envoyez quelqu'un pour m'aider, pour avoir ſoin de moi, pour me faire produire dans mes derniers momens les ſentimens que je vous dois lorſque j'aurai ceſſé de vivre dans cette terre

infidelle, pour recueillir & conſerver mes ſaintes images, mes livres & autres meubles de religion ! N'eſt-ce pas là un bienfait ſpécial de la divine bonté, & une marque bien ſenſible de la protection de la ſainte mere de notre divin Sauveur ? Avant votre arrivée je gémiſſois, j'étois inconſolable, non pas de ce que le peu d'effet que j'ai ici reſtât à l'abandon après ma mort ; car je vous avoue que tout cela & le reſte ne m'eſt rien & ne m'occupe point du tout, mais ſur ce que je deviendrois moi-même ſans aucun ſecours ſenſible à ce paſſage formidable du temps à l'éternité, & ſur ce que deviendroient les objets de mon culte que je laiſſois expoſés à la profanation des mains infidelles. Voilà, dis-je, ce qui m'affligeoit. Mais depuis que vous êtes arrivé, ma douleur & ma triſteſſe ſe ſont changés en joie & en conſolation. Je dois tout cela aux prieres de mes chers Confreres, & j'eſpere, je ſuis même perſuadé intérieurement que ce ſera auſſi un mercredi que le Seigneur m'appellera à lui.

Pour comprendre ce que ſignifie cette attention du Confeſſeur de Jeſus-Chriſt au mercredi, il faut ſçavoir que *Ma* Joſeph étoit depuis long-temps des deux

aſſociations du Saint-Sacrement & du Sacré Cœur, établies dans notre égliſe de Peking. Il étoit même un des aſſiſtans, lorſque j'en fus chargé en 1767, après la mort du Pere de la Charme ; & lorſqu'en 1769 il fut envoyé en exil, je lui promis qu'outre les prieres des aſſemblées générales de chaque mois, nous en ferions pour lui en commun tous les mercredis dans les aſſemblées particulieres des quatre claſſes, & je l'invitai à ſe joindre à nous d'intention. Ses lettres m'ont conſtamment aſſuré qu'il étoit fidéle à cette pratique, & qu'il y avoit une grande confiance. Telle eſt la raiſon de la dévotion particuliere que *Ma* Joſeph avoit au mercredi.

Leon *Pé* continue ainſi ſon journal : après nous avoir fait cette déclaration, le Confeſſeur de Jeſus-Chriſt donna les images & les livres à Mathias, en lui diſant : ce ſera vous qui ſerez chargé de tout. Pour moi, renonçant déſormais aux ſoins domeſtiques, je ne veux plus m'occuper que de celui de mon ame & de l'éternité. Seulement que pendant le jour il y ait toujours à portée de moi un des deux domeſtiques, & qu'ils ſe ſuccedent tour à tour pour me rendre les ſervices qu'exige l'état de foibleſſe où je ſuis ré-

duit. Ces arrangemens une fois pris, il commença vraiment dès-lors à ne plus penser qu'à l'éternité. De temps en temps il se faisoit lire dans le livre des quatre fins de l'homme, ou dans ceux qui traitent de la purification du cœur, & de l'acquisition des vertus. Les dimanches, c'étoit l'évangile du jour avec les points de méditation qui en sont tirés; les autres jours, c'étoit sur-tout la vie du saint du jour, & les méditations qui sont à la suite dans l'année sainte. Sur ce que quelquefois on lui proposoit d'user d'un peu plus de recherche, soit dans la nourriture, soit dans ses habits, il fit défense de lui jamais proposer rien de pareil, & ordonna au contraire qu'on l'avertît sans cesse du soin de se mortifier & de satisfaire à Dieu pour ses péchés. Nous remarquâmes au surplus que dans ses conversations, qui étoient toujours des choses de Dieu, il nous répétoit souvent ces paroles : j'espere & je crois que Dieu m'appellera à lui un mercredi.

La joie que lui avoit causé notre arrivée paroissoit avoir fait sur lui une heureuse révolution qui nous donna lieu, pendant quelque temps, d'espérer de le voir revenir en santé. Il étoit beaucoup mieux. Il fut même en état de se lever,

& nous avions déja eu le plaiſir de le voir aller & venir, & ſortir même de ſa chambre ſans le ſecours d'un bâton. (J'interromps un moment pour remarquer que ce fut pendant ces jours de convaleſcence qu'il m'écrivit une courte lettre dans laquelle il m'annonçoit ſa maladie commencée vers Pâques, & me remercioit de ma derniere lettre dont j'ai parlé plus haut. Le reſte du billet n'eſt que l'expreſſion de ſes ſentimens de ſoumiſſion, d'abandon, de défiance de lui-même, du deſir de mourir & d'expier ſes péchés par ſa mort, & de tous les autres ſentimens qui caractériſent les ſaints.) Je reviens au journal : après l'octave de l'Aſſomption, le mal reprit le deſſus, ſon eſtomac rejettant toute nourriture ſolide, ne ſupporta plus que le lait & l'eau de riz. Parmi les remedes que nous tâchions d'apporter au mal, nous employâmes le ging-chin à petites doſes pour le fortifier. Tout fut inutile. Dès le 13 ſeptembre, il ne gardoit plus ni la nourriture, ni les remedes. Il en vint bientôt juſqu'à ne pouvoir plus recevoir que quelques cuillerées d'eau. Il continua ainſi juſqu'au 22, qu'il commença à rejetter le peu d'eau qu'on lui faiſoit avaler. Sentant alors ſa fin ap-

procher, il se fit apporter son crucifix & placer à portée de sa vue affoiblie par la violence du mal. Ses yeux ne pouvoient s'éloigner de cet objet, & les sentimens qu'il lui inspiroit lui faisoient répandre sans cesse des larmes qui achevoient d'épuiser & de purifier la victime.

Pour nous conformer à ses desirs & aux ordres qu'il nous en avoit donnés, nous l'avertissions de temps en temps d'écarter loin de son esprit toutes pensées de sa maison & de sa famille, & nous lui suggérions ces courtes affections qu'il nous avoit lui même dictées: *Jesus, fils de Dieu, sauvez-moi, & pardonnez-moi mes péchés. Marie, mere de miséricorde, priez pour moi. Mon saint Ange Gardien, saint Joseph, mon saint patron, intercédez pour moi auprès du trône de Dieu: obtenez-moi une augmentation de graces & de forces: défendez-moi des dangers & des tentations de la derniere heure.*

La situation du cher malade varia pendant huit jours, & son occupation fut toujours la même. Ce fut pendant ces jours-là qu'il se souvint de quelques marques d'inimitié que lui avoient donné quelques personnes infidéles. Digne Confesseur de Jesus-Christ, il voulut, à l'exemple de notre divin modele, ne se

ſouvenir des injures reçues & déja pardonnées, que pour en ratifier le pardon, le rendre plus ſolemnel & y joindre encore l'exemple d'une rare humilité. Il fit venir ceux qui l'avoient offenſé, les aſſura qu'il leur avoit pardonné de tout ſon cœur. Enſuite il les conjura de lui accorder auſſi le pardon de ſes fautes.

Le dimanche 29 ſeptembre, jour de ſaint Michel, le mal augmenta tout-à-coup au point que nous crûmes qu'il alloit paſſer. Nous récitâmes les prieres des agoniſans. Le lundi 30, la journée fut meilleure, & les criſes recommencerent comme le 29. Le mardi premier octobre, le malade, de lui-même, nous demanda le cierge bénit; & ſa foibleſſe extrême ne lui permettant plus de porter le crucifix à ſa bouche, il nous demanda de le lui donner à baiſer. Les criſes continuerent juſqu'après minuit. Alors Mathias le voyant un peu mieux, alla prendre du repos. Leon *Pé* reſta auprès du malade pour lui ſuggérer différentes courtes prieres qu'il termina vers le jour par les litanies de ſaint Joſeph. Au lever de l'aurore, le malade voulut que Leon allât ſe repoſer, & Mathias vint le remplacer & continuer à lui ſuggérer de bons ſentimens. Le Confeſſeur de Jeſus-

Christ, ramassant alors un peu de forces, se jetta au col de Mathias, & l'embrassa avec cette démonstration de tendresse que lui inspiroit sa reconnoissance pour toutes les peines que ce jeune homme avoit souffert en venant le joindre de si loin, & le servir avec tant d'affection dans une si longue maladie.

A l'effort qu'il venoit de faire succéda une plus grande foiblesse qui l'avertit qu'il touchoit à sa fin. J'ai fait, dit-il à Mathias, mes prieres avec Leon *Pé*: j'ai besoin à présent de prendre du repos. Il fut tranquille en effet jusques vers huit heures, où il survint un redoublement critique. Leon *Pé* averti s'approcha du malade, & lui cria de moment à autre: Jésus, ayez pitié de moi; Marie, priez pour moi, &c. Pendant ce temps-là, j'avois, dit Mathias, les yeux fixés sur le visage du cher malade, & j'y voyois peints, de la maniere la plus vive, l'expression même de la douleur, de la contrition & d'une confiance amoureuse dans la bonté de Dieu. La crise passée, nous laissâmes près du malade son petit esclave *Talikia* (c'est le nom de l'esclave) pour chasser les mouches. Comme c'étoit la fête de l'Ange gardien, Patron particulier de la premiere

claſſe de la Congrégation, & l'heure à laquelle les Congréganiſtes aſſemblés la célébroient à Peking, nous nous mîmes à faire à voix baſe, dans la chambre du malade, les prieres propres de la fête. A peine avions-nous fini les litanies de l'Ange gardien, que *Talikia* s'écria : venez vîte, mon maître va mal. Nous nous approchâmes & lui ſuggérions de nouveau les mêmes ſentimens que dans les criſes précédentes. Le cher malade ne pouvoit plus prononcer ; mais il nous faiſoit entendre, par un petit mouvement de tête, qu'il nous ſuivoit d'eſprit & de cœur. Ce fut ainſi que la paix & la ſérénité peintes ſur le viſage, il rendit l'eſprit à ſon Créateur, le mercredi 2 octobre 1776, à neuf heures du matin, après 7 ans quatre mois & quelques jours d'exil pour la foi de Jeſus-Chriſt ; & nous Leon *Pé* & Mathias *Lao* certifions, comme témoins occulaires, que tout ce que nous avons écrit dans ce journal eſt conforme à la vérité. Fait à *Ily*, le 20 de la 8e lune de la 41e année de Kian-long. C'eſt la date Chinoiſe de la mort de Jéſus-Chriſt, de *Ma* Joſeph, ou de *Tching-té.*

Après la mort & les obſéques, on penſa à faire brûler ſon corps, comme

il l'avoit lui-même ordonné, & comme il se pratique dans plusieurs endroits de la Chine : on s'apperçut bien qu'il s'agissoit d'emporter les cendres du défunt ; & soit que la loi le défend pour tous ceux qui meurent dans un exil perpétuel, soit qu'on ajoutât à la sévérité de la loi par haine particuliere contre le christianisme, il fallut acheter bien cher la permission, tant de brûler le corps que d'en emporter les cendres. Enfin Mathias & son domestique, chargés de ce cher & respectable dépôt, partirent d'Ily au milieu de l'hiver, & n'arriverent ici que le Dimanche, dans l'octave de l'Ascension, l'année 1777, le jour même que j'en étois parti pour aller à quinze lieues d'ici au midi, visiter la nouvelle mission de *Pat-chrou*. Dès le lendemain, la famille de l'illustre mort m'en fit porter la nouvelle, tandis que sans bruit, & sans concours pour ne point occasionner de recherches, ils allerent déposer les cendres du confesseur de Jésus-Christ avec celles de son pere, de sa mere & de son fils, dans une de nos sépultures communes, à l'occident de la Ville. Ce ne fut que cent jours après cette déposition que j'allai dire la messe & faire l'absoute dans la

chapelle de la ſépulture, toute ſa famille s'y étant aſſemblée pour cela. Un mois après les cérémonies accoutumées qui furent faites, tandis que je célébrois la fête des SS. Anges avec mes Congréganiſtes, parmi leſquels il y a ſept freres, couſins ou neveux de *Ma* Joſeph, le Pere Bourgeois alla pour le bout de l'an dire la meſſe dans la chapelle domeſtique de la veuve, où elle communia avec ſa bru, ſes filles, petites-filles & quelques autres de ſes plus proches parentes. Tels furent les derniers devoirs que nous rendîmes ſans pompe, mais avec vénération, à l'illuſtre confeſſeur de Jéſus-Chriſt, *Ma* Joſeph, ou *Tching-té*.

LETTRE

Du Révérend Pere Cibot, Miſſionnaire au Révérend Pere D.....

A Peking, le 3 novembre 1771.

MON RÉVÉREND PERE,

P. C.

Vous n'ignorez pas ſans doute les perſécutions que nous avons eues à eſſuyer ces années dernieres, de la part des Idolâtres. Vous ne ſçauriez croire, mon Révérend Pere, juſqu'à quel point on nous a noirci dans l'eſprit des infidéles. Nous aurions tous été renvoyés ſans une protection ſpéciale de l'Empereur, qui, connoiſſant mieux que perſonne la fauſſeté des accuſations dont on nous charge ici, met toute ſa gloire à nous défendre, & à nous conſerver dans ſes états. Dieu qui tient dans ſes mains le cœur des Rois, l'a tellement diſpoſé en notre faveur, que nous avons beaucoup à nous louer des bontés dont il nous honore.

C'eſt un Prince qui voit tout par lui-même ; plein de droiture & d'équité, il ne ſouffre pas qu'on commette la moindre injuſtice. Doux & acceſſible, il écoute avec plaiſir l'innocent qui ſe juſtifie ; mais prompt & ſévere, il humilie & punit l'oppreſſeur. Il ne paroît pas que l'adulation ait beaucoup d'empire ſur ſon eſprit ; il a des courtiſans comme tous les Princes de la terre ; mais ſa modeſtie & ſon rare mérite le mettent au-deſſus de leurs louanges intéreſſées, & de leur fade encens. Ce ſeroit ici le lieu de vous rapporter une infinité de traits qui annoncent dans ce Monarque l'ame la plus noble & la plus éclairée : je laiſſe à un de nos Peres, qui travaille à ſon hiſtoire, le ſoin de les tranſmettre à la poſtérité.

Vous ſçavez qu'on a commencé par attaquer les Miſſionnaires du tribunal des mathématiques. L'Empereur qui les eſtime & qui les honore de ſon amitié, n'en a pas plutôt été informé qu'il a défendu de les inquiéter, ſous quelque prétexte que ce fût. Vous me demanderez les raiſons qui peuvent engager ce Prince à nous protéger ſi puiſſamment ; les voici : Outre l'affection ſinguliere que l'auguſte famille qui occupe le trône

nous a toujours accordée, l'Empereur tient à nous, 1°. par l'habitude de l'enfance. Son grand-pere *Cang-hy*, qui l'aimoit éperdument, vouloit toujours l'avoir avec lui, lorſqu'il daignoit admettre les Européens à ſa cour, ou en recevoir des préſens : 2°. Son gouverneur étoit plein de reſpect pour notre ſainte religion ; & il a ſi heureuſement réuſſi à lui en inſpirer une juſte idée, que le premier ouvrage que Sa Majeſté a publié, n'eſt, pour ainſi dire, qu'un tiſſu de maximes & de principes qui ſuppoſent dans ce Monarque, la connoiſſance la plus vraie & la plus étendue de la religion naturelle. 3°. Comme il avoit un goût particulier pour la peinture, dès qu'il fut ſur le trône il s'attacha au F. *Caſtiglione*, dont il aimoit à ſe dire le diſciple, & paſſa peu de jours de ſon deuil (1) ſans l'avoir auprès de lui pluſieurs heures. 4°. Les Européens ont beaucoup plus fait pour lui, & ſous ſon regne, qu'ils n'avoient fait ſous *Cang-hy*, ſon grand-pere ; la raiſon en eſt que ce Prince étant jeune encore,

(1) Les Empereurs portent trois ans le deuil de leurs prédéceſſeurs. Les enfans en agiſſent de même à l'égard de leurs peres.

on a tant admiré ſes belles qualités, que chacun s'eſt efforcé dans la ſuite de juſtifier la haute idée qu'on en avoit conçue. 5°. Ce Prince a reconnu qu'il avoit été trompé par nos accuſateurs; que *Neoikong*, ſon premier Miniſtre, nous avoit calomniés; qu'on avoit perſécuté & mis à mort pluſieurs Miſſionnaires injuſtement, & qu'enfin on étoit réſolu à nous perdre, à quelque prix que ce fût. Cependant comme s'il eût ajouté foi aux diſcours injurieux qu'on tenoit contre nous, il a fait examiner notre conduite; & après s'être bien aſſuré de notre innocence, il nous a fait dire que nous n'avions plus rien à craindre; & en effet, il eſt actuellement ſi prévenu en notre faveur, que les clameurs de nos ennemis de Peking, de Macao & de Canton, n'ont plus aucun pouvoir à la cour. Mais voici qui vous étonnera: Croiriez-vous que nous craignons l'amitié de l'Empereur? Ce Prince loue trop les Européens; il dit hautement & à tout le monde, que ce ſont les ſeuls qui entendent l'aſtronomie & la peinture, & que les Chinois *ſont des enfans auprès d'eux.* Vous ſentez combien cette préférence doit offenſer une nation orgueilleuſe, qui regarde comme barbare

tout ce qui n'eſt point né dans ſon ſein. L'année derniere, le tribunal des mathématiques fit une faute conſidérable; l'Empereur n'en accuſa que les Chinois, diſant que les Européens en étoient incapables. J'aurois beaucoup d'autres choſes ſemblables à vous marquer, ſi le temps me le permettoit: je me contenterai d'ajouter que l'Empereur eſt plus attentif à nous obliger, que nos ennemis ne ſont ardens à nous nuire. Mais qui ſçait ſi tous ces témoignages d'attachement ne nous préparent point des afflictions pour la ſuite! l'Empereur ne vivra pas toujours; ce Prince a ſoixante ans révolus, & commence à ſentir les atteintes des infirmités de la vieilleſſe. Il eſt vrai que les *Ago* (1) ſont des Princes fort équitables & fort doux, & nous en recevons de temps en temps des marques d'eſtime & de bonté qui ſemblent devoir nous raſſurer contre les manœuvres de nos ennemis. L'Empereur a huit enfans; le huitieme ſe trouvant en pénitence à *Hai-tien* (2), pendant que la cour étoit à la ville, venoit

(1) On appelle *Ago* les fils des Empereurs.
(2) *Hai-tien* eſt comme le Verſailles de la Chine.

ſouvent

souvent voir nos ouvrages, & causer avec nous; il me fit une fois l'honneur de m'appeller dans son appartement, où il voulut que je prisse du thé, & m'accabla de caresses. Les Tartares sont naturellement affables, & aucun Prince de l'Europe ne traiteroit des étrangers comme on nous traite ici. Le frere de l'Empereur, qui aimoit le *Frere Attiret*, venoit très-fréquemment à notre petite maison de *Hai-tien*, pour le voir peindre; c'est cependant celui des Princes du sang qui passe pour le moins prodigue d'égards & de démonstrations d'amitié. Un jour ayant renvoyé ses gens, il entra seul dans ma chambre; une image du Sauveur que j'avois à mon oratoire fut long-temps le sujet de notre entretien. Mais hélas! que les Grands sont éloignés du Royaume du ciel! après lui avoir exposé les preuves sur lesquelles est fondée notre sainte religion, il m'avoua qu'elle lui paroissoit belle & sublime, puis changeant tout-à-coup de discours, il me jetta sur d'autres matieres, comme l'astronomie & la peinture, dont il a une connoissance très-étendue; & finit par m'assurer de son sincere attachement. Nous voyons aussi quelquefois un cousin germain de l'Empereur, qui a une estime

ſinguliere pour les François ; il eſt aimable, ſçait beaucoup, parle avec grace, & nous comble tous d'amitié, mais il ſouffre difficilement qu'on traite de religion devant lui. Ce n'eſt pas qu'il ſoit attaché aux ſuperſtitions de ſon pays, car il mépriſe ſouverainement & les idoles & leurs miniſtres ; mais la crainte de perdre des emplois, ou d'expoſer des familles, a bien du pouvoir ſur des cœurs qui ne ſont pas abſolument détachés des biens périſſables de la terre. Quoique la religion catholique ſoit tolérée dans l'Empire, les chrétiens ne laiſſent cependant pas d'y avoir beaucoup à ſouffrir, malgré la protection que l'Empereur daigne nous accorder, & il arrive preſque toujours que ceux qui ſe convertiſſent ſe trouvent dans le cas de perdre, ou leurs emplois, ou leur honneur, ou leur fortune.

Pendant la perſécution de cette année, qui a duré près de ſix mois, il a paru un édit par lequel on condamne la religion comme contraire aux loix de l'Empire, & en même temps on déclare qu'elle ne renferme rien de faux ni de mauvais. L'Empereur, les Miniſtres & les Grands en ſont ſi convaincus, qu'on n'a voulu condamner perſonne à mort ; on ne pré-

tendoit qu'intimider les chrétiens, & en voici une preuve frappante.

Un jeune néophyte que je connois beaucoup, alla dans le fort de la perſécution ſe préſenter à un Mandarin, ennemi juré de notre religion, & demanda inſtamment qu'on le fît mourir, lui, ſa femme & ſon fils, qui pouvoit alors avoir un an. Ce généreux confeſſeur fut renvoyé comme un inſenſé, & on lui dit, en le congédiant, qu'on n'avoit aucun ordre de faire mourir les chrétiens. Cependant l'arrêt de proſcription étoit affiché dans tous les carrefours de la ville; nos néophytes venoient à l'égliſe à l'ordinaire, & l'on feignoit de n'en être pas inſtruit. Ce qu'il y a de plus ſurprenant encore, c'eſt que ceux qui avoient eu le malheur d'apoſtaſier étoient mis publiquement en pénitence, & qu'on affectoit de l'ignorer. Un Mandarin s'étant dénoncé lui-même, l'Empereur ſe contenta d'envoyer chercher trois de ſes Miniſtres pour l'engager à renoncer à ſa religion. On employa les promeſſes, les careſſes & les menaces; mais tout fut inutile. Il proteſta conſtamment qu'il étoit chrétien, & qu'il obéiroit à l'Empereur dans tout ce qui ne ſeroit pas contraire à ſa conſcience. Voyant donc

qu'on ne pouvoit le faire gauchir, on le renvoya. On ſçait qu'il continue à venir à l'égliſe & à vivre en bon chrétien, & on ne fait pas ſemblant de s'en appercevoir. La perſécution finit par une aſſemblée générale des officiers de la police, qui fut convoquée par le gouverneur de la ville, & où il fut décidé qu'on n'avoit aucun reproche à faire aux chrétiens, & qu'on ceſſeroit les pourſuites. Vous allez dire que ces faits que je vous garantis vrais, & dont j'ai été le témoin, vous font trembler ſur le ſort d'une nation qui voit la lumiere & lui tourne le dos. J'en dis autant que vous, & j'ajoute, pour expliquer bien des traits qu'on a peine à comprendre dans l'hiſtoire de l'Egliſe, qu'au temps même où la Cour traitoit cette grande affaire, elle fermoit les yeux ſur les cruautés que quelques chefs de bannieres exerçoient ſur leurs gens, pour les forcer à renoncer à leur foi. Parmi ces malheureux, il y avoit un néophyte âgé d'environ vingt-quatre ans, qui reçut en un jour plus de quatre cens coups de fouet; enſuite on le fit mettre à genoux ſur des morceaux de porcelaine, & dans cette poſture deux hommes vigoureux & robuſtes eurent ordre de ſe te-

nir debout ſur ſes jambes pendant un eſpace de temps ſi conſidérable, qu'il tomba enfin épuiſé & preſque ſans mouvement : mais, graces à Dieu, il eſt reſté fidéle juſqu'au bout. D'autres ont été ſuſpendus les pieds en l'air. Quelques-uns ont été couchés tout nuds ſur des quartiers de glace ; pluſieurs ſont preſque morts ſous les coups de bâton. J'épargne à votre ſenſibilité le récit douloureux des cruautés inouies qu'on a fait endurer aux payſans des environs de Peking ; c'eſt contre eux que les perſécuteurs ont réuni tous leurs efforts ; il n'y avoit cependant aucun ordre de faire mourir ; auſſi, lorſqu'on faiſoit ſortir les chrétiens de leurs cachots, on avoit grand ſoin d'exiger des billets de vie & de ſanté de ceux à qui on les remettoit ; car s'il en fût mort quelqu'un dans les priſons, le Mandarin qui en étoit chargé auroit été caſſé & puni ſur le champ.

Ici, mon Révérend Pere, il me ſemble que vous me demandez ſi, au milieu de tant de ſujets de douleur, nous n'avons rien qui nous conſole ? Oui, le Seigneur, en nous frappant d'une main, eſſuie nos pleurs de l'autre. Voici quelque choſe qui vous édifiera. Une dame reſpectable

par son âge & par sa vertu vient d'acheter une maison dans le voisinage de Peking, & se propose d'en faire une communauté de femmes & de filles dévotes : elle a déjà chez elle une jeune personne qui s'est consacrée à Dieu par le vœu de chasteté. Nous espérons que dans peu elle aura des compagnes dignes d'elle, & de la sainte maison qu'elle habite. L'illustre fondatrice de cette communauté naissante y a fait bâtir une petite chapelle, qu'elle a ornée fort proprement ; nous y disons la messe tous les jours, & nous y exerçons les autres fonctions de notre ministere avec une paix & une tranquillité qui feroient croire volontiers que nous sommes dans le pays le plus catholique du monde.

Vous n'avez pas oublié que je baptisai un jeune Prince il y a cinq ans ; deux de ses freres viennent d'obtenir la même grace ; leur pere même semble vouloir s'approcher de la lumiere de l'Evangile. C'est un vieillard qui a toutes les vertus morales des sages de l'antiquité ; mais j'ignore ce qui le retient encore dans le sein du paganisme. Un de nos Peres Portugais, nouvellement arrivé ici en qualité de médecin, a profité de ce titre pour voir l'épouse d'un Prince qui étoit

à l'article de la mort, & lui adminiſtrer les derniers ſacremens. Cette Princeſſe étoit enfermée dans ſon palais depuis ſon mariage, & n'avoit pu recevoir qu'une fois la ſainte communion. Son époux qui l'aimoit & la reſpectoit a conſenti à tout, & elle eſt morte dans les ſentimens de la plus tendre piété.

J'omets quantité d'autres traits plus ou moins intéreſſans, qu'il ſeroit trop long de vous raconter, pour me recommander à vos ſaints ſacrifices, & vous aſſurer du profond reſpect avec lequel je ſuis, &c.

LETTRE

du Révérend Pere Cibot, Miſſionnaire de la Compagnie de Jeſus, à Monſieur.....

A Peking, le 11 juin.....

MONSIEUR,

Je voudrois bien que mes affaires me permiſſent de répondre à tous les articles de la lettre dont vous m'avez honoré; mais nous ſommes ici à la veille d'une

grande fête, dont les apprêts nous coûtent beaucoup de soins & de travail ; c'est la fête du sacré cœur de Jesus, qui, comme vous sçavez, est établie à Peking depuis plusieurs années. Permettez que je me borne à vous entretenir aujourd'hui de cette solemnité, dont le récit vous édifiera. Mais avant d'entrer dans aucun détail, je crois devoir vous dire un mot du local & de ceux qui contribuent à la fête.

Le lieu où elle se célebre est la chapelle de la congrégation du saint sacrement ; cette chapelle est à la droite de l'avant-cour du parterre (1), environnée d'une galerie couverte qui est devant notre église ; la grande cour est à peu près comme celle des pensionnaires de la Fleche ; on en sort par un portique qui fait face au frontispice de l'église : elle a trois grandes portes sur l'avant-cour où est la congrégation. Comme la congrégation seroit trop petite pour la célébration de la fête, on l'allonge de toute la cour par le moyen d'une grande tente de toile, au milieu de laquelle est un arc de triomphe de vingt ou vingt-quatre

(1) On appelle parterre la grande cour de l'église.

pieds ; cet arc de triomphe eſt couvert de pieces de ſoie de différentes couleurs, entrelaſſées en différentes manieres, & ſuſpendues en forme de guirlandes & de feſtons ; toute la tente eſt ornée de banderoles & d'autres ornemens chinois. Nos lettrés chrétiens n'ont pas manqué d'y ſemer des inſcriptions à la louange du ſacré cœur de Jeſus ; comme elles ſont écrites ſur de longues pieces de ſatin blanc, & enfermées dans des cadres dorés, ou des bordures de ſoie de diverſes couleurs, elles n'ajoutent pas peu à l'éclat & à la magnificence des décorations. Vous aimeriez l'amphithéâtre où ſe placent les muſiciens ; il s'avance dans la cour de pluſieurs pieds hors de la galerie du corps de logis qui lui ſert de fond, & releve fort agréablement le frontiſpice de la chapelle par ſa petite baluſtrade de ſoie, ſon tapis, ſes vaſes à fleurs, & les pieces de ſatin dont il eſt orné. Tout le pavé de la cour eſt couvert de nattes fines, de toiles peintes & de tapis rares & précieux, ſur leſquels on met de petits carreaux, qui ſont les ſeules chaiſes des égliſes chinoiſes ; les degrés qui menent à la chapelle ſont abſolument couverts de tapis, ainſi que le pavé ; & quoique l'égliſe ſoit petite,

ſa galerie, ſes deux rangs de colonnes ; ſes murailles même, tout eſt embelli de maniere à plaire aux plus curieux amateurs d'Europe.

La congrégation du ſacré cœur, qui eſt unie avec celle du ſaint ſacrement, eſt à la tête de toutes les autres ; mais la congrégation des muſiciens & celle des ſerveurs de meſſes ſe joignent à elle pour en augmenter la pompe. Vous trouverez dans les lettres édifiantes le beau plan de la congrégation du ſaint ſacrement, dont les fonctions principales conſiſtent à baptiſer & à inſtruire les enfans, à avoir ſoin des pauvres & des malades, à exciter les ames tiedes à la dévotion, & les chrétiens ſcandaleux à la pénitence, & enfin à prêcher aux idolâtres la loi de Jeſus-Chriſt.

La congrégation des muſiciens eſt chargée du chant & de la ſymphonie des grandes fêtes. Les peres y leguent leurs places à leurs enfans ; les nouveaux néophytes qui ont du talent y ſont admis, & quoiqu'elle ſe renouvelle ſans ceſſe, elle ſe ſoutient à merveille. J'y connois actuellement trois Princes, pluſieurs Mandarins, & un grand nombre de pauvres néophytes, qui dérobent au travail dont ils ſubſiſtent les momens

qu'ils emploient à y chanter les louanges de Dieu; le baptême y rend tout le monde égal. Pour la congrégation des ſerveurs de meſſe, elle eſt compoſée d'une quarantaine de jeunes néophytes choiſis pour nous ſervir de clercs dans toutes les fonctions eccléſiaſtiques : imaginez-vous un petit ſéminaire ; graces à la modeſtie à la gravité & au zèle de ceux qui le compoſent, nous ſommes en état de faire toutes les cérémonies de l'égliſe, avec la ſolemnité & la dignité que demande le culte divin. Vous ne ſçauriez croire, Monſieur, avec quelle ardeur toute cette fervente jeuneſſe étudie & obſerve la maniere dont nous célébrons les fêtes. O! que la religion eſt aimable dans ſes joies! C'eſt un véritable triomphe dans les familles quand un enfant a été admis pour ſervir le Prêtre à l'autel un jour de cérémonie ; la raiſon en eſt qu'on ne prend que les mieux inſtruits ; un vieillard préſide à leur inſtruction, c'eſt ordinairement un homme grave & ſévere, qui ne leur fait pas grace de la moindre rubrique, principalement les jours de grandes fêtes, comme celle du ſacré cœur de Jeſus. Il eſt inutile d'ajouter que notre égliſe françoiſe étant la ſeule où on la célebre, les néophytes de toutes

les autres églises y viennent en foule ; mais ce que l'Europe aura de la peine à croire, quand les travaux de la campagne le permettent, nous y voyons arriver des néophytes de cinquante & soixante lieues, quelquefois de plus loin. Pour moi, je ne suis pas encore fait à voir, sans verser des larmes, de bons payſans qui font de pareils voyages en se retranchant un mois d'avance sur leur petite dépense pour avoir de quoi faire celle-là ; les vieillards disent toujours que c'est pour la derniere fois, & l'appas d'une communion leur fait oublier leur foiblesse. Cette année même, où le démon souffle par-tout le feu de la persécution, ces bonnes gens sont venus à l'ordinaire, au risque d'être pris & jettés dans les cachots. Je viens à la fête. Vers les deux heures après-midi du jeudi de l'octave du saint-sacrement, tout étant préparé, & les chrétiens assemblés, les Missionnaires, après avoir fait leur priere dans la chapelle, viennent s'asseoir sous la tente pour entendre la répétition des motets, des cantiques & des différens morceaux de symphonie que la congrégation des musiciens a préparés pour le lendemain : cette répétition dure plus d'une heure ; elle

à coûté bien des jours d'étude à ces bons néophytes. Il n'eſt jamais arrivé qu'on ait été obligé de rien changer à ce qu'ils propoſent pour le lendemain. Les Miſſionnaires n'ont que des éloges à donner au zèle des anciens & à l'application des nouveaux. Ces derniers ont réuſſi cette année au gré de tout le monde, & les anciens, qui ſont leurs maîtres, en ont paru les plus enchantés; la répétition de la muſique étant finie, les néophytes récitent, avec de petites repriſes en chant, les prieres chinoiſes qui leur ſervent de premieres vêpres, mais qui ſont ſouvent beaucoup plus longues. Pendant ce temps-là tout le monde eſt à genoux dans le ſilence le plus reſpectueux & le plus profond. Les plus petits enfans même, grace à la bonne éducation qu'ils ont reçue, & à la gravité naturelle de leur nation, y ſont d'une modeſtie admirable; auſſi l'exercice préparatoire qui précede la proceſſion, eſt plutôt un ſimple uſage qu'une précaution néceſſaire. Chacun a vu d'avance ſur les catalogues affichés, la place qu'il doit tenir & ce qu'il doit y faire. On y voit de petits chantres de dix à douze ans, qui ne cedent en rien pour la dévotion aux plus fervens novices. Tels ſont

auſſi ceux qui ſont deſtinés à jetter des fleurs devant le ſaint ſacrement.

Les néophytes qui n'ont point d'emplois particuliers profitent de ce qui reſte de temps juſqu'au ſouper des Miſſionnaires pour ſe confeſſer. Les confeſſions recommencent après la priere du ſoir, qu'on chante à l'égliſe à l'ordinaire, & durent juſqu'à dix heures, parce que les néophytes étrangers demeurent à l'égliſe, & que tous ceux de la ville qui trouvent place dans les ſalles deſtinées à cet uſage, ne s'en retournent pas chez eux; outre cela, pluſieurs paſſent la nuit ſous la tente pour la défendre en cas d'accident, ou pour veiller ſur les décorations; les confeſſions recommencent à trois heures & demie, & durent toute la matinée; à quatre heures ſe dit la premiere grand-meſſe, avec muſique & ſymphonie. Il y a un motet à l'expoſition du très-ſaint ſacrement; la ſymphonie qui eſt ſous la tente remplit les intervalles des meſſes; celle qui eſt dans la chapelle a ſes temps marqués dans chaque meſſe; les muſiciens ſont en ſurplis & à genoux ſur deux lignes, au-deſſous de la table de communion. Les meſſes étant finies, on chante ſolemnellement les grandes prieres; la tente eſt alors auſſi pleine que la cha-

pelle. Après les prieres vient le ſermon ; puis la troiſieme grand-meſſe. J'ai oublié de vous dire qu'on en chantoit une ſeconde vers les ſix heures ; on ne la commence pas d'abord, afin de donner le temps à tout le monde de ſe préparer à l'entendre, & aux muſiciens celui de prendre une taſſe de thé. Ce petit vuide eſt rempli par la grande ſymphonie de la tente, & par la réception des nouveaux congréganiſtes. Cette derniere grand-meſſe dure une heure & demie, & finit par la bénédiction du ſaint ſacrement, qui eſt précédée d'une amende honorable, pendant laquelle il y a bien des larmes répandues. On porte enſuite le très-ſaint ſacrement en proceſſion, & voici l'ordre qu'on obſerve dans la marche.

Après la croix ſont quatre petits chantres en longues robes de ſoie violette, & en bonnet de cérémonie ; ſuit la partie des muſiciens, qui ſont en habits ſéculiers ; vient enſuite la congrégation du ſacré cœur de Jeſus, avec les muſiciens en ſurplis, & quatre petits chantres en aube, avec des ceintures de ſoie de diverſes couleurs, des rubans & des crépines d'or. Immédiatement après ſont deux portes-encenſoirs, deux portes-navettes & deux enfans en aube & en

rubans de soie ; ceux-ci portent des corbeilles de fleurs & en sément sans discontinuer devant le saint sacrement ; les turiféraires & les fleuristes se succédent & se relevent tour à tour pour encenser ou jetter des fleurs, & ce changement se fait avec un ordre qui ne varie jamais ; le maître des cérémonies suit en surplis, & il ne fait que présider ; deux des principaux membres de la confrérie tiennent les cordons du dais sous lequel est le très-saint Sacrement ; le Prêtre qui le porte, revêtu des habits sacerdotaux, est environné de ses acolytes, & suivi des Missionnaires, qui portent chacun un cierge à la main : j'ai oublié de vous dire que depuis le portique qui sépare l'avant-cour de l'église, il y a des enfans de chaque côté du chemin, tenant à hauteur d'appui de longues pieces de soie de diverses couleurs ; les deux chœurs de musique chantent sans interruption & sans confusion, & leurs reprises sont le signal des évolutions des fleuristes & des turiféraires.

Quand la croix entre dans l'église, les tambours & les autres instrumens se font entendre, & continuent jusqu'à ce que le très-saint Sacrement soit sur l'autel ; ce troisieme corps de musiciens se trouve

au jubé qui eſt dans le fond de l'égliſe. Le ſaint Sacrement paſſe au milieu des congréganiſtes, qui ſont à genoux un cierge à la main, le reſte des néophytes eſt derriere eux, & remplit l'égliſe: tous ceux qui ſont en ſurplis, & il y en a plus de cinquante, vont ſe ranger au ſanctuaire dans un fort bel ordre. Après les motets, les encenſemens & les prieres, il ſe fait un petit ſilence qui finit par une ſymphonie & une muſique univerſelle, au moment que le Prêtre ſe tourne pour donner la bénédiction. Si on pouvoit avoir l'ame aſſez dure pour voir ſans verſer des larmes, une pareille cérémonie dans la ville du monde la plus idolâtre, & où le glaive de la perſécution eſt ſans ceſſe levé ſur nos têtes, on ne réſiſteroit pas dans ce dernier moment, ſurtout ſi l'on étoit à portée d'entendre les ſoupirs & les ſanglots que la muſique étouffe par ſon bruit. Je finis cette lettre par un trait qui vous édifiera.

Un bon artiſan, qui s'étoit fait inſtruire pendant un mois pour ſe préparer au baptême, a eu tout à coup un crachement de ſang qui lui a fait garder le lit plus de trois ſemaines. Tout le monde étant infidéle dans ſa famille, il s'eſt trouvé hier ſans aucun ſecours ſpi-

rituel. Dans cette extrêmité il m'a envoyé demander le baptême, parce que, disoit-il, il n'avoit plus que quelques jours à vivre : je compte le lui donner demain ; quoiqu'il ne sçache pas encore toutes les prieres que nous exigeons des néophytes, je ne balancerai point à le lui administrer, parce qu'il est d'ailleurs suffisamment instruit. Le Médecin qui l'a vu & qui a perdu toute espérance de lui rendre la santé, m'a dit de sa part, que si je ne pouvois aller le trouver, il viendroit me trouver lui-même, au risque de mourir en chemin. Combien de fois n'ai-je pas craint que les malades qui venoient recevoir l'extrême-onction à l'église par la même raison, ne mouruffent entre mes bras ! Oui, j'ai vu des miracles de grace plus étonnans que la résurrection des morts.

Nous sommes sous le couteau de la persécution ; on a voulu y comprendre les Missionnaires, mais la Cour s'y est opposée. J'attends le mois de novembre pour vous en donner des nouvelles. J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE

Du Pere Bourgeois, Miſſionnaire de Peking.

A Peking, le 18 ſeptembre 1773.

L'ANNÉE derniere (1772) il s'eſt élevé dans l'Empire pluſieurs perſécutions. Les Miſſionnaires des miſſions étrangeres en ont eſſuyé une dans Sutchuen où ils travaillent avec ſuccès. Le Mandarin de ces cantons avoit arrêté quelques chrétiens. Il en donna avis à l'Empereur qui répondit ces mots: *Cela ſuffit; je le ſçais.* Les choſes, ſuivant la Juriſprudence de l'Empire, devoient en reſter là; cependant le Viceroi du Sutchuen, je ne ſçais par quel motif, entreprit de pouſſer l'affaire. Ce Mandarin s'appelle *Koei-Lin*: il étoit actuellement à la tête des troupes qui ſont occupées à faire la guerre aux *Miaotze* de ce pays-là, qui ſont ce qu'étoient autrefois en France les révoltés des Cevenes. Ce Viceroi écrivit apparemment à l'Empereur qu'il étoit probable qu'il y avoit des rebelles parmi les chrétiens; & que dans les circonſtances d'une guerre dangereuſe, il étoit de la ſageſſe de les examiner ſévérement;

c'étoit prendre l'Empereur par l'endroit sensible ; car on craint toujours ici que les chrétiens ne soient pas des sujets fidéles, & je ne sçais pourquoi deux cens ans d'expérience ne rassurent pas à cet égard. L'Empereur donna sur le champ ordre aux grands Mandarins des provinces du *Koei-tcheou* & du *Sutchuen* de s'assembler sur les frontieres ; de faire subir aux chrétiens arrêtés le plus rigoureux interrogatoire, & de l'informer de tout exactement. Les Mandarins s'assemblerent vers le mois de mars : ils firent comparoître les chrétiens chargés de chaînes. On n'épargna pas les tortures pour tirer d'eux la vérité. Un nommé *Kiang*, qui étoit le Catéchiste de ces cantons, avoit pris la fuite : on le cherche encore maintenant dans tout l'Empire.

Les Mandarins, après environ deux ou trois mois d'examen, firent leur rapport à l'Empereur : ils convinrent de bonne foi que les chrétiens ne sont point comme ces sociétés que l'esprit de révolte forme si souvent dans l'Empire ; qu'ils n'amassent point d'argent à mauvaise intention ; qu'ils ne cherchent pas à faire un parti ; qu'ils prient trois fois le jour, & tous les sept jours plus qu'à

l'ordinaire ; qu'ils gardent des jeûnes pour ſe mortifier, &c.

Après un pareil début, on devoit s'attendre à des concluſions bien modérées, jamais cependant on n'opina ici plus ſévérement contre les chrétiens. Les Mandarins demandent à l'Empereur que la religion chrétienne ſoit miſe déſormais au rang des mauvaiſes ſectes de l'Empire ; que les chrétiens ſoient arrêtés par-tout, & que ſans autre forme de procès les chefs ſoient étranglés ; & le ſimple chrétien, après avoir reçu cent coups de *pantze*, envoyé en exil à trois cens lieues : qu'arrivé au lieu de ſon exil, il en reçoive encore trente ; que les Mandarins ſubalternes, qui n'ont pas recherché avec ſoin les chrétiens, ſoient abaiſſés de deux degrés ; & que les voiſins qui n'ont pas dénoncé leurs voiſins chrétiens, ſoient condamnés irrévocablement à trente coups de *pantze*. L'Empereur ayant reçu cette requête, l'envoya ſur le champ au tribunal des crimes, ſelon l'uſage.

Tandis que le *Hingpou* l'examinoit, la juſtice divine pourſuivoit déja *Koqi-Lin*, Viceroi du Sutchuen. Il fut accuſé auprès de l'Empereur de n'avoir pas ſoin des troupes à ſa tête deſquelles il ſe

trouvoit; qu'il les avoit envoyées contre l'ennemi, tandis qu'il étoit dans son palais uniquement occupé à s'amuser & à faire bonne chere. On lui reprochoit sur-tout qu'un jour ayant appris que ses troupes étoient entourées d'ennemis, sans pouvoir avancer ni reculer, il avoit dit: laissez-les faire, quand elles auront faim elles reviendront.

A ces nouvelles, l'Empereur fut transporté de colere: il envoya sur le champ son premier Ministre dans le *Sutchuen* pour juger *Koei-Lin* selon la rigueur des loix. On s'attendoit qu'il seroit coupé en morceaux; mais le Ministre, ami secret de *Koei-Lin*, adoucit les choses, & ne le trouva pas si coupable. Il ne put néanmoins empêcher qu'il ne fût envoyé en exil à mille lieues, trois semaines après sa requête à l'Empereur, pour faire bannir à trois cens lieues les chrétiens du *Sutchuen*.

Cependant le tribunal des crimes se disposoit à répondre à l'Empereur: il le fit le 25 août. Il mitigea le disposítif des grands Mandarins; il ne mit point la religion chrétienne au nombre des mauvaises sectes de l'Empire; il ne fit pas droit non plus à la demande qu'ils avoient faite qu'on punît les Mandarins

qui n'avoient pas été aſſez vigilans, & qui dans la ſuite ne le ſeroient pas aſſez à rechercher les chrétiens : il approuva tout le reſte, excepté encore qu'il ne décerna point la peine de mort contre le nommé *Kiang* qui avoit diſparu. *Quand il ſera pris*, diſent les Juges, *on l'examinera, puis on le jugera.*

L'Empereur confirma le même jour la ſentence du tribunal par ces deux mots courts, mais efficaces: *YY*, qu'il ſoit fait ainſi. Cette affaire fut ſi ſecrette que nous n'en ſçûmes rien que trois ou quatre jours après qu'elle fut finie, & que l'arrêt fut parti pour le Sutchuen : nous ignorons encore comment il a été exécuté. Ce qui nous inquiete le plus, c'eſt qu'il y étoit dit qu'on obligeroit les chrétiens exilés à renoncer à la foi avant leur départ : Dieu veuille qu'ils préferent la mort à l'infidélité. Nous ne ceſſons d'élever nos cœurs à cette intention vers le Dieu fort qui ſçait faire triompher la foibleſſe même au milieu des tourmens les plus rigoureux.

Une choſe nous étonne : nous ſçavons que M. Glayot, Prêtre des miſſions étrangeres, fut arrêté dans le Sutchuen, il y a deux ans, & qu'il fut mis en priſon. La diſtance des lieux ne nous a pas

permis d'apprendre des nouvelles de ce généreux Confeſſeur de Jeſus-Chriſt. Nous comptions qu'il en ſeroit parlé dans cette occaſion, mais on n'en dit mot. Peut-être que l'Empereur ayant quelques égards pour nous qui ſommes à Peking, à ſon ſervice, ne veut pas qu'on parle d'un Européen dans ces procédures criminelles.

La perſécution s'eſt approchée de nous. Une querelle ſurvenue entre un jeune lettré chrétien & un idolâtre, l'excita à *Yutcheou*, qui n'eſt qu'à vingt-cinq lieues d'ici. Le Mandarin du lieu, ſoit dans l'eſpérance d'obtenir ſous main une groſſe ſomme d'argent, ſoit par haine pour notre ſainte religion, ne garda aucun ménagement. Il fit prendre tous les chrétiens qu'il put découvrir; il les fit battre à pluſieurs repriſes. Il répétoit ſouvent, dans les accès de ſa colere, qu'il ne ſeroit pas Mandarin de *Yutcheou*, s'il ne venoit point à bout de détruire la religion. Il auroit bien voulu que les grands Mandarins entraſſent dans ſes vues de deſtruction: il alla les trouver, il les preſſa, mais la Providence, qui a le cœur des hommes dans ſa main, les diſpoſa favorablement. Ils reçurent froidement le Mandarin; ils ne voulurent point

porter

porter l'affaire, ni à l'Empereur, ni aux grands tribunaux. Tout ce que put faire le Mandarin de *Yu-tcheou*, fut d'impliquer trois ou quatre chrétiens de *Suenhoafou* dans la perſécution qu'il auroit voulu rendre univerſelle : il les accuſa ; ils furent arrêtés & battus : l'affaire n'alla pas plus loin. C'eſt ainſi que le mot de perſécution retentit tous les jours à nos oreilles ; heureux ſi celui d'apoſtaſie n'y retentiſſoit jamais !

Au milieu de ces alarmes continuelles, le Seigneur ne nous laiſſe pas ſans conſolation. A ſoixante lieues de *Nanchang*, capitale du *Kiant-ſi*, il ſe forme une nouvelle chrétienté. Le Miſſionnaire y baptiſe près de cent adultes, toutes les fois qu'il y va. Il me diſoit dernièrement qu'il étoit enchanté de la foi & de la ferveur de ces nouveaux chrétiens ; il m'en raconta quelques traits ; en voici un que j'entendis avec ſatisfaction. Une famille nouvellement convertie tomba malade tout-à-coup. De huit perſonnes dont elle étoit compoſée, il n'en reſta pas une en état de ſervir les autres. Malheureuſement dans cet endroit ni dans les lieux circonvoiſins il n'y avoit point de chrétiens. Les Païens les laiſſerent ſans ſecours. Un

Bonze fameux dans le pays, promit de les guérir tous, pourvu qu'on lui permît de faire ſes ſuperſtitions, & qu'on lui donnât de l'argent. Le chef de la famille peu inſtruit & ne connoiſſant pas aſſez le mal qu'il alloit faire, conſentit à tout. Le Bonze ſe logea devant la chambre des malades, mit ſon idole ſur une table, & fit pendant quelques jours toutes ſortes de ſuperſtitions ſans aucun effet, ſi ce n'eſt que le mal empira. Cette nouvelle ſe répandit; elle parvint aux chrétiens fervens dont je viens de parler, & qui étoient à vingt ou trente lieues de-là. Au récit de ce qui ſe paſſoit, ils jetterent de grands cris de douleur. Jeunes & vieux, tous partirent à l'inſtant pour aller délivrer leurs freres coupables & ſi dangereuſement malades. Voyant le Bonze à la porte, ils ne purent s'empêcher de lui témoigner le ſouverain mépris qu'ils avoient de ſon idole. Un d'eux la frappa d'une pipe qu'il tenoit à la main. Le Bonze frémit, & en ſe retirant, il fit mille ſortileges ſur le chemin par où les chrétiens devoient s'en retourner; cela n'aboutit à rien; mais ce Bonze, en arrivant à ſa maiſon, trouva ſon fils rendant le dernier ſoupir. Les chrétiens entrerent dans

la chambre des malades, & le plus ancien, vénérable vieillard, plein de cette foi qui fait les miracles, dit: » mes » freres, qu'avez-vous fait? Et qu'a- » vons-nous apperçu à votre porte? » Avant tout, frappez-vous la poitrine; » demandez pardon à Dieu, & eſpérez » tout de ſa miſéricorde ». En finiſſant ces paroles, ſes yeux tomberent ſur un enfant qui alloit mourir. Il s'avança, & fit ſur lui le ſigne de la croix avec de l'eau bénite. Les autres Chrétiens ſe mirent à genoux pour prier. L'enfant au lieu de guérir, parut plus mal; on s'écria, il ſe meurt, & l'on ſe mit à pleurer. Le bon vieillard ne perdit point confiance: il reprocha à ſes freres leur peu de foi; & faiſant le ſigne de la croix ſur l'enfant une ſeconde fois, il le guérit ſur l'heure. Les autres malades guérirent auſſi, mais plus lentement.

Ce trait de charité m'en rappelle un qui eſt arrivé ſous mes yeux à Peking. Un Eunuque avoit une maladie qui l'avoit fait chaſſer dū palais. Ce miſérable ne ſçavoit où ſe retirer, & n'avoit aucune reſſource. Deux bonnes veuves chrétiennes le recueillirent, quoiqu'elles euſſent bien de la peine à vivre du travail de leurs mains. Jour & nuit elles

en prenoient soin, & même elles retranchoient sur leur nourriture afin de pourvoir à ses besoins. Leur intention étoit de le convertir. Après trois mois d'attentions & de soins elles s'enhardirent à lui dire un mot de la religion. L'Eunuque infidéle, comme si le démon s'en fut emparé, entra en fureur. Il vomit contre ses bienfaitrices les injures les plus atroces, & sortit brusquement, en menaçant d'aller les accuser d'être chrétiennes. Elles ne répondirent pas un mot, & vécurent dans la crainte pendant plus d'un mois. Alors l'Eunuque ayant mangé le peu qui lui restoit, fut encore contraint de recourir à leur charité. Il revint : elles le reçurent avec la même bonté. L'Eunuque ne put y résister : il leur dit : il n'y a que la vraie religion qui puisse vous inspirer les sentimens que je suis contraint d'admirer en vous depuis si long temps. Instruisez-moi; je sens que je mourrai bientôt. Je veux être chrétien, & mourir comme vous dans la grace du Seigneur du ciel. Elles l'instruisirent, il fut baptisé, & peu de temps après il mourut dans de grands sentimens de piété.

Pendant que je suis en train de vous raconter différens traits qui concernent

la religion & dont je ſuis touché, je vais vous entretenir de ce qui arriva ici à une jeune perſonne de la famille Impériale. Cette jeune perſonne s'appelloit Marie, & deſcendoit directement de ces illuſtres Confeſſeurs de Jeſus-Chriſt qui, ſous *Yong-tching*, moururent pour la foi. Le Pere Parennin a donné leur hiſtoire dans les lettres édifiantes de 1724.

Quelque temps avant la fête du ſaint Sacrement, la jeune Marie eut la dévotion de ſe confeſſer. Comme elle n'avoit encore que onze à douze ans, elle vint à l'égliſe : paſſé cet âge, les perſonnes du ſexe ne ſortent plus. Après la confeſſion, le Pere Miſſionnaire lui dit : je crois que par la miſéricorde de Dieu vous êtes bien avec lui ; mais vous êtes jeune, ce pays-ci eſt plein de dangers pour la vertu ; qui ſçait ſi vous vous ſoutiendrez, & ſi un jour vous n'offenſerez pas le bon Dieu mortellement ? Je vous avoue que cette penſée me fait trembler pour vous.

Ne craignez pas, reprit la jeune Marie, j'aimerois mieux mourir que d'offenſer Dieu. Si cela eſt, ajouta le Miſſionnaire, je vous conſeille de demander à la ſainte Vierge, qu'elle vous obtienne la grace de mourir plutôt que

d'offenſer Dieu mortellement. A l'inſtant, cette jeune perſonne ſe tournant vers une image de la ſainte Vierge qui étoit à l'oratoire du Pere, ſe mit à genoux, fit le *Ko-teou*, c'eſt-à-dire qu'elle frappa la terre de ſon front pour honorer la ſainte Vierge : elle pria un moment, puis elle dit au Miſſionnaire : ſoyez tranquille, mon Pere, j'eſpére que la ſainte Mere m'exaucera; elle ſortit bien contente, & le Pere très-édifié.

Quelques jours après, il lui vint une petite enflure à la joue; ce n'étoit rien en apparence : elle demanda à venir à l'égliſe encore une fois. Quoique je fuſſe dans le ſecret, j'avois peine à me perſuader que cette eſpece de mal pût avoir des ſuites : je lui dis ce que j'en penſois. Elle ne répondit point, à peine fut-elle de retour chez elle, que cette enflure qu'on ne craignoit pas, dégénéra tout-à-coup en un cancer malin, qui en moins de vingt jours, malgré tous les ſoins qu'on pût y apporter, lui mangea une joue toute entiere, un œil, la moitié du nez, la moitié de la bouche & de la langue. Elle faiſoit horreur à voir; & d'ailleurs cette énorme plaie ſentoit ſi mauvais qu'on ne pouvoit en approcher. Elle ſoutint cet état

avec une conſtance angélique, & mourut pleine de joie & de conſolation.

Peu de temps avant ſa mort, ſa tante frappée d'une vertu ſi extraordinaire dans un âge ſi peu avancé, eut la penſée de ſe recommander à ſes prieres. Ma fille, lui dit-elle, j'eſpére que le bon Dieu vous fera miſéricorde; ne m'oubliez pas auprès de lui; priez-le de m'accorder la grace de le bien ſervir. Je ferai plus, reprit auſſi-tôt la jeune fille: ſi, comme je l'eſpére, Dieu me met dans ſon ſaint paradis, je le conjurerai de vous joindre inceſſamment à moi. Ce n'eſt pas là ce que je demande, répliqua la tante avec émotion, ſans penſer à ce qu'elle diſoit: vous êtes jeune, & vous n'avez pas eu beaucoup d'occaſions d'offenſer Dieu; vous pouvez mourir avec confiance: mais moi, j'ai vécu long temps, j'ai bien des fautes à expier; ce que je demande, c'eſt ſeulement le temps de faire pénitence. La jeune Marie ne dit plus rien. Sa tante conçut qu'elle avoit obtenu plus qu'elle ne vouloit d'abord. Elle commença à mener une vie toute nouvelle. Quoiqu'elle fût d'un tempérament fort, elle mourut dans l'année.

Je ne puis vous exprimer, Monſieur,

toute la consolation que ressentent les Missionnaires à la vue des exemples de vertu solide & de tendre piété que leur offrent souvent les nouveaux chrétiens de ces terres étrangeres. En examinant la conduite admirable de la Providence sur ces nations, les Prédicateurs de l'évangile sentent redoubler leur zele; ils brûlent du desir de reculer les limites de leur Mission, & d'aller au-delà pour y faire connoître notre divin Sauveur. Nous sommes sur le point d'exécuter ce noble dessein & d'établir bientôt une nouvelle Mission dans la Tartarie. En voici l'occasion.

J'appris il y a quelques années qu'une famille chrétienne de Chantong, persécutée par ses maîtres idolâtres, avoit pris le parti de passer dans la Tartarie, au-delà de la grande muraille. Elle avoit si bien caché sa fuite que depuis vingt ans & plus qu'elle avoit quitté la Chine, on n'avoit jamais pu sçavoir dans quelle contrée elle s'étoit fixée : on sçavoit seulement qu'elle s'étoit retirée en Tartarie.

L'état de cette pauvre famille, destituée de tout secours depuis si long temps, touchoit vivement tous les Missionnaires : mais comment l'assister dans ses besoins ? Un Européen ne peut pas

paſſer la grande muraille. Toutes les fois que le Miſſionnaire Chinois alloit de ces côtés-là, je lui recommandois de s'informer avec ſoin ſi l'on n'auroit pas oui parler de cette famille abandonnée. Pendant pluſieurs années nos ſoins & nos ſollicitudes furent inutiles. Les chrétiens qui ſont le long de la grande muraille, n'en ſçavoient pas plus que nous à cet égard.

L'an paſſé 1772, le Miſſionnaire déſeſpéroit déja du ſuccès de ſes recherches, & il ſe diſpoſoit à revenir à Peking, lorſque la Providence qui a ſes momens, lui envoya de *Jehol* un chrétien nommé *Tſien ſiman*. Il apprit de lui que la famille en queſtion s'appelloit *Tchæo*, qu'elle s'étoit avancée près de cent lieues dans la Tartarie, qu'elle s'étoit fixée dans un canton de *Ou la ha tæ*, qu'elle s'étoit multipliée conſidérablement, qu'elle adoroit toujours le vrai Dieu, & qu'elle ſoupiroit ſans ceſſe après l'arrivée de quelque Miſſionnaire. Le Pere Paul *Lie-ou* écoutoit tout cela avec une joie qui paroiſſoit ſur ſon viſage. *Siman* s'en apperçut, il lui dit, mon Pere, voudriez-vous aller ſi loin pour une ſeule famille ? Sans doute, j'y irai, lui dit le Miſſionnaire, j'y irai. Mais

il me faut un guide. Alors *Tsien-Siman* se souvint qu'il y avoit à *Jehol* un chrétien qui s'enfonçoit souvent dans la Tartarie pour y commercer. Il le proposa au Pere. Il fut arrêté sur le champ qu'il iroit à *Ou-la-ha-ta* donner avis à la famille des *Tchao* que le Missionnaire étoit arrivé sur les frontieres, que le premier de la onzieme lune il seroit à *Jehol*, que là il attendroit de leurs nouvelles. L'exprès partit; le Pere Paul continua ses Missions: sur la fin de la dixieme lune il approcha de *Jehol*, & le jour convenu, il attendoit avec impatience l'exprès qu'il avoit envoyé. Il arriva à point nommé, conduisant avec lui le frere aîné des *Tchao*. Il venoit au nom de toute la famille inviter le Missionnaire. La premiere entrevue fut touchante. Ce chrétien qui depuis si long temps n'avoit point vu de Missionnaire, fondit en larmes: il se jetta à ses pieds, lui serra les genoux, lui dit les choses les plus touchantes. On eut bien de la peine à le faire relever. Dès le lendemain on partit avec joie pour *Ou-la-ha-ta*.

Le chemin étoit long & difficile. Il falloit passer près de trente rivieres, & grimper bien des montagnes, avant que d'arriver. Mais rien ne coûte à un Mis-

ſionnaire qui a connu le prix d'une ame.

Après deux ou trois jours de marche, le Pere Paul vit de loin un jeune homme bien monté, qui venoit à lui. En paſſant vis-à-vis l'un de l'autre, ils ſe fixerent mutuellement; mais le jeune homme regardoit le Pere avec un air d'intérêt; cependant il s'éloignoit, lorſque tout-à-coup il tourna bride. Ayant atteint le nommé *Tchao*, il lui demanda; Où allez-vous? *Tchao* répondit: Nous allons dans le royaume de *Gao-nieou*. Le jeune homme lui dit: Ne ſeriez-vous pas de la famille des *Tchao* de *Ou-la-ha-ta*? Oui, j'en ſuis, répondit *Tchao*. Alors le jeune homme s'approchant plus près & baiſſant la voix, lui dit: Celui qui vous précede, ne ſeroit-il pas le Pere ſpirituel (c'eſt ainſi que les chrétiens appellent les Miſſionnaires). *Tchao* qui ne connoiſſoit pas celui qui l'interrogeoit, ne voulut pas s'avancer; il lui demanda à ſon tour: Et vous, qui êtes-vous? Je ſuis chrétien, répondit le jeune homme, mon ſaint nom c'eſt Simon. *Hoſe-te-ouang*, qui demeure ici près à *Tſikia-eul*, m'envoie au-devant du Pere pour le prier de deſcendre chez lui. *Tchao* raſſuré lui dit; C'eſt lui-même. Alors Simon mit pied à terre, s'avança

promptement, & se prosterna selon l'usage du pays pour saluer le Missionnaire, qui aussi-tôt lui tendit la main & le releva.

On arriva bientôt chez *Ho-se-te-ouang*. C'est un vieillard plein de feu. A la vue du Missionnaire, il ne se possédoit pas de joie : il alloit, il venoit, il arrangeoit, il dérangeoit. Il ne sçavoit comment témoigner ce qu'il sentoit au fond de son cœur. Le Pere Paul appella toute la famille : il lui parla de Dieu. Ces pauvres chrétiens fondoient en larmes en l'écoutant. Après une instruction qui leur parut bien courte, le Pere les examina. Il trouva en eux de la foi, de la droiture, mais beaucoup d'ignorance. Excepté un fils de *Hose-te-Douang*, les autres ne sçavoient presque rien. Il ne fut pas possible de les admettre aux sacremens ; ce qui les toucha beaucoup. On prit des mesures pour les mettre en état de les recevoir au retour du Pere : puis on continua sa route vers *Ou-la-ha-ta*.

En sortant de *Tsi-kia-eul*, il y a deux grandes chaînes de montagnes extrêmement élevées & presque à pic. Elles se resserrent insensiblement, & après cinq ou six lieues, elles aboutissent à la fameuse montagne de *Mao-king-ta-pa*, à

laquelle on donne une lieue de hauteur perpendiculaire. Mais il semble impossible d'aller en avant. *Mao-king-ta-pa* étant en face, & les deux chaînes de montagnes venant se joindre à ses côtés. Heureusement la nature a laissé une pente entre *Mao-king-ta-pa* & une des montagnes des côtés. C'est par-là qu'on peut s'échapper & continuer sa route : mais on ne le fait qu'avec beaucoup de peines & de dangers. La pente est rapide, & souvent si difficile, qu'on ne sçait comment s'en tirer. Quelquefois elle est interrompue tout-à-coup, soit que ce soit un jeu de la nature, soit que les roches & les terres se soient précipitées dans les abîmes, le chemin manque & l'on ne voit à ses pieds que des profondeurs effrayantes. Cependant comme ce passage est absolument nécessaire pour aller d'un Royaume à l'autre, les gens du pays ont imaginé des ponts singuliers qui sont accollés à la montagne qui est alors à pic. Il y a un de ces ponts qui est si élevé qu'on lui a donné le nom de pont du Ciel ; en Chinois, *Tien-Kiao*.

Après plusieurs jours de marche, le Missionnaire arriva à *Tai-ping-tchoang*. Là le *Thao* a un assez bel établissement ; mais il n'est pas commode pour y faire

les exercices de notre sainte religi
parce qu'il eſt plein d'idolâtres. Auſſi
femmes & les enfans chrétiens étoi
partis pour *Gang-pang-Keou*, qui eſt
dix lieues de-là. Les hommes qui étoie
reſtés, reçurent le Pere avec toutes
démonſtrations de la joie la plus viv
Après avoir entendu la ſainte meſſe, il
ſe rendirent tous à *Gang-pang-Keou.*

Le bon *Tchao-ſe-te-ouang* envoya ſon
ſecond frere au-devant du Miſſionnaire.
Lui-même ſuivit de près avec ſes enfans
& ſes neveux: les femmes & les filles
avoient fait quelques pas hors de la mai-
ſon. L'entrée du Miſſionnaire fut accom-
pagnée de tant de circonſtances qui at-
tendriſſoient, qu'il m'a dit lui-même
que la conſolation qu'il eut alors paſſoit
de beaucoup les peines du voyage. La
premiere choſe qu'il fit, fut de leur
parler de Dieu. On pleuroit de joie en
l'écoutant. On auroit voulu qu'il parlât
les jours & les nuits entiers. Les idolâ-
tres, amis de la famille des *Tchao*, vin-
rent prendre part à leur joie. Ils ſe joi-
gnirent à eux pour écouter le Miſſion-
naire: on eſpére que pluſieurs ſe con-
vertiront. Dieu veuille donner ſa béné-
diction à cette Miſſion naiſſante.

Les catéchumenes ſe préſenterent pour

aptiſés. En peu de temps on en mit
-cinq en état de recevoir le ſaint
me. Les anciens chrétiens paſſoient
ur & la nuit auprès du Miſſionnaire
ſon Catéchiſte pour apprendre ce
faut ſçavoir pour approcher avec
des ſacremens de Pénitence &
chariſtie. En huit jours on en pré-
une trentaine ; les autres ſeront
à l'année ſuivante.

e Miſſionnaire, après avoir rempli
utes les fonctions de ſon miniſtere,
enſa à ſon retour. Le *Tchao-ſiman* vou-
l'accompagner juſqu'à *Tchol.* Trois
quatre mois après, deux des *Tchao*
ent à Peking me remercier de ce
j'avois penſé à eux. Je fus enchanté
ce procédé & de leur reconnoiſſance.
ur promis de ne les oublier jamais.
liſant ce récit, puiſſent les gens de
s'intéreſſer auprès de Dieu pour la
iſſion & les Miſſionnaires de Peking.

PREMIERE LETTRE

*Du Pere Benoit, Missionnaire à Peking, à Monsieur ***.*

Le 4 novembre 1773.

VOUS sçavez, Monsieur, que les nouveaux Missionnaires qui *viennent* à Peking par ordre de l'Empereur, doivent être présentés à Sa Majesté, *peu* de temps après leur arrivée : mais vous ignorez peut-être qu'en même *temps* qu'ils paroissent devant elle, l'usage exige qu'ils lui fassent quelques *présens*. Deux nouveaux Missionnaires étant donc arrivés à notre maison le 12 Janvier de cette année 1773, le Pere Mericourt, sous le titre d'Horloger, & le Frere Pansi, *en* qualité de Peintre, notre Pere Supérieur me chargea de tout ce qui regard*oit* cette présentation. La lettre que j'ai aujourd'hui l'honneur de vous écrire aur*a* pour objet le succès de cette commission assez embarrassante, & dont je me suis acquitté le mieux qu'il m'a été possible. Vous y verrez quelque détail, peu connu en Europe, de l'intérieur du pa-

lais, des mœurs de cette Cour, & de la maniere de vivre d'un ſi puiſſant Empereur.

Parmi les divers préſens que devoient offrir ces nouveaux venus, il y avoit un magnifique téleſcope de nouvelle invention, que M. Bertin nous avoit envoyé l'année précédente. Ce Miniſtre d'Etat, dans les circonſtances actuelles, où tant de perſonnes qui paroiſſoient autrefois attachées à nos intérêts, ſemblent rougir d'avoir quelque commerce avec nous, daigne cependant nous ménager les bontés de notre glorieux & bien-aimé Monarque. Il y avoit auſſi un tableau peint par le Frere Panſi, & une machine pneumatique que notre Supérieur général (le Pere le Fevre) nous avoit envoyé de Canton. C'étoient là les plus diſtingués des préſens deſtinés à l'Empereur.

La queſtion étoit de faire enſorte que Sa Majeſté pût connoître le prix du téleſcope & l'uſage de la machine pneumatique : car il arrive ſouvent que des pieces curieuſes, préſentées à l'Empereur, ou en ſont refuſées, ou bien s'il les reçoit, elles ſont envoyées dans ſes magaſins, où elles reſtent ſans uſage & dans l'oubli. Quant à la machine pneumatique, j'avois travaillé depuis quel-

ques mois à la mettre en état : j'avois fait en chinois une explication tant de ſa théorie que de ſes uſages, entre leſquels j'en avois choiſi une vingtaine des plus curieux, & j'avois fait deſſiner à l'encre de la Chine des planches qui les expliquoient. Cette explication, qui formoit un petit volume, devoit être préſentée à l'Empereur avant que la machine lui parvînt.

Nous étions déja avancés dans la douzieme lune chinoiſe : alors les ſceaux ſont fermés, & les tribunaux ſont en vacance juſqu'au 21 de la premiere lune de l'année ſuivante. Pendant ce temps de vacance, on ne traite que des affaires qui doivent être promptement expédiées : ainſi l'Empereur eſt moins accablé d'affaires que dans les autres temps de l'année ; mais auſſi il eſt plus occupé à des cérémonies de religion ou à des ſpectacles dans l'intérieur de ſon palais. Il falloit donc ſe preſſer de préſenter les deux nouveaux Miſſionnaires. Je pris langue avec les Officiers du palais que ces ſortes d'affaires regardent. Ils aſſignerent le 18 Janvier, 26 de la douzieme lune. Dès la veille de ce jour, je fis porter les préſens ; & comme le placet de préſentation doit entrer dans

l'intérieur bien avant le jour, dans la crainte que nous ne fuſſions pas à temps, je confiai ce placet, le catalogue des préſens & l'explication de la machine pneumatique, à ceux qui ſont chargés de faire parvenir ces ſortes de choſes à l'Empereur. J'y avois joint un billet ſéparé, pour être auſſi préſenté à Sa Majeſté, dans lequel j'avertiſſois que, quoique le Frere Panſi fût au fait des différentes eſpeces de peintures, ſon talent particulier étoit pour les portraits.

J'avertiſſois auſſi, par rapport à la machine pneumatique, que, pour en faire uſage, il falloit qu'elle fût placée dans un lieu tempéré, & à l'abri du violent froid qu'il faiſoit alors.

Le lendemain 18 Janvier, notre Pere Supérieur avec quelques autres de notre égliſe & moi, nous accompagnâmes les deux nouveaux venus. Le placet de préſentation & les autres écrits étoient déja entrés. Ici il faut, hiver & été, être très-diligens. Vers les neuf heures, on nous avertit que l'Empereur avoit lu le billet de préſentation, & l'on fit entrer les préſens dans l'intérieur, afin que Sa Majeſté pût les voir lorſqu'elle en auroit le loiſir, & choiſir ceux qui lui agréeroient. Après midi, on rapporta

ceux des préſens que l'Empereur n'avoit pas reçu, & l'on nous ſignifia ſes ordres; ſçavoir, que les deux nouveaux entreroient tout de ſuite au palais pour y exercer chacun ſon art; que le Frere Panſi partageroit, avec les Peres Damaſcene & Poirol, l'ouvrage de ſix tableaux que Sa Majeſté leur avoit donné à faire; que le Pere de Mericourt travailleroit à l'horlogerie avec les Peres Archange & de Vantavon; que la Machine pneumatique ſeroit portée à *Jouy-koan* (c'eſt le lieu où travaillent les Européens artiſtes); & qu'au printemps, lorſque le temps ſeroit plus doux, le Pere Sighelbare & moi, nous la ferions jouer devant Sa Majeſté, & la lui expliquerions. Ce furent-là les premiers ordres de l'Empereur, dont la plupart furent changés dans la ſuite. Les préſens dont l'Empereur gratifia les nouveaux Miſſionnaires, furent à l'ordinaire ſix petites pieces de ſoie pour chacun.

L'Empereur n'avoit pas encore poſitivement reçu le téleſcope. Il voulut auparavant ſçavoir ce que c'étoit, & quel en étoit l'uſage. Je fus appellé pour l'expliquer, & conduit aux appartemens où étoit alors l'Empereur. Un des Eunuques de ſa préſence étant ſorti de

chambre où étoit Sa Majeſté, je poinai le téleſcope ſur le faîte d'un des toîts du palais, le plus éloigné de tous ceux qu'on pouvoit appercevoir. Comme le temps étoit fort clair & ſans vapeur ſenſible, l'Eunuque apperçut le faîte de ce toît ſi diſtinctement & ſi rapproché, que, tout ſurpris, il alla auſſi-tôt avertir l'Empereur qui étoit alors à ſouper, quoiqu'il ne fût que deux heures après midi, l'uſage de Sa Majeſté étant de ſouper à cette heure, de dîner à huit heures du matin, & de n'employer à ſes repas jamais plus d'un quart d'heure. J'aurai occaſion de parler plus amplement de ce qui regarde les repas de l'Empereur.

Tous les Eunuques de la préſence & les autres Officiers ayant été ſatisfaits du téleſcope, on apporta une table ſous le portail de l'appartement de S. M., afin que je le diſpoſaſſe moi-même, & le pointaſſe à quelque objet. Cela étant fait, comme l'Empereur avoit déja fini de ſouper, les Eunuques l'inviterent à venir l'éprouver. Sa Majeſté ſentit bientôt la ſupériorité de cet inſtrument ſur tous ceux qu'elle avoit vu juſqu'alors. Elle commit deux Eunuques pour le porter continuellement à ſa ſuite par-tout où elle

iroit, & me donna la commiſſion de les inſtruire de la maniere de s'en ſervir & de le gouverner. Et pour témoigner davantage ſa ſatisfaction, outre les ſoies dont elle avoit déja gratifié les nouveaux Miſſionnaires, elle me fit donner pour eux & pour moi trois grandes pieces de ſoie, dont une ſeule valoit cinq ou ſix des précédentes. Je fis les remercimens d'uſage; & enſuite j'eus ordre de conduire, le lendemain, le Frere Panſi au Palais, pour y faire ce que Sa Majeſté lui preſcriroit. En conſéquence, le 19 janvier je conduiſis ce Peintre au *Kiſiang-kong* (c'eſt le lieu dans l'intérieur du palais où travaillent les peintres chinois pendant les trois mois de l'année que l'Empereur demeure à Peking). Là nous apprîmes que l'Empereur vouloit que le Frere Panſi fît un portrait. Tandis que j'attendois que tout fût prêt pour commencer ce travail, les Eunuques chargés du téleſcope me l'apporterent, afin que je continuaſſe à leur en montrer l'uſage. Ils me dirent que l'Empereur étoit monté ſur une tour, au-deſſus de laquelle il y a une plate-forme d'où on avoit pointé le téleſcope à des objets éloignés: mais qu'y ayant alors des vapeurs, on avoit eu peine à dé-

ouvrir les objets. Je leur dis qu'il ne falloit pas en être ſurpris, parce que la lunette, en augmentant conſidérablement les objets, augmentoit auſſi les vapeurs.

Le lendemain 20 janvier, nous étant rendus de grand matin au palais, on nous mena dans une chambre à côté de l'appartement où étoit alors l'Empereur. Peu après, on fit venir un Page de vingt-ſept à vingt-huit ans, dont Sa Majeſté vouloit faire faire le portrait. A peine le Frere Panſi eut-il crayonné la premiere eſquiſſe, que l'Empereur ſe l'étant fait apporter, fit dire, en la renvoyant, qu'il reconnoiſſoit déja les traits du jeune homme. Cette premiere ébauche étant finie, à meſure que le Frere Panſi y appliquoit les couleurs, Sa Majeſté l'envoyoit chercher; & en la renvoyant, témoignoit toujours un nouveau contentement, & faiſoit ſçavoir ſes intentions, ſur-tout par rapport aux ombres, qu'on veut à la Chine plus claires qu'on ne les fait en Europe, parce qu'on ne les admet qu'autant qu'il faut pour relever les objets.

Cependant l'ouvrage avançoit, & de temps en temps il falloit par ordre de l'Empereur le lui apporter; car ici au

moindre signal d'une volonté du Prince, on observe rigoureusement la regle qui prescrit en Europe à la plupart des Religieux de quitter tout ouvrage au moindre signal que leur donne l'obéissance. Le Frere Pansi, qui n'étoit pas accoutumé à travailler d'une maniere si interrompue, étoit très-inquiet : il craignoit que l'Empereur, en voyant de temps en temps des traits qui n'étoient pas encore finis, ne regardât sa peinture comme un barbouillage. Je le rassurai, en lui disant que cela ne paroîtroit point tel à Sa Majesté, accoutumée qu'elle est à voir les progrès des tableaux qu'elle fait faire, qu'elle en agissoit ainsi à l'égard des Freres Castiglioni, Attiret, & autres dont plusieurs ouvrages ne seroient point désavoués des plus habiles Peintres de l'Europe.

Nous revînmes au palais, selon nos ordres, le 26 janvier 1773; nous y trouvâmes les Peintres Chinois & les Mandarins de peinture, avec lesquels on nous mena tous ensemble au *Kiosiang-kong*. Il faut observer que dans tout ce qui est de l'intérieur du Palais, qui que ce soit, fût-il Prince du sang, Ministre d'Etat, &c. personne, en un mot, ne peut y pénétrer, qu'il ne soit accompagné

accompagné par des Eunuques ; & lorſqu'on eſt un certain nombre, comme nous étions alors, Mandarins, Peintres, Domeſtiques, Européens, on les compte tous ſans diſtinction, & un à un en entrant & en ſortant.

Nous nous rendîmes enſuite au même lieu où le Frere Panſi avoit commencé à peindre le jeune Page. Il en continuoit le portrait, lorſque l'Empereur, qui étoit de plus en plus content de ſon habileté, nous envoya dire qu'il falloit ſurſeoir le portrait commencé, pour le venir peindre lui-même. Nous entrâmes auſſi-tôt, le Frere Panſi & moi, dans l'appartement de Sa Majeſté, à qui nous fîmes d'abord notre cérémonie, qu'elle ne nous permit pas d'achever ; mais nous faiſant auſſi-tôt relever, elle s'informa de l'âge & du pays du Frere Panſi, de l'égliſe où il demeuroit, &c. Elle expliqua enſuite comment elle vouloit être peinte. En effet, le goût de la Chine veut les portraits en face, & non un peu de biais comme on les fait en Europe. Il faut que les parties ſemblables des deux côtés du viſage paroiſſent également dans le portrait, & qu'il n'y ait entr'elles d'autre différence que celle que forment les ombres, ſelon l'endroit d'où vient

le jour, de ſorte que le portrait doit toujours regarder le ſpectateur, d'où il arrive qu'il eſt ici plus difficile qu'ailleurs de réuſſir dans ce genre de peinture.

Cependant l'Empereur ayant fait réflexion que par la multitude de ſes occupations il lui ſeroit difficile de nous retenir en ſa préſence tout le temps qui ſeroit néceſſaire pour l'exécution de ſon deſſein, il dit que le Frere Panſi n'auroit qu'à le peindre en particulier ſur un de ſes anciens portraits, & qu'enſuite il feroit en ſa préſence les changemens que le temps écoulé auroit apporté aux traits de ſon viſage. J'en parlai au Frere Panſi, & de concert avec lui, je dis au premier Eunuque de la préſence, que l'Empereur en faiſant l'honneur au Frere Panſi de lui faire faire ſon portrait, il s'attendoit qu'on le peignît tel qu'il eſt actuellement; que quelque reſſemblans qu'on ſuppoſât les autres portraits, ils repréſentoient les traits de Sa Majeſté tels qu'ils étoient alors; mais que l'âge & les circonſtances occaſionnent toujours quelque changement dans les traits du viſage; & que ſi, en conſultant un portrait déja fait, on faiſoit aujourd'hui le portrait de l'Empereur, il reſſembleroit

à Sa Majeſté telle qu'elle étoit dans ce temps-là, mais non pas telle qu'elle eſt actuellement. Que quelques corrections qu'on fît dans la ſuite en préſence de l'Empereur, & en conſultant les traits actuels de ſon viſage, malgré ces corrections, le portrait n'auroit pas une certaine perfection qui dépend de l'ébauche primitive, où l'on a eu ſoin de prévoir les différens traits d'où dépend cette perfection. Je priai l'Eunuque de faire à Sa Majeſté ces repréſentations, que ſuggeroit au Frere Panſi la crainte de ne pas réuſſir comme il le déſiroit.

L'Eunuque s'acquitta parfaitement de la commiſſion, & l'Empereur nous ayant fait entrer, il nous dit que les réflexions qu'on venoit de lui communiquer étoient juſtes. *Je ſuis*, dit-il, *actuellement tout différent de ce que j'étois lorſque tu es arrivé ici: combien y a-t-il de temps?* Sire, il y a, répondis-je, 28 ans que je ſuis à Péking, & vingt-ſix que j'ai eu l'honneur de parler pour la premiere fois à Votre Majeſté lorſqu'elle me chargea de la direction des eaux dont elle vouloit décorer ſes palais, ſoit ici, ſoit à *Yven-ming-yven*, ſa maiſon de plaiſance. *Eh bien*, reprit l'Empereur, tu dois te rappeller combien j'étois alors maigre & fluet: *& n'eſt-il pas*

vrai que, si depuis ce temps là tu ne m'avois point vu, tu ne pourrois me reconnoître, vu l'embonpoint où je suis. C'est, lui dis-je, le fréquent exercice que te donne Votre Majesté, & le régime qu'elle observe qui contribuent à cet embonpoint. Ordinairement à mesure qu'on approche de l'âge avancé, on sent ses forces & sa santé diminuer; au contraire, les forces & la santé de Votre Majesté semblent s'accroître avec son âge. C'est un bienfait de Dieu qui veut la conserver à ses peuples..... *Quoique je me sente fort & robuste*, reprit l'Empereur, *je m'apperçois que mes traits changent d'une année à l'autre, & que je suis tout différent de ce que j'étois lorsqu'on a fait mes anciens portraits. Ainsi PAN-TING-CHANG* (nom Chinois du F. Pansi) *a raison. Qu'il me peigne donc ici, & se mette dans la situation qu'il croira la plus commode pour réussir.*

L'Empereur ayant ensuite demandé combien à peu-près il faudroit de temps pour le peindre, & s'il pourroit pendant ce temps-là s'occuper à la lecture, à écrire, &c. Après avoir interrogé le Frere Pansi, je lui répondis que pour la premiere ébauche on emploieroit deux ou trois heures; qu'après quelques jours,

lorſque les couleurs ſeroient ſeches, le Peintre poſeroit une ſeconde couche de couleurs, à laquelle il emploieroit plus ou moins de temps, ſelon que la premiere ébauche auroit plus ou moins réuſſi. Au reſte, que dès que Sa Majeſté le ſouhaiteroit, elle n'auroit qu'à faire ceſſer l'ouvrage, qu'on reprendroit enſuite quand il lui plairoit, ſans que cela portât aucun préjudice : & que tandis qu'on ſeroit occupé à la peindre, elle pourroit lire, écrire & faire ce qu'elle jugeroit à propos, pourvu que ſon viſage fût toujours dans une telle ſituation que le Peintre en pût découvrir les différens traits, & que lorſque l'ouvrage exigeroit une certaine ſituation, on prendroit la liberté d'en avertir Sa Majeſté. Ne manque donc pas, me dit l'Empereur, de m'avertir lorſqu'il aura beſoin que je change de ſituation.

L'appartement où étoit alors l'Empereur eſt dans le goût de preſque tous ſes autres appartemens, ou plutôt dans le goût de tous ceux des perſonnes de Péking qui ſont un peu à leur aiſe, n'y ayant de différence que celle qui eſt du grand au petit, du commun au magnifique.

A cauſe des tremblemens de terre qui

ſont ici aſſez fréquens, les poutres & les toits des édifices Chinois ne ſont point appuyés ſur les murailles, mais ſur des colonnes de bois poſées ſur des baſes de pierre; de ſorte que ſouvent le toit d'un bâtiment eſt fini avant qu'on ait élevé les murailles. De-là il arrive que dans les tremblemens de terre, les murailles ſont quelquefois renverſées, ſans que le toit ou même l'intérieur des bâtimens en ſouffrent. Ces murailles ſont ordinairement de briques travaillées en dehors très-proprement; quelquefois même ornées de différens deſſeins en ſculpture, & recouvertes en dedans ou d'un enduit, ou de planches dans les appartemens qu'on veut coller en papier; & dans d'autres appartemens elles ſont recouvertes de menuiſerie.

L'appartement de l'Empereur, qui eſt conſtruit dans ce goût, eſt compoſé d'un grand corps de logis, eſt & oueſt dans ſa longueur, & dont la face qui regarde le midi eſt flanquée à ſes deux extrêmités de deux autres bâtimens paralleles. Ce corps de logis qui a en dedans à peu-près 90 pieds de long ſur 25 à 26 de large, eſt diviſé en trois parties, dont celle du milieu eſt une ſalle du trône. Au milieu de chacune

des faces de cette ſalle qui regardent le nord & le ſud, eſt une porte à deux battans de dix pieds de haut. Dans le contour de ces battans regne un cadre de menuiſerie dont le bas, à la hauteur d'environ trois pieds, n'eſt point évuidé. La boiſerie qui remplit le reſte du cadre eſt toute à jour, & forme des fleurs, des caracteres & différens autres deſſeins. Elle eſt unie en dedans de la ſalle & recouverte de papier pour éclairer la ſalle; elle eſt en dehors ornée de ſculpture, dorures & vernis de différentes couleurs. Ces deux portes, à moins qu'il ne faſſe un grand vent, reſtent preſque toujours ouvertes, parce qu'en hiver on y ſuſpend une couverture piquée de damas ou d'une autre étoffe; & en été, un treillis fait de bambous, fendus & réduits à la groſſeur d'un gros fil d'archal. Ces fils de bambous, unis comme s'ils avoient paſſé à la filiere, ſont colorés en vernis & joints en forme de treillis par des fils de ſoie colorée qui forment ſur ce treillis des deſſeins agréables à la vue. Il garantit des mouches & autres inſectes, & laiſſe à l'air un libre paſſage. Ce treillis en été, & la couverture en hiver, ſe roulent juſqu'au-deſſus de la porte, quand

on veut donner de l'air à la ſalle. Aux deux côtés de la porte, il y en a encore d'autres qui donnent du jour à la ſalle, & dont les battans n'ont ni couvertures en hiver, ni treillis en été. On les ouvre dans l'occaſion, & c'eſt par ces portes de côté qu'entrent ceux qui ont continuellement affaire à la ſalle.

Dans toute la longueur de cette ſalle, il y a en dehors un perron couvert, de quinze pieds de profondeur, formé par deux rangs de colonnes. Les lambris, tant de la ſalle que du perron, ſont ornés de différens ouvrages en ſculpture, qui ſont partie dorés, partie peints de différentes couleurs & couverts de vernis. Les colonnes ſont toujours verniſſées en rouges. Des eſcaliers de pierre regnent dans la longueur des deux perrons élevés de quatre pieds au-deſſus du niveau de la cour & de plein-pied avec le pavé de la ſalle au milieu de laquelle eſt placé le trône de Sa Majeſté, élevé de quelques degrés. Ce trône eſt accompagné de différens ornemens riches & de bon goût, dont la plupart ont été faits en Europe. Entre les ornemens qui y étoient alors, ceux qui me frapperent le plus étoient deux horloges d'une moyenne grandeur, dont les ſup-

ports, ou d'or ou d'argent doré, étoient travaillés en forme de branchages avec leurs feuilles entrelaſſées. Sur le ſupport de l'une, un éléphant y fait différens mouvemens avec ſa trompe. Sur les branches de l'autre rampe, eſt un dragon. Le tout eſt travaillé d'une maniere ſi naturelle qu'on croiroit ces animaux vivans. Au lambris des plafonds, ſuivant l'uſage Chinois, ſont ſuſpendues des lanternes de différentes eſpeces & d'autres ornemens avec leurs pendeloques de ſoieries de différente couleur.

Cette ſalle & les autres ſalles du trône que l'Empereur a dans la plupart de ſes appartemens, ne ſervent que pour les audiences ordinaires. Il y a dans l'enceinte du palais, pour les audiences de cérémonie, une ſalle particuliere dont la grandeur & la magnificence annoncent la grandeur & la majeſté du Souverain à qui on y rend ſes hommages.

Aux deux côtés, eſt & oueſt de la ſalle du trône, ſont deux chambres dont les dimenſions ſont les mêmes que celles de la ſalle. La face de ces deux chambres qui regarde le midi, depuis la hauteur de trois pieds & demi au-deſſus du pavé, juſqu'à deux pieds au-deſſous du plafond, eſt toute en fenêtres couvertes.

de papier. Quoique l'Empereur ait des glaces de toute espece & en quantité, il préfere pour l'usage ordinaire le papier qui est presque toujours du papier de Corée. Dans quelques-uns de ses palais les fenêtres sont toutes en glace; mais ces palais sont uniquement pour s'y promener, & non pour y habiter.

Au dehors des deux chambres du côté du midi, est une galerie couverte qui forme un avant-toît souvent contigu avec le toît du corps de logis. L'usage de cet avant-toît est de garantir les fenêtres soit des pluies, soit des ardeurs du soleil; la porte de chacune de ces chambres est située sur la salle du milieu. Outre cette porte & la face qui regarde le midi, laquelle, comme je l'ai dit, est toute en fenêtres; il n'y a dans ces deux chambres aucune autre ouverture; l'Empereur est logé dans la chambre située à l'orient. Chez les particuliers la chambre située à l'occident seroit destinée à l'épouse, aux femmes qui la servent, & aux petits enfans. Mais chez l'Empereur, comme l'Impératrice, les Reines, les Dames d'honneur & tout le sexe qui les sert, ont leur appartement séparé, & que, suivant l'usage du pays, jamais pendant le jour on ne voit l'Empereur

avec aucune personne du sexe ; cette chambre, située à l'occident, est une chambre ordinaire, qui n'a aucun usage déterminé.

Dans la chambre où est logé l'Empereur, à la distance d'un quart de la chambre du côté du nord, est une alcove fermée par différentes arcades de menuiserie. Ces arcades soutiennent un plafond élevé d'environ huit à neuf pieds au-dessus du pavé de la chambre. Au-dessus de cette alcove sont posés différens vases précieux & des pots de fleurs naturelles ou artificielles qu'on peut appercevoir du bas de la chambre. Sous l'alcove sont disposées différentes tablettes par étages, en vernis du Japon, garnis de vases précieux & de toute sorte de bijoux. Il y a aussi, & sous l'alcove & dans le reste de la chambre, des vases de différentes especes de fleurs naturelles ; car ici, pendant tout l'hiver, même pendant les froids les plus rigoureux, on a le secret de faire fleurir des plantes & des arbres de toutes les especes avec beaucoup moins de frais qu'en France. J'ai vu des pêchers & des grenadiers nous donner des fleurs doubles en janvier, & de ces fleurs doubles se former ensuite des pêches & des

grenades qui devenoient très-groſſes ; j'aurois eu de la peine à me perſuader qu'elles vinſſent de ces fleurs doubles, ſi pluſieurs fois je n'avois vu de mes propres yeux les progrès de ces différens arbres dont on m'avoit fait préſent.

Au fond de cette chambre à l'Orient, il y a une eſtrade de deux pieds d'élévation & d'environ ſix pieds de profondeur, qui occupe la largeur de la chambre juſqu'à la fenêtre. C'eſt ſur cette eſtrade que s'aſſied l'Empereur. Et l'eſtrade & le reſte du pavé étoient alors couverts d'un tapis de ſoie à fond jaune, parſemé de différens deſſeins de couleur rouge. Quelquefois ces tapis ſont d'écarlate ou d'autres draps fins, de velours ou d'autres étoffes d'Europe. Pour les garantir de l'humidité, on a l'uſage de mettre entre le tapis & le pavé, de cette eſpece de feutre qu'on place ſur toutes les eſtrades ſur leſquelles on s'aſſied. Le pavé de cette chambre & de tous les appartemens de l'Empereur eſt fait de briques qu'on appelle ici *Kin-tchouen*, briques de métal, parce que lorſqu'on les travaille, elles raiſonnent comme ſi elles étoient de cuivre ou autre métal ſonore. Elles ont deux pieds en quarré

& ſe font dans les provinces méridionales. L'eſpece de ſable qu'on emploie pour les faire ſe prépare comme l'émeri fin qu'on veut employer à polir des ouvrages de métal ; c'eſt-à-dire, qu'ayant délayé ce ſable avec de l'eau dans quelque vaſe, on laiſſe repoſer l'eau pendant quelque temps, afin qu'elle dépoſe au fond du vaſe les particules les plus groſſieres : on la verſe enſuite dans d'autres vaſes, où on la laiſſe encore repoſer aſſez long-temps, pour qu'elle y dépoſe les particules les plus fines dont elle eſt imprégnée. C'eſt ce dépôt dont eſt formée cette eſpece de briques, dont le grain eſt ſi fin, qu'on en recherche les fragmens pour aiguiſer les raſoirs & pour polir les différens ouvrages de métal. Chacune de ces briques revient à 40 onces d'argent, ce qui fait 100 écus de notre monnoie de France. En pavant, on unit les briques enſemble avec un maſtic compoſé de vernis ; & lorſqu'elles ſont poſées, on les enduit d'un vernis qui rend leur ſuperficie brillante & ſi dure, qu'en marchant deſſus elles ne s'uſent pas plus que ſi c'étoit un pavé de marbre.

L'Empereur étoit ſur le milieu de ſon eſtrade ; le dos tourné à l'Orient,

assis à la Tartare, les jambes croisées, sur un coussin de damas à fond jaune : un autre coussin de même étoffe étoit contre la muraille pour lui servir de dossier. A ses côtés il avoit des petites tables de 8 à 10 pouces de haut, sur lesquelles étoient des pinceaux, de l'encre rouge & de la noire, des écritoires, différens papiers écrits & quelques volumes de livres. Sa robe étoit doublée d'une fourrure précieuse, dont le prix surpasse neuf ou dix fois celui des plus belles zibelines. Comme on étoit dans les cérémonies de la nouvelle année, l'étoffe qui recouvroit cette fourrure étoit un damas à fond jaune chamarré de dragons à cinq ongles. Ces dragons à cinq ongles sont pour les Empereurs de la Chine ce que les fleurs-de-lys sont pour nos Rois. Si d'autres que l'Empereur emploient quelquefois ces dragons en broderie, en peinture ou en relief, alors ces dragons ne doivent avoir que quatre ongles. L'habit de dessus étoit à fond violet, il descendoit tout autour du corps jusques sur l'estrade, & couvroit toute la robe. Le bonnet qu'il portoit étoit de fourrure noire, avec une perle au sommet. Cette perle que j'ai vue de près

& maniée, a de longueur 14 lignes. La baſe eſt un peu ovale & forme au ſommet deux eſpeces de pointes émouſſées.

Une obſervation que nous avons faite avec quelque ſurpriſe, le Frere Panſi & moi, à l'occaſion de la ſituation où je viens de dire qu'étoit l'Empereur, c'eſt que pendant les différentes ſéances, quelquefois fort longues, qu'on a employé à le peindre, il étoit à quelque diſtance du couſſin qui lui ſervoit de doſſier, & jamais nous ne l'avons vu s'appuyer ou s'accouder. Souvent lorſqu'il s'animoit en parlant, ou bien lorſqu'il prenoit à côté de lui des choſes dont il avoit beſoin, il faiſoit différens mouvemens de la tête, des bras & du buſte; mais jamais nous ne lui avons vu faire le moindre mouvement des jambes, ni changer tant ſoit peu de ſituation. Ce trait ne paroîtra & n'eſt en lui-même qu'une bagatelle: il peut néanmoins ſervir à confirmer ce que j'aurai peut-être occaſion de dire dans la ſuite, combien l'Empereur donne à ſes Tartares l'exemple d'éviter tout ce qui reſſent l'amour de ſes aiſes. Cet exemple l'autoriſe à punir ou même à diſgracier qui que ce ſoit qu'il ſçauroit

vivre dans la molleſſe, & rechercher avec trop de ſoin ſes commodités, quand même il auroit d'ailleurs quelque talent.

Dans les chambres de Sa Majeſté, il n'y a jamais ni chaiſes, ni tabouret, parce que ſi Elle fait à quelqu'un la grace de le faire aſſeoir, il ne s'aſſied jamais que ſur le pavé qui eſt toujours couvert d'un tapis. Si quelquefois Elle veut diſtinguer, d'une maniere particuliere, un Prince du Sang, un Général d'Armée, ou quelqu'autre perſonne en qui Elle reconnoîtra un mérite éminent, alors Elle la fait aſſeoir ſur la même eſtrade où elle eſt aſſiſe.

Comme le froid étoit alors exceſſif, il y avoit, au milieu de la chambre, ſur un piedeſtal, un grand vaſe de bronze, rempli de braiſe bien allumée, mais couverte de cendre, pour entretenir un air tempéré. Outre ces ſortes de braſiers, on ſçait qu'à la Chine on fait uſage d'une eſpece d'étuve, formée par des canaux qui circulent par deſſous les pavés de la chambre, & y portent la chaleur d'un fourneau auquel ils aboutiſſent. Ce fourneau eſt enfoncé en terre hors de la chambre, ordinairement du côté oppoſé aux fenêtres. La chaleur de

ce fourneau, lorſqu'il eſt allumé, en circulant dans les canaux, échauffe tout le pavé, & par conſéquent la chambre d'une maniere uniforme, ſans y cauſer ni fumée, ni mauvaiſe odeur. Mais l'Empereur qui ne craint point le froid, le fait rarement allumer (1).

Voici à peu près en quoi conſiſtent les ornemens de la chambre de l'Empereur. Pluſieurs tables de vernis artiſtement ouvragées, & couvertes de toutes ſortes de précieux bijoux, étoient diſpoſées dans différens endroits de la chambre. Des lanternes & autres ornemens ſuſpendus au plafond de même que dans la ſalle du trône. Quelques petits portraits des anciens ſages du pays faits à l'encre & poſés ſur la boiſerie de l'alcolve. Au lieu de tapiſſeries, un beau papier blanc collé ſur les murailles & ſur le plafond, rend la chambre extrêmement claire, ſans fatiguer la vue. L'Empereur a cependant des tapiſſeries dans pluſieurs de ſes palais, où il va de temps en temps ſe promener & ſe repoſer. Ces mêmes palais ſont auſſi ornés

(1) Les perſonnes un peu à leur aiſe ont ordinairement dans leur chambre de ces ſortes d'étuves. On en a envoyé en France une deſcription exacte & détaillée.

de glaces, de peintures, de pendules, de luſtres & de toutes ſortes d'autres ornemens les plus précieux que nous ayons en Europe. Les Mandarins des provinces lui en offrent de toutes les eſpeces; ce que le ſeul *Tſong tou* de Canton lui offrit l'année derniere à la 12e lune, revenoit à plus de 30 *ouan*, c'eſt-à-dire, à trois cens vingt-cinq mille livres. Mais l'Empereur fait peu d'uſage de ces ornemens dans les lieux où il demeure habituellement.

La magnificence du toît de ce corps de logis annonce celui qui y loge. Les tuiles qui ſont verniſſées en jaune répandent un tel éclat, que lorſque le ſoleil y donne, on les croiroit dorées. La crête & les arrêtes de ce toît ſont garnies de différens ouvrages en ſculpture de la même matiere que les tuiles & verniſſées comme elles. Au reſte, on vernit ces tuiles en diverſes couleurs, en bleu, en verd, en violet, en couleur de chair, &c. & la plupart de ces couleurs ſont belles & très-vives; on ne s'en ſert guere que chez l'Empereur ou dans les temples: mais pour les appartemens où doit loger l'Empereur, on emploie ordinairement le jaune.

Ce grand corps de logis, du côté du

midi, eſt, comme je l'ai déja dit, accompagné, eſt & oueſt, de deux aîles de bâtimens beaucoup moins élevées que le corps de logis. Ces deux bâtimens ſervent de décharge pour les choſes qui ſont d'un uſage continuel pour le ſervice de l'Empereur. Les Eunuques qui gardent le quartier y ſont logés, & ceux qui ſont occupés auprès de l'Empereur, y mangent & s'y repoſent.

Après cette digreſſion qui, en donnant une idée de l'appartement d'un Empereur de la Chine, donnera auſſi idée de la ſituation dans laquelle étoit Sa Majeſté lorſque le Frere Panſi fit ſon portrait, je reviens à ce qui regarde ce même portrait.

L'Empereur, avant que le Frere Panſi mît la main à l'œuvre, nous fit approcher de très-près de lui, afin que ce Peintre pût le conſidérer à ſon aiſe; & ayant fait lui-même remarquer quelques-uns de ſes traits auxquels il ſouhaitoit que le Frere apportât une attention particuliere, il me chargea de le lui recommander. Le Frere Panſi, après avoir conſidéré à ſon aiſe les traits de Sa Majeſté, plaça lui-même le chevalet à ſept à huit pieds de diſtance d'elle. Je me mis à côté de lui, & il commença à crayonner la premiere eſquiſſe.

Tandis qu'il la crayonnoit, l'Empereur me fit plusieurs questions sur les noms & la distinction de nos églises; pourquoi nous les nommions église d'Orient, église d'Occident, &c. Ce que nous faisions en Europe avant que de venir à la Chine: si tous les Européens qui étoient à Peking étoient Religieux: pourquoi il ne venoit gueres ici que des Religieux; à quel âge on se faisoit Religieux: si c'étoit depuis que nous étions Religieux que nous avions appris les sciences & les arts que nous exerçons ici... Je tâchai de le satisfaire sur tous ces articles. Je lui dis que les noms que portoient nos églises de méridionale, d'orientale, d'occidentale, étoient des noms qu'au palais même on leur avoit donnés, conséquemment à leur situation par rapport au palais: que notre église, par exemple, étant à l'occident du palais, on la nommoit au palais l'église occidentale, quoique dans la ville on la nommât quelquefois l'église boréale, parce qu'elle est située dans la partie boréale de Peking. J'ajoutai ensuite qu'en Europe, avant que de venir ici nous étions Religieux: que c'est ordinairement à seize ou dix-huit ans qu'on se fait Religieux, quelquefois même dans un âge plus

avancé: que cet état proprement, comme le déſigne le terme de *ſi-ou-tao*, (c'eſt ainſi qu'on appelle ici les Religieux), eſt de travailler à nous perfectionner & à perfectionner les autres. Pour y parvenir, nous enſeignions en Europe à la jeuneſſe la grammaire, l'éloquence, la philoſophie, les mathématiques: mais, continuai-je, toutes ces ſciences, Sire, comme il a été dit pluſieurs fois à Votre Majeſté, n'étoient que notre ſecond objet. Le premier & le principal étoit d'enſeigner la religion, de corriger les vices & de réformer les mœurs. Quant à la peinture, l'horlogerie & les autres arts de cette eſpece, lorſqu'on en ſçait quelques-uns avant que de ſe faire Religieux, on continue quelquefois de les exercer comme un ſimple amuſement: mais on ne les apprend pas, excepté lorſqu'on penſe à venir à Peking. Comme on ſçait que Votre Majeſté agrée ces différens arts, ceux qui penſent à venir ici les cultivent & même les apprennent s'ils s'y ſentent de la diſpoſition.

Pan ting-tchang, dit l'Empereur, a-t-il appris la peinture depuis qu'il eſt Religieux? Il y a peu de temps, répondis-je, que *Pan-ting-tchang* eſt Religieux. Il étoit Peintre ſéculier, & avoit déja acquis

de la réputation dans ſon art. Comme il ne vouloit point ſe marier & qu'il vivoit dans le monde preſque comme un Religieux, ceux qui en Europe s'intéreſſent pour nous, & à qui nous avions fait ſçavoir que nous voudrions un ou deux bons Peintres, lui ont propoſé de ſe faire Religieux pour pouvoir avec nous travailler au ſervice de Votre Majeſté, & il y a conſenti. Eſt-ce, dit l'Empereur, que s'il ne ſe fût pas fait Religieux il n'auroit pu venir ici? Il l'auroit pu, Sire; mais n'étant pas de nos Freres, nous n'aurions pu nous intéreſſer d'une certaine façon pour lui, ſoit pour le faire embarquer, ſoit pour le faire propoſer à Votre Majeſté, ſoit pour avoir ici ſoin de lui. Mais, dit Sa Majeſté, ſi c'eſt un honnête homme que vous connoiſſiez, pourquoi feriez-vous difficulté de vous intéreſſer pour lui? Sire, lui dis-je, du temps de *Cang-hi*, nous ſouhaitions d'avoir ici un Peintre, & n'y en ayant point alors de Religieux, nous invitâmes un ſéculier habile dans ſon art, & qui effectivement eut le bonheur de plaire à votre auguſte aïeul pendant pluſieurs années qu'il travailla à ſon ſervice. Mais malgré tous les bienfaits dont Sa Majeſté le combla, & malgré

tous les efforts que nous fîmes pour le retenir, il voulut abſolument s'en retourner dans le ſein de ſa famille. Comme nous le connoiſſions pour honnête homme & incapable de ſe comporter d'une maniere qui pût faire deshonneur aux Européens, & que d'ailleurs c'étoit nous qui l'avions amené, nous le logions à notre égliſe. Mais ſi malheureuſement il ſe fût mal comporté, comme il n'étoit point Religieux, & qu'il n'avoit ni ici ni en Europe aucun Supérieur dont il dependît pour les mœurs & la conduite, nous n'aurions pu venir à bout de le mettre à la raiſon & de le retenir dans les bornes de ſon devoir. Voilà pourquoi nous ne propoſons plus à Votre Majeſté que des ſujets qui ſoient Religieux. Ç'a été auſſi pour ces raiſons que le *Tſong-tou* de Canton ayant envoyé ici un ſéculier pour travailler à la verrerie, votre auguſte aïeul, à cauſe des inconvéniens qu'il ſçavoit lui-même, ne nous propoſa pas de le loger à notre égliſe, & il le gratifia d'une maiſon particuliere & d'un revenu ſuffiſant pour s'entretenir. Mais ce Verrier après avoir travaillé pendant quelques années au ſervice de Sa Majeſté, fit comme le Peintre, & s'en retourna en Europe.

L'Empereur m'avoit dit plusieurs fois de rassurer le Frere Pansi, de peur qu'il ne fût trop timide en sa présence, autrement, disoit-il, la crainte de ne pas réussir l'empêchera effectivement de réussir. Qu'il me peigne, ajoutoit-il, avec la même assurance avec laquelle il peindroit un homme ordinaire; qu'il prenne la posture qui lui sera la plus commode, & qu'il avertisse ingénument de ce qui pourroit nuire ou contribuer à la perfection de son ouvrage. Cette attention que daignoit avoir Sa Majesté d'éloigner tout ce qui pourroit gêner ou détourner le Frere Pansi, lui fit encore craindre que, si elle continuoit à parler, le Frere n'en fût distrait. En causant comme nous faisons, me dit-elle familierement, je crains que le Peintre n'en soit troublé: ne vaudroit-il pas mieux que je me tusse? Je répondis à Sa Majesté, que tandis qu'elle converseroit, son visage avoit un air de bonté & de sérénité qui convient parfaitement à un portrait, & qui ne pouvoit être si bien marqué lorsqu'elle s'appliquoit. L'application, d'ailleurs, rend le visage moins ouvert, les traits bien moins marqués, & par conséquent plus difficiles à peindre. Puisque cela est ainsi, dit l'Empereur,

en

en poſant ſur ſa table l'écrit qu'il avoit en main, cauſons donc, & effectivement pendant près de ſept heures que le Frere Panſi, dans différentes ſéances, a employées à peindre Sa Majeſté pendant tout ce temps-là, elle m'a fait continuellement des queſtions ſur toutes ſortes de matieres, me diſant pluſieurs fois de m'aſſeoir; que, vu ma ſanté foible & mon âge avancé, elle craignoit que je ne fuſſe incommodé de reſter ſi long-temps debout, & s'abaiſſant à parler avec moi avec toute la bonté & la familiarité qu'un pere pourroit avoir avec un de ſes enfans. Je rapporterai quelques-unes de ſes queſtions, & les réponſes que j'y ai faites; réuniſſant enſemble celles qui regardent une même matiere, quoique quelquefois elles ayent été faites en différentes ſéances. Mais avant que de rapporter ces queſtions, je finirai ce qui regarde le portrait de Sa Majeſté, & les autres que le Frere a faits dans les intervalles que ce portrait lui laiſſoit de libres.

Vers midi l'Empereur nous envoya dîner, & nous dit de revenir à midi & demi. Nous allâmes au *Ky-ſiang-Kong*, lieu de la peinture où notre dîner nous attendoit. Avant midi & demi étant re-

venus à la chambre latérale où le frere Panſi avoit peint le matin, Sa Majeſté nous envoya au frere & à moi à chacun une grande piece de ſoie ſemblable à celles dont il nous avoit déja gratifiés à l'occaſion du téleſcope, & à chacun auſſi trois paires de bourſes, nous faiſant dire en même temps de nous rendre ſur le champ auprès d'Elle, pour que le frere Panſi continuât à la peindre. Dès que nous fûmes en ſa préſence, nous commençâmes à lui faire la cérémonie de remerciement; mais nous ayant fait auſſi-tôt relever, Elle nous dit avec bonté qu'Elle étoit très-contente. Le frere ſe remit à l'attelier & moi à côté de lui. L'Empereur recommença la converſation qu'il interrompoit de temps en temps pour ſe faire apporter le portrait & voir en quel état il étoit.

Le ſourcil gauche de l'Empereur eſt un peu interrompu par un eſpace vuide de la largeur environ d'une ligne, dont le poil qui devroit le remplir eſt placé ſur la convexité du ſourcil, au-deſſus de l'eſpace vuide. Comme le poil même des ſourcils cache cette difformité, on n'y avoit point eu égard; mais l'Empereur nous ayant fait approcher, nous fit voir cette ſéparation, & me dit de

recommander au frere Panſi de la faire paroître : je lui dis, ſi Votre Majeſté ne nous eût pas prévenus, nous ne nous en ſerions pas apperçus. Eh bien, dit l'Empereur en ſouriant, avertis-le de peindre ce défaut de telle ſorte qu'on ne s'en apperçoive point, ſi on n'a pas été prévenu; mais que lorſqu'on aura été prévenu, on puiſſe s'en appercevoir. C'eſt mon portrait qu'il peint; il ne faut pas qu'il me flatte. Si j'ai des défauts, il faut qu'il les repréſente; autrement ce ne ſeroit pas mon portrait. Il en eſt de même des rides de mon viſage : il faut avertir le Peintre de les faire paroître davantage. Je dis qu'effectivement elles paroiſſoient très-peu, & que le Peintre avoit de la peine à s'en appercevoir. Elles paroiſſent peu, dit l'Empereur; elles ne paroiſſent pas tant que les tiennes, quoique je ſois plus âgé que toi. Auſſi-tôt il nous fit approcher, & s'étant fait apporter un petit miroir, il le tenoit d'une main, & de l'autre il indiquoit chacune de ſes rides. Qu'eſt-ce que cela, ſi ce ne ſont pas des rides? Il les faut toutes repréſenter & ne pas me faire paroître plus jeune que je ne ſuis. A ſoixante ans paſſés, ne ſeroit-il pas extraordinaire que je fuſſe ſans rides? Il ſe

fit quelque temps après apporter le portrait, & il en fut ſi content qu'il le crut fini. Lorſqu'on lui dit que ce n'étoit que la premiere ébauche, & qu'après quelques jours, lorſque les couleurs ſeroient ſeches, il faudroit encore y remettre une ſeconde couche. Quoi, dit-il, je trouve actuellement ce portrait ſi bien fait, que ſera-ce quand on y aura encore travaillé?

Quelques jours s'écoulerent, pendant leſquels le frere Panſi retoucha dans notre maiſon ſon ouvrage. Lorſque nous rentrâmes dans le palais, on nous conduiſit à côté de l'appartement de l'Empereur. Ce Prince n'étoit pas dans ſon appartement ordinaire; il étoit dans d'autres palais, où il aſſiſtoit à des ſpectacles d'uſage dans le temps de la nouvelle année. On lui porta le portrait, & on lui dit qu'il étoit cenſé fini pour le préſent. Il nous fit répondre que ſon premier deſſein n'avoit d'abord été que de faire peindre un buſte, mais qu'il falloit l'aggrandir, en y collant en haut, en bas & aux deux côtés, du papier préparé, & détermina lui-même les dimenſions du tableau. Il faut ſçavoir qu'ici les tableaux ne ſe font point ſur de la toile, mais ſur du papier de Co-

trée ; auſſi fort & plus uni que la toile. On prépare ce papier de même que nos Peintres préparent la toile ſur laquelle ils doivent peindre. En collant de ce papier préparé à un tableau, on peut l'aggrandir autant qu'on veut, ſans qu'il paroiſſe qu'on y ait rien ajouté.

Le 30 Janvier, dernier jour de la premiere lune, étoit le jour aſſigné pour que le frere Panſi continuât le portrait de l'Empereur, & y ajoutât le bonnet & les habits; il falloit auparavant que le frere Panſi commençât le portrait d'un autre jeune homme, & que le tableau fût de la grandeur du précédent. Auſſitôt on nous conduiſit proche de l'appartement de l'Empereur, qui n'étoit point dans ſon appartement ordinaire, mais au *Thay-Kong*. Un jeune homme de 24 ou 25 ans ſe préſenta alors, & le Peintre en ébaucha ſur le champ le portrait. Le Page le porta lui-même à l'Empereur qui en fut très-content, & tant l'Empereur que les Eunuques diſoient qu'il ne manquoit à ce portrait que la parole. Ce n'étoit cependant qu'une premiere ébauche. Je vais expliquer ce que c'eſt que le *Thay-Kong*.

Aux deux ſolſtices & à certains autres jours déterminés, l'Empereur va lui-

même sacrifier dans les temples du *ciel*, de la terre, des anciens Empereurs, &c. Pour se préparer à ces grandes cérémonies, l'Empereur, les grands Mandarins du palais & des tribunaux, & tous les Mandarins qui doivent assister ou être employés à ces sacrifices, passent les trois jours qui les précedent dans une espece de récollection qu'on appelle *Tchay-Kiay*, que nous nommons jeûne, mais qui à la lettre signifie abstinence & continence. Ceux qui doivent garder ce jeûne pendant les trois jours qu'il dure, portent à une boutonniere, (à peu près comme on porte en France une croix de Chevalier) une tablette de deux pouces de long sur laquelle sont écrits les deux caracteres chinois *Tchay-Kiay*. L'abstinence qui s'observe ici est rigoureuse, si on la suit à la lettre. Non-seulement la viande, mais le poisson & tout ce qui a eu vie, les œufs, le laitage sont interdits. On ne peut manger que du riz, de la pâte & des légumes; ceux qui ont du haut goût, comme l'ail, l'oignon & une espece de porreaux dont les Chinois sont fort friands, sont aussi défendus. Quelques-uns gardent effectivement ce jeûne lorsqu'il est indiqué; mais ce n'est pas le plus grand nombre.

Cependant ceux à qui on donne à manger aux frais de l'Empereur ou des tribunaux, ne peuvent faire autrement que de le garder. L'Empereur, par exemple, en ordonnant dans quelque temple des prieres pour obtenir de la pluie, de la neige, ou pour quelqu'autre néceſſité publique, envoie ordinairement un ou deux Grands de ſon palais pour y maintenir le bon ordre. Ces Grands ont leur appartement hors de l'enceinte du temple, & ils ne peuvent s'en éloigner ſans une permiſſion expreſſe de l'Empereur. Je ſuis ſûr de l'exactitude avec laquelle on leur fait obſerver le jeûne. Les mets qu'on leur ſert paroiſſent appétiſſans à la vue. Le riz, les pâtes, les légumes ſont teints de différentes couleurs; quelques-uns dorés ou argentés, tous arrangés par compartimens & repréſentant différentes figures; mais n'y ayant ni jus, ni beurre, ni huile pour les aſſaiſonner, l'éclat de la dorure & la vivacité des couleurs dont ils ſont teints, ne ſont pas capables de ſatisfaire le goût.

Le caractere chinois *Tchay* qui exprime cette récollection, ne ſignifie pas ſeulement jeûne, mais ſuivant le Dictionnaire chinois, il ſignifie en général,

éloignement de toutes les choſes extérieures qui peuvent ternir ou altérer la pureté du cœur. Les Chinois, même infidéles, n'ignorent pas combien la continence contribue à entretenir cette pureté : c'eſt pour cela que tous les Grands de l'Empire & les Mandarins qui doivent être employés au ſacrifice, les trois jours qui le précedent, ne peuvent coucher chez eux ; ils ſont obligés d'aller coucher dans les tribunaux auxquels ils ſont attachés. L'Empereur même, quoiqu'il ſoit dans quelques-unes de ſes maiſons de plaiſance autour de Peking, eſt exact à ſe rendre à Peking pour aller paſſer ces trois jours dans ce qu'on nomme le *Tchay-Kong*. C'eſt un palais qui, quoique dans la même enceinte que ce qu'on appelle l'intérieur du palais, eſt néanmoins fort éloigné de ſes appartemens ordinaires & encore plus des appartemens des femmes.

Le premier des trois jours qui précédent le ſacrifice, l'Empereur va le matin ſe rendre dans le *Tchay-Kong*, & n'en ſort que le troiſieme jour pour ſe rendre au lieu du ſacrifice. Pendant ces trois jours, les Miniſtres vont à leur ordinaire le matin rendre compte à Sa

Majeſté des affaires d'état, & pendant le reſte du jour on lui porte auſſi les placets & les mémoires qui lui doivent être préſentés. Le troiſieme jour, l'Empereur, après avoir fait avec ſes Miniſtres les affaires de l'Etat, vers les neuf heures du matin ſort du *Tchay-Kong* en triomphe, dans une chaiſe de parade deſtinée à ces ſortes de cérémonies, & portée par un grand nombre de porteurs habillés de damas rouge à fleur d'or, avec des bonnets de cérémonie, ils marchent tous d'un pas très-grave & très-lent. Une infinité de gens habillés comme eux les précédent, & tiennent en main différens trophées ornés de banderoles, de houppes & de nœuds de ſoie de diverſes couleurs. Précédent auſſi pluſieurs chœurs de muſique, chantant continuellement & jouant de différens inſtrumens, juſqu'à ce que l'Empereur ſoit entré dans l'enclos du temple, où il y a un palais où il doit paſſer la nuit pour ſe rendre de grand matin au temple où ſe fait le ſacrifice avant le lever du ſoleil. Le ſacrifice fini, Sa Majeſté s'en retourne dans le même ordre qu'Elle étoit venue. On a envoyé en France une peinture & une explication du cortege de l'Empereur & de ſa

marche lorſqu'il va au temple de la terre pour y faire la cérémonie du labourage. Pour celle des ſacrifices, le cortege & la marche ſont les mêmes.

C'eſt donc à ce *Tchay-Kong*, où, comme je viens de le dire, l'Empereur paſſe trois jours en ſolitude, qu'on devoit nous mener, afin que le Frere Panſi continuât le portrait de Sa Majeſté; dès les huit heures du matin, nous nous étions rendus au *Ki-ſiang-Kong* avec une neige abondante qui ne ceſſa pas juſqu'au ſoir. On nous dit qu'il étoit ſurvenu quelques affaires auxquelles l'Empereur étoit actuellement occupé, qui, en conſéquence, ne pouvoit nous admettre avant midi; mais à onze heures, on nous vint chercher de la part de Sa Majeſté. Il nous fallut ſur le champ partir malgré la neige qui tomboit à gros floccons. Nous traverſâmes des cours, des terraſſes, des galleries, conduits par des Eunuques, qui lorſque nous paſſions par quelqu'endroit d'où l'on pouvoit avoir vue ſur les appartemens où pouvoient ſe trouver quelque Princeſſe ou autre perſonne du ſexe, faiſoient des ſignaux, tant pour avertir les Eunuques qui ſont en ſentinelle, de fermer les portes, les fe-

nêtres des endroits dont on pourroit être apperçu, que pour ſçavoir ſi quelque Princeſſe ne ſeroit pas en chemin pour viſiter une autre Princeſſe, ou pour quelqu'autre raiſon. Car, quoique dans l'intérieur même du palais, les Princeſſes & toutes les perſonnes du ſexe ne puiſſent aller d'un appartement à l'autre, quelque proches que ſoient ces appartemens, que dans des chaiſes fermées, portées par des Eunuques, & différentes ſuivant les différens dégrés de dignités des dames qui y ſont portées : néanmoins, quelqu'autre que ce ſoit que des Eunuques, fut-ce même les fils ou freres de l'Empereur, ne peuvent ſe rencontrer ſur le chemin. Les Eunuques ayant donné le ſignal, on ſe détourne auſſi-tôt, ou ſi les circonſtances empêchent de ſe détourner, il faut tourner le dos à la chaiſe lorſqu'elle paſſe. Le Frere Panſi étoit fort ſurpris de toutes ces cérémonies ſi éloignées des mœurs de l'Europe. Mais ce qui l'embarraſſoit encore plus, c'étoit la neige fondue, qui rendoit le pavé ſi gliſſant, que, peu accoutumé à tout l'attirail des habits chinois que la ſaiſon obligeoit de porter, il tomboit à tout moment.

Après un quart d'heure de marche,

toute dans l'intérieur du palais, nous arrivâmes à une cour qui eſt immédiatement avant le *Tchay-Kong*. Cette cour eſt fermée par trois grands corps-de-logis qui la bornent de trois côtés. Le quatrieme côté regarde le nord, & la ſépare du *Tchay-Kong*; il eſt borné par une gallerie découverte ou terraſſe de huit à neuf pieds de haut, ornée dans toute ſa longueur, de diſtance en diſtance, de vaſes & ſtatues de bronze & de différens ornemens en pierre. Au-delà de cette terraſſe, eſt ſitué le *Tchay-Kong* ou palais de retraite, dont le goût eſt préciſément le même que celui de l'appartement de l'Empereur, que j'ai déja décrit. Les diviſions des chambres y ſont auſſi à-peu-près les mêmes : néanmoins la ſtructure des toits, les ornemens des lambris & tous les autres accompagnemens ſont d'un goût ſi varié, ſi noble & ſi magnifique, qu'à chaque fois qu'on les voit, c'eſt toujours avec une nouvelle admiration.

Quoiqu'on fût encore dans le temps des fêtes de la nouvelle année, le cérémonial ne permet pas que, pendant ces trois jours de retraite, l'Empereur porte ſes habits de cérémonie : il doit porter les habits de petit deuil;

c'eſt-à-dire, la robe ordinaire d'une ſeule couleur, telle qu'on la met tous les jours qui ne ſont pas de cérémonie, & l'habit de deſſus de couleur noire.

Dès que nous fûmes entrés dans l'appartement de Sa Majeſté, le Frere Panſi continua de la peindre. Vers les deux heures qu'on étoit prêt de ſervir ſon ſouper, elle nous envoya repoſer, & ordonna à ſes Eunuques de nous ſervir une collation dans une chambre voiſine. Pendant ſon ſouper, elle nous envoya du thé au lait de ſa table. A deux heures un quart, nous fûmes rappellés.

J'ai déja dit que le goût chinois, & en particulier celui de l'Empereur, ne veut dans les tableaux, qu'autant d'ombre qu'il en eſt abſolument néceſſaire. Sa Majeſté vouloit auſſi que les poils de ſa barbe & de ſes ſourcils fuſſent marqués un à un, de telle ſorte, qu'étant près du tableau, on pût les diſtinguer. Je me rappelle à cette occaſion qu'un jour le Frere Attiret, dont on connoît le talent éminent pour la peinture, les premieres années qu'il étoit ici, avoit peint une fleur, ſur laquelle le Frere Caſtiglioni, qui étoit ici depuis bien des années, ayant par haſard jetté un

coup d'œil, dit au Frere Attiret : il y a trop d'une ou deux feuilles dans le contour de cette fleur ; mais, dit Attiret : dans la quantité de feuilles qui composent ce contour, qui eſt-ce qui s'aviſera de les compter ? Un bon peintre d'Europe, répondit Caſtiglioni, trouveroit votre fleur parfaite ; mais il n'y a pas ici un apprentif peintre, qui, au premier coup d'œil, ne vous diſe auſſi-tôt que votre fleur n'a pas, dans ſon contour, le nombre des feuilles qu'elle doit avoir ; & ſur le champ le Frere Attiret s'en convainquit lui-même, en faiſant voir ſa fleur aux peintres chinois. J'ai vu arriver la même choſe par rapport aux nombres d'écailles qui doivent ſe trouver dans chaque rang ſur le corps d'un poiſſon. Quoique l'Empereur n'entre pas dans ces ſortes de minuties, il ſouhaitoit cependant, ſuivant le goût du pays, que ſa barbe & ſes ſourcils fuſſent peints de telle ſorte, qu'au moins un grand nombre de poils fuſſent diſtingués les uns des autres par un trait fin du pinceau pour chacun : mais comme ce travail exige un temps conſidérable, je lui dis que dans la ſuite le Frere Panſi feroit cela à loiſir dans ſon particulier, & qu'il n'étoit pas néceſſaire que ce fût en préſence de Sa Majeſté.

« Il me vient une autre idée, dit alors » l'Empereur, je t'ai déja dit que mon » premier deſſein étoit de ne faire faire » mon portrait qu'en buſte : mais il vaut » mieux qu'il me peigne en grand. On » collera du papier préparé tout autour » de ce portrait, comme on a fait à » l'autre pour l'aggrandir : de telle ſorte » qu'il ait ſept pieds de haut ſur quatre » & demi de large. On me repréſentera » aſſis comme je ſuis, une table devant » moi, un pinceau à la main. Je ſerai en » *long pao* d'hiver » (*long-pao*, robe avec des dragons. C'eſt la robe de cérémonie à fond jaune, chamarrée de dragons, dont j'ai parlé ci-deſſus). Et pour que le Frere Panſi pût travailler au deſſein de la robe, l'Empereur ne fit pas difficulté de permettre qu'un Eunuque, à-peu-près de ſa taille, vêtit ſa robe de cérémonie. Pendant deux heures que le Frere Panſi employa à ce deſſein, l'Eunuque ne changea pas plus la ſituation où on l'avoit mis, que ſi c'eût été une ſtatue. Les peintres chinois reconnurent dans la repréſentation de cette robe, une main très-habile, néanmoins ils s'apperçurent qu'il y manquoit beaucoup de ces minuties, dont un habile peintre d'Europe ne fait aucun cas, mais qu'un

peintre chinois se feroit un scrupule de ne pas marquer dans la plus grande exactitude ; par exemple, de ne pas mettre un certain nombre déterminé d'écailles sur telle partie du corps du dragon, au lieu de s'appliquer à bien faire une draperie, &c. En conséquence, l'Empereur faisant réflexion que le Frere Pansi, étranger, & nouvellement venu, ne pouvoit pas sçavoir tout ce qui étoit nécessaire pour un habillement de cérémonie ; & voulant lui faciliter une besogne qui devoit être si embarrassante pour lui, ordonna qu'un tel peintre chinois fît le dessein de tout le tableau ; que le Frere Pansi n'auroit qu'à le calquer & y mettre ensuite les couleurs. Je fis goûter cette nouvelle disposition au Frere Pansi ; & je lui dis que, quelque estimé qu'il fût de Sa Majesté, il devoit s'attendre très-souvent à de pareils changemens, tels qu'en avoit éprouvés le feu Frere Castiglioni, que l'Empereur estimoit beaucoup, & qu'il aimoit bien plus qu'un Prince n'aime ordinairement : que, quelque habile qu'il fût, il se seroit probablement employé sans succès à faire un dessein qu'un peintre chinois fera comme en se jouant, parce qu'il le fait tout par cœur. Par exemple,

ajoutai-je, vous ne pouvez pas ſçavoir comment ici on doit tenir le pinceau pour le tenir avec grace; dans quelle ſituation doit être l'Empereur pour être d'une maniere décente; la maniere de tenir ſon bras, ſes jambes, ou telle autre attitude qui ſeroit décente en Europe, paroîtra peut-être indécente ici. Par de pareilles réflexions, je fis agréer au Frere Panſi le nouvel arrangement qui auroit pu l'inquiéter: car quelque bon Religieux qu'il ſoit, & quelque douceur de caractere dont il ſoit doué, un peintre a toujours de la peine à ſe déſiſter du plan qu'il s'eſt formé, & qu'il croit bon.

Quelques jours après toute la Cour ſe rendit à la maiſon de plaiſance, *yven ming yven.* J'y accompagnai le Frere Panſi pour lui ſervir d'interprete. D'ailleurs, j'avois eu ordre d'y aller dès que le froid ſeroit un peu adouci, pour inſtruire quatre Eunuques de la maniere de ſe ſervir de la machine pneumatique, que les deux nouveaux Miſſionnaires avoient offerte, & en expliquer à l'Empereur les effets & les différentes expériences, à meſure que les Eunuques, qu'il avoit déſignés, les feroient devant lui. Ainſi, c'eſt actuelle-

ment à *yven ming yven* qu'eſt tranſportée la ſcene.

Je réſerve, Monſieur, pour une autre lettre, qui ſuivra de près celle-ci, le détail de ce qui ſe paſſa dans cette maiſon de plaiſance, & que je croirai pouvoir vous intéreſſer. Je ſuis, &c.

SECONDE LETTRE

Du Pere Benoit.

MONSIEUR,

Avant que de vous faire le récit de ce qui s'eſt paſſé à la maiſon de plaiſance de l'Empereur, je reprends les queſtions que me fit Sa Majeſté dans les ſéances fréquentes que le Frere Panſi employa à la peindre.

Lorſque j'ai interrompu ces queſtions, l'Empereur venoit de me demander la maniere dont nous venons ici.

Demande. Eſt-ce votre Roi qui vous envoie, me dit-il, ou bien eſt-ce vous-même qui de votre propre mouvement venez à la Chine?

Réponſe. Sous le regne de *Cang-hi*,

Lorſque ce Prince eut gratifié les François de l'égliſe où nous habitons actuellement, dans l'enceinte même du palais, notre Roi, dès qu'il fut informé de ce bienfait, donna ordre aux Supérieurs de notre Compagnie de choiſir parmi nous des Mathématiciens & différens artiſtes, qu'il envoya ici, après les avoir fournis des inſtrumens & des autres choſes qui pouvoient les mettre en état de remplir les objets pour leſquels ce grand Empereur nous avoit fait don d'une égliſe.

Depuis ce temps-là, nos Supérieurs d'Europe, que nous avions ſoin, à toutes les mouſſons, d'informer des ſujets qui nous manquent ici & de ceux dont nous aurions beſoin, ont tâché d'y pourvoir, & de nous les envoyer.

D. Lorſque vos Supérieurs vous ont choiſis pour vous envoyer ici, eſt-il beſoin d'en avertir votre Roi?

R. C'eſt toujours par ordre de notre Roi, & à ſes frais, que nous nous embarquons ſur les vaiſſeaux françois qui viennent à Canton.

D. Vos vaiſſeaux viennent donc à Canton?

R. Ils y viennent, & ce ſont eux qui ont apporté les eſtampes & les plan-

ches des victoires, que V. M. avoit donné ordre de graver.

D. Apparemment c'eſt dans votre Royaume que ſont les plus habiles Graveurs ?

R. Il y a auſſi, dans quelques autres Royaumes d'Europe, des Graveurs très-habiles; mais le *Tſong-tou* de Canton nous a fait l'honneur de préférer notre Royaume, & a confié aux Chefs de nos vaiſſeaux l'exécution de cet ouvrage.

D. N'eſt-ce pas vous autres, qui, d'ici, avez indiqué votre Royaume, & avez écrit pour cela ?

R. Nous, qui ſommes Religieux, & qui n'avons dans le monde aucune autorité, n'aurions garde de prendre ſur nous une affaire de ſi grande conſéquence, qui regarde Votre Majeſté. Il eſt vrai que par ſon ordre les Européens d'ici ont fait des mémoires qui ont été envoyés en même temps que les premiers deſſeins ; mais dans ces mémoires les Européens avertiſſoient ſeulement le Graveur, quel qu'il fût, de la conformité totale que Votre Majeſté ſouhaitoit qu'euſſent ces planches avec les deſſeins envoyés, de la quantité d'eſtampes que vous ſouhaitiez qu'on tirât, & des autres circonſtances que Votre

Majeſté avoit elle-même indiquées. Ces mémoires ayant été envoyés au *Tſong-tou* de Canton, avec les ordres de Votre Majeſté, le *Tſong-tou* a donné aux chefs des François qui ſont à Canton la commiſſion de faire exécuter, dans notre Royaume, les ordres de Votre Majeſté par rapport à ces gravures.

D. N'y a-t-il pas plus de quatre ou cinq ans que les deſſeins de ces gravures ont été envoyés?

R. Il y a à peu-près ce temps-là. Dès que les premiers deſſeins eurent été envoyés, notre Cour en ayant été informée, le Miniſtre qui a le département de ces ſortes d'ouvrages, voulut que ces gravures fuſſent exécutées d'une maniere digne du grand Prince qui les ſouhaitoit, & chargea de cette exécution le chef des Graveurs de notre Roi, lui recommandant de n'employer que ce qu'il y avoit de plus habile. Les premieres planches ayant été exécutées, le Miniſtre jugea que, quelque délicat que fût le burin, l'eſpece de gravure qu'on avoit employée ne ſeroit peut-être pas du goût de la Chine; il aima mieux ſacrifier ces premieres planches, & les faire recommencer dans un goût qu'il déſigna lui-même, parce qu'il jugea

que ce goût plairoit davantage à Votre Majeſté. Cet incident a été la cauſe que les planches n'ont pas été exécutées auſſi promptement que nous aurions deſiré.

D. Comme le ſujet de ces eſtampes touche peu en Europe, on ne doit pas s'intéreſſer beaucoup à ce qui ſe paſſe dans des pays ſi éloignés.

R. On s'intéreſſe en Europe à toutes les belles actions, dans quelque pays qu'elles ſe faſſent. Avant même que les deſſeins des victoires y fuſſent parvenus, on admiroit déja les glorieux exploits de Votre Majeſté dans les vaſtes pays qu'elle a ſoumis à ſon Empire; & ces deſſeins n'ont fait que mettre ſous les yeux la réalité & le détail de ce que la renommée y avoit déja publié.

D. Parmi vos eſtampes d'Europe, il en eſt pluſieurs qui repréſentent les victoires de vos Souverains: contre qui remportent-ils ces victoires, & quels ennemis ont-ils à combattre?

R. Ils ont à combattre, pour l'intérêt de leurs propres Etats, contre d'autres Etats qui y donnent atteinte.

D. Parmi vos Souverains d'Europe, n'y en a-t-il pas un qui ſoit à la tête des autres, & qui, par ſon autorité,

termine tous les différends qui pourroient être entr'eux, de même qu'autrefois lorſque cet Empire de la Chine a été gouverné par pluſieurs Princes particuliers, il y en avoit un parmi eux qui étoit à leur tête, & qui conſervoit le titre d'Empereur ?

R. L'Allemagne eſt compoſée de pluſieurs Etats, dont les Souverains en ont un à leur tête, qui a le titre d'Empereur; mais malgré ce titre, il n'eſt Souverain que de ſes Etats particuliers, & il arrive quelquefois qu'il a à ſoutenir la guerre contre d'autres Etats qui la lui font.

D. Vos Royaumes n'ayant pas tous une égale puiſſance & une égale force, n'arrive-t-il pas quelquefois qu'un Royaume plus fort, après avoir envahi quelques-uns des plus foibles, & avoir par-là augmenté ſes forces, peu-à-peu envahiſſe d'autres plus grands Etats, & ſe rende inſenſiblement maître de toute l'Europe ?

D. Depuis que tous les Royaumes d'Europe ont embraſſé le Chriſtianiſme, on ne doit pas s'attendre à une pareille révolution. La religion chrétienne recommande trop la ſoumiſſion des ſujets à leur Prince, & le reſpect mutuel que les têtes couronnées doivent avoir les unes pour les autres. Un Souverain per-

dra quelques villes, quelques pays, quelques provinces même; mais s'il y avoit danger qu'il perdît ſes Etats, alors les autres Souverains ſe joindroient à lui, & l'aideroient à les conſerver.

D. Comment ſe fait la ſucceſſion de vos Rois?

R. Dans notre Royaume c'eſt le fils aîné qui ſuccéde ou bien ſes deſcendans, s'il en a. S'il eſt mort ſans poſtérité, c'eſt le ſecond fils ou ſes enfans.

D. En Moſcovie, les femmes ſuccédent à la couronne: cela ſe fait-il auſſi dans quelques-uns de vos Royaumes?

R. Il y a quelques-uns de nos Royaumes où les femmes ſuccédent à la couronne; mais dans le nôtre, il eſt une loi établie depuis le commencement de la Monarchie qui les exclut du trône.

D. Si votre Souverain mouroit ſans enfans, qui eſt-ce qui ſuccéderoit à la couronne?

R. Depuis bien des ſiecles Dieu a favoriſé notre Souverain de deſcendans ſuffiſans, non-ſeulement pour ſuccéder à ſon trône, mais encore pour fournir des ſucceſſeurs à d'autres trônes de l'Europe.

D. Ces Souverains, qui ſont d'une même famille, ſeront ſans doute toujours

jours unis entr'eux, & ne ſe feront pas la guerre ?

R. Quoique des Souverains ſoient d'une même famille, cela n'empêche pas qu'ils ne ſe faſſent la guerre, s'il y en a quelque ſujet, & ils n'en ſont pas moins bons amis. Deux Souverains, tandis même qu'ils ſe font la guerre, dans tout ce qui ne porte pas atteinte aux intérêts de leur couronne, ſe rendent mutuellement les ſervices qu'on peut attendre des meilleurs amis.

L'Empereur m'ayant fait différentes interrogations ſur la guerre, je lui ai répondu que par rapport à cet objet, à la maniere dont on combat, aux différens ſtratagêmes qu'on emploie, je ne pouvois, étant Prêtre & conſacré à Dieu, être bien au fait de ces artic es. Mais lorſque je lui ai dit le reſpect que nous avions pour les têtes couronnées, même lorſqu'elles ſont du parti ennemi, les reſpects qu'ont pour elles les vainqueurs, lorſqu'elles tombent entre leurs mains, les attentions qu'on a pour les priſonniers qu'on a faits, les ſecours qu'on rend après une action aux bleſſés, même du parti ennemi, voilà, dit l'Empereur, ce qui s'appelle faire la guerre en nation policée : notre hiſtoire nous

fournit auſſi des traits de cette générosité, & il m'en cita quelques-uns : ſur quoi je dis à Sa Majeſté qu'il y avoit encore de ces ſortes de traits bien plus récens, & dont nous avions été témoins ; la maniere, par exemple, dont Elle avoit traité les Eleuthes, ſoit *Ta-oua-tſi* qui avoit été Souverain d'un partie de ces pays, ſoit pluſieurs autres Princes qu'Elle avoit comblé d'honneurs & de bienfaits après les avoir ſoumis à ſa domination.

L'Empereur s'informa encore du nombre des différens Etats de l'Europe, des troupes que les différens Souverains peuvent mettre ſur pied. Elle s'informa ſi notre Royaume avoit relation avec la Moſcovie. Quels étoient les peuples avec qui les Moſcovites pouvoient avoir des différens, outre les Mahométans avec leſquels ils étoient actuellement en guerre ; quels étoient les ſuccès des armes ?.... Je répondis que nous ne ſçavions que fort ſuperficiellement ce qui regarde les guerres & les différens que les Souverains d'Europe peuvent avoir entr'eux ; que d'autres Royaumes étant ſitués entre celui de Moſcovie & le nôtre, ces deux Royaumes n'avoient rien à démêler enſemble ; néanmoins que les ſçavans de notre Royaume entrete-

noient des relations avec les ſçavans de Moſcovie, comme avec les ſçavans des autres Royaumes de l'Europe, pour ſe communiquer mutuellement les nouvelles découvertes qui peuvent contribuer au progrès des ſciences & des arts; mais que ces ſortes de communications ſont tellement iſolées des affaires d'Etat, que même en temps de guerre elles n'étoient pas ordinairement interdites.... Sa Majeſté demanda auſſi comment depuis un certain nombre d'années les Moſcovites avoient fait tant de progrès dans les ſciences & les arts; en quelle langue ils communiquoient avec les ſçavans des autres Royaumes; nos Miſſionnaires, ajouta l'Empereur, qui traduiſent ici les dépêches qui viennent de Moſcovie, ou bien qu'on y envoie, entendent-ils la langue Moſcovite?.... J'ai répondu à ces différens articles que les Moſcovites avoient attiré chez eux des ſçavans & des artiſtes de différens Royaumes; avoient érigé des écoles & des académies pour faire fleurir les ſciences & les arts, & avoient fait de grands avantages à ceux qui y faiſoient quelques progrès; que par rapport à la langue dans laquelle on communiquoit avec la Moſcovie, les autres Royaumes ne

cultivoient guere la langue Moſcovite ; mais que les Moſcovites cultivoient la langue Françoiſe qu'on parle même actuellement dans toutes les cours de l'Europe. Outre la langue Françoiſe, dans laquelle on a écrit ou au moins traduit tout ce qui a été dit juſqu'ici d'important par rapport à l'hiſtoire, tant ancienne que nouvelle, & par rapport aux ſciences & aux arts ; il y a encore la langue Latine, à laquelle on a donné ici le nom de langue Mandarine d'Europe, parce que les anciens livres de ſciences & d'hiſtoire ont été la plupart écrit en cette langue. C'eſt en cette langue que ſont écrites les prieres publiques que font dans les égliſes des chrétiens les Miniſtres de la religion chrétienne ; & les ſçavans de Moſcovie auſſi bien que de tous les autres Royaumes d'Europe la ſçavent.... La cour de Moſcovie, lorſqu'elle envoie des dépêches à la cour de la Chine, les envoie écrites en langue moſcovite, mongole, tartare & latine. C'eſt cet exemplaire en langue latine que nos traducteurs traduiſent en tartare. Les dépêches que la cour d'ici envoie en Moſcovie, étant auſſi écrites en différentes langues, nos mêmes Miſſionnaires, traducteurs, en

traduiſent du tartare un exemplaire en latin, qu'on envoie avec les exemplaires traduits en d'autres langues.

Sa Majeſté me demanda en tartare ſi je ſçavois la langue tartare; s'il y avoit ici pluſieurs Enropéens qui la ſçuſſent; ſi quelqu'un de nous ſçavoit la langue moſcovite.... Je répondis en tartare à Sa Majeſté que j'entendois un peu cette langue, ſoit lorſqu'on la parloit, ſoit lorſque j'en liſois les livres; mais que, faute d'exercice, je ne pouvois la parler dans une converſation ſuivie. J'ajoutai que je ne connoiſſois dans les autres égliſes perſonne qui la ſçut, mais que dans la nôtre, outre quelques nouveaux qui apprenoient cette langue, nous avions les Peres Amiot & Dollieres que le tribunal des Miniſtres faiſoit appeller lorſqu'il s'agiſſoit de traductions par rapport à la Moſcovie; que cependant ni l'un ni l'autre, ni aucun Européen d'ici ne ſçavoit la langue Moſcovite.

D. Avez-vous actuellement quelque ſçavant de votre Royaume à la cour de Moſcovie?

R. Je ne puis poſitivement ſçavoir ſi nous en avons actuellement, mais nous en avons eu il y a peu d'années. Lorſqu'en 1760 je préſentai une

mappemonde à Votre Majeſté, outre que je rendis compte, tant de vive voix que par écrit, de la poſition que je donnois au *Kam-tcha-ka*, & de pluſieurs nouvelles découvertes que j'avois ajoutées, je citai pour garant de cette poſition & pour auteur de ces découvertes, M. de l'Iſle & quelques autres François, que la cour de Moſcovie, au ſervice de laquelle ils étoient alors, avoit envoyés pour déterminer par des obſervations la poſition de différens pays à l'eſt de la Moſcovie.

D. J'ai oui dire qu'il y avoit des Européens dans les troupes de Moſcovie, auſſi-bien que dans celles du Roi d'Ava, contre lequel j'ai envoyé des troupes les années précédentes; & parmi ces Européens, ſçavez-vous s'il y en a de votre Royaume?

R. Parmi les troupes Moſcovites & celles du Roi d'Ava, il ſe peut faire qu'il y ait des Européens & même des François: mais n'ayant nulle relation détaillée de ces troupes, nous ne pouvons ſçavoir au juſte ce qui en eſt.

D. N'avez-vous pas oui dire que le Roi d'Ava a fait pluſieurs conquêtes; qu'il a ſubjugué pluſieurs Royaumes? quels Royaumes a-t-il conquis?

R. Effectivement nous avons oui dire que le Roi d'Ava avoit ſubjugué les Royaumes de Siam, de Mien, de Pégou & quelques autres Royaumes voiſins ; & qu'il n'y avoit eu que les armées de Votre Majeſté, capables non-ſeulement de mettre des bornes à ſes conquêtes, mais encore de l'obliger à demander la paix, à ſe réfugier dans ſes Etats, & à payer à Votre Majeſté le tribut.

L'Empereur continua ſes queſtions ſur les différens pays de l'univers, ſur les mœurs & leurs coutumes, ſur la maniere dont nous les connoiſſions & en faiſions les cartes, ſur les poſſeſſions des Européens & leurs établiſſemens dans des Royaumes étrangers.

Par rapport à Batavia, Sa Majeſté parut ne pas ignorer ce qui s'y étoit paſſé il y a trente ans, lorſque dans une ſeule nuit le Gouverneur, ſous prétexte de révolte, fit maſſacrer plus de ſoixante mille Chinois qui, dans des troubles de l'Empire ou changemens de Dynaſtie, s'y étoient réfugiés. Lorſque la nouvelle de ce maſſacre fut parvenue à Canton, où j'arrivai peu de temps après, on y diſoit que le *Tſong-tou* en avoit averti Sa Majeſté, qui avoit répondu

que ceux qui avoient été massacrés étoient des fugitifs, dont il ne convenoit pas qu'elle prît la cause en main.

Sa Majesté m'ayant demandé quels sont les Européens qui sont à *Ka-la-pa* (Batavia) & qui la gouvernent? Je répondis que c'étoient les Hollandois, & conséquemment aux diverses questions qu'elle me fit après avoir expliqué ce que c'est qu'un gouvernement Républicain, dont ici l'on n'a point d'idée, je parlai du gouvernement de Hollande, dont les Etats, qui sont Républicains, nommoient les Gouverneurs des différentes provinces qui en dépendent, élevoient, abaissoient, récompensoient & punissoient avec la même autorité qu'un Souverain dans ses Etats.

D. Dans un pays si éloigné d'Europe, tel qu'est *Ka-la-pa*, si celui qui est à la tête vient à abuser de son autorité, comment y apporter remede?

R. On y remédie malgré l'éloignement. Si un Gouverneur se comporte mal, & ne se rend pas aux remontrances de son conseil, on le rappelle en Europe, & on l'y juge. Lorsque je vins ici, il y a près de trente ans, j'appris que tout récemment un Gouverneur ayant fait à Batavia quelques actes de

cruauté, dès qu'en Europe les Etats de Hollande en avoient été informés, quoique ce Gouverneur fît bien d'ailleurs ſon devoir, ils l'avoient rappellé en Europe, lui avoient fait ſon procès, & l'avoient jugé.

D. Comment un pays ſi éloigné eſt-il en la puiſſance des Hollandois?

R. Ka-la-pa eſt une iſle que les Européens nomment *Java*, & qu'ici on nomme quelquefois *Koua-oua*. Cette iſle n'a jamais été habitée que par des ſauvages errans dans les bois, où ils n'ont que très-peu d'habitations. Les Hollandois, il y a plus de cent cinquante ans, étant deſcendus dans cette iſle, s'y ſont établis, & y ont bâti une ville qu'on nomme *Batavia*, qui actuellement ne le céde pas aux villes les plus floriſſantes de l'Europe, & qui eſt un entrepôt du commerce immenſe que font les Hollandois dans les quatre parties du monde. Dans cette iſle de *Java*, il n'y a que la ville de *Batavia* & les environs qui appartiennent aux Hollandois; les Sauvages habitent le reſte de l'iſle comme auparavant.

D. Ce ſont auſſi des Européens qui ſont à Luçon, (*Manille*)? Apparemment

qu'ils s'y ſont établis de même que les Hollandois à *Ka-la-pa*.

R. Il y a environ deux cens cinquante ans que des Eſpagnols bâtirent une ville dans la plus conſidérable des iſles auxquelles ils avoient abordé, & qui n'étoient alors peuplées que de Sauvages. Cette ville ſert d'entrepôt à leurs vaiſſeaux, lorſqu'ils font le voyage d'Amérique.

D. Effectivement, je vois ſur vos cartes, dans des pays bien éloignés de l'Europe, nouvelle Eſpagne, nouvelle Hollande, nouvelle France : que ſignifient ces termes de nouveaux Royaumes?

R. Les vaiſſeaux d'Europe ayant abordé dans quelques pays juſqu'alors inconnus, les Européens qui étoient ſur les vaiſſeaux y ſont deſcendus, & ayant trouvé le pays ou déſert, ou habité par des Sauvages, quoique pourvu de différentes choſes utiles à la vie, & qui peuvent faire un objet de commerce, ils s'y ſont établis, y ont fondé des habitations qui ſe ſont peu à peu agrandies. Les Sauvages qui habitoient ce pays ſe ſont peu à peu civiliſés, ont bientôt reconnu les avantages qu'ils pouvoient tirer de leurs nouveaux hôtes, ils ſe ſont joints à eux, & les ont aidés. Ces nouvelles habita-

tions s'étant inſenſiblement accrues, lorſqu'elles ont eu une étendue conſidérable, on leur a donné le nom du Royaume dont étoient ceux qui y ont fondé les premieres habitations. Ce ſont des Eſpagnols qui ont découvert & commencé des habitations dans ce qu'on appelle la nouvelle Eſpagne. Il en eſt ainſi de ce qu'on appelle la nouvelle France, la nouvelle Hollande.

D. Dans vos mappemondes, vous tracez tous les Royaumes de l'univers; vous n'avez pas été dans tous ces pays; comment pouvez-vous en tracer la carte?

R. Tous les Souverains d'Europe ont chacun fait faire la carte de leur pays, & ſe la ſont mutuellement communiquée. Les mathématiciens font des obſervations dans différens lieux de l'univers pour fixer la ſituation de ces lieux, & ſe communiquent mutuellement leurs obſervations. Quant aux pays qui ſont hors de l'Europe, en leur communiquant les cartes de ſon propre pays, & des pays dont on a déja la deſcription, ils ne font point difficulté de communiquer la carte de leur pays; ordinairement même, dès que ce ſont des peuples policés, & amateurs des ſciences, ils ſont bientôt con-

vaincus de la ſûreté & de la juſteſſe des méthodes que les Européens emploient ; alors ils imitent l'exemple de Votre Majeſté & de ſon illuſtre aïeul, & emploient des Européens à faire la carte de leur pays.

D. On dit communément que l'univers renferme dix mille Royaumes, c'eſt-à-dire, une infinité. Il y a des pays par eux-mêmes inacceſſibles, qui ne ſont point habités, & par conſéquent où vous n'avez pu pénétrer. Il y en a dans leſquels on ne permet pas que vous entriez, tel que le Japon, qui n'eſt pas éloigné d'ici. Il vous manquera au moins la carte de ces pays ?

R. Depuis pluſieurs ſiecles que les Européens voyagent, & que leurs vaiſſeaux parcourent l'univers, il eſt peu de pays où ils n'aient pénétré. S'il y en a dont ils n'aient pu avoir la carte, ils ont la carte des pays voiſins ; ils connoiſſent par conſéquent les bornes, l'étendue, la vraie ſituation de ce pays ; les lieux par où entrent & ſortent telles & telles rivieres, & cela ſuffit pour une carte générale. Ils peuvent même y marquer telles ou telles habitations qu'ils ont entendu dire à telle ou telle diſtance de tel endroit déja connu. Si c'eſt un pays

entouré de mers, & où les vaiſſeaux n'aient pu aborder, ou dont on ne connoiſſe qu'une petite partie du rivage qui la borne; on ne marque dans la carte que ce qu'on connoît du rivage, & on y trace, s'il y a moyen, les montagnes conſidérables & les embouchures de rivieres qu'on y aura remarquées. D'autres vaiſſeaux qui y abordent enſuite, & y font de nouvelles découvertes, les ajoutent ſur la carte; & ainſi peu à peu on parvient à une entiere connoiſſance de ce pays. Dans la mappemonde que j'ai préſentée à Votre Majeſté, il y a des pays dont on ne connoît encore que les bornes, & dont je n'ai pu marquer l'intérieur: il y en a d'autres dont on ne connoît qu'une partie des bornes, & je n'ai marqué que ce qu'on connoiſſoit. Dans les mappemondes qu'on fera dans la ſuite, on pourra y ajouter des découvertes qui ſe ſeront faites depuis que j'ai tracé la mienne. Par rapport au Japon, nous en traçons la carte, parce que les Européens y ont autrefois pénétré, & en ont eu la carte.

D. Pourquoi n'avez-vous plus d'accès au Japon, & ne vous permet-on pas même d'y aborder?

R. Les Souverains ſont maîtres de

leurs graces. Lorſque les Souverains du Japon nous ont admis; nous avons tâché de les ſervir de notre mieux. Lorſqu'ils refuſent nos ſervices, nous nous ſoumettons, mais nous ne ſommes pas moins prêts à nous employer pour eux, lorſqu'ils nous feront l'honneur de nous admettre.

D. Ce n'eſt pas préciſément que les Japonnois ne veulent point de vous, dit l'Empereur en ſouriant; c'eſt qu'ils ne veulent point de votre religion.

Alors, ſans me donner le temps de répondre, il paſſa tout de ſuite à d'autres queſtions ſur les cartes hydrographiques, la maniere de naviger, de meſurer le chemin qu'on faiſoit ſur mer, de reconnoître la ſituation de l'endroit où l'on étoit; ſur la grandeur de nos vaiſſeaux & le nombre de l'équipage; ſur ce que nos vaiſſeaux apportoient à la Chine, & ſur ce qu'ils en emportoient; ſur la maniere dont on faiſoit les glaces, (par bonheur j'avois vu en France la manufacture de Saint-Gobin) & une infinité d'autres queſtions auxquelles je tâchai de ſatisfaire.

L'Empereur s'informa enſuite combien nous ſommes ici d'Européens & de combien de Royaumes. Il ne put

s'empêcher de témoigner ſa ſurpriſe, lorſque je lui dis que de vingt-cinq Européens qui ſont actuellement à ſa Cour, nous étions douze dans notre égliſe, dont onze étoient François. En effet, depuis que la Cour de la Chine a fait l'honneur aux Européens de les admettre, il y a toujours eu parmi eux un grand nombre de François : auſſi *Cang-hi* voyant que les François pouvoient ſuffire pour faire eux ſeuls une réſidence, leur fit donner du terrein, qui fait préſentement l'égliſe des François, ſituée dans l'enceinte extérieure du palais.

Ayant rappellé à Sa Majeſté cette époque de ſes bienfaits, elle me dit :

D. Vous êtes tous François dans votre égliſe ?

R. Pan-ting-tchang (Frere Panſi) qui a l'honneur de peindre Votre Majeſté eſt Italien. Tous les autres ſont François.

D. L'Italie apparemment eſt alliée avec la France ?

R. La France eſt en paix avec l'Italie : mais indépendamment de la paix qui regne entre ces deux Royaumes, ceux à qui nous nous adreſſons en Europe pour avoir des ſujets, ſçachant bien que lorſque quelque ſujet peut agréer à Votre Majeſté, nous ne nous ſoucions pas de quel Royaume il ſoit, nous ont

envoyé celui-ci, ſuppoſant qu'il pourroit lui plaire.

D. L'Italie a donc de la réputation pour les grands Peintres?

R. De tout temps on a vu en Italie, & on y a encore des Peintres fameux. Celui que nous amenâmes ici du temps de *Cang-hi* (M. Gherardini) qui eut le bonheur de lui plaire, ainſi que le Frere Caſtiglioni que Votre Majeſté a comblé de tant de bienfaits, en étoient l'un & l'autre. Actuellement *Ngan-tey* (le Pere Damaſcene de la S. C.) qui travaille au *Jou-ykoan* ſous les yeux de Votre Majeſté, en eſt auſſi.

D. De combien de Royaumes y a-t-il ici des Européens?

R. Il y a ici actuellement des Portugais, des Italiens & des Allemands qui ſont partagés entre les autres égliſes.

D. Fou-tſolin (le Pere d'Arocha) n'eſt-il pas dans votre égliſe?

R. Fou-tſolin eſt Portugais. Comme il eſt *Kien-fou*, (Aſſeſſeur au tribunal des Mathématiques) il demeure au *Nan-Tang* (égliſe méridionale) avec les deux autres qui y travaillent.

D. Sçais-tu que *Fou-tſolin* revient?

R. Votre Majeſté me l'apprend.

D. Combien y a-t-il de temps qu'il eſt parti?

R. Il eſt parti l'année derniere, vers la fin de la quatrieme lune.

D. Il n'aura donc pas employé un an dans ſon voyage ; car il eſt actuellement en chemin pour revenir.

R. Votre Majeſté a mis un ſi bon ordre dans toute la route qui conduit à ſes nouvelles conquêtes, qu'à préſent on n'y reconnoît plus ces déſerts affreux & inhabitables qu'il falloit autrefois traverſer, & qu'on y voyage avec autant de ſûreté & de commodité que dans le reſte de l'Empire.

D. Voilà déja pluſieurs fois que *Fou-tſolin* va dans les pays du nord-oueſt pour en faire la carte : eſt-ce lui-même qui la trace ſur le papier, ou bien ſe ſert il des gens d'ici, qu'il dirige, & à qui il la fait tracer.

R. Fou-tſolin a été une fois en Tartarie avec *Lieu-ſong-lin* (le Pere Hallerſtein) pour y faire la carte du pays où Votre Majeſté prend le plaiſir de la chaſſe. Il a encore été deux fois avec *Kao-tchin-ſſe* (le Pere d'Eſpignha) au-delà des anciennes bornes de l'Empire, au nord-oueſt d'ici, pour y faire la carte de ces vaſtes pays que Votre Majeſté y a conquis. Dans ces trois commiſſions, j'ai vu les cartes qu'il en avoit tracées lui-

même : à plus forte raiſon cette fois-ci, lui-même l'aura tracée. Cependant il ſe pourroit faire que, pour que l'exemplaire qu'il a préſenté fût traçé plus proprement & d'une maniere plus agréable à la vue, il l'eut fait tracer ou calquer ſur l'original que je ſuis sûr qu'il a fait lui-même.

L'Empereur me fit enſuite pluſieurs queſtions ſur les méthodes qu'employent les Européens pour faire la carte d'un pays & ſur la juſteſſe qui en doit réſulter pour la poſition des lieux.

Liou-ſong-lin, me dit-il, a été auſſi autrefois faire la carte de *Mouran* (lieu de la chaſſe). N'eſt-il pas vrai qu'il eſt habile dans les mathématiques ?

R. C'eſt un effet des bontés dont Votre Majeſté nous honore, de daigner marquer de la ſatisfaction de nos foibles ſervices. Il eſt vrai cependant que parmi les Européens qui ſont ici, Votre Majeſté ne pouvoit faire un plus digne choix que de *Lieou-ſong-lin* pour remplir la place de Préſident du tribunal des Mathématiques dont elle l'a honoré, & qu'il remplit depuis près de trente ans.

D. Pao-yeou-koan (le Pere Gogais, Allemand, Aſſeſſeur au tribunal des Mathématiques) entend bien auſſi les ma-

thématiques? Il doit être âgé : quel âge a-t-il ?

R. *Pao-yeou-koan* eſt mort l'année paſſée, tandis que Votre Majeſté étoit à *Gehol :* il étoit alors âgé de ſoixante-dix ans.

D. Voilà donc une place vacante dans le *Kin-tien-kin* (tribunal des Mathématiques).

R. La place eſt actuellement remplie par *Kao-tchin-ſſe* (le Pere d'Eſpignha).

D. Je ne me le rappelle pas.

R. C'eſt celui à qui Votre Majeſté donna un bouton (Mandarinat) du quatrieme ordre, lorſqu'il alla avec *Fou-tſolin*, faire la carte des pays nouvellement conquis. Au retour du ſecond voyage qu'il y a fait, il s'adreſſa au Miniſtre d'état, *Fou-heng*, qui avoit alors ſoin de nous, & lui ayant repréſenté que la beſogne pour l'exécution de laquelle Votre Majeſté lui avoit donné le bouton, étant finie, il le prioit de faire agréer à Votre Majeſté la démiſſion de ſon Mandarinat, qui n'étoit plus que *ad honores :* mais *Fou-heng* refuſa, & lui dit que puiſqu'il étoit déja Mandarin, dès qu'il y auroit au tribunal une place vacante parmi celles qui ſont aſſignées aux Européens, il y ſuccéderoit ; & c'eſt en con-

séquence qu'il y a effectivement succédé, & a été présenté à Votre Majesté avec une foule d'autres Mandarins qui lui furent présentés à son retour de *Ge-hol*.

D. Tu sçais les mathématiques: sçais-tu aussi la philosophie?

R. Je l'ai enseignée pendant deux ans avant que de quitter l'Europe.

D. Puisque tu sçais la philosophie, comment répondrois-tu à une question que quelquefois on fait ici en badinant, à nos philosophes: de l'œuf & de la poule, lequel a été créé le premier?

R. Pour réponse, j'exposerai simplement ce que nos livres saints nous apprennent de la création du monde; comment le cinquieme jour Dieu créa les volatiles & les poissons, à qui il ordonna de se multiplier; & par conséquent, quoique la poule n'ait pu pondre des œufs que lorsqu'elle existoit déjà, la faculté qu'a la poule de pondre des œufs, est aussi ancienne que la poule même.

D. Ce que ces livres vous apprennent de la création du monde est-il bien sûr?

R. Nos livres sont très-anciens; on a toujours eu pour eux un respect infini, parce que toujours on les a crus inspirés de Dieu; ils nous ont été transmis de générations en générations, sans avoir souffert la moindre altération.

D. Comme dans nos livres canoniques il n'eſt point parlé de la création du monde, croira-t-on que ce qu'on en trouve dans d'autres livres ſoit digne de foi?

R. Il eſt probable que les livres qui parloient de cette création ont été conſumés dans l'incendie de *Tſin-chi-houang.* Ce n'a été que pluſieurs années après cet incendie qu'on a recouvré quelques fragmens des anciens livres, & qu'on s'eſt mis à écrire de nouveau; il eſt donc arrivé que ceux qui ont écrit ſur l'ancienne Hiſtoire, n'en ſçachant que ce que leur avoient raconté leurs peres, (qui probablement eux-mêmes n'étoient nés qu'après cet incendie, & ne ſçavoient que ce qu'ils avoient oui raconter) ils ont inſéré dans leurs écrits, parmi quelques traits vrais dont on ſe reſſouvenoit encore, pluſieurs autres, avec des circonſtances, ſoit ajoutées, ſoit altérées, d'où il ne réſulte que des fables, même aux yeux des Lettrés. Mais parmi ces fables, nous y reconnoiſſons des traits conformes à la vérité, & à ce que nous liſons dans nos livres d'hiſtoires.

A l'occaſion de la création des aſtres, l'Empereur fit beaucoup d'interrogations ſur le mouvement, la grandeur, l'éloi-

gnement & la multitude des aſtres; ſur les éclipſes de ſoleil & de lune; ſur l'inégalité des jours & des nuits, ſuivant les différens temps de l'année & les différens pays. Je n'avois ni globe ni ſphere qui pût m'aider à expliquer ces divers phénomenes. Mais comme dans les appartemens il y a des tables garnies de toutes ſortes de bijoux, je prenois ceux qui étoient propres à repréſenter ce que j'avois à faire entendre. Malgré le peu de facilité à m'exprimer dans une langue auſſi difficile que la chinoiſe, l'Empereur eſt fait à mon jargon, & d'ailleurs les matieres d'aſtronomie ne lui ſont point étrangeres.

Il y a douze ans, lorſque je lui préſentai une mappemonde avec une explication chinoiſe où j'avois expoſé le ſyſtême du mouvement de la terre, Sa Majeſté après m'avoir fait différentes queſtions ſur la maniere dont nous établiſſions ce ſyſtême, me dit en ſouriant: vous avez en Europe votre maniere d'expliquer les phénomenes céleſtes; & nous, nous avons auſſi la nôtre, ſans faire tourner la terre. Effectivement, le lendemain, après pluſieurs queſtions ſur le même ſujet, il m'expliqua pluſieurs des phénomenes céleſtes ordi-

naires, avec une netteté & une juſteſſe qu'on n'auroit pas dû attendre d'un Prince qui a tant d'occupations. En ayant témoigné ma ſurpriſe à un Eunuque de l'intérieur, je lui demandai ſi Sa Majeſté donnoit encore quelque temps à cette ſorte d'étude. Où en trouveroit-elle le loiſir, me répondit l'Eunuque ? Mais ou elle va ſe promener à la claſſe des Princes ſes fils, ou elle les fait venir dans ſon appartement, & par maniere d'examen les interroge ſur ces ſortes de matieres, pour voir s'ils ont profité.

Il faut ſçavoir que près de l'appartement ordinaire de l'Empereur, ſoit à Peking, ſoit à ſa maiſon de plaiſance de *Yvem-ming-Yvem*, il y a ce qu'on appelle *Chang-chou-fang*, c'eſt-à-dire claſſe ſupérieure, parce qu'elle eſt uniquement pour les fils de Sa Majeſté. Dès qu'ils ont l'âge de profiter, il faut qu'ils ſoient en claſſe du matin juſqu'au ſoir. L'âge avancé & les emplois ne les en exemptent pas. Il y en a actuellement qui ont trente & plus d'années, & qui ſont dans de grands emplois. Les jours même qu'ils vaquent à leur emploi, dès qu'ils ont fini ce qui le regarde, il faut qu'ils ſe rendent exactement à la claſſe ; autrement, ſi l'Empereur venoit à ſçavoir

qu'ils s'en ſont exemptés ſans raiſon, il les puniroit malgré leur âge avancé & leur dignité. Il y a dans cette claſſe des Profeſſeurs d'éloquence, d'hiſtoire, de mathématiques; des Maîtres pour apprendre à tirer de l'arc, &c. Et chacun de ces Maîtres a ſon temps déterminé pour donner ſa leçon. J'ai connu particuliérement un Mandarin du tribunal des mathématiques que l'Empereur choiſit pour enſeigner les mathématiques aux fils & petits-fils de l'Empereur. Il me racontoit qu'en le chargeant de cette commiſſion Sa Majeſté lui avoit dit : aies ſoin de te faire obéir, & dans tout ce qui regarde ton emploi prends ſur tes éleves la même autorité que tous les Maîtres doivent avoir ſur leurs écoliers. J'aurai ſoin de veiller à ce que tu ſois obéi. C'eſt en effet à quoi l'Empereur eſt extrêmement attentif, que ſes enfans aient à l'égard de leur Maître la même ſubordination que les gens ordinaires doivent avoir à l'égard du leur. Outre que dans ſes momens de loiſir il va quelquefois à la claſſe, aſſiſte aux explications des Maîtres qu'il fait répéter à ſes enfans, il les fait même venir en particulier, & les examine pour voir s'ils profitent. J'ai été témoin qu'à certains

tains jours de réjouiſſance, l'Empereur, du lieu même du ſpectacle auquel il aſſiſtoit, faiſoit venir un ou deux de ſes fils, qui eux-mêmes avoient déja les leurs en claſſes, leur donnoit le ſujet d'une piece d'éloquence qu'il leur faiſoit compoſer dans une chambre voiſine, & ne leur accordoit le plaiſir de jouir du ſpectacle, qu'après avoir été content de leur compoſition. C'eſt quelque choſe d'étonnant que cette ſubordination des fils de l'Empereur, quelque avancés qu'ils ſoient en âge. Il eſt vrai qu'ils ont en cela l'exemple de l'Empereur leur pere, qui à l'âge de 63 ans, bien loin de ſe diſpenſer, à l'égard de l'Impératrice ſa mere, âgée de 82 ans, d'aucune des cérémonies gênantes que le cérémonial chinois preſcrit aux enfans envers leurs peres & meres, croiroit manquer au premier devoir de la nature, dont un Prince doit donner l'exemple à ſes ſujets, s'il ne s'abaiſſoit pas autant devant ſa mere, que le dernier de ſes ſujets doit s'abaiſſer devant lui.

Je me rappelle encore pluſieurs autres queſtions que me fit l'Empereur; mais ce ſera le ſujet d'une troiſieme lettre. J'aurois bien ſouhaité que parmi tant

de queſtions, il y en eût eu quelques-unes qui euſſent trait à la religion, & qui m'euſſent mis à portée de lui expoſer les myſteres & les ſaintes loix du chriſtianiſme, mais il paroiſſoit l'éluder, Et quand, à l'occaſion du Japon, j'attendois qu'il s'arrêtât un peu, il continua avec tant de rapidité une ſuite d'autres queſtions, auxquelles il fallut répondre, qu'il ne me fut pas poſſible de toucher cette matiere importante, dans la crainte de perdre tout-à-coup la confiance pleine de bonté avec laquelle il me parloit, ce qui eût été nuire à la religion même, & perdre l'eſpérance de trouver un jour quelques momens plus favorables pour lui dire ce que j'avois dans le cœur, & ce qui étoit l'unique objet de mes deſirs.

Je ſuis, &c.

TROISIEME LETTRE

Du Pere Benoit.

EN liſant ma ſeconde lettre, Monſieur, vous avez dû être ſurpris qu'un Empereur de la Chine, occupé des affaires d'un ſi grand & ſi vaſte Empire, qu'il gouverne par lui-même, ait les matieres de mathématiques aſſez préſentes à l'eſprit pour en pouvoir raiſonner auſſi juſte qu'il en raiſonne. Sa curioſité à cet égard l'engagea à me faire une infinité de queſtions ſur les phénomenes céleſtes. Après y avoir répondu, je lui dis que ces différens phénomenes s'expliquoient encore plus aiſément, ſi, comme je l'avois autrefois expoſé à Sa Majeſté, au lieu de faire tourner le ſoleil, on le plaçoit au centre du monde, & on faiſoit tourner autour de lui la terre & les planettes. Je lui fis la comparaiſon d'un vaiſſeau qui vogue ſur une mer tranquille. Ceux qui ſont dans ce vaiſſeau apperçoivent les montagnes, le rivage & les autres objets, qui leur paroiſſent s'éloigner, tandis qu'eux-mê-

mes s'imaginent être en repos. « J'ai fait » moi-même cette remarque, dit l'Em- » pereur, ſur-tout lorſque ſur ma bar- » que j'y ſuis, ou dans une chambre, » ou dans ma chaiſe à porteur. Cela » eſt encore bien plus ſenſible, ſi, après » avoir été quelque temps appliqué, » je jette un coup d'œil à la glace de » ma portiere, ou à la fenêtre; alors il » me ſemble que je ſuis immobile, & » que ce ſont les différens objets qui » s'éloignent ou s'approchent de moi ». Il me fit cependant, d'une maniere très-enjouée, pluſieurs queſtions; & quand je lui dis qu'une fleche qu'on tireroit perpendiculairement dans un vaiſſeau qui vogue rapidement, retomberoit dans le vaiſſeau, il dit que lorſqu'il en auroit l'occaſion, il en vouloit faire lui-même l'expérience.

Sa Majeſté s'informa enſuite ſi en Europe tous les aſtronômes ſuivoient ce ſyſtême du mouvement de la terre. Je lui répondis qu'en Europe preſque tous les aſtronômes l'avoient embraſſé.

Ce n'eſt pas, ajoutai-je, que nous aſſurions que l'univers ſoit effectivement arrangé, comme nous le ſuppoſons, nous propoſons ſeulement cet arrangement comme celui qui paroît le plus

propre & le plus facile pour rendre raiſon des différens mouvemens des aſtres & pour les calculer.

A l'occaſion de la maniere dont on obſervoit les aſtres, l'Empereur me fit pluſieurs queſtions, & me parla du nouveau téleſcope qui lui avoit été préſenté par nos deux nouveaux Miſſionnaires, & en demanda l'explication. Il objecta que le trou qui eſt dans le miroir du fond, devoit diminuer la quantité de rayons que réfléchiſſoit ce miroir, & que l'autre petit miroir oppoſé au trou ſembloit devoir cacher une partie de l'objet. Ne pourroit-on pas, dit Sa Majeſté, donner aux deux miroirs une ſituation qui levât ces deux inconvéniens? Je répondis, qu'effectivement Newton, un des plus habiles mathématiciens qu'ait eu l'Europe, avoit fait un téleſcope tel que le propoſoit Sa Majeſté, en y plaçant des miroirs de réflexion: mais que, outre qu'il étoit alors difficile de pointer le téleſcope à l'objet, il y avoit encore d'autres inconvéniens que j'expoſai. L'Empereur comprit aiſément que très-peu de choſe, ajouté à la circonférence du miroir du fond, ſuppléoit abondamment à ce que le vuide du milieu du miroir pouvoit diminuer de

la quantité des rayons qui ſont réfléchis. J'expliquai auſſi comment le petit miroir, quoiqu'oppoſé à l'objet, ne pouvoit ſenſiblement cacher rien de l'objet; moins encore qu'une tête d'épingle, qui ſeroit à une certaine diſtance de l'œil, ne pourroit rien cacher d'une montagne qu'on regarderoit dans l'éloignement. Les rayons de lumiere partis de l'objet, & réfléchis, par le miroir du fond, ſur le petit miroir objectif, qui les réfléchit à ſon tour, pour les porter juſqu'à l'œil, où ils ne parviennent qu'après avoir traverſé des oculaires achromatiques, me donnerent occaſion d'expliquer cette nouvelle invention. Sa Majeſté loua beaucoup le génie inventif des Européens, & en particulier l'invention de ce nouveau téleſcope, & du méchaniſme qui le fait mouvoir avec autant de facilité que de promptitude, pour le pointer aux différens objets, & ſuivre celui auquel on l'aura pointé autant de temps qu'on voudra le conſidérer. Sa Majeſté me demanda s'il avoit déja paru quelques-uns de ces téleſcopes, & ſi l'on en avoit déja apporté à la Chine. Je lui répondis que l'année précédente un de nos Miniſtres d'Etat, qui a beaucoup de bonté pour nous, & qui voudroit

nous aider un peu à donner à Sa Majeſté quelques marques de notre reconnoiſſance pour tous les bienfaits dont elle nous comble, nous avoit annoncé cette nouvelle invention, & avoit ajouté qu'il n'avoit encore pu en obtenir un pour nous l'envoyer; mais que vu les ordres qu'il avoit donnés, ce nouveau téleſcope ſeroit ſûrement fini aſſez à temps pour que nous puſſions le recevoir l'année ſuivante. Qu'ainſi il n'étoit pas probable que des particuliers euſſent pu acquérir & apporter ici ce qu'un Miniſtre n'avoit pu obtenir.

L'Empereur s'étant apperçu qu'il falloit que j'expliquaſſe au Frere Panſi tout ce qu'il diſoit en chinois, qui avoit rapport à lui, me demanda s'il ne ſçavoit pas au moins quelques mots de la langue chinoiſe, je lui répondis qu'il en ſçavoit très-peu.

D. Ces nouveaux Européens qui viennent de Canton ici ne ſçachant pas encore la langue, doivent être bien embarraſſés dans le voyage?

R. Ils ont un interprete qui les accompagne de Canton juſqu'ici.

D. Mais pour les choſes dont ils peuvent avoir un beſoin continuel, ſelon vos uſages, comment peuvent-ils ſe

faire entendre de ceux qui les ſervent ?

R. Nous leur envoyons ordinairement des gens de notre égliſe, qui ſont au fait de nos uſages, pour les accompagner de Canton juſqu'ici.

D. Les gens de votre égliſe n'apprennent-ils pas votre langue ?

R. Ils ne l'apprennent pas, & ce n'eſt que très-rarement qu'il y en a qui la ſçavent un peu.

D. Mais ne ſçavent-ils pas votre loi, & ne ſont-ils pas de votre religion ?

R. Ils profeſſent notre religion, ſans qu'ils aient beſoin de ſçavoir notre langue. Tout ce qui regarde notre religion a été traduit en Chinois, & expliqué dans des livres, leſquels, la ſeconde année de *Yong-tching*, furent préſentés à Sa Majeſté, qui nous les fit rendre après les avoir donnés à examiner.

D. Il eſt probable que vous n'admettriez pas dans vos égliſes des gens qui ne ſeroient pas de votre religion.

R. Un infidéle qui eſt honnête homme & qui paſſe pour tel, nous ne faiſons aucune difficulté de l'admettre dans nos maiſons. Mais cet infidele, après avoir demeuré quelque temps à notre égliſe, & avoir connu ce que c'eſt que la religion chrétienne, ne manque pas de

l'embraſſer; & actuellement nous n'avons dans notre égliſe aucun de nos gens qui ne ſoit chrétien.

D. Malgré cela, il vous ſera difficile de les conduire, vu le caractere des gens de ce pays-ci, & ils ne manquent pas de vous cauſer bien des tracaſſeries.

R. Ils ne nous en cauſent aucunes, parce que nous ne les maltraitons ni d'injures, ni de coups. S'ils ne ſont pas contens de nous, ils prennent leur congé; ſi nous ne ſommes pas contens d'eux, nous les renvoyons.

D. Moyennant cela, vous devez avoir de bons ſujets, puiſque dès qu'ils ne font pas leur devoir vous les renvoyez; ils ne ſont donc pas vos eſclaves?

R. Nous ne ſommes pas dans l'uſage de nous ſervir d'eſclaves ou de gens achetés; nous n'avons que des gens loués, qui demeurent chez nous de leur plein gré, & que nous ſommes libres de renvoyer.

D. Combien leur donnez-vous par mois?

R. Nous leur donnons par mois un *tiao*, (c'eſt à-peu-près 4 livres 10 ſols de la monnoie de France).

D. Comment peuvent-ils ſe tirer d'affaire avec un *tiao*: ſans doute que vous

y ajoutez des *changs* ? (des récompenſes).

R. Outre qu'ils ſont nourris dans notre égliſe, qu'ils y vivent retirés, & qu'ils n'ont pas grande dépenſe à faire en habits, ils ſont exempts d'une infinité de dépenſes dont ils ne peuvent ſe diſpenſer quand ils ſervent chez les ſéculiers: d'ailleurs nous leur donnons des récompenſes proportionnées à leur travail & à leurs talens.

D. Ceux parmi vous qui ſont *Tang-tchay* (occupés au ſervice de l'Empereur) ont beſoin de montures, de domeſtiques, &c. Quels arrangemens prenez-vous pour cela ?

R. Parce que tous ceux de notre égliſe ſont *Tang-tchay*, ſinon habituellement, au moins de temps en temps ils ſont appellés pour des traductions, des opérations de chirurgie, &c. On fournit à chacun une monture ou charrette ſuivant ſon beſoin.

D. Qui eſt-ce qui les fournit ?

R. C'eſt l'affaire du (1) *Tang-kia* d'y

(1) Le Supérieur & le Procureur ſe nomment ici *Tang-kia*, avec cette différence que quand on veut déſigner le Supérieur on dit, *Tching-tang-kia* (*Tang-kia* en chef) & l'on nomme le

pourvoir pour ceux qui doivent ſortir.

D. Si quelqu'un veut avoir pluſieurs domeſtiques, lui en donne-t-on autant qu'il en veut ?

R. Comme ici l'uſage & même l'éloignement des lieux où nous appelle Votre Majeſté ne nous permettent pas de ſortir à pied, on a ſoin de nous fournir ou une monture ou une charrette. L'uſage exigeant auſſi que nous ne ſortions pas ſeuls, & que nous ayons quelqu'un qui nous accompagne, le *Tang-kia* aſſigne à chacun un domeſtique qui l'accompagne lorſqu'il va dehors, & qui l'aide à la maiſon, par exemple, à broyer des couleurs, à préparer des remedes, &c. Mais comme en qualité de Miſſionnaires nous ne devons avoir que ce qu'il ſeroit indécent de n'avoir pas, on ne permet qu'un domeſtique à chacun, hors que dans certaines circonſtances la néceſſité n'exige qu'on lui ajoute des aides.

D. Mais les habits, apparemment chacun ſe les fera faire ſelon ſon goût ?

R. C'eſt auſſi le *Tang-kia* qui les fournit à chacun ſelon le beſoin. Il n'y a qu'à les lui demander.

Procureur *Fou-tang-kia*, aide *Tang-kia*. Dans notre réſidence d'ici, c'eſt le même qui eſt Supérieur & Procureur.

D. Ceux qui ont des ſoieries ou autre choſe en préſent, qu'en font-ils donc, puiſqu'on les fournit d'habits?

R. Tout ce que chacun reçoit en préſent, ſoieries, montures, &c. quoique ce ſoit, on le remet au *Tang kia*, excepté quelques menus effets, comme bourſes, ſachets d'odeur, pinceaux, &c. que l'uſage permet à chacun de garder. Par exemple, les ſoieries dont Votre Majeſté nous a dernierement gratifiés, nous les avons auſſi-tôt remiſes entre les mains du *Tang-kia*, & nous n'avons gardé que les bourſes dont Votre Majeſté nous avoit auſſi fait préſent.

D. N'eſt-ce pas toi qui es *Tang-kia*?

R. Je ne le ſuis plus depuis près d'un an. C'eſt *Tchao-ching-ſi-ewu* (le P. Bourgeois) qui l'eſt actuellement.

D. Il eſt donc plus ancien que toi?

R. Il n'y a que quatre ans qu'il eſt ici: mais il a pour faire cet emploi, du talent, des forces & du loiſir que je n'ai pas.

D. Il a du talent, des forces, à la bonne heure: mais depuis ſi peu de temps qu'il eſt ici, eſt-il aſſez au fait de la langue, des mœurs & des uſages d'ici pour gouverner une maiſon?

R. Quant à la langue, comme il s'y

eſt fort appliqué dès ſon ſéjour à Canton, à peine y avoit-il deux ans qu'il étoit ici que je le chargeai du détail de la maiſon, & il s'en acquitta fort bien. Un an après il fut nommé *Tang-kia*?

D. Tu dis que votre nouveau *Tang-kia* ſçait déja aſſez la langue : mais les mœurs & les uſages d'ici, comment peut-il les ſçavoir aſſez pour gouverner?

R. Comme il a de la prudence, lorſqu'il s'agit de quelque choſe qui peut avoir rapport aux mœurs & aux uſages de ce pays, avant que d'agir, il conſulte ſur ce qui convient.

D. Mais pour les affaires du dedans (c'eſt-à-dire ce qui a rapport au palais) ce ſera apparemment toi qui les feras.

R. Le nouveau *Tang-kia* m'a chargé de continuer à régler ce qui regarde le dedans, & c'eſt en conſéquence que de concert avec lui, j'ai arrangé tout ce qui regardoit la préſentation des deux nouveaux venus à Votre Majeſté.

D. Eſt-ce toi qui n'a pas voulu continuer d'être *Tang-kia*, ou bien eſt-ce qu'on n'a pas voulu que tu continuaſſe?

R. C'eſt l'un & l'autre. Je ſuis ſouvent appellé au palais, & l'emploi de *Tang-kia* exige de l'aſſiduité & emporte du temps, ſi on le veut bien faire. Vu

mon peu de ſanté, je ne puis m'appliquer à l'une de ces occupations ſans négliger l'autre. Comme ce qui regarde le palais doit paſſer avant tout, mes obligations de *Tang-kia* en ſouffroient; ainſi il convenoit de mettre à ma place quelqu'un qui pût bien s'acquitter de cet emploi.

D. Il eſt vrai que tu as toujours eu une ſanté foible, & que tu as eu de grandes maladies: mais ce n'étoit que de fatigue, & actuellement tu parois te bien porter.

R. Si j'ai été guéri de mes maladies, c'eſt un bienfait de Votre Majeſté qui a eu la bonté de m'envoyer ſon premier Médecin. Depuis quelque temps que je parois, ſouvent en préſence de Votre Majeſté, comment pourrois-je être malade?

D. Vous autres Européens uſez-vous du vin d'ici? Un uſage modéré peut contribuer à fortifier.

R. Dans mon voyage de Canton ici, on m'en a fait goûter de différentes eſpeces, que j'ai trouvé agréables au goût: mais comme nous avons tous éprouvé que notre eſtomach Européen ne s'y faiſoit point, nous n'en uſons pas dans notre égliſe.

D. Vous faites donc venir du vin d'Europe ?

R. Nous en faiſons venir de Canton, dont nous uſons à table certains jours de fête.

D. Et les jours ordinaires, qu'eſt-ce que vous buvez ?

R. Nous buvons du vin que nous faiſons faire ici.

D. De quoi faites-vous ce vin ?

R. Nous le faiſons de raiſins. C'eſt de raiſins que ſont faits tous les vins d'Europe.

D. Le vin de raiſins eſt donc meilleur pour la ſanté que le vin d'ici qui eſt fait de grains ?

R. Le vin de raiſins, pour une perſonne qui n'y ſeroit pas accoutumée, ne ſeroit peut-être pas auſſi ſain qu'il l'eſt pour nous : mais comme en Europe on uſe dans tous les repas d'un peu de vin de raiſins, & que notre eſtomac y a été accoutumé de bonne heure, quelque diſgracieux que ſoit au goût le vin que nous faiſons ici, nous nous trouvons bien d'un *Tchòng-tſe* (petit gobelet à boire les liqueurs) qu'on nous donne à chacun à table, & que nous buvons, après y avoir mêlé une quantité d'eau plus ou moins grande, ſuivant que chacun le ſouhaite.

D. Quoi ! vous mêlez de l'eau avec votre vin ?

R. La nature des vins d'Europe eſt différente de celle des vins d'ici : le vin d'ici doit ſe boire chaud, & ne ſeroit pas potable ſi on y mettoit de l'eau : au lieu que le vin d'Europe ſe boit froid, & dans le Royaume d'où je ſuis, on eſt dans l'uſage de le boire avec de l'eau, que chacun avant que de le boire y met plus ou moins, ſelon ſon gré.

L'Empereur me fit encore un grand nombre de queſtions dans le goût des précédentes, ſur nos repas, nos jeûnes, nos prieres, nos occupations à la maiſon lorſque nous n'allions pas au palais & ſur toute notre maniere de vivre. Je lui détaillai comment nous faiſions la priere ; nous prenions enſemble nos repas à des heures réglées & au ſignal qu'on nous en donnoit. Il s'informa ce que c'étoit que l'heure d'oraiſon que nous faiſions le matin : comment nous faiſions l'examen de conſcience avant le dîner & avant que de nous coucher : comment nous prions avant & après le repas ; quel étoit l'objet de nos prieres vocales.... Mais, me dit alors Sa Majeſté, pour tous ces différens exercices qui vous ſont preſcrits à certains temps dé-

terminés ; comment faites-vous donc lorſque vous êtes ſupérieur, ou que vous êtes au palais ? vous êtes alors obligé de les omettre.

R. Le matin, nous nous acquittons à l'ordinaire de nos devoirs de religion, &, s'il eſt néceſſaire, nous nous levons aſſez matin pour avoir, avant que de ſortir, le temps d'y ſatisfaire. Lorſque pendant la journée, dans l'endroit où nous ſommes occupés, nous pouvons nous mettre un peu à l'écart pour nous recueillir, nous le faiſons : ſi nous ne le pouvons pas, nous penſons que Dieu qui eſt par-tout, eſt témoin de ce que nous faiſons ; nous le prions de nous aider, & nous redoublons nos efforts pour réuſſir ; perſuadés que c'eſt lui plaire que de nous acquitter avec ſoin & de notre mieux des devoirs de notre emploi. En penſant ainſi à notre Dieu, nous ſuppléons aux prieres que nous ne pouvons faire alors, & d'ailleurs nous y ſuppléons encore le ſoir lorſque nous ſommes de retour à la maiſon....

Ce détail, ſur lequel nos prétendus eſprits forts badineroient ſans doute, pour ne rien dire de plus, étoit du goût de Sa Majeſté. La multitude des queſtions qu'elle me faiſoit ſur ces différens

objets, & l'air ouvert avec lequel elle parloit, faiſoit voir qu'elle prenoit plaiſir à entendre mes réponſes.

Après le récit de ces entretiens, je vais vous informer de ce qui ſe paſſa à *yven ming yven*, où l'Empereur, avec toute ſa ſuite, étoit allé demeurer.

Pendant tout le cours de l'année, l'Empereur ne demeure à Peking qu'environ trois mois. Il s'y rend ordinairement quelque temps avant le ſolſtice d'hiver, qui doit toujours ſe trouver dans la 11e lune de l'année chinoiſe. L'équinoxe du printems eſt toujours dans la ſeconde lune de l'année ſuivante. Le premier degré de *piſces* ſe trouve dans la premiere lune, & avant le 15 de cette lune, l'Empereur, avec toute ſa ſuite, va demeurer à ſa maiſon de plaiſance de *Yven-ming-yven*, qui eſt ſituée nord-oueſt à deux lieues de Peking. Pendant ces trois mois de l'année que l'Empereur paſſe à Peking, il y eſt occupé à une multitude de cérémonies qui y exigent ſa préſence. Tout le reſte de l'année, excepté le temps qu'il eſt à la chaſſe en Tartarie, il le paſſe à *Yven-ming-yven*, d'où il ſe rend à Peking toutes les fois que quelque cérémonie l'y appelle; la cérémonie finie, il retourne auſſi-tôt à

Yven ming-yven. C'eſt cette maiſon de plaiſance dont le Frere Attiret envoya autrefois en France une deſcription exacte & détaillée qu'on a lu avec plaiſir dans un des volumes précédens des *Lettres édifiantes*, & à laquelle on pourroit ajouter actuellement les embelliſſemens qu'on a fait aux anciens palais, & grand nombre d'autres palais, tous plus magnifiques les uns que les autres, que Sa Majeſté y a fait conſtruire, & dont elle a aggrandi l'enceinte, qui aujourd'hui n'a pas moins de deux lieues de circuit.

On peut dire de cette maiſon de plaiſance, que c'eſt un bourg, ou plutôt un amas de bourgs entre leſquels elle eſt ſituée, & qui contient plus d'un million d'ames. Elle a différens noms; la partie de ce bourg, dans laquelle notre maiſon Françoiſe a une petite réſidence, pour y loger ceux des nôtres qui ſont occupés à travailler dans le palais de Sa Majeſté, ſe nomme *Hai-tien.* La maiſon de plaiſance de l'Empereur ſe nomme *Yven-ming-yven*, (jardin d'une clarté parfaite.) La maiſon de plaiſance de l'Impératrice mere, tout proche celle de Sa Majeſté, s'appelle *Tchang-tchun-yven*, (jardin où régne un agréable printemps). Une autre

maiſon de plaiſance, peu éloignée de celle-ci, ſe nomme *Ouan-cheou-chan*, (montagne de longue vie.) Une autre à quelque diſtance de-là, a nom, *Tſing-ming yven*, (jardin d'une brillante tranquillité.) Au milieu de la maiſon de plaiſance de l'Empereur, eſt une montagne appellée *Yu-tſiven-chan*, (montagne d'une précieuſe ſource.) Effectivement, cette ſource fournit de l'eau à toutes les maiſons de plaiſance dont je viens de parler, & cette eau forme enſuite un canal juſqu'à Peking; mais depuis que l'Empereur régnant a fait couvrir toute cette montagne de magnifiques édifices, cette ſource, quoiqu'encore abondante, ne fournit pas la moitié de l'eau qu'elle fourniſſoit auparavant.

Dans cette maiſon de plaiſance, à l'entrée des jardins, eſt placé le *Tou-y-koan*, qui eſt le lieu où travaillent les peintres Chinois & Européens; les horlogers Européens, qui y ſont occupés à faire des automates ou différentes autres machines, & des ouvriers en pierres précieuſes & en yvoire. Outre ce laboratoire intérieur, où l'Empereur va de temps en temps voir les différens ouvrages qu'on y fait, il y a autour du palais un grand nombre de laboratoires

de toutes eſpeces, où beaucoup d'ouvriers ſont continuellement occupés à toute ſorte d'ouvrages pour l'ornement des palais de Sa Majeſté.

Le 8 février, 17 de la premiere lune, étoit le jour auquel rentroient au *Jou-y-koan* les divers artiſtes qui y travaillent. Le Frere Panſi s'y rendit; & par ordre de l'Empereur, il fut conduit dans un de ſes palais pour y retoucher le portrait du ſecond jeune homme qu'il avoit peint. Le Pere de Ventavon lui ſervit d'interprête, en attendant que j'y arrivaſſe, ce que je fis bientôt après, par un ordre exprès de Sa Majeſté; je n'y reſtai pas long-temps: il fallut retourner à Peking.

Vers le commencement de la ſeconde lune, l'Empereur devoit aller offrir lui-même un grand ſacrifice dans le temple du Ciel Il y vint donc pour y paſſer en retraite dans ſon *Tchay-kong* les trois jours qui précédoient ce ſacrifice. Pour moi, j'étois depuis quelques jours appellé au palais, dès que je ſerois libre; c'étoit pour y diriger les épreuves des planches des victoires qui, par ordre de l'Empereur, avoient été gravées en France. Long-temps auparavant, Sa Majeſté avoit fait faire de tout ſon Empire & des pays contigus de nouvelles cartes & de différentes grandeurs; d'un

pouce entre chaque dégré de latitude, de deux pouces & de deux pouces & demi ; je fus chargé de diriger cet ouvrage. Dès qu'il fut fini, Sa Majesté fit graver en bois deux de ces exemplaires ; & le plus grand, c'est-à-dire celui qui avoit deux pouces & demi de distance entre chaque dégré de latitude, elle ordonna qu'il fût gravé en cuivre. Les Chinois gravent en bois très-délicatement, & sur cette espece de gravure ils n'avoient pas besoin de consulter les Européens : mais par rapport à la gravure en cuivre ; quoiqu'autrefois il y eût eu ici des Européens qui eussent exercé & enseigné cette espece de gravure, & la maniere de l'imprimer, quoiqu'on eût dans ce temps-là gravé en cuivre, & imprimé la carte générale que nos anciens Missionnaires avoient faite de tout l'Empire ; néanmoins comme on n'avoit depuis fait aucun usage de cette espece de gravure, on ne put trouver aucun Chinois qui en fût tant soit peu au fait, ni même aucun Européen : on me pressa donc vivement d'en prendre la direction ; j'eus beau protester que je n'y entendois absolument rien, il fallut enfin consentir à communiquer, tant de vive voix que par écrit, ce que je trouverois

ſur ce ſujet dans nos livres qui en traitent.

L'exemplaire qu'il s'agiſſoit de graver contenoit 104 planches, dont chacune devoit avoir deux pieds deux pouces en largeur, & comme chaque carte comprenoit cinq dégrés de latitude, cela donnoit pour la hauteur de chacune douze pouces & demi, c'eſt-à-dire, un pied deux pouces & demi, meſure Chinoiſe. On choiſit ce qu'il y avoit de plus habiles graveurs pour graver ces 104 planches: j'aurois ſouhaité qu'on ne leur donnât que l'épaiſſeur qu'on leur donne ordinairement en Europe, afin qu'elles puſſent prêter un peu lorſqu'on les imprime; mais ils voulurent, diſoient-ils, faire un ouvrage ſolide, & l'on y employa bien cinq ou ſix fois autant de cuivre qu'on y en auroit employé en Europe; au reſte, elles étoient très-nettement gravées. Pour pouvoir les imprimer, je donnai le modele de la preſſe dont nous nous ſervons, la maniere de faire le vernis, de préparer le papier, & de tout ce qui eſt néceſſaire pour opérer. Après pluſieurs eſſais & quelque temps d'exercice, on parvint à en imprimer un exemplaire, c'eſt-à-dire 104 feuilles, qu'on préſenta à Sa Majeſté, qui fut ſatis-

faite, & donna ordre d'en tirer cent exemplaires, c'eſt-à-dire, dix mille quarante feuilles.

Ce fut tandis qu'on étoit occupé à tirer ces exemplaires, que Meſſieurs du conſeil François de Canton m'adreſſerent un mémoire dans lequel M. Cochin expoſoit les difficultés qu'on auroit à imprimer ici les planches des victoires, tant à cauſe de la délicateſſe de la gravure, que pour les autres raiſons qu'il détailloit. En conſéquence, il propoſoit d'en tirer en France un nombre d'exemplaires plus grand que celui que l'Empereur avoit demandé; qu'enſuite avec les planches & les eſtampes qu'on auroit tirées, on enverroit ici du papier d'Europe, les matériaux néceſſaires pour la compoſition du vernis, & un mémoire détaillé de tout ce qui eſt néceſſaire pour réuſſir dans l'impreſſion de ces gravures. Sur le champ je traduiſis en Chinois ce mémoire, & le portai au palais de *Yven-ming-yven*, pour le faire parvenir à Sa Majeſté, qui étoit arrivée de Tartarie, où, ſuivant ſa coutume; elle avoit été jouir du plaiſir de la chaſſe. Mais, comme je m'y étois bien attendu, les Mandarins & les Eunuques ne jugerent point à propos de préſenter

le

le mémoire & le placet que j'y avois joint. Ils me dirent qu'il falloit que j'écriviſſe à Meſſieurs de Canton, de s'adreſſer au *Tſong-tou* ou au Directeur des douanes, parce que l'un & l'autre ayant reçu de l'Empereur la commiſſion de ces gravures, il n'y avoit qu'eux qui puſſent propoſer à Sa Majeſté les raiſons de M. Cochin. Et effectivement les François, ſans attendre ma réponſe, s'y étoient adreſſés; c'eſt ce qui fit que le tribunal des Miniſtres nous appella, le Pere Amiot & moi, pour traduire les dépêches arrivées de Canton. La réponſe de l'Empereur fut qu'on imprimât deux cens exemplaires de chacune de ces gravures, & qu'à meſure qu'elles ſeroient imprimées, on les envoyât promptement ici avec les planches; qu'il n'étoit pas beſoin d'envoyer d'Europe, ni du papier, ni les ingrédiens dont eſt compoſé le vernis; & ordre à nous de traduire en notre langue ces intentions de l'Empereur.

Cette réponſe de l'Empereur, avec la traduction que nous avions faite, détaillée ſuivant ce qu'on nous avoit dit dans le tribunal des miniſtres, partirent auſſitôt pour Canton par un courier extraordinaire, qui arriva en douze jou s à

Canton. Deux ans après, c'eſt-à-dire au commencement de décembre 1772, arriverent ici ſept de ces planches, avec le nombre d'eſtampes demandé par Sa Majeſté, qui les ayant vues, & en ayant été très-ſatisfaite, ordonna de tirer ici des épreuves de ces ſept planches. Sur le champ on m'envoya ſignifier de la part de Sa Majeſté de me rendre au palais, pour y conſulter ſur les moyens qu'il convenoit de prendre pour tâcher de réuſſir dans un ouvrage ſi délicat & ſi difficile. L'impreſſion des cartes avoit eu un heureux ſuccès : mais le burin de cet ouvrage étoit bien groſſier, en comparaiſon de la délicateſſe du burin des ſept planches qu'avoit dirigé un artiſte auſſi habile que M. Cochin. Pour pouvoir eſpérer de réuſſir, il falloit prendre bien d'autres précautions que celles qu'on avoit priſes pour imprimer les cartes. Je fis là-deſſus un mémoire, dans lequel j'expoſois les difficultés qu'il y avoit d'imprimer des gravures auſſi délicates que le ſont celles des victoires ; les précautions qu'il falloit y apporter ; qu'autrement on s'expoſeroit à les gâter & à les rendre inutiles ; que la rigueur du froid qu'il faiſoit empêchoit qu'on pût actuellement mettre la main à l'œuvre,

qu'il falloit attendre que les froids fuſſent radoucis ; qu'en attendant on prépareroit la nouvelle preſſe & les autres choſes qui devoient être employées. Dès que ce mémoire fut fini, les Mandarins le firent ſur le champ parvenir à Sa Majeſté, qui conſentit que tout ce qui y étoit contenu fût exécuté. L'Empereur, auſſi-tôt après la cérémonie du ſacrifice, étant retourné à *Yven-ming-yven*, j'y retournai auſſi à ſa ſuite.

Les quatre eunuques que l'Empereur avoit nommés pour apprendre l'uſage de la machine pneumatique, avoient déja un peu appris la maniere de la faire jouer. Les trois Miſſionnaires qui travaillent à l'horlogerie ; le Pere Archange, Carme déchauſſé, Miſſionnaire de la ſacrée congrégation ; le Pere Ventavon, Jeſuite, & le Pere Mericour, auſſi Jeſuite, avoient étalé toutes les différentes pieces de cette machine. Les Eunuques qui m'attendoient avec quelques autres qu'ils avoient amenés pour les aider, me dirent que l'Empereur étant fort empreſſé de voir les différentes expériences, viendroit le 10 mars au *Jou-y-Koan*. Je m'y rendis ce jour-là de bon matin, & je fis faire aux Eunuques des expériences ſur la compreſſion, la dilatation

& les autres propriétés de l'air. Sa Majesté y vint l'après-midi, & me demanda l'explication de chacune. Elle voulut sçavoir le jeu intérieur de la machine. Je tâchai de le lui expliquer par le moyen des planches que j'avois fait dessiner pour représenter toutes les pieces qu'on ne peut voir que la machine ne soit démontée. Elle ordonna de préparer encore le lendemain des expériences & de garder le même ordre que j'avois gardé dans l'écrit que je lui avois présenté. Dès que l'Empereur fut de retour dans son appartement, il envoya ordre aux eunuques de lui apporter la machine pneumatique, & leur fit répéter toutes les expériences qu'on lui avoit faites au *Jou-y-koan*.

Le lendemain 11 mars, lorsque j'arrivai au *Jou-y-koan*, les Eunuques me racconterent ce qui s'étoit passé la veille dans l'appartement de l'Empereur, & me parlerent de plusieurs questions que Sa Majesté leur avoit faites à ce sujet, auxquelles ils n'avoient pas été en état de répondre. Comme Sa Majesté avoit donné ordre de préparer de nouvelles expériences, je jugeai à propos, pour bien des raisons, de leur faire démonter la machine ; après quoi l'ayant fait re-

monter & l'ayant eſſayée, je vis qu'elle étoit en bon état. Effectivement, lorſque Sa Majeſté vint l'après-midi, je lui expliquai le jeu des différentes ſoupapes, des piſtons, des robinets, &c. Et elle comprit bientôt comment en élevant le piſton, la ſoupape ſupérieure preſſoit contre le piſton, & empêchoit l'air extérieur d'entrer dans le corps de la pompe : au contraire, l'air qui étoit dans le récipient, en ſe dilatant pour en ſortir, faiſoit ouvrir la ſoupape inférieure & ſe dilatoit dans le vuide que l'élévation du piſton cauſoit dans le corps de la pompe ; de même comment en abaiſſant le piſton, la ſoupape ſupérieure ſe ſoulevoit pour laiſſer ſortir l'air qui du récipient étoit entré dans le corps de la pompe, & au contraire la ſoupape inférieure empêchoit que l'air ne pût rentrer dans le récipient. Après que l'Empereur ſe fut informé de l'uſage de toutes les pieces dont la machine eſt compoſée, il demanda ſi on pouvoit la mettre en état de faire des expériences. Je répondis qu'il n'y avoit qu'à placer la pompe que j'avois fait détacher, uniquement pour que Sa Majeſté en pût voir tout l'intérieur ; que néanmoins il y avoit quelques précautions à prendre,

qui ne laisseroient pas d'emporter quelque temps. N'importe, dit Sa Majesté, j'attendrai ; & tandis qu'on mettoit la main à l'œuvre, elle se promena dans la salle, s'amusant à voir peindre, & faisant, à son ordinaire, mille questions.

Dès que la machine fut en état, on commença les expériences. Dans l'écrit que j'avois présenté à l'Empereur, j'expliquai vingt-une expériences que j'avois choisies dans le grand nombre qu'on peut faire avec la machine pneumatique. Les six premieres étoient pour prouver la pression de l'air : nous les fîmes toutes les unes après les autres ; & dès que Sa Majesté avoit entendu l'explication des premieres, elle s'amusoit à expliquer les suivantes. J'avois apporté dans la salle un barometre & un termometre. L'Empereur me fit plusieurs demandes sur la maniere dont le poids de l'air soutient le vif argent dans le barometre, fait élever l'eau dans les pompes aspirantes, & sur les causes du changement du poids de l'air, qu'on connoît dans le barometre par les différentes hauteurs de la colonne du mercure. Je donnai les raisons qu'on donne ordinairement de ce changement : j'avouai pourtant que quoique l'expérience prouvât ce changement du poids

de l'air, ſuivant le beau & le mauvais temps qu'il devoit faire, les raiſons qu'on en donnoit n'étoient pas ſatisfaiſantes. Nous vînmes enſuite aux expériences qui prouvent l'élaſticité & la dilatation de l'air. Cette ſuite d'expériences plut beaucoup à l'Empereur, qui après une très-longue ſéance, pendant laquelle il fut toujours debout, tout proche de la machine, retourna dans ſon appartement, & donna ordre qu'on y portât la machine.

J'avois donné à cette machine le nom de *Nien-ki-tung*, qui ſignifie mot à mot, pompe à faire des expériences ſur l'air. Mais le lendemain, lorſque j'arrivai au *Jou-y-koan*, j'y trouvai un ordre, par lequel Sa Majeſté changeoit le nom que j'avois donné en celui de *Heou-hy-tung*. L'Empereur jugea que le caractere de *Heou* qu'il ſubſtituoit à celui de *Nien* que j'avois employé, étoit plus noble, étant conſacré par les anciens livres claſſiques à exprimer tant les obſervations céleſtes que les autres obſervations pour déterminer les différens ouvrages de l'agriculture, ſuivant la différence des ſaiſons. Ainſi actuellement la machine pneumatique a en Chinois un nom ſûr, puiſque c'eſt Sa Majeſté elle-même qui l'a donné.

L'Empereur avoit fait la grace aux Reines & aux autres dames de sa cour de leur faire voir les expériences. Il fallut encore les recommencer, parce que Sa Majesté continuoit d'y prendre plaisir, m'en faisant toujours donner l'explication en détail. Enfin m'ayant demandé s'il y avoit encore d'autres expériences à faire, je lui répondis qu'on en pouvoit faire beaucoup d'autres; mais que pour ne pas abuser de la patience de Sa Majesté, j'avois choisi celles que j'avois cru devoir lui faire plus de plaisir, & que les autres s'expliqueroient par les mêmes principes par lesquels on avoit expliqué celles qui avoient été faites. Sur quoi l'Empereur fit encore porter la machine dans son appartement, & ensuite dans un des palais Européens, pour l'y conserver avec quantité de curiosités d'Europe qui y sont ressemblées. Le lendemain Sa Majesté, pour témoigner sa satisfaction de cette machine pneumatique, qui étoit la premiere qu'elle avoit vue, donna encore trois grandes pieces de soie pour le Pere Mericour & le Frere Pansi, sous le nom desquels elle avoit été présentée; à chacun une, & la troisieme pour moi.

Je m'apperçois, Monsieur, que je ne

vous ai encore rien dit ſur les repas de l'Empereur, dont je vous ai promis dans ma premiere lettre que je vous parlerois. Sa Majeſté mange toujours ſeule, & perſonne n'aſſiſte jamais à ſes repas que les eunuques qui l'y ſervent. L'heure de ſon dîner eſt réglée à huit heures du matin, & celle de ſon ſouper à deux heures après midi. Hors de ces deux repas, elle ne prend jamais rien pendant la journée, ſinon quelques boiſſons dont elle fait uſage, & vers le ſoir quelque léger rafraîchiſſement. Elle n'avoit jamais uſé de vin ni d'autre liqueur qui puiſſe enivrer. Mais depuis quelques années, par le conſeil des médecins, elle uſe d'une eſpece de vin très-vieux, ou plutôt de bierre, comme ſont tous les vins chinois, dont elle prend chaud un verre vers le midi & un autre vers le ſoir. Sa boiſſon ordinaire pendant ſes repas conſiſte en thé, ou ſimplement infuſé avec de l'eau commune, ou bien mêlangé avec du lait, ou compoſé de différentes eſpeces de thé pilées enſemble, fermentées & préparées de différentes façons. Ces boiſſons de thé préparé ſont la plûpart très-agréables au goût, & pluſieurs ſont nourriſſantes, ſans charger l'eſtomac.

Malgré la quantité & la magnificence des mets qui sont servis à Sa Majesté, elle n'emploie jamais plus d'un quart-d'heure à chacun de ses repas. C'est ce que j'aurois eu de la peine à croire, si je n'en avois moi-même été témoin une infinité de fois que j'ai été dans l'anti-chambre de l'appartement où elle faisoit ses repas, ou dans d'autres endroits où j'étois à portée de voir entrer & sortir tout ce qui lui étoit servi. Les mets qui doivent se manger chauds sont dans des vases d'or ou d'argent, de telle construction qu'ils servent en même temps de plats & de réchauds. Ces vases ont à peu près la forme de nos grandes écuelles d'argent, avec deux anneaux mobiles placés & tenant lieu de ce que nous appellons les oreilles de l'écuelle. Le fond de ces écuelles est double, & au fond supérieur est soudé un tuyau d'environ deux pouces de diametre, & plus élevé d'un pouce que les bords du vase. C'est par ce tuyau qu'on introduit entre les deux fonds du charbon allumé, à qui ce tuyau sert de soupirail. Le tout a un couvercle proportionné par où passe le tuyau, & les mets s'y conservent chauds pendant un temps considérable; de sorte que lorsque Sa Majesté se promene dans

ſes palais ou dans ſes jardins, elle prend ſes repas dans l'endroit où elle ſe trouve, quand l'heure du repas eſt venue. Tous les différens mets qui lui doivent être ſervis, ſont portés par des eunuques dans de grandes boîtes de vernis, dont quelques-unes ſont à différens étages. Par-là ils n'ont rien à craindre du vent, de la pluie, ni des autres injures du temps.

Les Grands du palais n'employoient non plus qu'un quart-d'heure à chaque repas. Les mets, lorſqu'on les ſert à table, ſont déja tout découpés en petits morceaux. On n'eſt pas ici dans l'uſage de ſervir pluſieurs ſervices, ni du deſſert. Les fruits, pâtiſſeries & autres mets de deſſert ſe mangent ou le ſoir, avant que de ſe coucher, ou quelquefois pendant la journée, par maniere de rafraîchiſſement. On n'uſe jamais de vin dans les repas qu'on fait au palais. Ceux à qui il eſt néceſſaire, en prennent le ſoir lorſqu'ils ſont ſortis du palais, & qu'il n'y a plus d'apparence qu'ils paroîtront encore ce jour-là en préſence de l'Empereur.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE

D'un Missionnaire de Chine.

A Peking, année 1775.

MONSIEUR,

Nous venons de perdre un excellent Missionnaire, son zèle, ses talens, son caractere le rendoient bien cher à cette Mission & à ses coopérateurs. Je vais soulager la douleur que j'en ai personnellement, en m'entretenant avec vous de tout ce qu'il a fait de bien à la Chine, & des exemples de vertus qu'il y a donné.

Le Pere Michel Benoît naquit à Autun le 8 Octobre 1715. Dans le cours de son enfance sa vivacité étoit extrême; l'ardeur pour l'étude & une tendre piété, modérerent peu à peu cette impétuosité naturelle. Son pere le mena à Dijon, où il s'occupa lui-même de son éducation. Le jeune homme se sentant intérieurement appellé aux Missions étrangeres, pensa à entrer dans une Société

dont les membres étoient dévoués par état à ce saint & pénible ministère. Ce n'étoit pas à beaucoup près ce que vouloit son pere. Rien ne fut épargné pour lui en ôter la pensée. Il obtint d'aller commencer sa Théologie à Paris, au Séminaire de saint Sulpice; il s'y lia avec les Séminaristes les plus fervens, les plus studieux, & ne tarda pas à découvrir dans quelques-uns d'entr'eux le desir d'aller travailler à la conversion des Idolâtres. Un de ces jeunes condisciples s'étant échappé du Séminaire pour se jetter dans le Noviciat des Jésuites de Paris; il en prit occasion de supplier son pere de consentir qu'il en fît autant. Il n'en reçut pour toute réponse que des reproches d'ingratitude & une menace terrible de réclamer les loix s'il tentoit la moindre démarche.

Quelque temps après il demanda dispense d'âge pour obtenir le Soudiaconat, & profitant des droits que cet Ordre lui donnoit, il partit pour le Noviciat de Nancy où il entra le 18 Mars 1737.

Quelque touchante, quelque respectueuse & soumise que fut la lettre qu'il écrivit à son pere pour lui faire agréer ce qu'il avoit cru devoir à la grace qui le pressoit de se donner à Jesus-Christ;

il ne reçut pas de réponſe, & n'en a jamais depuis reçu aucune lettre; ce qui a été la grande croix de toute ſa vie, & la ſeule pour laquelle il ait eu beſoin de tout ſon courage.

Etant entré en religion avec des diſpoſitions & des avances qui ne ſont pas ordinaires, on ne fit que veiller ſur ſa ſanté & mettre à profit ſes vertus & ſes talens. Ses ſupérieurs ſe déterminerent à hâter la fin de ſa Théologie & à lui faire recevoir le Sacerdoce.

C'étoit la Miſſion de la Chine qui devoit en recueillir le fruit; plus la perſécution y étoit allumée, plus il fut ardent à demander la permiſſion de s'y conſacrer pour le reſte de ſes jours; & il l'obtint après trois ans de prieres & d'inſtances. Dès que le nouveau Miſſionnaire fut arrivé à Paris pour y arranger ſon départ, il ſe vit dans un tourbillon de projets qu'on lui repréſentoit tous comme infiniment utiles pour accréditer ſon miniſtere dans un Empire où les Mathématiques ſont, pour parler ainſi, une ſcience d'Etat. MM. Deliſle, de la Caille, & Lemonier, voulurent bien ſe partager entr'eux le ſoin de développer, d'exercer & de perfectionner ſes connoiſſances aſtronomiques; & ce

que ces ſçavans Académiciens ſe promettoient publiquement de la correſpondance de leur éleve, rend témoignage de la haute idée qu'ils en avoient.

Le Pere Benoît parti de Paris, fut arrêté à Rennes par une maladie ſi violente, qu'on déſeſpéra de ſa vie; mais à peine fut-il un peu rétabli, que ſur la nouvelle du départ prochain des vaiſſeaux, il ſe rendit à l'Orient, s'y trouva à temps pour s'y embarquer, & arriva heureuſement à Macao en 1744. La rechûte dont on l'avoit tant menacé en France, l'y attendoit, & fut encore plus terrible qu'on ne l'avoit prédit à Rennes pour l'empêcher de venir à la Chine; mais les remedes, ou plutôt un nouveau miracle de la Providence le tira comme une ſeconde fois des portes de la mort.

A peine relevé, il demande à être envoyé dans les provinces de la Chine. Mais les ordres de l'Empereur l'appellerent à Peking & l'obligerent à ſe déſiſter de ſes inſtantes ſupplications.

Tout eſt nouveau pour un Européen dans la capitale de la Chine, la plus grande ville, & peut-être la plus peuplée de l'univers.

Le Pere Benoît ne fit guere d'atten-

tion qu'à l'aveuglement, qu'à l'idolâtrie de ce grand peuple ; il en fut pénétré, & se pressa de chercher des livres, d'étudier cette langue si difficile, afin de travailler plutôt à dissiper tant d'épaisses ténebres, & à faire luire la lumiere de l'Evangile.

Son application ajoutoit à sa facilité. Avant la fin de l'année il fut en état d'entendre les livres usuels & de faire toutes les fonctions de Missionnaire.

La Bibliographie chinoise dans laquelle il avoit commencé de s'initier, lui avoit révélé trop de choses sur les sciences de cette extrêmité de l'Asie, pour se contenter de ces premieres avances. Aussi se mit-il à étudier les anciens livres, à apprendre à écrire des caracteres & à composer en chinois. La foiblesse de sa santé, le changement de climat & de nourriture, les chaleurs extrêmes de l'été, le froid de l'hiver qui est si long & si rigoureux, rien ne pouvoit rallentir son ardeur pour acquérir les connoissances qu'il croyoit nécessaires à son zele. L'Astronomie même pour laquelle il avoit promis tant de choses, ne put rien obtenir. Ce fut une vraie Providence, car il se trouva par là en état de remplir avec gloire la carriere

difficile & laborieuſe où il alloit entrer.

L'Empereur regnant, Prince de génie & avide de connoiſſances, ayant vu en 1747 la peinture d'un jet d'eau, en demanda l'explication au Frere Caſtiglione, & s'il y avoit à la Cour quelque Européen en état d'en faire exécuter un ſemblable. Ce Miſſionnaire Artiſte, dont la modeſtie a tant illuſtré les talens, ſentit toutes les ſuites d'une réponſe poſitive, & ſe borna prudemment à dire à Sa Majeſté qu'il iroit ſur le champ s'en informer dans toutes les Egliſes. Mais l'Empereur s'étoit à peine retiré qu'un Eunuque vint dire que ſi quelque Européen étoit en état d'entreprendre un jet d'eau, il eût à le conduire le lendemain au palais. Ces dernieres paroles dans le langage de la Cour, étoient un ordre de trouver quelqu'un à quelque prix que ce fut. Nul Miſſionnaire ne s'y méprit, & tous jetterent les yeux ſur le Pere Benoît.

Il ſe dévoua à cet ouvrage, & fut préſenté tout de ſuite à Sa Majeſté, comme pouvant conduire, avec le ſecours des livres, les ouvriers qu'on lui donneroit, & leur faire exécuter des *choui fa* ou jets d'eau. L'Empereur en fut ravi, lui parla avec bonté, & lui

dit qu'il donneroit des ordres qui assureroient l'exécution de tout ce qu'il prescriroit aux ouvriers.

Un Astronome fut donc transformé en Fontainier, mais dès qu'il est Missionnaire, que lui importe? La terre, les eaux, tout lui est égal, il doit se faire tout à tous, pourvu qu'il contribue au regne de Jesus-Christ. Ce fut l'unique pensée du Pere Benoît dans une entreprise qui le laissoit si loin de lui-même. Aussi la sagesse de sa conduite a-t-elle donné à la Cour une bien haute idée de notre sainte religion. Lorsque le Pere Benoît étudioit la Physique en Europe, soit pour éprouver sa pénétration, soit pour lui donner carriere & hâter ses progrès, il avoit démontré, imité, & imaginé plusieurs machines hydrauliques. Qui auroit dit alors qu'il se donnoit de l'avance pour faire sur le champ à la Chine des modeles de jet d'eau? Le premier qu'il présenta plut tellement à l'Empereur, qu'il le fit porter dans son appartement pour l'examiner à loisir. Il prit en conséquence la résolution de bâtir un palais européen, choisit lui-même l'emplacement dans ses jardins, & ordonna au Frere Castiglione d'en tracer le plan, de concert avec le Pere Benoît.

Que les Artiſtes qui ont porté nos arts chez les nations étrangeres, racontent juſqu'à quel point leur génie a eu beſoin de toutes ſes reſſources pour ne pas échouer dans des détails de pratique, vis-à-vis des ouvriers, qu'il falloit créer, & pour qui la langue de l'art n'exiſtoit pas encore. Où en devoit donc être le Pere Benoît? Comment enſeigner des arts qu'il n'avoit jamais exercé, ni preſque étudié? Comment faire exécuter des machines d'une combinaiſon auſſi compliquée & auſſi délicate que celles de la haute hydraulique? Comment diriger la fonte des tuyaux de pompe & des conduits de toutes les formes & proportions? Comment ſuppléer par ſes prévoyances à des préciſions qu'il ne pouvoit pas même perſuader? Son application, ſon travail, ſa facilité & ce coup d'œil de pénétration qui domine les objets, lui euſſent ſuffi pour cela; mais il avoit à lutter contre un monde de préjugés, que la politique du Miniſtre favoriſoit pour dégoûter l'Empereur d'une nouveauté dont on n'oſoit pas le diſſuader. Il falloit ſe donner une autorité, qui, ſans paſſer les bornes de la modeſtie la plus timide, pût cependant faire ouvrir le tréſor, hâter

les travaux & surmonter toutes les difficultés. Il étoit essentiel de se plier au ton & aux manieres, à l'étiquette scrupuleuse d'une Cour plus ivre de vanité que de toute autre passion, plus adoratrice de la fortune que des idoles, plus divisée d'intérêt que de sentimens, & d'autant plus prodigue de politesses & d'éloges, qu'elle est plus maligne dans ses censures & dans ses calomnies, cela dans des jours de crises continuelles, de manœuvres obliques & d'accusations insidieuses que le Ministre avoit conduites à une persécution ouverte de notre sainte religion.

L'Europe ne sçauroit bien sentir ce que dit & exige une pareille position; mais on est supérieur à tout, quand on a mis en Dieu toute sa confiance & qu'on ne cherche que lui. Le Pere Benoît commença par dire à l'Empereur que plus Sa Majesté se reposoit sur lui de tout, moins il osoit rien hasarder sur ses propres lumieres, dans une entreprise où tout lui étoit nouveau, & qu'avec son agrément il se borneroit à exécuter des plans, qui ayant déja été exécutés en Occident, ne pourroient pas manquer de réussir.

Ce début de franchise & de modestie

étoit trop naïf pour ne pas plaire à un Prince qui ſe connoît en hommes. Il eut la bonté d'en témoigner ſa ſatisfaction & dit à ſes courtiſans ; Je connois les Européens mieux que vous, ils ne me laiſſeroient pas entreprendre ce qu'ils ne ſont pas en état d'exécuter. Ces paroles dans ſa bouche commandoient de faire l'impoſſible pour ſeconder le P. Benoît. Le Pere en profita pour faire mettre la main à l'œuvre ; la bonne diſpoſition où l'on étoit, accrut de jour en jour quand on vit avec quelle complaiſance il entroit dans toutes les explications qu'on lui demandoit, multiplioit ſes plans & ſes deſſeins autant qu'on vouloit, faiſoit parler aux yeux de petits modeles qu'il avoit travaillé lui-même ; & s'entretenoit auſſi familierement avec les ouvriers mêmes qu'avec les Grands & les Seigneurs chargés ſous ſa direction de toute l'entrepriſe. Il fit plus ; pour prévenir des timidités ou des hardieſſes qui auroient tout changé, obvier ſur-tout à des mépriſes dont on ne ſe défioit pas aſſez, il ſe tranſportoit fréquemment dans les atteliers, ſuivoit de l'œil tout ce qui s'y faiſoit, & obtint par ſa ſageſſe & ſa modeſtie qu'on n'osât rien décider ſans

ſon attache. L'ancienne étiquette ſubſiſtoit encore : quand il fut queſtion de creuſer des baſſins, de bâtir des châteaux d'eau, quels que fuſſent les ordres de l'Empereur, on n'entroit dans les jardins du palais qu'à certaines heures, on n'y alloit que conduit par une nombreuſe eſcorte de Mandarins, d'Ennuques & de Valets de pieds, & on n'y reſtoit que le moins qu'il ſe pouvoit. Le Pere Benoît fut délivré après quelques jours de ces ſujétions que les Chinois ont un art de rendre très-ſérieuſes, très-importantes & ennuieuſes à l'excès.

Comme l'Empereur venoit voir tous les jours où en étoient les ouvrages, & faiſoit ſouvent des queſtions auxquelles le Pere Benoît ſeul pouvoit répondre, des ordres abſolus, déroger rent pour lui à tous les anciens uſages. Les jardins du palais lui furent ouverts à toutes les heures, & il fut libre d'y aller ſeul comme il voudroit. Cette diſtinction a été étendue enſuite à tous les Européens. Nous en avons profité nous-mêmes dès notre arrivée. Si l'on ne voit pas en Europe tout ce que cela dit à la louange du Pere Benoît, on n'y comprendra peut-être pas mieux combien il falloit que les Miniſtres &

les Grands euſſent conçu une haute idée de ſa ſageſſe pour ne pas empêcher qu'il parût ainſi journellement devant l'Empereur, & fût à portée de dire à Sa Majeſté tout ce qu'il voudroit.

Gloire en ſoit rendue à celui qui étoit ſa lumiere & ſon conſeil : ſa conduite ne lui a jamais attiré que des éloges, & a fait voir, pendant les douze années qu'il a été occupé dans les jardins intérieurs & extérieurs, qu'il étoit l'homme de la Providence pour ſon emploi.

Notre hoſpice de *Hai-tien* eſt à plus d'une demi-lieue d'étendue du palais, & il y a encore trois quarts de lieue de la porte devant laquelle il deſcendoit de ſa mule juſqu'à la maiſon européenne. Faire ce chemin, quoique dans de beaux jardins, n'eſt plus une promenade, quand c'eſt tous les jours & pluſieurs fois dans un jour. Or c'eſt préciſément le cas où ſe trouvoit le Pere Benoît. Dès qu'il avoit mis les ouvriers en train dans le jardin, il falloit qu'il allât tantôt dans un attelier, tantôt dans un autre à une demi-lieue & quelquefois à deux lieues du palais, puis qu'il revînt encore en hâte au jardin pour y attendre l'Empereur. La chaleur, la pluie, le vent & le ſoleil ardent de la canicule n'étoient pas

des raisons pour rien retrancher de ses travaux. L'endroit même du palais où on lui servoit à manger, étoit assez loin pour que y aller fût une vraie fatigue. Les jours de jeûne & les jours maigres il étoit souvent réduit à du riz sec & à des herbes salées, & la cuisine Chinoise, à laquelle son estomac ne pouvoit s'accoutumer, le dérangement de ses heures pour les repas qu'il lui étoit impossible de prendre à des heures fixes, l'excès même du travail dans la journée l'épuisoit au point qu'il arrivoit le soir à la maison tellement harrassé, que le peu de nourriture plus saine qu'il prenoit, n'étoit pas capable de rétablir ses forces. Souvent encore il étoit obligé de se retirer dans sa chambre au sortir de table pour vérifier ses calculs, préparer des dessins, & faire des essais sans lesquels il n'osoit rien risquer. Ensorte que la nuit étoit déja bien avancée lorsqu'il pouvoit enfin prendre un peu de repos.

Les jours de fête étoient les seuls où il pût respirer, parce qu'il n'entroit pas au palais. Mais quelque temps qu'il fît, il venoit la veille à Peking, qui est éloigné de deux grandes lieues de *Hai-tien*, & après avoir passé la soirée & le lendemain matin à confesser & à prêcher, il

s'en

s'en retournoit le ſoir, à moins qu'on ne l'eût invité pour le lundi à quelques aſſemblées de Néophytes; car il mettoit les fonctions de Miſſionnaire au-deſſus de tout, & ne vouloit jamais s'en décharger ſur les autres. Il prenoit auſſi occaſion de tout avec les Grands, les Mandarins, les Eunuques & les ouvriers pour relever les inconſéquences de l'idolâtrie, & leur prêcher l'Evangile. S'il n'a pas eu la joie de faire un grand nombre de converſions, il a eu du moins la conſolation d'inſpirer une grande eſtime pour notre Religion ſainte, de la faire connoître, & de lui obtenir les témoignages glorieux que pluſieurs lui ont rendu dans des circonſtances déciſives. C'étoit ſur-tout en diſtribuant des livres, & en les leur expliquant, qu'il faiſoit admirer aux plus prévenus la beauté & l'excellence de la morale chrétienne.

Pour attaquer encore avec plus d'avantage ceux qui ſe piquent de ſcience, de philoſophie & d'érudition, il donnoit à l'étude tous les momens qu'il pouvoit dérober à ſes occupations, & avoit accoutumé tout le monde à le voir ſe retirer tantôt ſous un arbre, tantôt dans un cabinet avec un livre en quelque

endroit des jardins ou du palais qu'il ſe trouvât ; graces à ſa facilité, il s'étoit mis en état de raiſonner avec les Lettrés ſur tous leurs ſyſtêmes, de leur démontrer la vanité & les erreurs de leur philoſophie, & de tourner contre eux les grands & les petits *King* ou livres canoniques, dont l'autorité eſt ſi révérée.

Quoiqu'il eut lui-même copié les extraits qu'en ont donné pluſieurs ſçavans Néophytes & Miſſionnaires, ceux en particulier que le Prince *Jean* avoit revu & enrichi de ſes notes, il en fit lui-même pour ſon uſage, d'après ſes propres lectures. Bien plus, il entreprit une traduction latine du *Chou-king*, & la fit avec tant de ſoin & d'exactitude, que le Pere de Gobil en ayant vu quelques morceaux, l'engagea à la mettre au net & à l'envoyer au Mecene de Moſcovie, M. le Comte de Raſumoski. Si jamais elle eſt donnée au public, les connoiſſeurs, & vous en avez en France, y admireront une ſcience profonde de la langue Chinoiſe, & une fidélité qui ne ſe dément jamais ; car quoiqu'il ait comme déployé dans ſa verſion les phraſes algébriques de ce premier des *King*, pour en préſenter tout le ſens d'après les plus ſçavans Interpretes, il

Pa fait avec tant d'art, qu'on peut voir la lettre toute nue du texte, parce que les mots qui y correſpondent ſont ſoulignés & forment ſeuls un ſens. Ses notes & ſes remarques ſont un ſecond ouvrage ſingulierement eſtimable par le choix, la clarté, l'exactitude & les détails. Il avoit commencé la traduction du *Mong-tsée* ſur le même plan; le dérangement de ſa ſanté & le ſurcroît continuel de ſes occupations ne lui permirent pas de la continuer, quoiqu'il ſe fût donné une facilité de plus en apprenant la langue Tartare. Il lui en coûta peu pour l'entendre & la parler; car les Seigneurs Tartares avec qui il étoit tous les jours, ſe firent un plaiſir d'être ſes maîtres & de le mettre en état de converſer avec eux ſans être entendu de leurs gens & des autres Chinois.

Comme les préjugés d'Europe pourroient empêcher de voir dans ſon vrai jour ce que nous avons dit, voici de quoi lever toutes les difficultés. Quant à la premiere, qui regarde l'appareil de majeſté & de grandeur qui environne l'Empereur, il faut bien diſtinguer entre la maniere dont il ſe montre en public, dont on le voit quand il repréſente

comme le fils du ciel, comme le pere & la mere du peuple, comme le souverain du vaſte & immenſe empire du milieu, ſelon qu'on parle ici ; & entre la façon dont il eſt dans ſon palais, lorſqu'abandonné à ſon génie, à ſon caractere & à ſes inclinations, il permet qu'on s'approche de ſon auguſte perſonne. Dans le premier cas, il eſt plus gêné, à tous égards, que ceux qui ſont proſternés à ſes pieds. Tout en lui doit être meſuré ſur ſa grandeur & digne des louanges de l'hiſtoire. Dans l'autre, c'eſt un ſage, un ami, un homme de lettres, un pere de famille qui ne laiſſe entre lui & ceux qu'il admet en ſa préſence, que l'eſpace qu'ils n'oſent pas franchir. Une difficulté plus réelle, eſt celle de concilier les ſoins du gouvernement avec les diſtractions & les amuſemens dont nous parlons.

Cette difficulté cependant n'en eſt pas une. L'Empereur ſe leve de très-grand matin ; & dès que le ſoleil paroît ſur l'horiſon, il va ſiéger ſur ſon trône, & donner audience aux miniſtres, aux grands & aux députés des tribunaux. Quand les affaires ſont expédiées, il rentre chez lui juſqu'au lendemain, mais il n'y eſt pas oiſif. Il a chaque jour

nombre de placets, requêtes, mémoires & repréſentations à lire & à appointer. Pour s'adoucir la contention que cela demande, il va en barque ou en chaiſe dans les différens palais qu'il a dans ſes jardins, & ſe délaſſe à conſidérer les curioſités de toute eſpece qu'il y a raſſemblées, ou à voir les ouvrages & les réparations qu'il fait faire; mais ſon travail le ſuit par-tout, jamais rien n'eſt remis au lendemain. S'il ſurvient quelqu'affaire, il donne par-tout ſes ordres. L'Empereur a tant de cérémonies, ſéances & repréſentations publiques, que, malgré les ſoins qui le ſuivent dans ſes jardins, ſes promenades ſont encore un vrai délaſſement. Du reſte, comme il eſt cenſé alors dans ſa maiſon, il n'a autour de lui que quelques eunuques, ne porte que des habits communs, & ne garde, pour ainſi dire, de ſa grandeur, que ce qu'il ne peut pas quitter. Auſſi, quelque timide que fût naturellement le Pere Benoit, il paroiſſoit devant ſa Majeſté avec confiance, lui répondoit avec facilité ſur tout ce qu'elle lui faiſoit l'honneur de lui demander, & l'avertiſſoit des nouveaux ordres dont on avoit beſoin. Comme l'Empereur porte par-tout toutes ſes penſées, & cherche

bien moins à s'amuſer qu'à étendre ſes connoiſſances pour la perfection des arts utiles à ſes ſujets, une queſtion en faiſoit ſouvent naître une autre, puis celle-ci une troiſieme. Tous les Miſſionnaires qui ont l'honneur de le voir de près, ſont témoins qu'il ne faut pas lui répéter ce qu'on lui a dit. Cependant, pour s'aſſurer qu'il avoit bien pris les réponſes du Pere Benoît, il les répétoit lui-même; il les développoit à ſa maniere, & en marquoit ſa ſatisfaction.

Quelque ſoin que tout le monde ſe donnât pour hâter les ouvrages, tout y étoit ſi nouveau pour les ouvriers Chinois, qu'ils n'avançoient que lentement. La machine hydraulique & le premier jet-d'eau ne furent finis qu'à la fin de l'automne.

Sa Majeſté en parut très-ſatisfaite, & le témoigna avec tant de bonté, qu'elle paroiſſoit ſe faire honneur devant les grands d'avoir prévu & aſſuré que le Pere Benoit n'auroit pas entrepris ce qu'il n'auroit pas été sûr d'exécuter. Puis elle leur expliqua la théorie des jets-d'eau qu'elle avoit très-bien compriſe dès la premiere fois.

Le ſuccès du *Choui-fa*, fut ce jour-là la grande nouvelle du palais, & puis

de toute la cour. Plus le Pere Benoit avoit été modeſte & réſervé dans ſes promeſſes, plus tout le monde fut empreſſé à lui applaudir & à le féliciter. Il n'eſt cependant pas vrai, comme on l'a imprimé dans des Remarques ſur l'éloge hiſtorique du célèbre Abbé de la Caille, que l'Empereur fit remettre au Pere Benoit deux cens onces d'argent & pluſieurs pieces de ſoie. Ce n'étoient point là les récompenſes auxquelles il aſpiroit; l'unique qu'il demandât comme une grande grace, ce fut d'aller dans les provinces travailler au ſalut des pauvres, & de quitter la cour; il en fit la demande, & y revint coup ſur coup par des prieres & des inſtances ſi vives, ſi fortes, ſi preſſantes, que, pour le dédommager de ce que la conſidération ſeule de ſa ſanté ruinée lui auroit fait refuſer, on le chargea d'élever les jeunes Chinois qui vouloient ſe faire Prêtres & Miſſionnaires. Il s'appliqua donc à former aux études & aux travaux apoſtoliques les Peres *Yanki & Ko.* Il en fit deux Miſſionnaires pleins de zèle, de lumieres & de ſageſſe. On lui donna enſuite juſqu'à ſix Néophytes à élever pour les travaux de la Miſſion; il en étoit bien capable; mais comment trou-

ver tout le loisir que demandoit un tel emploi, car, contre son attente & celle de ceux qui l'en avoient chargé, le premier *choui-fa* fini, il fallut en commencer d'autres ; d'abord, dans les environs de la maison européene, puis dans les jardins intérieurs du palais de la ville & de *Yuén-Ming-Yuen* qui est, pour ainsi dire, le Versailles de la Chine.

Il n'avoit plus sans doute à lutter contre les préjugés, l'ignorance & les craintes qui contrarieront ses premiers travaux ; mais il falloit qu'il s'assurât, par une vigilance continuelle & par des soins assidus, qu'on suivoit tous ses plans & ses modeles, ce qui lui occasionnoit bien des allées & des venues, & ne lui laissoit que très-peu de temps. Il y suppléoit par l'ascendant de respect & d'estime qu'il avoit sur ses disciples. Il ne négligeoit rien d'ailleurs de tout ce qui pouvoit leur faciliter l'étude, & leur en faire une occupation attachante, agréable & vertueuse. Jamais il ne retrancha rien du temps qui leur étoit nécessaire, & celui qui lui restoit ne suffisant pas pour ses autres occupations, il le prenoit sur son sommeil ; il le falloit bien, car pour contenter le desir que l'Empereur avoit de s'instruire, il lui expliquoit tout

le méchaniſme de l'hydraulique, & lui compoſoit lui-même des modeles de jet d'eau, de fontaines de commandement, & de nos autres curioſités de ce genre, afin que ce Prince fût en état de choiſir & de faire exécuter ce qui lui paroiſſoit le plus agréable & le plus utile.

C'étoit encore un travail immenſe pour le Pere Benoit ſur-tout, qui étoit d'une exactitude ſi ſcrupuleuſe, & qui auroit mieux aimé faire cent calculs ſuperflus, que de courir les riſques d'une petite mépriſe.

Enfin l'Empereur en vint juſqu'à former le projet d'un nouveau palais Européen, d'une grandeur immenſe, & dont les jardins auroient raſſemblé tout ce qu'on a imaginé de plus magnifique & de plus curieux en eaux jailliſſantes. L'ordre d'en faire le plan fut donné, le terrein aſſigné, & l'on alloit mettre la main à l'œuvre, au grand regret de tous les Miſſionnaires, lorſqu'un événement plus que ſingulier les délivra de leurs juſtes craintes. Il ne fut plus queſtion que d'une maiſon à l'Italienne pour orner les jardins, où l'on feroit un nouveau *Choui-fa*.

L'affoibliſſement de la ſanté du Pere Benoit étoit un obſtacle à de plus grandes

entrepriſes ; l'Empereur eut la bonté de le prévoir, & ordonna qu'on fît tout ce qu'on pourroit pour épargner ſa peine. Comme ce qui a été dit ci-deſſus, explique de reſte ce qui regarde ces derniers travaux, il ſuffira d'obſerver qu'on ſe hâta d'envoyer ſes éleves en Europe, pour le ſouſtraire aux ſoins qu'ils lui coûtoient, & qui alloient toujours en augmentant. D'un autre côté, les Grands eurent l'attention de mettre un grand Mandarin à la tête des ouvrages, pour qu'il fût mieux obéi. La plupart de ceux qui préſiderent à cette ſeconde entrepriſe étoient les mêmes Seigneurs qui avoient été chargés de la premiere : leur ancienne amitié pour le Pere Benoit devint ſi franche & ſi tendre qu'ils n'avoient rien de caché pour lui, & qu'ils le mettoient au fait de tout ce qui ſe paſſoit à la Cour, afin qu'il ſçut mieux ce qu'il devoit dire & répondre. De ſon côté il eut toujours la diſcrétion de ne paroître ſçavoir, même dans notre maiſon, que ce qui étoit public. Il n'avoit jamais aucune queſtion à faire que ſur ſes ouvrages, & ſe retiroit dès qu'il en avoit le moindre prétexte. Ces Seigneurs pour l'arrêter, diſoient alors quelques demi-mots ſur la religion, & le Miſſionnaire

ne manquoit pas d'en faire les fonctions, & de leur reprocher la négligence où ils vivoient par rapport au ſalut, leur reſpect pour des idoles qu'ils mépriſoient dans le fond de l'ame, leur crédulité ſur l'influence des aſtres, ſur les jours heureux ou malheureux.

Le Pere Benoit paroît en avoir déſabuſé l'Empereur, & il ne réuſſit pas moins à déſabuſer tout le monde au palais de la crainte antique des éclipſes. Un Grand, petit-fils de *Cang-hi*, ſe mit à apprendre de lui à calculer les éclipſes, & l'apprit aſſez pour en parler ſur un ton qui montroit tout le ridicule des propos populaires.

La grace du baptême nous a environné de tant de lumieres en Europe, que quand on eſt ici, on ne peut concevoir l'aveuglement qu'on y trouve; les ſciences même n'y ſont preſque que ténébres: c'étoit pour les diſſiper que le Pere Benoit profitoit de toutes les clartés des nôtres, & tiroit parti de nos thermometres, de nos barometres, de nos priſmes, & de tout ce qui parle le plus aux yeux dans notre phyſique expérimentale, pour décrier le galimatias philoſophique de nos lettrés Chinois.

Les longues ſéances qu'il faiſoit au

palais le mettoient à portée de revenir ſouvent ſur les mêmes choſes, & de leur donner un jour qui les rendoit ſenſibles. Sa réputation devint un fléau pour les Lettrés qui ne ſçavent que des mots, & le fit rechercher par les vrais ſçavans. Les maîtres des fils de l'Empereur, & quelques Mandarins, hommes vraiment inſtruits, voulurent ſe lier avec lui : ſa ſituation ne lui permettoit pas de recevoir ni de rendre beaucoup de viſites; mais il y ſuppléoit en répondant par écrit à leurs queſtions, & ſur-tout en leur envoyant des livres qui leur faiſoient connoître la religion chrétienne ; car il n'avoit qu'elle en vue, dans les choſes même en apparence les plus indifférentes. Que ne pouvons-nous raconter en détail combien il a fait tomber de préjugés contre elle, diſſipé de fables qui l'aviliſſoient, changé de haine & de préventions en eſtime & en reſpect, étouffé de perſécutions prêtes à s'allumer, rendu mépriſables les calomnies dont on la chargeoit, au point que ſes ennemis, dans l'arrêt même qui la défendoit, ont reconnu qu'elle n'enſeigne que la vérité.

La ſeconde maiſon Européenne des jardins de l'Empereur eſt ornée de très-belles eaux. Il y a des pieces d'un fort

bon goût, & la grande ſoutiendroit le parallele de celles de Verſailles & de Saint-Cloud. Quand l'Empereur eſt ſur ſon trône, il voit ſur les deux côtés deux grandes piramides d'eau avec leurs accompagnemens, & devant lui un enſemble de jets d'eau diſtribués avec art, & ayant un jeu qui repréſente l'eſpece de guerre que ſont cenſés ſe faire les poiſſons, les oiſeaux & les animaux de toutes les eſpeces qui ſont dans le baſſin; ſur ſes bords & au haut des rochers, placés ce ſemble par le haſard, & formant un hémicicle d'autant plus agréable qu'il eſt plus ruſtique & plus ſauvage. Mais ce qui donna plus de peine au Pere Benoit, fut le buffet d'eau qui eſt au bas de cette ſeconde maiſon, parce que les Chinois ayant perſonnifié leurs douze heures du jour en douze animaux, il imagina d'en faire une horloge d'eau continuelle, en ce ſens que chaque figure vomit un jet d'eau pendant ſes deux heures.

L'Empereur qui le voyoit foible & languiſſant ne preſſoit aucun ouvrage: lui envoyoit fréquemment des plats de ſa table, & lui demandoit ſouvent des choſes qui l'obligeoient de reſter à la maiſon; mais, au lieu du repos qu'on croyoit

lui procurer par là, il s'y livroit à un travail plus pénible que celui des jardins. Pour répondre aux questions de ce Prince, sur la géographie de la Chine, tant ancienne que nouvelle, le Pere Benoit se détermina à faire une carte qui la lui mettoit sous les yeux. Un grand, des amis du Pere Benoît, ayant vu cette carte, en fut charmé, & lui dit que la soixantieme année de l'Empereur étant prochaine, il falloit mettre au net son ouvrage, & le présenter à l'Empereur. Pour le rendre plus agréable & plus utile à Sa Majesté, il entreprit une mappemonde, dont chaque hémisphere devoit être de cinq pieds de diametre. On fut effrayé d'un projet qui, vu ses occupations, sa mauvaise santé, & sur-tout son exactitude, pourroit achever de l'épuiser. On lui donna un peintre pour copier sa carte, & un lettré pour y écrire les caracteres Chinois. Il succomba malgré cela, & fut réduit à l'extrêmité. L'Empereur en ayant été instruit, lui envoya plusieurs fois son premier Médecin, vieillard octogenaire, & très-habile, qui promit de le tirer de cette crise; mais n'osa lui faire espérer plus de six mois de vie, à condition encore qu'il seroit fidèle à un régime qui le

réduiſoit à du riz ſec, à quelques herbages, & à un peu de bouillon.

Sa carte étoit heureuſement finie : il la préſenta à l'Empereur, en laiſſant en blanc les pays nouvellement conquis & leurs limites, ne voulant rien prendre ſur lui en cette matiere, non plus que pour quelqu'autres endroits ſur leſquels il expoſoit ſes doutes dans un mémoire. Sa Majeſté accepta ſon préſent; & ce qui eſt ici un grand honneur, elle le loua publiquement, & lui donna pluſieurs belles pieces de ſoie. Afin d'examiner cette carte à ſon aiſe, elle la fit porter dans ſon appartement, nomma des lettrés pour aider le Pere Benoit à perfectionner un projet ſi bien commencé, & chargea le Prince ſon oncle de préſider à ce grand ouvrage.

Bien en prit au Pere Benoit d'avoir tant d'avances en fait d'érudition & de géographie. Mis vis-à-vis de lettrés très-ſçavans pour une choſe à laquelle l'Empereur prenoit intérêt, il fut obligé d'aller travailler au bureau des cartes, de leur faire ſes objections, de répondre aux leurs, & de mettre dans tout ce qu'il diſoit ou écrivoit, une modeſtie qui laiſſoit à ſes raiſons toute leur force. Ces diſcuſſions honnêtes & paiſibles plai-

ſoient tellement au Prince, oncle de Sa Majeſté, qui étoit curieux & ſçavant, qu'il faiſoit rédiger tout ce qu'on avançoit de part & d'autre ; aſſiſtoit pour l'ordinaire à toutes les conférences, & finiſſoit le plus ſouvent par être de l'avis du Pere Benoit.

Quand la carte fut finie, le Prince, oncle de l'Empereur, en avertit Sa Majeſté par un placet public, ſur lequel elle donna ordre de porter une des copies dans l'intérieur du palais, l'autre dans le tribunal des Miniſtres, & de mettre l'original du Pere dans le dépôt des cartes de l'Empire ; & ce qui étoit encore plus honorable, mais très-fâcheux, vu l'état de ſa ſanté, elle l'invita à examiner & à revoir la carte générale de l'Empire qu'on alloit faire en cent feuilles.

Il ſeroit trop long de raconter combien l'Empereur prit de plaiſir aux expériences qu'il fit faire au Pere Benoit en ſa préſence, avec la machine pneumatique, & combien Sa Majeſté fut charmée de la deſcription que ce Pere lui préſenta en Chinois, d'un oiſeau ſingulier d'Afrique, envoyé par le *Tſong-tou* de Canton, dont aucun lettré n'avoit aucune connoiſſance. Qu'on ſe ſouvienne des longs entretiens dont elle l'honora

pendant qu'elle ſe faiſoit peindre par le Frere *Panſi*, nouvellement arrivé d'Europe. Si l'on en excepte un Henri IV & un Staniſlas le bienfaiſant, jamais Souverain n'a traité un étranger avec une bonté plus paternelle.

Le Pere Benoit ne s'en prévaloit pas: il étoit à la Cour ſans y être pour ainſi dire; rien ne l'y affectoit, rien ne l'y attachoit, rien n'y excitoit ſes deſirs, il n'y paroiſſoit que pour remplir ſes devoirs de reconnoiſſance pour l'Empereur, & ſur-tout de zele pour la religion, qu'il faiſoit eſtimer & reſpecter, & qu'il empêchoit ſur-tout de perſécuter.

Il fut chargé de la Supériorité de notre maiſon; & forcé de recevoir cet emploi que ſon humilité lui rendoit ſi pénible, il en remplit les obligations avec un zele & une prudence rare & admirable, dans des circonſtances auſſi difficiles. Les ſecours d'Europe étoient preſque taris, & il falloit cependant pourvoir à l'entretien des Miſſionnaires, des Catéchiſtes, & au ſoulagement des Néophytes pauvres & malades. La Providence, ſur laquelle le Pere Benoit comptoit avec confiance, lui fournit d'abondantes reſſources; & dans ces mo-

mens d'espece d'abandon & de disette; il trouva le moyen de multiplier les aumônes, de mettre dans notre maison un plus grand nombre de lettrés Catéchistes, de donner des retraites où les Néophytes étoient logés & nourris gratuitement, d'augmenter la distribution des livres: il prêchoit lui-même fort souvent; il alloit porter les sacremens aux moribonds; il distribuoit des remedes, veilloit sur tous les besoins spirituels & temporels du dedans & du dehors, car notre mission Françoise & le district de Peking nommément, s'étend fort au loin & jusqu'au delà de la grande muraille; il n'épargnoit rien, en un mot, pour le soulagement de nos chrétiens, & le faisoit avec tant de modestie & de réserve, qu'il offroit en présent ce qu'il croyoit nécessaire, & qu'il n'auroit pas été honnête de donner à titre d'aumône.

Enfin la vigilance, les soins, les instructions, la fermeté pour faire exécuter les décrets de Rome; la douceur, la patience, la charité, toutes les vertus chrétiennes & apostoliques, il les pratiqua avec une nouvelle ardeur, & vint à bout de maintenir tout dans l'ordre, & de pourvoir à tout jusqu'à l'arrivée de ses chers disciples les Peres *Yang* &

Ko, qu'il eut la joie d'embraſſer & de recevoir dans notre maiſon. Ces jeunes Chinois remirent entre ſes mains, comme des fils à leur Pere, tout ce qu'on leur avoit donné en France pour eux & pour les miſſions de leur patrie. O mon Dieu ! récompenſez de leur charité les perſonnes auguſtes de la famille Royale qui les chargerent de tant de dons ! Quelle conſolation pour nous de voir que leur piété prenoit un ſi généreux, un ſi tendre intérêt à nos chrétientés & à leurs Miſſionnaires ! Quel événement preſque miraculeux dans la poſition où nous étions, que les ſecours qui nous furent envoyés pour toutes les eſpeces d'œuvres de zele & de charité ! Le ſouvenir en durera à la Chine autant que la religion.

Quand le Pere Benoit vit les inſtructions données aux Peres *Yang* & *Ko*, par le Miniſtre éclairé & bienfaiſant qui, voyant la Chine en homme d'état, vouloit enrichir la France de toutes les connoiſſances de ce vaſte empire, il n'épargna rien pour engager ceux de nous qui avoient quelques loiſirs, à entrer dans des vues ſi patriotiques, il nous y trouva tous diſpoſés ; mais malgré le triſte état de ſa ſanté qui avoit forcé à

le décharger de la supériorité de notre maison Françoise, il se mit à la tête de nos travaux, & fournit, avec une facilité étonnante, beaucoup de notices, de mémoires, de détails & de descriptions qu'on trouve avec les autres ouvrages que nous avons fait passer en Europe, & qui sont imprimés sous le nom de mémoires sur la Chine.

Le Pere Benoit succomba enfin à tant de travaux; & sur le point de partir pour aller au devant de l'Empereur, il fut frappé d'un coup de sang qui lui laissa cependant le temps de recevoir ses sacremens, & de nous édifier encore par sa résignation, sa patience, & par son amour pour Dieu. Il mourut le 23 Octobre 1774.

Si jamais on écrit les annales de l'église de la Chine, il suffira de rapporter ce que les infidéles même disoient & pensoient du Pere Michel Benoit, pour apprendre à la postérité combien ses vertus étoient encore supérieures à ses talens. L'Empereur, qui avoit donné cent onces d'argent pour ses funerailles, s'informa en détail de sa derniere maladie, & finit par dire que c'étoit *un homme de bien & très-zélé pour son service*; paroles qui, étant un très-grand éloge

dans la bouche de ce Prince, auroient illuſtré une longue ſuite de générations, ſi elles avoient été dites d'un Tartare ou d'un Chinois.

Mais la louange de cet excellent Miſſionnaire, c'eſt d'avoir toujours craint & fui celle des hommes, cherché avec ardeur à procurer la gloire de Dieu & le ſalut des ames; d'avoir vécu en homme qui s'étoit totalement oublié, & ne voyoit de bonheur dans la vie que celui de faire le bien. Le peu que nous avons raconté de ſa vie ſuffit pour faire entrevoir juſqu'où il avoit pouſſé les vertus chrétiennes, religieuſes & apoſtoliques. Nous ne diſons rien de ſes vertus ſociales. Rien n'égaloit ſa douceur, ſa modeſtie, ſa généroſité, ſon empreſſement à obliger, qui lui faiſoit trouver tout poſſible dès qu'il s'agiſſoit de rendre ſervice.

Il portoit tous les Miſſionnaires dans ſon cœur; & de quelque état qu'ils fuſſent, il les regardoit avec raiſon comme ſes freres, s'intéreſſoit à leur ſuccès, & n'attendoit point qu'ils imploraſſent ſon ſecours pour les préſerver des perſécutions, & pour travailler à les délivrer des entraves & des obſtacles que l'infidélité mettoit à leur zele, & pour ſol-

liciter leur délivrance lorſqu'ils étoient empriſonnés. Je ſuis, &c.

LETTRE

Du Pere Ventavon, Miſſionnaire.

A Peking, ce 15 octobre 1775.

MONSIEUR,

P. C.

Vous m'avez ſouvent demandé des relations de Chine, vous n'en aurez de ma façon que de bien courtes; mais auſſi vous pouvez compter que je dis les choſes comme elles ſont, & que mon défaut ne ſera jamais de les altérer. Voici les événemens les plus eſſentiels depuis l'année derniere. La révolte qu'il y a eu dans le *Chang-tong*, au mois d'octobre 1774, a été dans peu de temps appaiſée, la plupart de ceux qui y ſont entrés, ſont morts en ſe défendant, les autres ont été pris, conduits à Peking, & punis du dernier ſupplice. La guerre que l'Empereur fait aux *Miaodſe* du *Kintchouen*, eſt auſſi ſur le point d'être finie,

on les a pouſſés juſques dans leur derniere retraite, où ils ne ſont plus qu'en très-petit nombre; & on attend d'un jour à l'autre la nouvelle de leur entiere défaite, après une guerre opiniâtre de cinq ou ſix ans. Tout autre Empereur que celui-ci ſe fût probablement laſſé, & eût abandonné une entrepriſe où tous ſes prédéceſſeurs avoient échoués; mais il eſt d'un caractere des plus fermes & des plus intrépides que je connoiſſe. Il nous a donné cette année-ci deux marques bien ſingulieres de la ſatisfaction qu'il a de nos ſervices. La grande égliſe *Nan-tang*, la plus belle ſans contredit qu'il y eût dans tout l'Orient, & la premiere bâtie dans cette capitale, a été l'hiver dernier entiérement conſumée par les flammes, & cela en plein jour, ſans qu'on ait pu ſçavoir la cauſe d'un ſi fâcheux accident. On venoit de célébrer la derniere meſſe, on avoit ſenti quelque légere odeur, en conſéquence cherché de tous les côtés, aucun veſtige de feu ni de fumée ne paroiſſant, on a cru que c'étoit quelque odeur venue du dehors; on s'eſt raſſuré, on a fermé l'égliſe, à peine s'eſt-il paſſé une demi-heure, qu'elle a paru en feu de tous les côtés, & le mal ſans remede. Ornemens,

vaſes ſacrés, ſacriſtie, tout a été perdu, on n'a pu faire autre choſe que de garantir les bâtimens voiſins. Dès le lendemain l'Empereur a été averti. (C'eſt l'uſage de le faire lorſqu'il y a quelque incendie conſidérable.) Tout de ſuite, ſans que nous ayons fait de notre part aucune démarche, il a donné la permiſſion de rebâtir l'égliſe, prêté aux Miſſionnaires dix mille taels, qu'on rendra quand on pourra, pour contribuer au rétabliſſement, & quand elle ſera finie; il écrira de ſa propre main une inſcription pour y être placée. Ce n'eſt pas-là une petite grace; mais en voici une autre plus conſidérable. Il y a dans ces contrées une eſpece de ſecte, appellée *Pey-ling-kiao*, accuſée d'avoir part preſque dans toutes les révoltes. Les Mandarins font ſouvent des recherches pour découvrir ſes ſectateurs. On en a fait de plus vives à l'occaſion de la derniere dont j'ai parlé. Quelques chrétiens ont été auſſi arrêtés en Tartarie, dans le propre pays de l'Empereur ou des Tartares *Mantcheoux*, où *Cang-hi*, tout favorable qu'il étoit à la religion, n'a jamais voulu permettre que les Européens Miſſionnaires allaſſent l'y prêcher. Ces chrétiens interrogés, par le premier & principal

cipal Gouverneur, comment, dans un pays ſi éloigné de Peking, il y avoit des chrétiens, ont répondu, avec autant de lâcheté que d'imprudence, que les Européens de Peking, envoyoient toutes les années des Prêtres Chinois pour les catéchiſer & les inſtruire; ils en ont nommé ſix par nom & ſurnom, qui tous réellement avoient été en Tartarie, & un d'eux qui ſe trouvoit préciſément alors ſur les lieux, & qui fut obligé, comme vous penſez, de ſe cacher bien vîte. Le Gouverneur, n'oſant apparemment prendre ſur lui une pareille affaire, avertit tout de ſuite l'Empereur, qui depuis peu de jours ſeulement étoit parti de Peking pour la Tartarie; l'Empereur reçut *le tſeou* ou la requête, & ſe contenta d'écrire à côté ce mot, *lan*, qui veut dire, *je l'ai vue*. La requête fut enſuite portée au *Hing-pou* ou tribunal des crimes, qui connut par ce mot que l'intention de l'Empereur n'étoit pas qu'on fît de cette affaire une affaire ſérieuſe. Cependant des Mandarins inférieurs & gens de juſtice ſe tranſporterent dans deux de nos égliſes pour arrêter les Miſſionnaires Chinois, nommés dans l'accuſation. De ſix, il n'y en avoit qu'un ſeul alors dans la maiſon, on le

fit évader tout de suite ; les Mandarins arrêterent seulement pour la forme deux prosélites & un domestique du même nom que les accusés, & les conduisirent en prison, où ils se contenterent de leur faire des interrogations générales qui n'alloient point au but, & sans leur faire aucun mal. Les Européens chargés de répondre à l'accusation, ont déclaré que les Chrétiens de Tartarie, venant de temps en temps à Peking, ils demandoient des gens qui vouluſſent bien aller chez eux leur apprendre la religion & les prieres, qu'ils oublioient aisément ; que les Européens ne pouvant y aller eux-mêmes, il y avoit des Chinois de bonne volonté qui s'étoient prêtés à cette bonne œuvre, mais qu'aucun des susnommés dans la requête n'étoit alors dans l'église. Le tribunal des crimes a fait un nouveau rapport de tout à l'Empereur, qui a répondu ces mots : *mien kieou*, ils veulent dire : *je fais grace, & ne veux pas qu'on faſſe d'autres recherches.* La réponse venue, les trois qu'on tenoit en prison ont été élargis sans aucun mal, & l'affaire a été entiérement finie. Les Missionnaires Chinois sont revenus, & les choses vont comme à l'ordinaire. Nous ne nous flattions pas au commen-

tement qu'elle dût ainſi ſe terminer, & quand nous vîmes l'accuſation, ſans ſçavoir comment l'Empereur l'avoit priſe, nous la regardâmes tous comme la plus terrible qu'il y ait eu de long-temps, & comme devant avoir les plus funeſtes ſuites. Béni ſoit Dieu qui tient entre ſes mains le cœur des Princes, & les tourne comme il lui plaît. Voilà les ſeules nouvelles qui peuvent vous intéreſſer. Priez pour cette pauvre Miſſion, & ſoyez aſſuré du ſincere & reſpectueux attachement, avec lequel j'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE

D'un Miſſionnaire de Chine à M.....

A Peking, année 1777.

Je commence, Monſieur, ma lettre par l'état préſent de notre chere miſſion, qui ſeule devroit occuper toutes nos penſées. Nos Peres Chinois de l'égliſe du midi & de l'orient, qui avoient été pourſuivis l'an paſſé par le tribunal des crimes, ont repris leurs fonctions. Un mot de l'Empereur a tout calmé. Les

plus grands tribunaux ſont bien petits devant lui.

Le Pere Paul *Liéou*, qui eſt de notre égliſe, revint ces jours paſſés de *Ou-la-ha-ta*, ſa miſſion favorite. A ſon retour j'appris un trait qui fait voir que le bras de Dieu n'eſt point raccourci, & que la foi peut encore tout. La ſéchereſſe déſoloit les campagnes; encore quelques jours ſans pluie, les moiſſons périſſoient. Déja depuis long-temps les payens invoquoient inutilement leurs idoles. Un bon chrétien du pays leur dit: vous perdez votre temps, vos dieux ſont ſourds, il n'y a que le vrai Dieu qui écoute les vœux de ſes adorateurs: je le prierai, & j'attends de ſa miſéricorde qu'il m'exaucera. Auſſitôt il partit avec ſa famille & ſe rendit ſur une haute montagne; là ils ſe mirent à genoux à la vue de tout le monde; le bon vieillard, après une courte priere, ſe leva & fit de l'eau bénite à ſa façon, c'eſt-à-dire qu'il fit le ſigne de la croix ſur un vaſe d'eau; il prit de cette eau & en jetta à droite & à gauche en priant; il recommença trois fois cette pieuſe cérémonie; à la troiſieme fois la pluie tomba. Ce qu'il y a d'étonnant, & ce qui marque bien la ſtupidité des idolâtres, c'eſt qu'au lieu de témoigner leur

reconnoiſſance à leur bienfaiteur, ils vouloient qu'il ſe joignît à eux pour remercier leurs idoles de ce que la pluie étoit tombée, ou du moins qu'il donnât de l'argent pour leur faire des fêtes & des comédies. Le chrétien leur répondit en homme qui venoit d'éprouver viſiblement la protection du ciel.

L'an paſſé l'aîné de la nombreuſe famille de *Tchar* de *Ou-la-ha-ta*, prit la réſolution, malgré ſon grand âge & le froid, de venir à Peking pour y paſſer en dévotion les fêtes de Noël: un de ſes neveux, âgé ſeulement de vingt ans, ſe joignit à lui. Après quatre ou cinq jours de marche, ce jeune homme tomba dangereuſement malade. Une fievre violente & continuelle ne lui donnoit aucun repos. Il devint ſi foible, qu'il falloit un homme de chaque côté pour le ſoutenir à cheval. On le preſſa de s'en retourner; jamais il ne voulut. Il diſoit pour ſes raiſons que s'il devoit mourir de cette maladie, il ſeroit charmé de mourir à l'égliſe; que ce ſeroit pour lui la plus douce conſolation de recevoir les derniers ſacremens, & en particulier la ſainte communion, qu'il n'avoit pas encore eu le bonheur de recevoir; ſon oncle ſe laiſſa toucher, & quoiqu'il ſen-

tît le danger, il permit à ſon neveu de continuer ſa route. Ils arriverent après douze ou quinze jours de marche : j'envoyai auſſi-tôt chercher le médecin de la maiſon, qui le condamna. Le jeune homme ſe prépara à la mort avec une ferveur admirable ; il reçut tous ſes ſacremens, & mourut trois jours après dans de grands ſentimens de piété.

Je finirois volontiers une lettre que les chaleurs de la ſaiſon, qui permettent à peine d'écrire, m'invitent fort à abréger. Mais je dois vous dire du moins un mot d'un des plus grands événemens qui ſoient arrivés en Chine depuis bien des ſiecles ; je parle de l'extinction totale des *Mia-ot-ſé*. Ces montagnards indépendans ſe croyant invincibles, parce qu'ils n'avoient jamais été vaincus, inſultoient la majeſté de l'Empereur depuis près de deux mille ans. Souvent ils deſcendoient de leurs rochers par des eſpeces de fentes preſque impraticables, tomboient rapidement & en force ſur les troupes Chinoiſes qui défendoient les frontieres contre leurs invaſions, & après avoir fait un butin conſidérable, ils ſe retiroient dans des gorges, ou au haut de leurs rochers.

Je ne parle pas ici de ces *Mia-ot-ſé* qui

ſont répandus en petit nombre dans pluſieurs provinces de l'Empire, comme au *Fou-kien*, au *Koeit-cheou*, à *Yun-nam* & au *Kau quan*: l'état les laiſſe, parce qu'ils ſont peu, ſans chef, & ſoumis à des Mandarins Chinois.

Les *Mia-ot-ſé* dont il s'agit ici, formoient deux petits états ſur les frontieres de *Set-chuen* & du *Koeit-che-ou*, grands à peu près comme la Lorraine ou le Portugal; l'un s'appelloit *Sia-kirit-chuen*; l'autre *Ta-kiut-chuen*; l'un & l'autre avoient chacun leur Roi ou Prince ſouverain.

Il y a environ vingt-cinq ans qu'ils firent quelques dégats ſur les terres de l'Empire; on arma contre eux. Le premier Général qui alla les attaquer ne méritoit pas de réuſſir; c'étoit de plus un ennemi furieux de notre ſainte religion. L'Empereur lui fit couper le col. Un autre plus adroit compoſa avec eux; il leur fit de beaux préſens, avec leſquels ils rentrerent dans leurs montagnes: on eut grand ſoin de dire à l'Empereur qu'ils étoient ſoumis, & qu'ils le reconnoiſſoient pour leur maître.

Cependant les hoſtilités recommencerent il y a cinq ou ſix ans; l'Empereur en fut extrêmement irrité, & probable-

ment qu'il prit dès-lors la résolution de les exterminer ; il fit envelopper leurs montagnes par trois armées, dont chacune étoit composée environ de quarante mille combattans.

Le général *Ou-en-fou* eut ordre de grimper sur ces affreuses montagnes. Les *Mia-ot-sé* défendirent mollement le premier passage. Ce passage franchi, *Ou-en-fou* & ses troupes se trouverent dans une gorge ayant en face d'autres rochers escarpés. Alors les *Mia-ot-sé* parurent en force, fermerent le retour & tous les autres passages, & quand les Chinois furent exténués par la faim, ils firent main-basse sur eux ; il n'en échappa pas un seul, & ce ne fut qu'après plusieurs années qu'on sçut comment ils avoient traité le général *Ou-en-fou*.

Cependant deux autres généraux, pour n'avoir pas secouru *Ou-en-fou*, furent perdus. L'un fut étranglé & l'autre envoyé en exil à *Y-ly*. Alors l'Empereur fit *Aquei* généralissime de toutes ses troupes ; il ne pouvoit mieux choisir ; c'est un homme d'un sang-froid & d'une constance inébranlables, ne se rebutant de rien, & ne craignant pas même de mécontenter l'Empereur, si le bien de son service y obligeoit quelquefois.

Il entra par la même route que *Ou-en-ſou ;* mais il eut ſoin de faire grimper des troupes ſur les rochers voiſins, & de tenir ſes derrieres libres. Les *Mia-ot-ſé* à ce début ſentirent à qui ils avoient à faire. Ils firent des prodiges de valeur. Les femmes combattoient comme les hommes. On ne dit pas combien il périt de Chinois dans ces premiers défilés. *Aquei* ſe maintint dans la premiere gorge, & ſe diſpoſa à attaquer le ſecond paſſage. Les *Mia-ot-ſé* conſtruiſirent de nouveaux forts ſur les hauteurs. *Aquei* ne précipitoit rien, il reſtoit deux ou trois mois autour d'un rocher ; & ſi enfin il trouvoit un endroit tant ſoit peu acceſſible, il profitoit de la nuit ou d'un brouillard pour y faire grimper un nombre ſuffiſant de ſoldats, & dès qu'ils y étoient en force, ils attaquoient les *Mia-ot-ſé*, qui n'étant qu'une poignée de monde en comparaiſon des Chinois, ne pouvoient mettre qu'un très-petit nombre de ſoldats ſur chaque montagne pour la défendre. Un pas fait étoit un pas. *Aquei* ne reculoit jamais. Moyennant cette manœuvre, en moins d'un an & demi, il avança de dix à douze lieues, & parvint à la capitale du *Siar-kint-chues*, nommé *Maixo ;* il l'enleva. Le jeune Roi

Seng-ko-ſang s'échappa à temps. Son pere, qui depuis pluſieurs années avoit quitté le gouvernement, & s'étoit fait *Lama*, ſe croyoit en ſûreté dans ſon eſpece de monaſtere, il ſe trompa horriblement. Il fut pris & mené à Peking, où il a mal paſſé ſon temps.

Aquei pouſſa lentement *Seng-ko-ſang* de montagnes en montagnes, de gorges en gorges, juſqu'à l'extrêmité de ſes petits états. Là il y a un *Miao* (temple d'idoles), bien fortifié à la façon du pays. *Seng-ko-ſang* s'y défendit en déſeſpéré; mais il fallut céder au nombre. Il s'enfuit dans le *Ta-kint-chuen* par un défilé où il ne peut paſſer que deux hommes de front. Son pays tomba dès-lors tout entier entre les mains des Chinois; mais la guerre n'eſt pas finie, quand le Roi n'eſt pas pris. Il faut échec & mat. L'Empereur donna ordre qu'on ſommât le Roi du *Ta-kint-chuen* de remettre à ſes troupes ſon ennemi *Sang-ko-ſang*. En cas de refus, *Aquei* devoit ſur le champ porter la guerre dans ſes états. *Sonom*, ou *Sononom*, comme diſent d'autres, Roi du *Ta-kint-chuen*, fut fort embarraſſé; il n'avoit alors que vingt-un ans. Les ſuccès des troupes Chinoiſes l'étonnoient. Son oncle penchoit à contenter l'Empereur;

mais un *Lama*, parent de *Seng-ko-ſang*, le grand général du *Ta-kint-chuen*, & un Mandarin Chinois qui avoit trahi l'Empereur, l'emporterent dans le conſeil. On ſe flatta que les montagnes du *Ta-kint-chuen* étant encore plus eſcarpées & plus inacceſſibles que celles du *Siao-kint-chuen*, on laſſeroit les Chinois; on hériſſa de forts tous les pays; on rendit les paſſages encore plus difficiles & les montagnes plus inacceſſibles. *Aquei* ne s'étonna de rien, il entra dans le défilé ſur les traces de *Seng-ko-ſang*. Petit à petit il gagnoit du terrein & avançoit toujours, malgré tous les efforts des ennemis. Inſenſiblement il s'approcha de la capitale, nommée *Leonci*. Les autres armées Chinoiſes s'avancerent auſſi de leur côté; cette malheureuſe place parut être aux abois.

Alors l'Empereur regardant la guerre comme finie, envoya le Pere Felix *Darocha*, aujourd'hui préſident du tribunal des mathématiques, pour lever la carte du pays. Il partit le 20 Août 1774, accompagné d'un Comte de l'Empire (le *Te-kong*), qui devoit avoir ſoin de lui & répondre de ſa perſonne ſur la route. Ce cher & ancien confrere m'a confirmé pluſieurs fois tout ce qu'on dit du *Kint-*

chuen, de ſes chemins impraticables, de ſes précipices affreux, de ſes chûtes d'eau, de ſes marais, de ſes rochers réellement inacceſſibles. En paſſant il en vit un fort élevé, ſur lequel il y avoit un petit fort. On lui raconta comment on s'en étoit emparé par un heureux haſard, après avoir employé pendant plus de deux mois tout ce qu'on avoit pu de courage & d'adreſſe.

Quelques ſoldats qui étoient de garde ayant entendu de grand matin le bruit d'une perſonne qui s'obſerve en marchant, s'approcherent doucement : ils s'apperçurent qu'il y avoit quelque choſe qui remuoit. Deux ou trois des plus leſtes, par le moyen des crampons attachés à leurs ſouliers, grimperent de ce côté-là ; c'étoit une femme qui puiſoit de l'eau. Ils l'arrêterent. Interrogée qui gardoit ce fort depuis ſi long-temps, elle dit : c'eſt moi ; je manquois d'eau, je ſuis venue ici en chercher avant le jour ; je ne comptois pas vous y trouver. Elle les conduiſit par un ſentier caché dans ledit fort, & réellement elle étoit reſtée ſeule depuis long-temps, tantôt tirant quelques coups de fuſil, tantôt détachant des morceaux de rochers, qu'elle précipitoit ſur les troupes

qui tâchoient inutilement de grimper.

Aquei & les autres reçurent le Pere d'Arocha avec la distinction qu'on doit ici à un homme envoyé immédiatement par l'Empereur lui-même ; mais la fatigue & le mauvais air le mirent hors d'état de faire ce pourquoi il étoit envoyé. Les Généraux eux-mêmes, par amitié pour lui, prierent l'Empereur de le rappeller. Le Pere d'Arocha laissa *Aquei* sur une montagne qui dominoit *Leonci*, capitale du *Takin-tchuen*. Une autre armée étoit de l'autre côté au-delà d'une riviere, elle se disposoit à la passer; & sous quatre ou cinq jours on comptoit enlever la place. *Seng kosang* étoit mort. *Sonom* resté seul faisoit les derniers efforts pour conserver sa capitale, & ce ne fut qu'après huit ou neuf mois, qui durerent bien à l'Empereur, qu'il prit le parti de l'abandonner secrettement pour se retirer à *Karoi*, son dernier fort & sa derniere ressource. Les Chinois ne trouvant plus de résistance, s'avancerent par un défilé fort étroit, ils entrerent dans la ville, où il n'y avoit plus que des maisons vuides de tout.

Pendant ce temps-là *Sonom* ayant tourné une montagne, vint prendre en flanc la colonne Chinoise qui filoit vers

la capitale, il la rompit ; *Aquei* fit tout ce qu'il put pour forcer, mais il n'en vint à bout qu'après neuf ou dix jours d'efforts, pendant lesquels ses troupes, qui étoient déja entrées dans la capitale, souffrirent prodigieusement de la faim. Après cette victoire, le Général envoya le petit étendart rouge, c'est en Chine une marque que la guerre va finir.

L'Empereur s'attendoit à recevoir le grand, qui annonce que la nation ennemie est totalement éteinte & le Roi pris. Il pressa de nouveau & avec plus de force que jamais. De dix à douze mille hommes, à-peu-près, que les deux Rois avoient en commençant la guerre, il n'en restoit plus que quatre ou cinq cens enfermés dans *Karai*. Après s'être défendus quelques mois dans ce fort, le *Mia-ot-se* virent bien qu'ils seroient enlevés; on tint un conseil général, où il fut résolu qu'on mineroit la place & qu'on périroit sous les ruines avec les troupes Chinoises qui la forceroient. La Reine mere fut effrayée de ce parti, elle parla de se rendre à discrétion, elle, son fils, frere du Roi, & une jeune Princesse de dix-huit ans. *Aquei*, qui sçavoit que l'Empereur avoit une envie démesurée

d'avoir toute cette famille entre ſes mains, donna de belles paroles. *Sonom* & ſon grand Général balancerent long-temps. Toute autre reſſource leur manquant, ils coururent enfin le ſort de la Reine mere. *Karai* fut rendu, & *Aquei* devint maître de la perſonne du Roi & de tout ce qui reſtoit de la nation des Miaotſé, il ne pouvoit lui arriver rien de plus heureux. Le grand étendart partit auſſi-tôt. Il étoit prodigieuſement deſiré. Il arriva à Peking ſur la fin du carême de 1776, l'Empereur venoit alors de la ſépulture de ſon pere *Yong-tching*.

Il y eut ordre à tous les Régulos, les Comtes, les Grands de l'Empire d'aller au-devant de Sa Majeſté pour la féliciter. Nous marchâmes à la ſuite des ſix fameux tribunaux. L'Empereur paſſa monté ſur ſon grand cheval blanc. Ses proſpérités n'avoient point altéré cet air de bonté & d'affabilité qu'il ſçait ſi bien prendre quand il veut.

En attendant l'infortuné *Sonom* qui étoit en route, l'Empereur viſita la province du *Chang-tong* où le rébelle *Ouanglun* avoit cauſé tant de déſordres l'année précédente.

Sonom étoit arrivé; on l'amuſoit, on

le trompoit. Une ou deux fois il se défia des belles paroles qu'on lui avoit données. Il conçut tant de tristesse qu'il en tomba malade; on redoubla de soins, de caresses & d'égards; il se remit, & se flatta vainement de meilleures espérances.

L'Empereur revint du *Chang-tong* le 11 juin 1776. Nous eûmes encore l'honneur de le voir à son passage à onze lieues de Peking; il n'entra pas dans la ville, il s'arrêta dans une espece de parc qui a seize lieues de tour, & qui n'est qu'à une lieue au midi de Peking; il y resta le 12.

Le 13, accompagné de tout ce qu'il y a de plus grand dans l'Empire, il alla au-devant de son Général victorieux. Les quarante-huit Souverains qui dépendent de l'Empire devoient s'y trouver; mais n'ayant pu être avertis à temps, la plupart en feront quittes pour aller féliciter Sa Majesté à *Gehol*, où elle est allé prendre le plaisir de la chasse & exercer son monde.

La réception d'un Général victorieux est en Chine une des plus belles cérémonies qu'on puisse imaginer. Il y a une vingtaine d'années que le Pere Amiot en donna la description en grand; je n'en dirai que deux mots.

Afin que le Général *Aquei* parût à cette cérémonie avec plus de dignité, l'Empereur le fit Comte de l'Empire & membre de la famille Impériale, il le décora encore de pluſieurs ornemens que les Empereurs ſeuls peuvent porter. Un mois avant ſon arrivée, le tribunal des Miniſtres avoit donné ordre qu'à ſoixante lieues de l'endroit aſſigné pour la réception, on préparât les chemins en terre jaune comme pour Sa Majeſté elle-même.

L'endroit aſſigné par le tribunal des Rites étoit à huit lieues de Peking à une aſſez petite diſtance d'un palais de campagne que l'Empereur a bâti à *Hoang-kin-tchong*. Ses environs étoient ornés avec une magnificence ſurprenante. Il faudroit un volume entier pour faire la deſcription des montagnes artificielles qu'on avoit élevées, des ruiſſeaux qu'on avoit conduit dans des vallons, des galleries, des ſallons, des bâtimens variés à l'infini qu'on y avoit bâtis. On y voyoit en grand ce qu'on admire à *Ouancheou* de l'Empereur & de l'Impératrice, c'eſt-à-dire, aux réjouiſſances de leur 50e, 60e, 70e & 80e années.

L'Empereur ſortit de ſon palais en habit de cérémonie, il marcha entre

deux haies de Mandarins jusqu'à l'endroit destiné à la réception. Là étoient les Princes du sang, les Régulos, les Comtes, les Ministres & grands Mandarins avec les six tribunaux de l'Empire & un gros détachement de chacune des huit bannieres. Aucun Missionnaire ne s'y trouva à cause de la premiere cérémonie qui devoit s'y faire.

Le Général *Aquei*, à la tête de l'élite de ses troupes victorieuses s'avançoit de l'autre côté; dès qu'il fut auprès des deux piliers rouges, il descendit de cheval. Le Président du *Lypou* invita l'Empereur à monter sur une plateforme élevée, ayant à droite & à gauche une foule de drapeaux & d'étendarts, il se tint debout un moment. La grande musique de l'Empire commença, & dans un intervalle de silence un Mandarin du *Lypou* cria: Prosternez vous. Aussi-tôt l'Empereur, le Général & ses Officiers, les Princes, les Régulos, les Comtes, les Tribunaux, les grands Mandarins, tous se mirent à genoux, frapperent neuf fois la terre de leur front pour adorer le Ciel & le remercier de la victoire.

Cela étant fait, le maître des cérémonies s'approcha de l'Empereur, & le pria de descendre dans une grande salle,

où on lui avoit dreſſé un trône; *Aquei* & ſes Officiers lui firent le *keouteou*. L'Empereur ſe leva; &, ſelon l'ancien uſage, alla au Général, & lui donna l'accolade; ce qu'il fit avec un ſentiment qui toucha cette prodigieuſe aſſemblée. Puis il dit à *Aquei* : tu es fatigué, viens, repoſe-toi; il le fit aſſeoir à côté de lui, faveur unique en Chine. Les Officiers furent placés dans des tentes bleues; on ſervit du thé, puis cent eunuques, ſoutenus de la grande muſique, entonnerent le chant des victoires ; c'eſt une eſpece d'hymne antique qui a près de quatre mille ans. On m'a dit qu'on en avoit fait une nouvelle pour cette occaſion. Le Préſident du tribunal des Rites s'avança, & dit à l'Empereur, tout eſt fini. L'Empereur remonta dans ſa chaiſe à porteur, & le jour même il ſe rendit à Peking, pour y faire une autre cérémonie de grand éclat. On l'appelle *Chéofou;* elle conſiſte à recevoir les captifs faits en guerre, & à déterminer leur ſort. L'Empire raſſemble encore en cette occaſion tout ce qu'il a de grand & d'auguſte; elle ſe fait dans la troiſieme cour du palais, terminée au nord par la porte qu'on appelle *Oumen;* l'Empereur eſt ſur un trône dreſſé dans une galerie élevée ſur une terraſſe

de cinquante-deux pieds de haut, & ſurmontée d'un bâtiment qui peut en avoir cinquante. A côté de l'Empereur il y a les grands Officiers de la couronne. Au bas, ſont les Princes, les Régulos, les Comtes, les grands Mandarins; le long de cette cour immenſe, & qui eſt à perte de vue, ſont ſous deux lignes paralleles, à l'orient & à l'occident, tous les *inſignia* de l'empire, drapeaux, étendarts, piques, maſſes, maſſues, dragons, inſtrumens, figures ſymboliques, que ſçais-je, cela ne finit pas. Les porteurs ſont en habits de ſoie rouge, brodés d'or; vient un ſecond rang, ce ſont les tribunaux de l'empire. Le troiſieme eſt formé par les gardes de l'Empereur, armés comme en guerre. Dans la cour avancée, il y a les éléphans de la couronne chargés de leurs tours dorées, ayant à côté d'eux les charriots de guerre; la grande muſique & les inſtrumens ſont ſur les deux flancs de la galerie qui termine la grande cour au nord, & où l'Empereur eſt aſſis ſur ſon trône.

Le *Lipou*, tribunal des Rites, avoit fixé le commencement de la cérémonie à ſept heures du matin; l'Empereur donna contre-ordre pendant la nuit, il voulut qu'elle commençât dès quatre

heures & demie. Dès qu'on entendit la groſſe cloche de Peking, on ſe rendit de toutes parts au palais; ce monde de princes, de grands, de tribunaux, les troupes, tout s'arrangea ſelon l'ordre preſcrit par le *Lipou*.

L'Empereur parut ſur ſon trône, au ſon de la muſique & de tous les inſtrumens les plus bruyans. Il reçut d'abord les hommages & les félicitations de l'empire; enſuite un Mandarin du tribunal des Rites, cria à haute voix: vous Officiers, qui avez amené les captifs, avancez, proſternez-vous, *Kcouteou*. La cérémonie faite au ſon des inſtrumens, les Officiers victorieux ſe retirerent; auſſi-tôt le même Mandarin cria de nouveau, vous Mandarins du tribunal des ſoldats, & vous Officiers de guerre, venez, préſentez les captifs.

L'infortuné *Sonom*, ſon frere cadet, ſon grand Général, le frere cadet de *Seng-ko-ſang*, & trois autres grands du *Kin-tchuen*, parurent de loin devant l'Empereur & toute cette redoutable aſſemblée. Ils avoient tous une eſpece de corde de ſoie blanche au col, ils avancerent quelques pas, puis ils eurent ordre de ſe mettre à genoux; on dépoſa à terre,

à côté d'eux, la tête de Sengkofang enfermée dans une cage. Ils avoient derriere eux cent Officiers venus de la guerre ; à droite, cinquante tant Mandarins que ſoldats du gouvernement de Peking ; à gauche, cinquante Officiers du tribunal des Princes. A cet appareil qui étoit tout de terreur, le Général de *Sonom* ne put s'empêcher de faire un mouvement de dépit qui ne fut apperçu que de ceux qui étoient près de lui. Il frappa cependant la terre de ſon front comme *Sonom* & les autres, on les reconduiſit tout de ſuite dans une ſalle collatérale ; l'Empereur reçut encore une fois les félicitations de tout ce qu'il y a de grands dans l'empire, puis il ſe retira au ſon de la muſique & des inſtrumens, ſans avoir rien décidé ſur le ſort de ſes illuſtres captifs, mais on ſçut bientôt qu'ils étoient perdus.

L'Empereur ſe tranſporta tout de ſuite à un grand palais qu'on appelle *Intai*, & qui touche preſqu'à notre maiſon. Les inſtrumens des tortures étoient tous étalés dans une grande ſalle. L'Empereur s'aſſit dans le fond ſur un petit trône. Quelle fut la ſurpriſe de l'infortuné *Sonom* & des autres captifs ! Le grand Général dit, « très-puiſſant Empereur, le

» roi, pere de *Sonom*, en mourant, le
» confia à mes ſoins. C'étoit un jeune
» Prince encore incapable de réſolution;
» c'eſt moi qui ai décidé la guerre; ſi en
» cela j'ai péché, j'ai péché ſeul, ſeul
» je mérite d'être puni. Je demande
» qu'on épargne ce jeune Prince qui n'a
» pu être coupable. Nous pouvions en-
» core vendre notre vie bien chere;
» nous ne nous ſommes rendus que dans
» l'eſpérance qu'on nous a donnée de
» trouver grace devant votre Majeſté ».
Il parloit en vain, leur perte étoit aſſu-
rée par la politique, & peut-être par
le reſſentiment. Un mot ou un ſigne de
l'Empereur les mit tous à la torture. Au
milieu des ſupplices ils avouerent des
choſes qui les firent augmenter. *Sonom*,
à ce qu'on dit, avoua qu'il avoit tour-
menté *Ouenſou* pendant cent jours, &
qu'enſuite il l'avoit tué lui-même d'un
coup de fléche; d'autres diſent qu'il dé-
clara qu'il l'avoit fait envelopper de
cotton trempé dans l'huile, & qu'il y
avoit mis le feu. Il convint encore que
c'étoit lui qui avoit tué le gendre de
l'Empereur. On l'appelloit *Taquéfou*;
l'Empereur fut charmé de pouvoir im-
moler une victime de marque à la dou-
leur de ſa fille, qui paroiſſoit inconſo-

lable de la perte de ſon mari. Le détail de cet interrogatoire n'eſt pas sûr comme le reſte. Il y a même des choſes qui paroiſſent ne pas s'accorder, j'ai eu des raiſons pour ne pas queſtionner là-deſſus.

Ce qu'il y a de certain, c'eſt que *Sonom* & les ſix autres, après avoir ſubi des queſtions très-rigoureuſes, furent mis ſur des tombereaux, un baillon à la bouche, & conduits dans ce douloureux & humiliant état ſur la place deſtinée aux exécutions, où ils furent attachés à des poteaux, & coupés en pieces comme rebelles, ſur les onze heures du matin; on prit enſuite leurs têtes, & on les expoſa dans des cages avec leurs noms au bas. *Sonom* & les autres. Les jours ſuivans, on fit des exécutions ſanglantes des Miao-tſés d'un moindre rang. Il ne reſte plus de cette infortunée nation que quelques gens du plus bas rang, qu'on a donné pour eſclaves aux Officiers victorieux.

Ces ſcènes tragiques m'ont rappellé l'hiſtoire de Canaam, il faut que les Miao-tſés les aient imités dans leurs criminels excès. La vengeance les a atteints; ils ont diſparu de deſſus la terre qu'ils ſouilloient depuis ſi long-temps.

Je tremble pour certaines contrées.

Daigne

Daigne le Seigneur qu'elles ont oublié, ne ſe ſouvenir d'elles que dans ſes grandes miſéricordes.

Quoique nous n'ayons pas reçu vos lettres l'an paſſé, nous n'avons pas tout à fait ignoré l'état de l'Europe. Nous avons ſçu les malheurs de la Pologne, les victoires étonnantes des Ruſſes, la mort de Louis XV & de Clément XIV, &c.

Du reſte, cher Monſieur, ſi vous avez vos croix, ſoyez perſuadé qu'au-delà des mers elles ne nous manquent pas. Quand elles commencent à peſer, je relis les lettres de mes bons amis d'Europe; comme ce n'eſt qu'en Dieu & pour Dieu que nous nous aimons, j'y trouve ordinairement un goût qui m'adoucit bien des amertumes : plus mes beſoins augmentent, plus je vous prie de ne pas m'oublier auprès de notre bon maître. Je me recommande ſurtout à vos ſaints ſacrifices dans l'union deſquels j'ai l'honneur d'être, &c.

EXTRAIT

De plusieurs lettres de Missionnaires de la Chine.

LE vaste Empire de la Chine jouit actuellement d'une profonde paix. L'Empereur, qui le gouverne avec autant de fermeté que de sagesse, quoique dans la soixante-septieme année de son âge, jouit encore d'une santé parfaite. Il vient de perdre l'Impératrice sa mere, âgée de quatre-vingt-six ans. Il faudroit un volume pour décrire toutes les cérémonies qui ont précédé & suivi son enterrement; mais comme la plupart sont mêlées de superstitions, aucun Missionnaire n'a pu y assister: nous avons bien eu quelque crainte d'être molestés à cette occasion aussi bien que nos Mandarins chrétiens, mais il n'en a rien été Dieu merci.

Dans les papiers publics, répandus en Europe, & dont quelques-uns sont parvenus jusqu'à nous, on débite que l'Empereur est refroidi à notre égard: c'est un bruit faux; il nous regarde tou-

jours du même œil : ce Prince eſt trop juſte & trop éclairé pour ſe régler ſur la conduite d'autrui ; il meſurera la ſienne ſur celle que nous tiendrons nous-mêmes ici. En nous comportant bien, aucune puiſſance étrangere ne pourra nous nuire. Des gens mal intentionnés ont fait tout ce qu'ils ont pu pour faire parvenir juſqu'à lui les plus horribles calomnies contre nous, mais avec cela ils n'ont rien avancé ; & j'ai tout lieu de croire qu'ils ne réuſſiront jamais.

L'Empereur, à ma priere, a permis au Procureur de la ſacrée Congrégation pour les miſſions de la Chine, de réſider publiquement à Canton, où il avoit été obligé de chercher un aſyle contre les pourſuites de certains Portugais qui ne ſe propoſent rien moins que de fermer la porte de la Chine aux Miſſionnaires de toutes les autres nations. Nous avons encore obtenu, dans le courant de cette année, la délivrance d'un autre Miſſionnaire François, (M. Glayot des miſſions étrangeres.)

Vous ſçavez ſans doute que M. Glayot, ancien Sulpicien, & depuis pluſieurs années Miſſionnaire à la Chine, eſt toujours en priſon depuis 1769. Obligé d'être couché dans un lieu étroit & mal ſain,

attaché par trois chaînes, l'une au col, l'autre aux mains, & la troiſieme aux pieds. Malgré ſes ſouffrances il eſt content de ſon ſort. Voici comme il s'exprime dans une lettre du 8 Juin 1775, dont j'ai l'original ſous les yeux.

« Ne ſoyez point inquiet de moi, ſi ce » n'eſt de prier pour moi. Soyez ſûr que » Dieu, qui a aſſiſté Loth dans Sodome » & Daniel dans la foſſe aux lions, eſt » ici avec moi, ſon pauvre ſerviteur, & » la protection de la Sainte Vierge auſſi. » Je demande inſtamment que vous ne » faſſiez aucune démarche pour me tirer » de priſon: ſelon ce que je connois, » cela ſeroit inutile.

» Abandonnez-moi à notre Seigneur » Jeſus-Chriſt & à ſa très-ſainte Mere, ils » m'ont ſauvé de la mort dont l'arrêt étoit » venu, ne peuvent-ils pas me tirer de la » priſon, ſelon leur ſainte gloire? *Calicem* » *quem dedit mihi pater, non bibam illum* ».

Ses conjectures ſe ſont vérifiées, un Miſſionnaire a parlé de lui à l'Empereur, & auſſi-tôt les Mandarins l'ont laiſſé retourner à ſa miſſion.

Nous avons ici un autre exemple de vertus, c'eſt M. l'Evêque de Nanking: tout en lui eſt diſtingué, naiſſance, érudition, zele; il a tout. Le beau ſpectacle

de voir un Evêque, un *Lambeckoven*, âgé de ſoixante-dix ans, accablé d'infirmités, parcourir ſans ceſſe un dioceſe plus grand que toute l'Italie enſemble, comme un ſimple payſan, n'ayant qu'un chapeau de paille, une chemiſe de groſſe toile; obligé de ſe cacher dans une petite barque de pêcheurs, par des chaleurs intolérables, courant un danger prochain, ſouhaitant de terminer ſa carriere par le martyre; avec de pareils modeles peut-on ſe ralentir & ne pas ſentir redoubler ſes forces?

J'ai perdu cette année deux bonnes protections, le fils aîné de l'Empereur, âgé d'environ quarante ans, Prince vraiment bon & affable, & dont j'ai reçu les plus grandes marques de bienveillance: le premier Miniſtre mon aide & mon conſeil dans toutes les affaires un peu épineuſes: ces deux pertes ne ſeront pas aiſées à réparer; mais comptant ſur le ſecours de Dieu, je ſuis parfaitement tranquille.

Nous eſpérons que la Cour de Rome & de Portugal donneront au plutôt des ordres qui rétabliront la paix & la concorde, ſi néceſſaires pour le progrès de ces miſſions, & détruiront cette divi-

sion que la nationalité mal entendue entretient entre certains Missionnaires.

LETTRE

D'un Missionnaire de la Chine.

Peking, le 31 juillet 1778.

MONSIEUR,

Nous avons eu une persécution tout récemment & pour ainsi dire à la porte de Peking; c'est à *Pa-tchiou* qui n'est éloigné d'ici que de douze à quinze lieues. Depuis quelques années cette chrétienté s'augmentoit sensiblement: la foi s'étendoit d'un endroit à l'autre & gagnoit par-tout. Dans le seul village de *Ye-kia-Tchouang*, qui n'est pas bien considérable, trente familles venoient d'embrasser la religion chrétienne. Les nouveaux Néophytes étoient fervens & instruits. Ils venoient en foule à Peking aux grands jours de fête. Leurs concours en augmentoit la célébrité: les choses se faisoient peut-être avec un peu trop d'éclat; le Mandarin du lieu, frappé du

Progrès de la religion, voulut l'arrêter.

Pour avoir occasion de faire une mauvaise affaire aux chrétiens, il leur donna ordre de contribuer à la rebatisse d'un *Miao*, (temple d'idoles.) Les chrétiens répondirent qu'ils ne le pouvoient pas, mais qu'ils s'offroient volontiers à contribuer à d'autres charges publiques, comme à rebatir des ponts & à raccommoder des chemins : le Mandarin s'attendoit bien à cette réponse ; au lieu de s'en contenter, comme tant d'autres Mandarins, idolâtres comme lui, il les chargea de chaînes, & les traîna en prison. Ils étoient en tout une vingtaine.

Trois jours après, c'est-à-dire le 5 mars 1778, il les cita à son tribunal. Là, il fit tout au monde pour les séduire. Il revenoit sans cesse aux loix de l'Empire & à la honte dont il prétendoit que des Chinois se couvroient, en suivant une religion étrangère & des *Si-yang-gin* (Européens.)

Il y avoit parmi les prisonniers un nommé *Sou-Mathias*, baptisé seulement depuis un mois. Il prit la parole & répondit si à propos & si raisonnablement, que le Mandarin n'eut rien à répliquer. Il s'en irrita ; & pour s'en venger, il lui fit donner sur le champ la question,

qu'on appelle en Chinois *kia-koan*; c'eſt un ſupplice violent. On met les pieds du patient entre des planches qui ſont étroitement liées enſemble à une de leurs extrêmités; à l'autre, il y a deux hommes puiſſans, qui, avec des cordes, ſerrent ces planches & les rapprochent par ſecouſſes: à la premiere ſecouſſe les plus robuſtes tombent en défaillance.

Sou-Mathius ſoutint généreuſement cette queſtion à pluſieurs repriſes: le Mandarin, rebuté & humilié de ſa conſtance, le fit jetter à côté.

Il s'attaqua enſuite à un catéchumene. Il s'imagina que celui-ci n'étant point encore chrétien il en viendroit plus aiſément à bout. Il lui fit donner des ſoufflets ſans nombre. Le catéchumene répondit conſtamment qu'ayant le bonheur de connoître le vrai Dieu, ſa conſcience ne lui permettoit pas de s'en écarter, & que très-ſûrement il embraſſeroit la religion chrétienne, la ſeule où l'homme puiſſe rendre à Dieu ce qu'il lui doit, & ſauver ſon ame. Le Mandarin en fit battre un troiſieme, & les renvoya tous en priſon.

La Chine auroit ſes martyrs comme ailleurs, ſi le premier interrogatoire décidoit du ſort des Chrétiens; mais il

n'eſt pas croyable combien on fait jouer de machines pour les tromper & les ébranler. Les Chinois ſont en cela d'une induſtrie qui paſſe tout ce qu'on peut dire. Il faut que le Mandarin l'emporte, à quelque prix que ce ſoit; il y met ſon honneur; jamais il ne ſe rend.

Quand celui de *Pa-tcheou* ſçut que ſes gens étoient venus à bout, à force de ruſes, de tromper quelques-uns des néophytes, il les fit tous comparoître devant lui pour la ſeconde fois. *Sou-Mathias* fut encore ſoufleté & battu avec le *pantſé*. (Bâton long de quatre ou cinq pieds, dont on ſe ſert pour punir les coupables.) Tous les autres Chrétiens furent battus de même. Alors le Mandarin dit: qu'on les reconduiſe en priſon, & qu'ils ſignent l'écrit qu'on demande d'eux. Les uns dirent: nous obéirons; d'autres ſe turent: & afin qu'on n'entendit pas ceux qui pourroient réclamer, les gens du Tribunal firent beaucoup de bruit, & les pouſſerent hors de la ſalle.

La même choſe arriva à peu près à *Sin-tchang-hien*, petit endroit, qui n'eſt pas loin de *Pa-tcheou*, mais d'un autre diſtrict. Onze Chrétiens y montrerent beaucoup de conſtance dans les tourmens; & après, ils céderent preſque

tous à de mauvaises raisons, & à une compassion déplacée.

Je ne suis point pour le merveilleux ; il faut cependant dire le vrai. Il est arrivé à *Pa-tcheou* deux faits singuliers.

Sou-Mathias, après avoir reçu la question *Kia-kouen*, fit un mouvement pour se lever ; les gens du Tribunal se mirent à rire : deux s'approcherent de lui pour l'emporter. Attends, lui dirent-ils, tu n'y penses pas ; tu en as pour cent jours sans pouvoir te remuer. *Sou-Mathias* se sentoit, il les laissa dire, se leva seul, & sans douleur & sans aide, il s'en retourna en prison, où tout de suite il prépara à manger aux autres prisonniers. Dix jours après, il vint de son pied à Peking. Les Chrétiens nous raconterent ce qui lui étoit arrivé, & ce qu'ils avoient vu eux-mêmes de leurs yeux. Je cherchois à expliquer ce fait singulier. Il me vint en pensée que peut-être le Mandarin n'avoit voulu que l'effrayer, & que les cordes qui unissoient les planches à une extrêmité, se prêtoient, à mesure qu'à l'autre extrêmité on rapprochoit les planches pour écraser le pied & le bas de la jambe.

Le Pere Dollieres voulut en avoir le cœur net. Etant seul dans la chambre

avec *Sou-Mathias*, il lui dit d'ôter ſes bas; alors il vit de ſes yeux, au-deſſus & au-deſſous de la cheville du pied, de groſſes taches noires, formées par un ſang extravaſé; *Sou-Mathias* y paſſa la main, & les frotta, ſans ſentir aucune douleur. La cheville du pied n'étoit point entamée, parce que dans les planches on fait un trou dans l'endroit qui y correſpond, ſans quoi, celui qui auroit reçu cette queſtion, ſeroit hors d'état de marcher le reſte de ſes jours.

Sou-Mathias ne ſe démentit point; on n'oſa pas même lui préſenter le billet apoſtatique à ſigner.

Tcheou-Matheui ne fut pas ſi heureux ni ſi fidele, quoique, de ſon propre aveu, Dieu l'ait favoriſé d'une grace qu'il ne connut pas aſſez. Voici comment je lui ai oui raconter la choſe à lui-même. Le Pere Dollieres étoit préſent. Le Mandarin, dit-il, me demanda ſi j'étois chrétien. Je lui répondis, je ſuis chrétien. Il me demanda mon ſaint nom, je répondis, je m'appelle *Ma-teou* (Mathieu). Il m'ordonna de changer; je lui dis, cela ne ſe peut. Auſſitôt il fit étendre devant moi des chaînes ſur le pavé de la ſalle; on abaiſſa mes bas, & on me mit à genoux. Dans le

premier moment, je ſentis une douleur exceſſive; je fis cette courte priere: Mon Dieu, ayez pitié de moi; ſoutenez moi. A l'inſtant la douleur ceſſa. On me tint ſur ces chaînes pendant près d'une heure. Je répondis à tout ſans embarras & ſans trouble. Le Mandarin fit paſſer une planche ſur mes jambes, & ordonna à deux hommes de monter deſſus, afin de les preſſer davantage ſur les chaînes: cela ne fit rien. On me fit enſuite étendre les bras en croix, & on les lia dans cet état à un gros bâton, long de cinq à ſix pieds, qui me paſſoit derriere le dos. Deux hommes eurent ordre de me preſſer en bas, moyennant ce bâton; on le fit avec violence. Tout fut inutile; je ne ſentis rien, & après une heure paſſée dans cet état, je me relevai ſans douleur: j'étois content d'avoir ſauvé ma foi; mais en priſon, ils m'ont tourné la tête; j'ai eu le malheur de la renoncer; je viens me mettre en pénitence.

Je ne pus m'empêcher de lui dire: Malheureux, votre narré vous condamne. Quoi! celui qui vous avoit ſoutenu ſi puiſſamment dans votre premier combat, ne pouvoit-il pas encore vous ſoutenir dans les autres? Après avoir reçu de ſa

bonté une ſi grande grace, deviez-vous l'oublier ſi-tôt, & le renoncer? Il me répondit: je ne l'ai pas renoncé dans le cœur. J'ai perdu la tête en priſon.

Tcheou Mathieu eſt un bon homme; je le connois depuis long-temps; il a eu le malheur de tomber; mais je ne crois pas qu'il ait voulu nous tromper ſur le fait en queſtion. D'ailleurs, en racontant ce qui lui étoit arrivé, il ne paroiſſoit pas s'appervoir de la grace ſpéciale que le Seigneur lui avoit faite. Il avoit la confuſion peinte ſur le viſage, & l'air qu'on donne aux apoſtats, dans les actes des Martyrs, ſi différent de celui qu'avoient les généreux Confeſſeurs de Jeſus-Chriſt. Nous l'avons admis à la pénitence.

C'eſt toujours cette miſérable ſecte des *Pei-lin-kiao*, ou quelqu'unes de ſes branches, qui donne lieu à ces ſortes de perſécutions. Celle de *Pa-tcheou* eſt venue à la ſuite d'une hiſtoire, arrivée dans le *Chen-ſi*, à quelques journées de *Si-ngan-fou*, capitale de la province, c'eſt-à-dire, à près de trois cens lieues d'ici. Elle a été miſe dans les gazettes: en voici l'extrait.

Moi, *Cul-kin*, *Tſong-tou* du *Chen-ſi*, préſente avec reſpect ce mémorial à Votre Majeſté. Je l'envoie par la poſte de 600 li. (C'eſt une poſte qui fait 60

lieues par jour.) Il s'agit d'une mauvaise secte, qui est dans le *Ho-tcheou*. On me donna avis qu'elle faisoit des assemblées, & qu'elle récitoit certaines prieres; que le Mandarin du lieu, ayant envoyé des Archers pour arrêter ce désordre, ses gens avoient été maltraités. Je crus la chose assez importante pour me transporter moi-même à *Ho-tcheou*. Je donnai ordre aux Mandarins d'armes de s'y rendre en même temps par différens chemins avec bon nombre de soldats. Cette précaution étoit nécessaire. Ces sectaires rébelles étoient plus de deux mille, & bien armés. Le 13 de la onzieme lune, (12 de Décembre 1777) nous arrivâmes à la vue de *Ho-tcheou*; les rebelles se rangerent en bataille; leur chef, *Ouang-fou-ling*, avoit à ses côtés deux femmes fanatiques, les cheveux épars, tenant d'une main une épée nue, & de l'autre, un étendard. Elles invoquoient les mauvais génies, & faisoient d'horribles imprécations. On fit sur ces rebelles plusieurs décharges de mousquets. Ils combattoient en furieux. Enfin, on tomba sur eux le sabre à la main. Le combat dura près de cinq heures; depuis trois heures du soir jusqu'à huit. On leur tua 1500 hommes, le reste fut fait prisonnier. En visitant le champ de bataille,

j'ai trouvé leur chef étendu par terre, & tué. Il étoit habillé d'une grande robe noire, & il avoit un miroir ſur ſa poitrine. Les deux femmes, qui étoient à ſes côtés, ont pareillement été tuées dans le combat; l'une avoit un étendard blanc; l'autre, un noir. J'ai fait couper la tête à ces coupables, & après les avoir miſes dans des cages, je les ai expoſées à la vue du public. Je traîne avec moi 552 priſonniers. Le peuple eſt dans la joie. Il y a un officier, nommé *Yang-hoa-lou*, qui s'eſt diſtingué. Il avoit reçu un coup de ſabre ſur le front.

J'attends les ordres de Votre Majeſté, à laquelle je préſente ce mémorial avec reſpect.

L'Empereur donna auſſi tôt ſon Edit. Après avoir raconté en abrégé l'affaire comme elle eſt dans le mémorial de *Culkin*, Sa Majeſté ajoute: le *Tſong-tou* s'eſt montré en homme de tête, il eſt digne de louange; les officiers auſſi & les ſoldats ont combattu avec courage. Je veux que les Tribunaux déliberent comment il faut les récompenſer. Pour *Yang-hoa-lou*, qui a reçu un coup de ſabre ſur le front, en combattant généreuſement, qu'on panſe ſa bleſſure avec ſoin, & quand il ſera guéri, qu'on me l'envoie, je veux le voir, & le récompenſer moi-

même. S'il mouroit de ſa bleſſure, qu'on m'en avertiſſe : je lui ferai rendre les honneurs qu'on rend à ceux qui ſont morts dans le combat. Pour les coupables, pris les armes à la main, qu'on les juge & qu'on les puniſſe ſelon la rigueur des loix.

Telle eſt ma volonté, qu'on obéiſſe avec reſpect.

Le Viceroi du *Chen-ſi* (*Fuen-fou* ou *Fou-yven*, c'eſt comme vous diriez, un Commandant de province) en informant contre la ſecte qui s'étoit révoltée, apprit que l'année précédente un certain nombre de chrétiens s'étoient aſſemblés le jour de Noël, & qu'ils avoient prié enſemble une bonne partie de la nuit. Il ſçut que c'étoit une des grandes fêtes de la religion chrétienne ; qu'il étoit probable que les chrétiens ſe réuniroient encore pour la célébrer, la choſe arriva. Sur le ſoir de la veille de Noël, les chrétiens qui ne ſe doutoient de rien, ſe rendirent aſſez ouvertement chez un néophyte, logé au large. Dès que la nuit fut un peu avancée, ils commencerent à prier, c'eſt-à-dire à chanter à-peu-près comme on chante les vêpres en Europe. Auſſi-tôt toute la maiſon ſe trouva enveloppée de ſoldats. Les chrétiens au nombre de vingt-huit, & même des infidéles, qui avoient eu la curioſité

de voir comment on prioit dans la religion chrétienne, furent enlevés & conduits à *Si-ngan-fou*, dont ils n'étoient éloignés que de dix à douze lieues. Là le *Sinu-fou* ſe donna tout le temps de les examiner; mais il eut beau faire, il ne trouva rien de mauvais ni dans leur doctrine, ni dans leur conduite. Dans le compte qu'il en rendit à l'Empereur deux mois après, il convient que leurs prieres ne reſſemblent pas à celles des ſectes rebelles, qu'ils ne cherchent que le vrai bonheur, & qu'ils tâchent de ſe le procurer en vivant bien. Il fait pluſieurs aveux de cette nature, cependant cela ne l'empêche pas de conclure, en bon payen, que comme la religion chrétienne eſt un chemin gauche, il faut condamner ceux qui l'ont embraſſée au *pan-tſé* & à la cangue. Pour *Tchao-kin-tcheng*, qui en a attiré pluſieurs à la religion, & un autre chrétien qu'il nomme, comme ils ſont obſtinés, & que rien ne peut les ramener, il faut qu'ils ſoient envoyés en exil.

Nous n'avons reçu cette accuſation que vers la mi-mars 1778 : d'abord le préſident du tribunal des mathématiques, & ſes collegues, ex-Jéſuites comme lui, s'apperçurent de quelque choſe. Ceux

des Mandarins, qui pour l'ordinaire leur faiſoient plus d'amitiés, commencerent à battre froid & à s'éloigner d'eux ; c'eſt ce qui les engagea à demander à leurs amis du *tſing-pou* (tribunal des crimes) s'il n'y avoit rien de nouveau contre la religion. Alors, c'eſt-à-dire le 20 mars, on leur remit le *tſeou* du Viceroi. (*Tſeou*, requête à l'Empereur.)

Toute accuſation d'importance va d'abord à l'Empereur. L'Empereur dit en quatre lettres : que tel tribunal examine cette affaire & m'en rende un compte exact (*Kai-pou-y-tſeou*). Le tribunal doit faire ſon rapport à l'Empereur dans le mois. L'Empereur mitige quelquefois la ſentence ; plus ſouvent il la confirme purement & ſimplement par ces mots : je le ſçais, j'y conſens. Nous attendions la fin du mois avec impatience. Rien ne tranſpiroit. Les Mandarins du *Tſing-pou*, interrogés, faiſoient la ſourde oreille. Ce ne fut que deux mois après que je ſçus d'un Eunuque chrétien, nommé *Lie-ou*, ce dont il s'agiſſoit. Cet eunuque étoit malade ; il avoit demandé la permiſſion de ſe retirer dans ſa famille pour ſe guérir. Quand il ſe trouva mieux, il retourna au palais pour y faire ſon emploi à l'ordinaire. Un Eunuque d'un

grade supérieur lui dit : vous avez eu peur pour l'affaire du *Chen-si* : soyez tranquille, l'Empereur a donné un *Tchi-y* (réponse ou ordre) très-favorable. Je l'ai vu moi-même, on ne peut rien de mieux. Cependant il n'articula pas en quoi la réponse de l'Empereur étoit favorable, & l'Eunuque chrétien n'osa le lui demander.

Apparemment que le *Hing-pou*, qui veut qu'on aille toujours par les grandes voies, n'en fut pas des plus content. Quoi qu'il en soit, il n'en a rien dit, & de toute cette histoire, rien n'a paru dans les gazettes.

Il y eut ici au commencement de cette année un exemple terrible de sévérité. Il n'est pas tout-à-fait dans nos mœurs ; mais comme il fait connoître celles des Tartares & des Chinois, j'en dirai deux mots tirés des gazettes.

Un lettré du *Kian-si*, nommé *Ouang-si-heou*, vivoit dans sa patrie en philosophe, loin des emplois & de la cour ; il s'amusoit à penser & à écrire. Pour égayer ses ouvrages, & leur donner cours, sur-tout parmi certains lettrés, il les rempliſſoit d'idées répréhensibles. Il avoit soixante ans ; ses productions l'avoient enrichi, & lui avoient fait une

eſpece de nom. Il eut un ennemi, ou plutôt un jaloux qui l'accuſa. Auſſi-tôt il fut arrêté, & conduit ici ſous bonne eſcorte au tribunal des crimes. Il y arriva le 23 de la onzieme lune (22 de décembre 1777). Les Princes, les Miniſtres & les Mandarins du premier ordre réunis aux neuf grands tribunaux de l'Empire, l'attendoient par ordre de l'Empereur pour le juger. Voici en abrégé quel fut le réſultat de leurs procédures, & le compte qu'ils en rendirent à l'Empereur.

Nous Princes du ſang, Comtes, Miniſtres & Mandarins du premier ordre, réunis par édit de votre Majeſté aux neuf tribunaux de l'Empire pour juger le lettré *Ouang-ſi-heou*, nous nous ſommes d'abord fait repréſenter tous les livres qu'on a ſaiſis dans la maiſon. Il y en a de dix eſpeces. Nous les avons examinés avec beaucoup de ſoin & d'exactitude.

Nous avons remarqué, 1°. qu'il a oſé toucher au grand dictionnaire de *Canhi*. Il en a fait un abrégé, dans lequel il n'a pas craint de contredire quelques endroits de ce livre ſi reſpectable & ſi authentique.

2°. Dans la préface qu'il a miſe à la tête de ſon dictionnaire abrégé, nous

avons vu avec horreur qu'il a eu l'audace d'écrire les petits noms de *Confucius*, de vos illuſtres ancêtres, & celui de votre Majeſté elle-même. C'eſt une témerité, un manque de reſpect qui nous a fait frémir.

3°. Dans les regiſtres de ſa famille, il a écrit qu'il deſcendoit de *Hoang-ti* par les *Tcheou*.

4°. Dans ſes vers il a encore inſinué cette prétendue origine, en ſe ſervant d'expreſſions repréhenſibles. Il paroît qu'en cela il a eu de mauvaiſes vues.

Nous avons cité *Ouang-ſi-heou* pour répondre ſur ces délits.

Interrogé pourquoi il avoit oſé toucher au grand dictionnaire de *Can-hi*.

Il a répondu. Ce dictionnaire a un grand nombre de volumes. Il n'eſt pas commode. J'en ai fait l'abrégé; il coûte peu, & il eſt aiſé à manier.

Interrogé comment il avoit eu l'audace d'écrire dans la préface de ce dictionnaire les petits noms de *Confucius*, de vos illuſtres ancêtres, & de votre Majeſté.

Il a répondu que c'étoit afin que les jeunes gens qui le liroient, connuſſent ces petits noms, & ne fuſſent pas expoſés à s'en ſervir par mégarde. D'ailleurs

j'ai reconnu moi-même ma faute ; j'ai fait réimprimer mon dictionnaire, & j'ai eu soin d'en ôter ce qui en étoit mal.

Nous lui ayant répliqué que les petits noms des Empereurs & de *Confucius* étoient connus de tout l'Empire.

Il a protesté qu'il les avoit ignorés long-temps ; qu'il ne les avoit sçu lui-même qu'à l'âge d'environ trente ans, les ayant vus pour la premiere fois dans la salle où les lettrés vont composer pour obtenir des grades.

Interrogé pourquoi il a osé écrire dans les registres de sa famille qu'il descendoit de *Hoang-ti* par les *Tcheou*.

Il a répondu : c'est une vanité qui m'a passé par la tête. J'étois bien aise qu'on crût que j'étois quelque chose.

Enfin interrogé pourquoi il s'étoit servi de certaines expressions pour insinuer dans ses vers sa prétendue origine.

Il a répondu qu'emporté par le feu de la poésie, il n'avoit pas fait attention à ce que ces expressions pouvoient avoir de mauvais.

Nous, vos fideles sujets, avons remarqué que *Ouang-si-heou* étant lettré du second ordre (*Kiu-gin*), instruit de nos loix & de nos coutumes, ne pourroit

être comparé à un homme du peuple, qui auroit péché par groſſiereté & ignorance. Ce qu'il a fait & écrit offenſe la majeſté impériale, tient à la rébellion. C'eſt un crime de lèſe-majeſté au premier chef.

Nous avons examiné les loix de l'Empire. Selon ces loix, ce crime doit être puni d'une mort rigoureuſe. Le criminel doit être coupé en pieces, ſes biens confiſqués, ſes parens au-deſſus de ſeize ans mis à mort, ſes femmes, ſes concubines & ſes enfans au-deſſous de ſeize ans exilés & donnés pour eſclaves à quelque Grand de l'Empire.

Nous, vos fideles ſujets, préſentons avec reſpect ce mémorial à votre Majeſté, en attendant ſes derniers ordres.

Edit de l'Empereur.

Je fais grace à *Ouang-ſi-heou* ſur le genre de ſon ſupplice, il ne ſera pas coupé en pieces; qu'on lui tranche la tête. Je fais grace à ſes parens; pour ſes fils, qu'on les réſerve pour la grande exécution de l'automne; que la loi ſoit exécutée dans ſes autres points. Telle eſt ma volonté; qu'on reſpecte cet ordre.

On a lieu d'eſpérer que l'Empereur

fera encore grace, du moins de la vie aux enfans de *Ouang-ſi-heou*.

Ici un mot contre le gouvernement eſt puni de mort. Quelque choſe de plus, avoir lu un livre qui en parle mal, c'eſt un crime capital. Cela n'empêche pas que les cenſeurs de l'Empire ne puiſſent faire à l'Empereur les repréſentations qu'ils jugent à propos; mais il faut que leurs mémoires ſoient cachetés & reſpectueux. Pour l'ordinaire l'Empereur les publie & y fait droit.

L'Empereur eſt maintenant occupé à un grand projet. Il y a quelques années qu'il publia dans tout ſon Empire qu'il vouloit faire une collection de tout ce que la Chine avoit de mieux en bons livres. Il ordonna que tous ceux qui avoient des manuſcrits eſtimables, euſſent à les envoyer à la Cour, déclarant qu'après en avoir fait le choix, on les renvoyeroit fidellement.

L'Empereur reçut des livres à l'infini. Il détermina que la collection ſeroit de ſix cens mille volumes. Il fit venir à Peking les plus grands lettrés de l'Empire, appellés *Han-lin*, & les plus habiles imprimeurs. Il leur donna un nombre infini d'aſſeſſeurs, qu'il logea dans de grands palais. Il mit à la tête de l'entre-

priſe

priſe des *Régulos* & même ſon ſixieme fils. Ils répondent des moindres fautes. Un ſeul point manqué dans les lettres les plus compliquées leur coûteroit une partie de leurs revenus. Il faut que les livres qui ſortent de l'imprimerie impériale ſoient ſans faute. Ce qui nous intéreſſe ſur-tout dans cette magnifique collection, c'eſt que l'Empereur y a fait entrer trois livres de religion, compoſés autrefois par des Miſſionnaires Jéſuites. Le premier eſt du fameux Pere Ricci, connu en Chine ſous le nom de *Ly-matcou*. C'eſt un chef-d'œuvre. Il s'eſt trouvé des lettrés qui le liſoient ſans ceſſe pour ſe former le ſtyle. Il a pour titre *Tien-tchou-che-y*, vraie notion de Dieu. On ne conçoit pas comment un homme, qui n'avoit fait ſa théologie qu'en voyageant, ait pu mettre dans ce livre tant de force de raiſonnement, tant de clarté & tant d'élégance (1).

Le ſecond livre qui entre dans la grande collection eſt le *Yang-mano*. Il a pour titre ces deux mots, *Tri-ké*. Il eſt auſſi écrit ſupérieurement & plein de

(1) Un Miſſionnaire Jacobin diſoit que ce livre n'avoit pu être fait ſans une aſſiſtance de Dieu particuliere.

choſes. Il traite de la victoire des ſept paſſions dominantes dans l'homme.

Le troiſieme eſt du Pere Verbieſt, qui vivoit du temps de *Kam-hi*. Il a pour titre *Kiao-yao-ſu-lun*, abrégé des vérités fondamentales de la religion. Il n'eſt pas écrit pour les lettrés. Il paroît que l'auteur vouloit ſe mettre à la portée de tout le monde. *Cam-hi* l'ayant lu badina ſur ſon ſtyle : mais il eſt d'une analyſe & d'une méthode qui l'ont fait juger digne d'être placé au rang des meilleurs livres. Voilà l'inconſéquence de l'homme. Les Chinois mettent au nombre de leurs meilleurs livres ceux de notre ſainte religion, & ils perſécutent les chrétiens.

Sous le dernier Empereur des *Ming-tchao*, les Miſſionnaires Jeſuites eurent le courage de faire peindre l'embraſement de Sodome & de Gomorre, & de le préſenter avec une explication à cet Empereur, qui étoit ſouverainement débauché. Leur intention étoit de le frapper. Il trouva la peinture belle dans ſon genre ; il la fit graver dans un recueil des monumens de ſon temps, & voilà tout ce qu'il en fut. Il y fit graver auſſi l'image du Sauveur portant ſa croix à la main. Je ſuis, &c.

LETTRE

D'un Miſſionnaire de Chine.

A Peking, année 1778.

MONSIEUR,

J'eus l'honneur de vous écrire l'an paſſé une derniere lettre en date du 5 novembre, c'étoit ſur-tout pour vous annoncer les eſpérances que nous avions de la prochaine délivrance de M. Glayot, ce digne Miſſionnaire de la maiſon des Miſſions étrangeres. Nous nous flattions alors, & ſi la Providence n'eût remué d'autres reſſorts, M. Glayot ſeroit encore en priſon.

Le Pere Felix d'Arocha, Préſident du tribunal des mathématiques, étoit lié depuis long-temps d'amitié avec le Viceroi du *Se-tchouen* (1); il prit le parti de lui écrire franchement en faveur du Miſſionnaire détenu dans ſa province. Les Chinois, comme vous ſçavez, donnent toujours de belles paroles. Le

(1) Province de Chine.

Viceroi répondit qu'il étoit charmé d'avoir cette petite occaſion d'obliger ſon ami, qu'il alloit donner ſes ordres, que M. Glayot ſeroit délivré à l'inſtant, qu'on pouvoit regarder la choſe comme faite.

Cependant les gens du Viceroi vinrent à Peking pour le commencement de l'année Chinoiſe, la quarante-deuxieme de *Kien-long* (1), point de nouvelles. Il s'écoula encore bien du temps, ſans qu'on entendît parler de rien. Tout étoit manqué, lorſqu'il vint en penſée à l'Empereur de renvoyer une ſeconde fois le Pere d'Arocha au *Kin-chouen*, pour en lever la carte. En voyant cette marche de la Providence, nous dîmes tous M. Glayot ſera délivré; l'Empereur a ſes vues, la Providence en a d'autres.

D'ici à *Kin-chouen* il y a ſix cens lieues. Le Pere d'Arocha, quoiqu'âgé de 65 ans, les fit avec une promptitude étonnante. Plus de vingt lieues par jour ne lui faiſoient pas peur. On l'attendoit à *Tchen-tou-fou*, capitale du *Se-tchouen*. Cette grande ville confine au *Kin-chouen*, pays des *Mioatze* (2).

(1) Nom de l'Empereur.

(2) Montagnards indépendans & révoltés.

Le Viceroi, son ami, vint au-devant de lui avec tous les grands Mandarins du pays. Le Pere d'Arocha ne le marchanda pas; après les premiers complimens il le prit à part, & lui demanda si M. Glayot étoit délivré. Le Viceroi ne se déconcerta pas; il lui répondit qu'il le seroit depuis long-temps, si la chose étoit possible; qu'il s'étoit informé de sa situation; qu'elle étoit telle, qu'il ne pouvoit pas sortir de prison.

Le Pere d'Arocha ne prit pas le change; il voulut sçavoir de quoi il tournoit. Le Viceroi pressé lui dit, il est fou. Le Pere d'Arocha accoutumé depuis long-temps aux tournures Chinoises, lui répondit sur le champ, il est fou tout comme vous & moi. Ce sont vos gens qui vous trompent, ne les croyez pas. Il est fort aisé de s'éclaircir du fait; donnez vos ordres; qu'il vienne ici, nous le verrons, nous lui parlerons.

M. Glayot étoit à huit journées de la capitale, détenu en prison depuis neuf ans. Dès les premieres années on voulut se défaire de lui par le poison; mais le geolier, soit par reste de conscience, ou plutôt par crainte des Missionnaires de

Peking, refusa de se prêter à l'iniquité des Mandarins.

Il n'est pas croyable combien ce généreux Confesseur de Jesus-Christ a souffert dans sa prison. La faim, la soif, les chaleurs excessives, le défaut de sommeil, tout cela & bien d'autres incommodités n'étoient rien en comparaison de l'horreur que lui causoit l'infâme canaille qui étoit avec lui en prison. Ces idolâtres sans honte, sans pudeur quelconque, affectoient de commettre sous ses yeux les crimes les plus abominables. Pour se tirer de-là, il n'en eut coûté à M. Glayot qu'un mensonge léger, ou même qu'une équivoque. Jamais on ne put ébranler sa constance; les Mandarins lui disoient avouez que vous êtes Cantonien, & nous vous relâcherons. M. Glayot répondoit toujours, je ne puis pas mentir. Je suis Européen; je suis venu en Chine pour y prêcher notre sainte religion; je suis Missionnaire, & non pas Cantonien. Le Mandarin irrité de sa fermeté, lui fit donner, il y a deux ans, vingt coups de *pant-sé*, (grand bâton de quatre ou cinq pieds dont on frappe les coupables). A la nouvelle année peu s'en fallut qu'on ne le traitât avec encore plus de rigueur.

Cependant l'ordre du Viceroi arriva. On ôta au Miſſionnaire ſes haillons; le Pere d'Arocha avoit eu l'attention de lui envoyer des habits, afin qu'il pût paroître avec décence. Il le reçut dans un hôtel qu'il occupoit, comme envoyé de l'Empereur. L'entrevue fut touchante; de part & d'autre on ne put retenir les larmes. On s'entretint long-temps cœur à cœur, & pour ne pas ſe ſéparer, le Pere d'Arocha logea M. Glayot dans un appartement qui touchoit au ſien, d'où ſans être vu, il pouvoit voir & entendre le Viceroi, & les grands Mandarins, qui venoient ſouvent rendre viſite à l'envoyé de l'Empereur. On entama l'affaire de la délivrance; le Viceroi ne voulut point y paroître: il donna ſes ordres à un Mandarin ſubalterne, à qui il enjoignit de ſe conformer à l'intention de M. d'Arocha.

L'affaire étoit plus délicate qu'on ne penſoit, & pluſieurs fois il ne s'en manqua de rien qu'elle n'échouât. Il fut d'abord queſtion de renvoyer M. Glayot à Macao ſous la garde de deux ſoldats, c'eſt l'uſage, mais cette façon ne plut pas au Pere d'Arocha, elle avoit trop d'appareil & de danger. Les ſoldats ſont obligés ſur la route de préſenter leur

priſonnier aux Mandarins des lieux où ils paſſent ; quelquefois il arrive que ces Mandarins d'un autre diſtrict ſe mettent de mauvaiſe humeur & en agiſſent mal. On ſe ſouvient encore de *Caſabrauca*, petite ville qui n'eſt qu'à une demie lieue de Macao. Le Pere Beuth, que vous connoiſſez, étant arrivé là du *Houquang* (1), eſcorté de deux ſoldats, le Mandarin du lieu qui n'aimoit pas les chrétiens, ni les Européens, le fit battre de façon que huit jours après il en mourut.

Après bien des conteſtations, le Pere d'Arocha avoit obtenu que M. Glayot s'en retourneroit à Canton avec un marchand chrétien, & que de-là il gagneroit Macao.

M. Potier, Evêque d'Agat & Vicaire apoſtolique du *Se-tchouen*, étoit alors à *Tcheng-tou-fou*.

Le Pere d'Arocha, par le moyen de quelques chrétiens, vint à bout de déterrer où il logeoit : dès qu'il le ſçut, il lui envoya en cachette un de ſes domeſtiques affidés ; on ne peut dire combien ce ſaint Evêque fut touché de tout ce que le Pere faiſoit pour un de ſes con-

(1) Province de Chine.

freres. Dans les lettres qu'il lui écrivoit, & que j'ai eu la conſolation de lire, il parloit avec un ſentiment qui attendrit; il approuva de tout ſon cœur le dernier arrangement qu'on avoit pris, il ne s'agiſſoit plus que d'y faire conſentir M. Glayot, mais on étoit bien loin de ſon compte; il proteſta toujours qu'il ne pouvoit ſe réſoudre à retourner en Europe; qu'il falloit de deux choſes l'une, ou qu'on le rendit à la Miſſion, ou qu'on le reconduiſit à ſa priſon; qu'il étoit encore Miſſionnaire, & que, quand le reſte de ſes jours il ne convertiroit qu'un Chinois, il ſeroit content.

Cette réponſe édifia beaucoup le Pere d'Arocha, mais elle l'embarraſſa étrangement. Il ne perdit point courage. Il recommanda tout de nouveau à Dieu le ſuccès de cette affaire, & mit les fers au feu pour la faire réuſſir. Les Mandarins vouloient bien le contenter, mais ils n'oſoient s'écarter trop de la forme ordinaire des jugemens, de peur d'être un jour recherchés eux-mêmes, ce qui ne manqueroit pas d'arriver, ſi M. Glayot ayant été relâché, il venoit à être pris une ſeconde fois dans le pays. Ils eurent beau faire, le Pere d'Arocha les amena où il vouloit; M. Glayot n'étoit plus

obligé de retourner en Europe, seulement les Mandarins exigeoient un répondant. La difficulté ne fut pas d'en trouver; pour le coup on crut l'affaire finie, mais l'inflexible M. Glayot déclara qu'il ne vouloit pas que quelqu'un fût exposé à son occasion; que son répondant seroit inquiet, & peut-être inquiétant, en un mot qu'il vouloit être totalement libre; ou qu'il retourneroit dans sa prison.

Il fallut enfin céder à sa fermeté chrétienne; les Mandarins consentirent à tout, & ils laisserent le Pere d'Arocha maître d'en disposer, comme il jugeroit à propos. Il prit son temps pour le faire secrétement arriver chez M. l'Evêque, qui ne sçavoit plus qu'espérer.

On avoit arrêté depuis peu des Chrétiens dans quelques endroits de la province; quand on apprit ce qui s'étoit passé dans la capitale, les Mandarins d'eux-mêmes les délivrerent sans aucune punition, ni sans exiger d'eux qu'ils renonçassent à notre sainte religion. Il ne convient point, disoient-ils, de maltraiter des gens qui pensent comme M. d'Arocha; il y auroit contradiction à honorer le pere & à punir les enfans.

Le Pere d'Arocha revint en parfaite santé sur la fin d'août 1777, plus content

d'avoir délivré un Miſſionnaire & de pauvres néophytes, que d'avoir plu à l'Empereur en lui rapportant une très-belle carte de ſes nouvelles conquêtes.

On doit ici une juſtice au Pere de Vantavon; c'eſt lui qui à la ſollicitation de M. le Procureur des Miſſions étrangeres, réſidant à Macao, a intéreſſé ſi vivement le Pere d'Arocha, ſon ami, pour M. Glayot, il l'a fait avec un zèle qu'on ne peut aſſez louer.

Vers la fin du mois d'août 1777, il vint en penſée à l'Empereur de faire aux Miſſionnaires une grace d'éclat. Il donna ordre à M. Ignace Sikelpart, ex-Jéſuite Allemand, de ſe rendre tel jour dans l'intérieur du palais de ſa maiſon de plaiſance. Ce n'étoit en apparence que pour retoucher un tableau: à peine étoit-il arrivé, qu'on annonça l'Empereur. Il entre & prend cet air d'affabilité, qu'il prend mieux que perſonne, quand il veut. Il va au Pere Sikelpart, qui peignoit. Il fit ſemblant de s'appercevoir pour la premiere fois que ſa main trembloit. « Mais, lui dit-il, votre main » tremble. » Cela ne fait rien, Prince, je ſuis encore en état de peindre. Quel âge avez-vous donc, dit l'Empereur; le Pere Sikelpart répondit j'ai 70 ans:

& pourquoi ne me l'avez-vous pas dit ; ne ſçavez-vous pas ce que j'ai fait pour Caſtiglione (1) à ſa ſeptantieme année ? je veux faire la même choſe pour vous. Quand tombe le jour de votre naiſſance ? Prince, répondit le Pere Sikelpart, c'eſt le 20 de la huitieme lune, (21 ſeptembre 1777), l'Empereur ſe retira.

Auſſi-tôt il y eut ordre à un Mandarin d'aller au *Nan-tang* (maiſon des ex-Jéſuites Portugais) pour ſçavoir comment les choſes s'étoient paſſées du temps de Caſtiglione, & quels préſens l'Empereur lui avoit faits.

La grace faite au Pere Sikelpart dans le ſtyle du pays, regardoit tous les Européens, auſſi le Pere d'Eſpinha, qui eſt à la tête du *Nan-tang*, invita toutes les égliſes dès le 18 ſeptembre.

Le 21 au matin, le Pere So, Miſſionnaire & Procureur du *Nan-tang*, ſe tranſporta au palais de *Hai-tien* (2). Les préſens & tout ce qui étoit néceſſaire pour la cérémonie étoient préparés ; en entrant dans le palais il rencontra le Prince fils aîné de l'Empereur, qui lui

(1) Frere Italien fort aimé de l'Empereur, mort il y a douze à treize ans.

(2) Gros bourg où eſt la maiſon de plaiſance de l'Empereur.

parla & lui fit amitié. Ce ſont de ces rencontres qui paroiſſent l'effet du haſard, mais qui ſont ſouvent méditées. Le Pere So reçut les préſens de l'Empereur, ils conſiſtoient en ſix pieces de ſoie du premier ordre, une robe de Mandarin, un grand collier d'agathe, & différentes choſes; mais ce qu'il y avoit de vraiment conſidérable, c'étoient quatre caracteres écrit de la main de l'Empereur, qui contenoient l'éloge du Pere Sikelpart. Le Miſſionnaire portoit ces préſens dans le palais, les tenant élevés par reſpect. Le huitieme fils de l'Empereur paſſa; les Mandarins qui accompagnoient le Pere So, lui dirent qu'étant chargé des préſens de l'Empereur, il ne devoit point faire attention à l'Ago, (nom des fils de l'Empereur); pour eux ils lui firent les ſaluts accoutumés.

A la porte du palais il y avoit un dais préparé, c'eſt une eſpece de niche ouverte de tous côtés; on dépoſa avec reſpect les préſens ſur la table couverte de ſoie jaune. Il y avoit vingt-quatre muſiciens d'une muſique bruyante, & huit porteurs; ils étoient tous habillés d'une houplande de ſoie avec des fleurs, tels qu'ils ſont quand ils accompagnent ou qu'ils portent l'Empereur.

On se mit en marche; les vingt-quatre musiciens précédoient; venoient ensuite quatre Mandarins à cheval, puis le dais porté par huit porteurs. Il étoit suivi du Mandarin chargé des ordres de l'Empereur, le Missionnaire étoit à côté de lui.

Il y a cinq quarts de lieues de *Yuen-min-yuen* jusqu'à la porte occidentale de Peking, par laquelle on entre en venant de *Hai-tien* (1). Dès qu'on put voir la livrée de l'Empereur, le corps de garde se mit sous les armes, & détacha des soldats pour ouvrir la marche dans la ville & pour faire du bruit, c'est ici une façon d'honorer.

La rue qui aboutit à *Si-tche-men* (porte de l'occident), est tirée au cordeau; la largeur est singuliere: on y dressa des tentes de côté & d'autre, & malgré l'espace qu'ils occupent, il reste encore assez de terrein pour faire comme trois rues. Elle va directement de l'occident à l'orient, & après un quart de lieue elle aboutit à la grande rue, qui du mur septentrional de la ville aboutit à la porte du midi appellée *Tchun-chi-men*, à côté de laquelle le college est situé; cette rue a une lieue de long, elle est

(1) Maison de plaisance de l'Empereur.

tirée au cordeau comme la premiere, & a au moins autant de largeur.

Tandis que les préſens de l'Empereur faiſoient cette route à travers une foule de peuple qui accouroit à ce ſpectacle, nous nous rendimes au *Nan-tang* de toutes les égliſes. J'y arrivai le premier, je vis à loiſir, & je puis dire avec plaiſir, les décorations qu'on avoit préparées, elles ne reſſemblent pas à celles d'Europe, elles ne ſont que jolies. On avoit dreſſé un parvis depuis le college juſqu'à l'autre côté de la rue, les portes étoient ornées de feſtons. Dans la premiere cour on avoit dreſſé un petit appartement pour les gens de la ſuite.

Après être entrés dans la ſeconde cour, on voyoit une enfilade de quatre ſallons : le premier ſallon étoit pour les muſiciens, on l'avoit fait avec des nates, mais il étoit ſi bien revêtu de ſoie & de feſtons, qu'il faiſoit un effet très-agréable. De ce ſallon on montoit dans un autre où étoit préparé un repas ſur quatre tables.

On deſcendoit enſuite dans une autre eſpece de ſalle; c'eſt une cour qui ſépare deux grands corps de logis, on en avoit fait un appartement champêtre. On y voyoit de grands ifs à droite & à gauche,

& des ornemens qui d'eux-mêmes ne sont rien, mais qu'on arrange de façon qu'ils plaisent. On montoit enfin dans la derniere & la plus belle salle du college. Castiglione l'embellit autrefois de deux grandes & magnifiques peintures qui représentent le grand Constantin sur le point de vaincre, & Constantin vainqueur & triomphant. On y voit aussi sur les côtés deux perspectives qui trompent, le platfond est très-beau. Au milieu de cette salle il y avoit un dais, ou une espece de niche dans laquelle on devoit déposer les présens.

A tout moment il arrivoit des couriers qui nous annonçoient à quelle distance étoit le convoi : vers les neuf heures on nous dit qu'il étoit temps de sortir. Nous étions en habits de palais, comme pour paroître devant l'Empereur : les rues de traverse ont des barrieres à leur entrée, on les ferme la nuit ; on en compte douze mille dans la ville Tartare. Depuis la barriere jusqu'au college qui est à l'orient de la grande rue, il n'y a que deux ou trois cens pas. Nous nous plaçames sous le parvis sur une seule ligne, nous attendîmes-là quelque temps ; nous voyions arriver les soldats des rues, qui faisoient un bruit

& un tapage qui ne diſoit rien, ſinon qu'ils vouloient faire du bruit; le peuple s'arrangeoit ou ne s'arrangeoit pas, c'étoit la même choſe: vint enſuite des fuſilliers ſans ordre & ſans uniforme, c'étoit pour faire eſcorte: Enfin nous entendîmes les groſſes trompettes & les tambourins; à la barriere il y avoit des gardes pour empêcher la foule, qui véritablement étoit grande, les ſoldats des rues precédoient & faiſoient faire place; la muſique bruyante paſſa la barriere, puis les quatre Mandarins à cheval, venoit enſuite la muſique que le college avoit envoyée au-devant des préſens, celle-là étoit aſſez agréable; ſuivoit le dais ou la niche, puis le *Tong*, Mandarin nommé par l'Empereur pour préſider à la cérémonie, c'étoit un homme de 60 ans, bien monté, & ſe tenant de façon qu'on voyoit aiſément qu'il repréſentoit un grand maître, alors nous nous mîmes à genoux, ſelon le cérémonial Chinois, les Princes du ſang & les Rois étrangers s'y mettent quand l'Empereur leur fait une pareille grace, je vis avec attendriſſement que le dais étoit ſurmonté d'une croix; lorſqu'il fut venu juſqu'à nous, nous nous levâmes pour le ſuivre, il s'avança juſqu'à la porte de la derniere

salle, alors le Mandarin tira doucement les présens de dessus la table, & les portant avec respect les dépoſa dans la niche préparée pour cela.

Tous les Européens, c'eſt-à-dire tous les Miſſionnaires, s'étant mis à genoux, frapperent trois fois la terre de leur front, s'étant enſuite relevés tout droits, ils ſe mirent à genoux de nouveau, & firent encore deux fois la même cérémonie, en tout neuf fois, ce qui eſt le plus grand cérémonial qu'il y ait ici, enſuite on ſalua le Mandarin les uns après les autres, en lui prenant les deux mains ſelon la coutume, & on le conduiſit dans la ſalle à manger. Il demanda d'abord ſi on étoit venu de toutes les égliſes, on lui répondit que oui, que les Miſſionnaires de la Propagande n'étoient pas encore arrivés, parce que c'étoit un jour de prieres & qu'ils étoient peu, qu'on ſçavoit d'eux-mêmes qu'ils viendroient prendre part à la reconnoiſſance que nous devions tous à l'Empereur.

Ils arriverent en effet au nombre de deux, le Mandarin parut bien content, il nous fit enſuite les politeſſes ordinaires, qui conſiſtent à demander le nom, l'âge, les emplois, le pays; on

prit du thé. Le *Tong* Mandarin nous dit, il faut que je retourne inceſſamment avertir l'Empereur de la maniere dont les choſes ſe ſont paſſées, il faut auſſi que M. Sikelpart me ſuive pour faire ſon remerciment, il ne peut pas ſe différer au lendemain, la coutume eſt de l'écrire; le Mandarin voulut le voir, il le loua.

Nous nous retirâmes pour lui donner le temps de prendre quelque choſe, il ne reſta dans la ſalle que deux Miſſionnaires pour l'entretenir; à la fin du repas les Peres du *Nan-tang* lui firent préſent de pluſieurs curioſités d'Europe, dont il parut fort content, l'Empereur a ſçu tout; dès le lendemain matin il alla au *Jou-y-koan* (endroit du palais où travaillent les Miſſionnaires) il étoit de bonne humeur, il demanda pluſieurs fois au Pere Sikelpart s'il ſe portoit bien.

En même temps il vint chez moi un Eunuque de la préſence, je crois qu'il avoit ſes vues; il me dit que nous avions bien fait de nous trouver tous au *Nan-tang*, que la grace que l'Empereur nous avoit faite ne s'accordoit qu'aux Grands, qu'on ne l'achetteroit pas pour un million.

Une circonſtance nous la rend encore

plus précieuse, c'est qu'actuellement il y a à Peking dix milles lettrés, qui sont venus de toutes les provinces pour être promus à un grade supérieur; ils sont destinés à être un jour Mandarins dans les différentes villes de la Chine; témoins des bontés de l'Empereur pour nous, nous espérons qu'ils ne feront rien contre notre sainte religion & contre nos chers Néophytes; voilà en derniere analyse où aboutissent nos pensées & nos desirs, le reste n'est rien pour nous que dégoûts & ennuis. Je suis, &c.

Fin du vingt-quatrieme Volume.

TABLE

Des Lettres contenues dans ce volume.

MÉMOIRE sur le Thibet & sur le Royaume des Eleuthes, nouvellement subjugué par l'Empereur de la Chine, avec une relation de cette conquête. Page 5

Et dans l'ancienne édition, Lettres édifiantes, tome 31, pag. 212.

MÉMOIRE sur les Juifs établis en Chine. 56

Et dans l'ancienne édition, Lettres édifiantes, tom. 31, p. 296.

LETTRE du Pere de Ventavon, Missionnaire de la Compagnie de Jesus, au Pere de Brasseau, de la même Compagnie. 100

Et dans l'ancienne édition, Lettres édifiantes, tom. 31, pag. 30.

*LETTRE du Révérend Pere ***, Missionnaire de la Compagnie de Jesus, à M. d'Aubert, premier Président du Parlement de Douai.* 116

Et dans l'ancienne édition, Lettres édifiantes, tom. 30, p. 115.

LETTRE du Révérend Pere Dolliers, Mis-

sionnaire de la Compagnie de Jesus, à Madame.... 136
Et dans l'ancienne édition, Lettres édifiantes, tom. 30, pag. 149.
LETTRE du Pere Benoît, Missionnaire en Chine. 151
Et dans l'ancienne édition, Lettres édifiantes, tome 32, pag. 161.
LETTRE sur la mort de Ma *Joseph.* 222
Elle n'avoit pas encore été imprimée.
LETTRE du Pere Cibot, Missionnaire en Chine 236
Et dans l'ancienne édition, Lettres édifiantes, tome 30, pag. 73.
LETTRE du même. 247
Et dans l'ancienne édition, Lettres édifiantes, tome 30, pag. 94.
LETTRE du Pere Bourgeois, Missionnaire en Chine. 259
Et dans l'ancienne édition, Lettres édifiantes, tom. 33, pag. 381.
PREMIERE Lettre du Pere Benoît, Missionnaire en Chine. 280
Et dans l'ancienne édition, Lettres édifiantes, tom. 33, p. 1re.
SECONDE Lettre du Pere Benoît, Missionnaire en Chine. 330
Et dans l'ancienne édition, Lettres édifiantes, tome 33. page 91.
TROISIEME Lettre du Pere Benoît, Mis-

sionnaire en Chine. 363
Et dans l'ancienne édition, Lettres édifiantes, tom. 33, p. 150.
LETTRE *d'un Missionnaire de Chine sur la mort du Pere Benoît.* 390
Elle n'avoit pas encore été imprimée.
LETTRE *du Pere Ventavon, Missionnaire en Chine.* 430
Elle n'avoit pas encore été imprimée.
LETTRE *d'un Missionnaire de Chine.* 435
Elle n'avoit pas encore été imprimée.
EXTRAIT *de plusieurs Lettres des Missionnaires de la Chine.* 458
Cet Extrait n'avoit point encore été imprimé.
LETTRE *d'un Missionnaire de Peking.* 462
Cette lettre n'avoit pas encore été imprimée.
LETTRE *d'un Missionnnaire de Chine.* 483
Cette letttre n'avoit pas encore été imprimée.

Fin de la table du vingt-quatrieme vol.

TABLE

Des Matieres contenues dans les Mémoires de la Chine, tomes XVI, XVII, XVIII, XIX, XX, XXI, XXII, XXIII & XXIV des Lettres édifiantes & curieuses.

A.

Acacia, arbre commun à la Chine ; uſage de ſes graines pour la médecine ; uſage de ſes fleurs pour la teinture jaune ; maniere de faire cette teinture ; quelle doit être la culture de cet arbre pour le conſerver. Tome XXII, page 204 *& ſuiv.*

Achen, ville & Royaume de ce nom dans l'iſle de Sumatra : ſituation admirable du port d'Achen ; deſcription de la ville & de ſes environs ; le commerce qu'on y fait roule principalement ſur le poivre & ſur l'or. L'or d'Achen eſt très-eſtimé. XVI, 345 *& ſuiv.*

Adoption. Les Chinois qui n'ont point d'enfans mâles ne manquent guère d'en adopter quelqu'un. Maniere de faire les adoptions. XXIII, 260 *& ſuiv.*

Aliſés, vents qui ſoufflent ſur-tout vers les tropiques, & preſque toujours entre le nord nord-eſt & l'eſt. XVII, 10.

Ambaſſade des Moſcovites à Peking, délicateſſe des Ambaſſadeurs au ſujet du cérémonial Chinois, elle eſt levée par la ſageſſe de l'Empereur. XIX, 68. Arrivée de Dom Alexandre

dre Metello Souzay Menezes, Ambaſſadeur du Roi de Portugal à Macao, & du Pere Magalhaens à Peking. Entretien du troiſieme frere de l'Empereur avec le P. Magalhaens; audience donnée à ce Miſſionnaire par l'Empereur. Difficultés faites par l'Empereur & levées; honneurs qui ſont rendus à l'Ambaſſadeur ſur la route; ſon entrée dans Peking, nouvelles difficultés heureuſement terminées: audience donnée à l'Ambaſſadeur par l'Empereur, harangue de l'Ambaſſadeur, préſens du Roi de Portugal préſentés à l'Empereur, fêtes données à l'Ambaſſadeur, ſon audience de congé; il eſt accompagné à ſon retour à Macao, & régalé par les Mandarins; conduite ſage & édifiante de ce Miniſtre & de tous ceux de ſa ſuite. XXI, 56 *& ſuiv. juſqu'à la page* 95.

Amphitrite, vaiſſeau qui porta des Miſſionnaires à Canton; ſes aventures & ſa réception à Canton. XVII, 408 *& ſuiv.*

Amyot, (le P.) Miſſionnaire François à Peking. Son voyage de Canton à la capitale de l'Empire; il eſt préſenté à l'Evêque de Peking avec deux Miſſionnaires Portugais, & enſuite à l'Empereur. XXIII, 154 *& ſuiv.*

Anecdotes ſur l'état préſent de la Religion à la Chine; faits faux & calomnieux imputés au Pere de Goville: démenti formel que donne à l'Auteur des anecdotes cet ancien Miſſionnaire, avec le défi de prouver ce qu'il avance. Caractere d'un nouveau libelle contre ce Miſſionnaire; variations & contradictions de l'Auteur du libelle, ſes impoſtures démenties par les témoignages de ceux même qu'il a cités comme témoins; récapitulation des rai-

ſonnemens qui confondent cet anonyme. XXI, 384 *& ſuiv.* & pag. 401 *& ſuiv.*

Annales, coutume obſervée à la Chine d'écrire les annales de chaque ville, & ce que contiennent ces annales. XVIII, 225.

Apparitions de croix dans l'air, dans différens temps & en différens lieux de la Chine. XIX 243.

Arbres, quels ſont ceux qui croiſſent dans les montagnes de Tartarie. XIX, 321.

Arithmétique, abſurdité de l'application de l'arithmétique binaire de M. Leibnitz aux lignes de *Fohi*. XXII, 329 *& ſuiv.*

Attiret, (Frere) Miſſionnaire & Peintre à Peking. Sa piété, ſes talens & ſa mort. XXIII, 605 *& ſuiv.*

Averſion des Lettrés pour le Chriſtianiſme; examen des gradués. XVIII, 367.

Aurore boréale, conjectures ſur l'origine de ce phénomene. XXII, 189 *& ſuiv.*

B.

Banca, (détroit de) combien il eſt difficile & dangereux. XXII, 422.

Barques, deſcription des barques impériales de la Chine. XVII, 269. La plûpart des voyages en Chine ſe font ſur des barques; miſſions que donnent le P. Porquet & le P. le Couteux en parcourant ſur eau une grande étendue de pays. XIX, 81 *& ſuiv.* & XXI, 238 *& ſuiv.*

Belvedere, (la) plante moins négligée à la Chine qu'en Europe; propriétés que les Chinois lui attribuent; ſa tige, ſes feuilles, ſa racine peuvent ſervir de nourriture dans un beſoin;

vertus médecinales de cette plante. XXII, 224 *& suiv.*

Benoît, (le Pere) Missionnaire à Peking; ſes talens, ſes travaux, ſa piété, ſa mort. XXIV, 396 *& suiv. juſqu'à la page* 430.

Bonzes, Prêtres des idoles; ils ſont en très-grand nombre & très-mépriſés en Chine. XVI, 367. Deſcription d'un de leurs Monaſteres. XXII, 426. Leur auſtérité. XXIV, 147 *& ſuiv.*

Bourbon, (iſle de) deſcription de cette iſle; ſa grandeur, ſes habitations; plan des bourgades de Saint-Denis & de Saint-Paul; arbres, fruits, animaux ſinguliers qui ſe trouvent dans l'iſle. XIX, 207 *& ſuiv.*

Broſſia, (le Pere de) Miſſionnaire en Chine; ſa mort & ſon éloge. XVII, 435 *& ſuiv.*

C.

CALOMNIES extravagantes que débitent les infidéles contre la religion; danger où elle s'eſt trouvée, le cenſeur de l'Empire ayant voulu la proſcrire. XVIII, 391 & 396 *& ſuiv.*

Cambie & Sénégal, deux Royaumes d'Afrique où l'on fait le grand & triſte trafic des Negres. XVII, 15.

Camboye, (Royaume de) mœurs, coutumes, religion des peuples de la Cochinchine, de Tſiompa & de Camboye. XIX, 224.

Camphre de la Chine, maniere de s'en procurer peu connue en Europe; erreur de croire qu'il ſe tire de l'arbre par inciſion, maniere de le tirer de l'arbre & de le préparer; camphre de *Borneo* meilleur que celui de la Chine; deſcription de l'arbre d'où ſe tire le camphre;

qualités attribuées au camphre & même au bois qui eſt empreint de ſa ſubſtance. XXII, 232 *& ſuiv.*

Canton, ville à l'entrée de la Chine, capitale d'une de ſes provinces méridionales; elle eſt plus grande & pour le moins auſſi peuplée que Paris; deſcription de cette ville. XVI, 364 *& ſuiv.* On y voit une eſpece de ville flottante. XVII, 74. Honneurs qu'on y rend au Chevalier de la Roque, qui y avoit conduit des Miſſionnaires. *Ibid.* 383 *& ſuiv.* Il y a ſept égliſes à Canton, raiſons pour leſquelles il s'y fait peu de converſions. *Ibid.* 403 *& ſuiv.*

Cap de Bonne-Eſpérance, il appartient aux Hollandois; deſcription du jardin de la Compagnie Hollandoiſe. XVI, 339 *& ſuiv.* & XXII. 415 *& ſuiv.*

Capucin, rocher détaché de la grande iſle de Java, ſur lequel on voit de loin un arbre qui ſe replie en forme de capuce. XXIII, 507.

Caracteres de la langue Chinoiſe, les difficultés qu'ils préſentent à ceux qui les étudient & la néceſſité de les bien apprendre. XVII, 154. & XIX, 239. Caractere des Chinois au temps de *Fo-hi*. XXII, 330.

Catherine, Princeſſe du ſang impérial de la Chine; ſa mort précieuſe devant Dieu & celle d'un Médecin; converſion d'une Princeſſe Tartare; état actuel de la religion à Peking & dans les environs. XXII, 410 *& ſuiv.*

Cérémonies. Deſcription de la cérémonie pour le choix & la déclaration de l'Impératrice de la Chine. XXI, 199 *& ſuiv.* Cérémonie qui

s'eſt obſervée l'an 1725, lorſqu'on a préſenté à l'Empereur l'hiſtoire de ſa dynaſtie Tartare. *Ibid.* 335 *& ſuiv.*

Chang-chou-fang, claſſe ſupérieure uniquement établie pour les fils de l'Empereur; ils y ſont du matin au ſoir avec des maîtres; l'Empereur y va quelquefois pour s'aſſurer de leurs progrès.

Chine: richeſſe, fertilité de cet Empire, magnificence de l'Empereur & de ſa Cour; population ſi grande, que la terre, quoique bien cultivée, y fournit à peine à la ſubſiſtance des habitans. XVI, 394 *& ſuiv.* Quels ſont les qualités, le caractere & les talens les plus eſſentiels à un Miſſionnaire de la Chine. XVII, 83 *& ſuiv.* A quelle occaſion les Jéſuites François furent envoyés en Chine: paroles de M. Colbert en leur communiquant ſon projet; ce qu'exige l'emploi de Miſſionnaire en Chine; départ des premiers qu'on y envoya; récit de tout ce qu'ils y ont fait juſqu'à l'année 1703. Obſervations aſtronomiques dans leur premier voyage; ils paſſent par Siam, éloge de Monſieur & Madame Conſtance. *Ibid.* 208 *& ſuiv. juſqu'à la page* 221.

Chi-ſſé, arbre qui croît à la Chine, ſa beauté & la bonté de ſon fruit, comment on le cultive, vertus & qualités de ſon fruit, maniere dont les Chinois font ſécher ce fruit pour le conſerver. XXII, 193 *& ſuiv.*

Cire, mémoire ſur la cire d'arbre; les Chinois l'appellent *Pela* ou *Cire blanche*; quels arbres & quels inſectes la produiſent; maniere de placer les inſectes ſur l'arbre; deſcription de ces inſectes; maniere de purifier cette cire,

ſa beauté & ſon uſage. XXIII, 146 *& ſuiv. juſqu'à la page* 154.

Cloche, celle de Peking peſe à ce qu'on dit cent milliers, ſa forme eſt cylindrique, elle a dix pieds de diametre. XVII, 258.

Cochinchine, (la) n'étoit encore vers la fin du ſeizieme ſiecle qu'une province du *Tong-king;* La guerre que l'Empereur de la Chine y porta, y occaſionna un changement & la ſéparation de la Cochinchine. XVI, 131 *& ſuiv.* Quelles ſont les principales productions de ce Royaume. *Ibid.* 133. L'argent du Japon eſt le ſeul qui ait cours à la Cochinchine, on le reçoit au poids. *Ibid.* 136. Perſécution qui s'y éleve contre les Chrétiens en 1698; courage & fermeté des Miſſionnaires & des Chrétiens. *Ibid.* 414. Il s'en éleve une terrible encore en 1750. *Kai-an-tin*, confident & favori du Roi de la Cochinchine ſe déclare l'ennemi des Miſſionnaires & des Chrétiens; il fait arrêter l'Evêque de Noelene & MM. Rivoal & d'Azemar, tous trois François, & enſuite M. l'Evêque d'Eucarpie, & ſept autres Miſſionnaires du Séminaire des Miſſions étrangeres, deux de la ſacrée Congrégation de la Propagande, neuf de l'Ordre de ſaint François, & neuf Jéſuites. Hiſtoire détaillée de cette perſécution. *Ibid.* 151 *& ſuiv.* Notice hiſtorique ſur la Cochinchine. *Ibid.* 243 *& ſuiv.* Etat de la religion à la Cochinchine en 1754. Le Roi ordonne à ſes ſujets de marcher ſur le *Crucifix;* motifs de cet ordre, fermeté des Chrétiens, ſupplice auquel on les condamne; apoſtaſie d'un Mandarin, ſuites de ſon apoſtaſie. Un vaiſſeau qui portoit deux Miſſionnaires eſt attaqué par des Pirates, un

des Missionnaires est massacré, aventures de l'autre Missionnaire. XXIII, 297 *& suiv.*

Collection : l'Empereur régnant de la Chine en entreprend une de tous les bons livres de la Chine qu'il veut faire réimprimer ; il nomme ceux qui doivent y présider ; soins qu'ils doivent y apporter ; on y fait entrer trois ouvrages des Missionnaires Jésuites, & en particulier celui du Pere Ricci, dont nous espérons que nous pourrons bientôt faire paroître une traduction. XXIV, 480 *& suiv.*

Commerce : fausse idée de M. Huet sur le commerce de la Chine. XXII, 338 *& suiv.*

Comparaisons, employées à propos, elles font plus d'impression sur les Chinois que les démonstrations. XVII, 113.

Confrérie : établissement d'une Confrérie à Peking pour la conversion des infidéles ; réglemens de cette Confrérie. XVIII, 77 *& suiv.*

Conversion & mort d'une dame Chinoise alliée à la famille Impériale. XVIII, 115.

Corée, (la) Royaume entre la Chine & le Japon, il paye tribut à l'Empereur de la Chine. XVI, 369, & XVII, 259.

Coupé-Keou, endroit situé vers le passage de la grande muraille de la Chine ; Chrétienté florissante établie par le P. Parennin. XVIII, 350.

Cour : différence de la cour de Peking & de celles de l'Europe ; quelle est la vie qu'y menent les Missionnaires qui y sont employés. XVII, 355.

D.

DÉSINTÉRESSEMENT : exemple de désintéressement donné par un homme & une femme

du peuple à la Chine. XXI, 367 *& suiv.*

Disettes : causes des différentes disettes qui arrivent à la Chine ; greniers établis dans les provinces pour le soulagement du peuple. XXII, 174 *& suiv.*

E.

Edit de l'Empereur de la Chine, qui permet de prêcher la religion chrétienne dans toute l'étendue de son Empire ; il a été donné en 1692, & enregistré dans tous les tribunaux ; le Père de Gobien en a fait l'histoire. XVII, 164, & 288 *& suivantes.* Edit portant défense de noyer les enfans. Edit qui destine un lieu aux sépultures de charité, remarques sur cet édit. Edit sur le soin d'exciter les laboureurs au travail, remarques sur cet édit. Edit sur la compassion qu'on doit avoir des pauvres orphelins & des pauvres veuves, remarques sur cet édit. Edit sur le soin de rendre aux voyageurs les chemins aisés & commodes, remarques sur cet édit. Edit par lequel on exhorte les maîtres à ne pas traiter leurs esclaves avec dureté, remarques sur cet édit. Edit sur l'éducation de la jeunesse, sur la compassion envers les prisonniers, remarques. Formules de prieres à l'esprit tutelaire d'une ville, remarques. Edit pour l'entretien des barques de miséricorde destinées à secourir ceux qui font naufrage, remarques. XIX, 124 *& suivantes jusqu'à la page* 163.

Eglise : en 1700 l'Empereur de la Chine donna dans l'enceinte de son Palais un emplacement aux Jésuites François pour y bâtir une église à côté de la maison qu'il leur avoit déja

donnée. XVI, 409. Le Pere Grimaldi, Supérieur de la Miſſion, accompagné de tous les Jéſuites, va faire ſes remerciemens à l'Empereur de l'emplacement & de la ſomme que Sa Majeſté avoit donnée pour contribuer à élever ce temple au vrai Dieu. *Ibid.* 410, & XVII, 75, & p. 163 & 323. Cette égliſe eſt finie & ouverte en 1703. Sa deſcription. XVIII, 6 *& ſuiv.* Inſcriptions données par l'Empereur pour mettre ſur le devant de l'égliſe, leur explication. *Ibid.* 107.

Emouy, port de mer de la province de Fokien en Chine. XVII, 338.

Enfans livrés à la mort par les Chinois, facilité qu'il y a de leur procurer le baptême; divers traits de providence ſur ces enfans moribonds. XIX, 99 *& ſuiv.* Projet d'un hôtel de miſéricorde pour les enfans expoſés; remarques ſur les coutumes des Chinois par rapport à ce projet. *Ibid.* 109. Nombre des enfans expoſés qu'on baptiſe. XX, 395 *& ſuiv.*

Etabliſſement nouveau à Peking, combien il eſt avantageux à la converſion des infidéles. XXII, 409 *& ſuiv.*

Etat de la religion à la Chine en 1738: Catéchiſte arrêté pour avoir conféré le baptême à des enfans moribonds, occaſion d'une nouvelle perſécution; il eſt interrogé, mis à une double queſtion, condamné à la cangue & à la baſtonnade. Défenſe d'embraſſer la religion chrétienne; mémorial des Miſſionnaires préſenté à l'Empereur & renvoyé au tribunal des crimes; ordre de l'Empereur donné par un Mandarin, réponſe du Pere Parennin; nouvel ordre de l'Empereur plus radouci: ſecond mémorial des Miſſionnaires, ce mé-

morial & la réponſe de l'Empereur mis dans les gazettes pour en informer les provinces; chrétiens inquiétés dans quelques provinces, nonobſtant la réponſe favorable de l'Empereur. XXII, 246 *& ſuiv. juſqu'à la p.* 288.

Expériences de la machine pneumatique, faites devant la cour de Peking. XXIV, 387 *& ſuiv.*

Explication de quelques notes honorables & de quelques autres légeres récompenſes & punitions. XXI, 318 *& ſuivantes.*

Extrait d'un livre Chinois où ſont les ordonnances d'un Mandarin pour le bonheur des peuples. XIX, 108 *& ſuiv.*

F.

FAMINE arrivée en Chine en 1704, aumônes que fait l'Empereur, marques de confiance qu'il donne aux Miſſionnaires. XVIII, 27 *& ſuiv.*

Femmes : modeſtie & reſerve des femmes Chinoiſes; ces qualités excellentes en elles-mêmes, deviennent cependant un obſtacle à leur converſion, par la difficulté qu'il y a à leur parler & à les inſtruire. XVII, 109. Précautions qu'il faut prendre pour les prêcher & leur adminiſtrer les ſacremens; elles ont leurs égliſes ſéparées de celles des hommes. *Ibid.* 162 & 195.

Fer, (iſle de) c'eſt la plus occidentale des iſles Canaries. XVII, 10.

Fer, éclairciſſement ſur la découverte du fer connu de tout temps à la Chine & ignoré ailleurs. XXII, 290 *& ſuiv.*

Fête, deſcription d'une fête magnifique ordon-

née par l'Empereur de la Chine à l'occaſion de la 60e année de l'Impératrice ſa mere ; préparatifs ſur la riviere, ſur ſes côtés & dans Peking, variété infinie dans tout cet appareil ; police remarquable obſervée dans les rues durant tous ces préparatifs ; entrée de l'Empereur & de l'Impératrice ſa mere dans Peking, préſens faits à l'Empereur à cette occaſion ; les Miſſionnaires lui offrent une machine ſinguliere, l'Empereur la reçoit avec ſatisfaction & la garde avec ſoin ; travaux des Miſſionnaires à Peking. XXIII, 164 *& ſuiv. juſqu'à la page* 180.

Fertilité de la Chine : ſes grains, ſes fruits, les arbres les plus communs, les herbes, les racines médecinales, la cire tant celle des abeilles que celle qu'on cueille ſur certains arbres, les fleurs, le béthel dont on y fait uſage, le thé & ſes différentes eſpeces, le vin, les mines tant d'or que d'argent, de cuivre, d'étain, de plomb ; la monnoie, les manufactures, la nourriture, la maniere d'apprêter les viandes, les animaux qui y ſont les plus communs, les chemins, les canaux navigables, les poiſſons les plus ſingulieſ, les ſuperſtitions des Chinois ; deſcription du grand pagode d'Emoui, les Bonzes qui deſſervent ce pagode & leurs uſages. XVIII, 297 *& ſuiv. juſqu'à la page* 340.

Finiſtere, cap qui eſt à la pointe la plus occidentale de l'Eſpagne dans la province de Galice. XVII, 9.

Fleurs artificielles : adreſſe ſinguliere des Chinois pour ce genre d'ouvrage, arbriſſeau qui fournit la matiere dont on fait ces fleurs artificielles ; deſcription de cet arbriſſeau nommé

Tong-tſao ; ſa nature, ſes propriétés, l'art des Chinois à réduire la moëlle de cet arbriſſeau en feuilles minces & déliées ; obſervations ſur les couleurs qu'ils appliquent aux fleurs ; maniere dont ils leur donnent du luſtre ; adreſſe des ouvriers Chinois à imiter les fruits, les inſectes, les papillons avec cette moëlle, comment ils s'y prennent ; citron de figure extraordinaire. XXI, 42 *& ſuiv. juſqu'à la page* 54.

Fo-chan, village immenſe de la Chine ; il n'eſt point entouré de murailles, mais il y a plus de maiſons & de peuple qu'à Canton, où l'on compte au moins un million d'ames. XVII, 300.

Foé, impoſteur honoré à la Chine, ſon hiſtoire. XXIV, 145 *& ſuiv.*

Fo-kien, province de la Chine ; en 1724 il s'y éleve une perſécution contre les Miſſionnaires, elle s'étend dans toute la Chine ; la religion chrétienne en eſt ſolemnellement proſcrite, les temples démolis, tous les Miſſionnaires, à l'exception de ceux de Peking, renvoyés à Macao. XIX, 325 *& ſuiv. juſqu'à la page* 406.

Formoſe, (iſle) ſa deſcription & ſa carte ; cruautés exercées par quelques Chinois dans l'iſle ; carte du fort de Zélande qui appartenoit autrefois aux Hollandois. Gouvernement, mœurs & coutumes des habitans de Formoſe ; en quel temps cette iſle a été conquiſe par les Chinois ; une eſcadre Chinoiſe s'empare des iſles *Pong-hou ;* colonie établie par les Japonois dans l'iſle Formoſe, adreſſe des Hollandois pour s'y établir, ils y bâtiſſent un fort ; les Japonnois abandonnent l'iſle

& la laiſſent aux Hollandois, qui en ſont chaſſés par un Capitaine Chinois, qui ſe fait Roi de Formoſe ; cette iſle eſt ſubjuguée par le Viceroi de *Fo-kien* & ſoumiſe à l'Empereur de la Chine. XVIII, 424 *& ſuiv. juſqu'à la page* 466. L'iſle Formoſe ſe révolte & eſt réduite à l'obéiſſance par les troupes Impériales. XIX, 171.

France, idée que les Chinois ont de la France & leur eſtime pour ce Royaume : extrait de ce qu'en dit un livre Chinois. XXIII, 357 *& ſuiv.*

G.

GAUBIL, (le Pere) Miſſionnaire en Chine ; ſon caractere, ſon érudition, les ſervices qu'il a rendus à la Miſſion, ſon entrée chez les Jéſuites, ſes études, ſes ſuccès, ſon arrivée à la Chine, accueil que lui fait l'Empereur ; il traduit le *Chou-king* ; ſes relations avec M. Freret, ſes divers ouvrages, ſes travaux apoſtoliques ; il eſt nommé par l'Empereur interprête des Miſſionnaires nouvellement arrivés, & interprête Impérial des langues Latine & Tartare-Mantcheou ; il ſuccéde au Pere Parennin dans la place de premier Profeſſeur du college Impérial ; l'Empereur veut le forcer à accepter un Mandarinat : il eſt admis ſur ſa réputation à l'Académie Impériale de Petersbourg, & aggrégé à l'Académie Royale des Sciences de Paris, & à la Société royale de Londres ; il tombe malade, ſa mort, &c. XXIII, 391 *& ſuiv. juſqu'à la page* 407.

Gazette, utilité de la gazette Chinoiſe, ce

qu'elle renferme d'important. XXI, 96 *& suiv.*

Gin-seng, propriétés de cette fameuse plante, maniere de la préparer, lieux où elle croit, ordre & méthode que gardent ceux qui vont la cueillir : figure de la plante, sa description bien détaillée. XVIII, 127 *& suiv.*

Glace : éloge d'une sçavante dissertation sur la glace ; eau chaude glacée auprès du feu en présence des Ministres & des grands Mandarins ; leur extrême surprise ; mouvement qu'ils se donnent pour s'assurer de la vérité de cette opération, égale surprise de ces Mandarins à la vue de la poudre fulminante ; ces expériences sont entre les mains des Missionnaires des moyens de faire goûter la religion chrétienne aux Grands & aux Lettrés ; causes qui arrêtent à la Chine le progrès des sciences & sur-tout de l'astronomie. XXII, 133 *& suiv. jusqu'à la page* 150.

Glayot, (M.) Missionnaire du Séminaire des Missions Etrangeres ; il sort de prison après y avoir été détenu neuf ans ; histoire de sa délivrance. XXIV, 483 *& suiv.*

Gorée, isle sur la côte d'Afrique ; elle fut prise sur les Hollandois par M. le Maréchal d'Estrées. XVII, 8 & 12.

Gradués : les Chinois en ont dans les armes comme dans les lettres ; examens établis pour les uns & pour les autres. XVII, 107.

H.

Habits & usages des Missionnaires en Chine ; raison qui les a déterminés à prendre l'habit & en quelque sorte les mœurs & coutumes des Lettrés. XVII, 435 *& suiv.*

Hia-tsao-chom, plante Chinoise semblable à un ver ; sa description & ses vertus. XIX, 300.

Hoam-ho ou *Fleuve jaune*, c'est une des plus grandes rivieres de la Chine ; sa source, sa marche, & son embouchure. XVIII, 35.

Honan, une des provinces des plus fertiles de la Chine, elle est arrosée par le fleuve jaune ; le pays est plat, fertile, & très-bien cultivé. XVII, 266 *& suiv.*

Hôpital : il y en a à la Chine pour les enfans abandonnés ; comment on s'y comporte à l'égard des enfans baptisés qui ne meurent point. XIX, 248 *& suiv.*

Hou-quam, province située presqu'au milieu de la Chine. XVII, 385. On y voit des montagnes presque inaccessibles ; on y a établi une Mission qui est devenue très-florissante, & sert de retraite assez sûre aux Missionnaires & aux chrétiens dans les temps de persécution. XX, 295 *& suiv.* XXII, 458 *& suiv.* XXIII, 383 & 548 *& suiv.*

I.

Jardins : description des jardins Chinois. XXIII, 536 *& suiv.*

Java : agrémens des côtes de Java & de Sumatra ; caractere des Javanois. XIX, 211 *& suiv.* Cette grande isle est à l'entrée de l'Asie ; les Hollandois tiennent tout le pays en respect par le moyen de Batavia. XXIII, 509 *& suiv.*

Idoles : description de celles que les Chinois honorent. XVII, 200 *& suiv.*

Idolâtrie : délicatesse du Pere Bouvet, Missionnaire, au sujet d'un instrument qu'il croyoit

idolâtrique ; conduite de l'Empereur de la Chine à ce ſujet. XVIII, 12 *& ſuiv.* Origine de l'idolâtrie à la Chine. XXII, 305.

Impératrice : mort de l'Impératrice mere de l'Empereur ; ſon deuil, &c. XIX, 77 *& ſuiv.*

Incendies : cauſes ordinaires des incendies qui arrivent dans les villes Chinoiſes. XXII, 185.

Inſeſtations : elles ſont aſſez ordinaires à la Chine, comme généralement dans tout les pays où Jeſus-Chriſt n'eſt pas connu ; exemples de ces inſeſtations. XVII, 133 *& ſuiv.* & 198 *& ſuiv.* & XXII, 477 *& ſuiv.*

Inondations : elles ſont communes à la Chine ; l'Empereur pour les prévenir charge les Miſſionnaires de lever le plan d'un pays très-fertile qui ſe trouve entre deux rivieres, pour en prendre le niveau, & faciliter par des digues & des canaux l'écoulement des eaux. Deſcription d'une maiſon de plaiſance de l'Empereur ; actions édifiantes de quelques nouveaux fidéles ; baptême & mort de deux enfans de la famille Impériale ; mort ſainte du Pere Dolzé. XVIII, 67 *& ſuiv.*

Inſtructions que l'Empereur donne à l'occaſion du caractere Chinois qui ſignifie bonheur. XXI, 357 *& ſuiv.*

Juifs : colonie Juive établie à la Chine ; remarques ſur la découverte de cette Synagogue. XVIII, 33 & 48 *& ſuiv.* Mémoire ſur ces Juifs ; le Pere Ricci premier auteur de cette découverte ; il envoye un Jéſuite Chinois à *Cai-fong-fou*, pour y examiner la Synagogue des Juifs & en tirer des éclairciſſemens ; ſuccès de cette entrepriſe. Les Jéſuites obtiennent une copie des inſcriptions attachées à la Synagogue des Juifs. Différens noms des

Juifs de la Chine ; leur opinion sur l'origine de leur établissement dans l'Empire. Description des monumens qui s'y trouvent ; le Pere Domenge confronte la Bible d'Amsterdam avec les anciens *Takings* de la Chine ; ignorance des Juifs de la Chine ; leur vénération pour Confucius ; leur maniere de prier. Description & explication des inscriptions attachées à la Synagogue de *Cai-fong-fou* ; entretien du Pere Gaubil avec les Juifs ; nouvelles découvertes du Pere Gaubil. Réflexions sur l'établissement des Juifs à *Cai-fong-fou*, & sur le temps de leur entrée en Chine. XXIV, 56 *& suiv. jusqu'à la p.* 100.

K.

Kiam, grand fleuve qui traverse la Chine d'occident en orient, & qui la séparant en deux parties à-peu-près égales, dont l'une contient les provinces du nord & l'autre celles du sud, porte par-tout l'abondance. XVII, 269.

L.

Langue Chinoise, ses difficultés ; des quatre livres Chinois par excellence, des cinq livres classiques : examen des étudians, des degrés militaires, examen des bâcheliers d'armes, examen des docteurs d'armes. XXIV, 116 *& suiv.*

Lanternes : origine de la fête des lanternes, sous quel Empereur elle a commencé d'être célébre. XXII, 165 *& suiv.*

Lao-kium, imposteur vénéré à la Chine ; son histoire. XXIV, 143 *& suiv.*

Lieou-Kieou, (isles) mémoires du Pere Gaubil sur les isles Lieou-Kieou ; l'Empereur Camhi y envoye un Ambassadeur, qui fait une relation de son voyage en quatre articles. *Article I.* Détail géographique des isles de Lieou-Kieou, leur situation entre la Corée, Formose & le Japon ; étendue de la grande isle, de la capitale, du palais du Roi ; description du port. *Article II.* Annales du Royaume de Lieou-Kieou ; origine fabuleuse de ces peuples, l'Empereur de la Chine se les rend tributaires ; suite des Rois, abrégé de leur histoire depuis 605 jusqu'en 1719. *Article III.* Religion des habitans, cérémonies pour les sermens ; femmes consacrées au culte des esprits ; mœurs & usages des insulaires, mariages, respect pour les morts, Mandarins, revenus du Roi, commerce, manufactures, tribunaux, langage, fertilité de la grande isle & ce qu'elle produit ; notice des autres isles ; caractere de ces insulaires. *Article IV.* Cérémonial pour l'installation du Roi de Lieou-Kieou comme tributaire de la Chine. XXIII, 184 *& suiv. jusqu'à la page* 245.

Lit-chi, arbre Chinois dont le fruit est excellent ; ses qualités, ses vertus, maniere de le conserver pour le transporter de Canton à Peking ; circulation du suc des plantes connue de tout temps à la Chine. XXII, 201 *& suiv.*

Livres : le Pere Ricci, le Pere Aleni & plusieurs autres Missionnaires ont composé des ouvrages sur la religion qui font des biens infinis, & sont des moyens presque sûrs de conversion. XVII, 115 *& suiv.* Dans les temps de trouble & de persécution ces livres

ſont les ſeuls prédicateurs qui puiſſent ſe faire entendre ; exemples qui prouvent leur utilité & le ſuccès qu'ils produiſent. XXIII, 246 *& ſuiv.*

Long-co-to : Prince des parens de l'Empereur de la Chine, il eſt condamné à mort ; l'Empereur adoucit ſa ſentence. XXI, 296 *& ſuiv.*

M.

Macao, ville bâtie ſur une peninſule ou plutôt à la pointe d'une iſle ; elle appartient aux Portugais, à qui les Empereurs de la Chine l'ont cédée, mais les Portugais y ſont bien déchus de cette puiſſance qu'ils avoient autrefois dans l'Inde. XVI, 360.

Mahométans, il y en a en Chine & ils y ſont mépriſés des Chinois. XIX, 169.

Ma-Joſeph, Mandarin de police de Peking ; il ſe dénonce lui-même comme chrétien ; ſuites de cette démarche, on veut le forcer à renoncer au chriſtianiſme, ſa fermeté ; on cherche à le ſurprendre, ſes réponſes ; on lui ôte ſes chaînes, on l'éleve à un nouveau Mandarinat, raiſons de ce procédé ; on répand le bruit qu'il a apoſtaſié : le fils du Comte Miniſtre veut perdre *Ma-Joſeph*, il le fait condamner à l'exil ; conduite de *Ma-Joſeph* après ſa condamnation, ſon départ, ſes ſouffrances, ſa fermeté, honneurs qu'on lui rend lors de ſon départ ; hiſtoire de *Ma-Jobe*, couſin de *Ma-Joſeph* ; relation de la mort d'*André*, fils unique de *Ma-Joſeph* ; mort de *Ma-Joſeph* dans ſon exil. XXIV, 151 *& ſuiv. juſqu'à la page* 235.

Maiſon de plaiſance de l'Empereur de la Chine,

ſa deſcription ; petite ville bâtie dans l'enclos de cette maiſon, pour quel uſage ; ſentimens des Chinois ſur notre architecture : état de la Miſſion à Peking. XXII, 491 & *ſuiv. juſqu'à la page* 527.

Malais, nation répandue dans toutes les Indes ; il eſt étonnant que les Géographes leur aient donné un pays particulier. XXIII, 508.

Malaque, ville appartenante aux Hollandois ; elle eſt éloignée d'Achen de 150 lieues ; il y a un grand concours de Nations, un grand commerce & beaucoup d'Européens ; la ville eſt ſéparée de la forteresſe par une riviere. XVI, 349.

Mant-cheou, petite Nation de la Tartarie orientale ; elle s'eſt rendue fameuſe depuis près de deux ſiecles par la conquête de la Chine où elle regne aujourd'hui. XVI, 381.

Mappe-monde & Cartes géographique préſentées à l'Empereur par le Pere Benoît. XXIII, 540 & *ſuiv.*

Mariages : loix, uſages & cérémonies des Chinois au ſujet du mariage ; en quoi le mariage des Chinois différe du nôtre ; adoptions en uſage à la Chine ; régles qu'on doit ſuivre dans les adoptions : des femmes légitimes, des concubines, du divorce ; cas où le divorce eſt permis à la Chine ; cas qui empêchent & annullent le mariage. XXIII, 444 & *ſuiv.*

Maſſon, (le Pere) Miſſionnaire, ſa maladie & ſa mort. XXIII, 369.

Médecins Chinois, quelle eſt leur habileté. XIX, 322.

Mémoire ſur l'état des Miſſions de la Chine, envoyé en Europe en 1703 ; on y voit les

progrès de la religion, le nombre des égliſes, la ferveur des chrétiens, les projets des Miſſionnaires pour entretenir & étendre la foi chrétienne. XVII, 160 *& ſuiv.*

Mémoire préſenté par un Viceroi à l'Empereur de la Chine, ſur une inondation, & ſur le ſecours qu'il a donné au peuple. XXI, 328 *& ſuivantes.*

Métempſycoſe, doctrine des Indiens déteſtée par les Lettrés Chinois; caſtes ou tribus inconnues à la Chine; quels ſont les profeſſions à la Chine qui rendent infâmes ceux qui les exercent. XXII, 158 *& ſuiv.*

Miao-tſe, montagnards indépendans dans quelques provinces de Chine; leurs irruptions, comment on les arrête: néceſſité à la Chine de s'oppoſer promptement aux émeutes & de les étouffer dès leur naiſſance. XXII, 320 *& ſuivantes.* En 1776 ils ſont totalement défaits, ce n'eſt pas ſans difficultés; deux Généraux y ſuccombent, un troiſieme y réuſſit à force de temps, de patience & de courage; détail & ſuccès de cette entrepriſe; mort du Roi des Miao-tſe fait priſonnier, &c. XXIV, 438 *& ſuiv. juſqu'à la page* 456.

Miſſion: état de celle de Peking & de toutes celles de la Chine. XXII, 443 *& ſuiv.*

Moſcovites: leurs découvertes du côté de la Chine; ils trouvent moyen de ſe faire un chemin depuis Moſcou juſqu'à 300 lieues de la Chine; les Tartares s'oppoſent aux entrepriſes des Moſcovites, l'Empereur de la Chine les ſoutient; on propoſe enfin de fixer les limites: le Czar de Moſcovie envoye des Plénipotentiaires à *Nipcou*, l'Empereur de la Chine y envoya auſſi des Ambaſſadeurs, &

voulut que les Peres Pereira & Gerbillon leur ſerviſſent d'interprêtes : le Pere Gerbillon eut le bonheur d'applanir les difficultés qui s'élevoient entre les négociateurs, & de faire conclure un traité de paix qui ſatisfit les deux Cours, & aſſura de plus en plus à la religion & à ſes Miniſtres la protection de l'Empereur & du Prince Sozan, chef de l'Ambaſſade Chinoiſe. XVII, 277 *& ſuiv.*

Mouſſon, vent qui ſouffle dans les mers de l'Inde & de la Chine, pendant ſix mois de l'oueſt à l'eſt, & pendant ſix autres mois de l'eſt à l'oueſt. XVII, 35.

Moyens dont ſe ſervent les Miſſionnaires pour entrer dans les provinces intérieures de la Chine & n'être pas découverts. XXII, 401 *& ſuiv.* Comment ils les parcourent pour y exercer leurs fonctions. XXIII, 6 *& ſuiv.*

Muraille, (la grande) elle entoure la Chine du côté de la Tartarie ; c'eſt ſelon le Frere Attiret, excellent artiſte, un des plus beaux & des plus ſurprenans ouvrages qu'il y ait au monde. XXIII, 318.

Muſc : origine du muſc & où il ſe forme ; nourriture de l'animal qui produit le muſc. XIX, 73 *& ſuiv.*

N.

NAISSANCES : naît-il chaque année à la Chine plus de garçons que de filles, & la polygamie eſt-elle un obſtacle à la population ? XXII, 294 *& ſuiv.*

Nangaſachi, ville du Japon ; deſcription de cette place & de la loge Hollandoiſe ; précautions qu'on y prend contre les étrangers. XVII, 378 *& ſuiv.*

Néophytes : délicateſſe de la conſcience des néophytes Chinois, leur conſtance dans les perſécutions, leur charité & leur zèle pour la converſion de leurs compatriotes. XVIII, 361 *& ſuiv.*

Ngo-kiao, drogue chinoiſe, réputation de cette drogue, maniere de la préparer, ſes vertus. XIX, 313 *& ſuiv.*

Nyctalogie, maladie des yeux extraordinaire, en quoi elle conſiſte; remede ſouvent éprouvé pour la guériſon de cette maladie. XXII, 241 *& ſuiv.*

O.

OBJECTIONS contre la conduite, les travaux dans le palais, & la maniere de s'habiller des Miſſionnaires de la Chine, & réponſe à ces objections. XXIII, 286 *& ſuiv.*

Obſéques, on les fait à la Chine avec beaucoup d'appareil : deſcription des obſéques du Pere Verbieſt, mort à Peking en 1688, c'étoit comme le pere & le reſtaurateur de notre ſainte religion à la Chine; c'étoit auſſi à lui que les Jéſuites François devoient la permiſſion d'entrer à la Chine, & la protection ſpéciale que leur accorda l'Empereur dès le moment de leur arrivée; maniere dont ils furent introduits à la cour; queſtions & accueil plein de bonté que leur fit l'Empereur. XVII, 248 & 257.

Obſervatoire de Peking, inſtrumens aſtronomiques. XVII, 258.

Offices : bons offices que les Jéſuites rendent indifféremment aux Miſſionnaires des autres Ordres, tant ſéculiers que réguliers, & dont ils n'adminiſtrent les preuves que pour ſe

juſtifier de la calomnie qu'on ne ceſſoit de répandre en Europe en répétant de tous côtés qu'ils traverſoient les établiſſemens des autres Miſſionnaires. XVII, 333 *& ſuiv.*

Ordonnance de l'Empereur de la Chine au ſujet d'une diſette dont on étoit menacé ; ordre de ce Prince pour faire défricher des terres & procurer l'abondance. XXI, 304 *& ſuiv.* Ordre admirable qu'on garde pour renvoyer de Peking plus de quarante mille pauvres chacun dans ſon pays. *Ibid.* 348 *& ſuiv.* Deux Miſſionnaires de l'Ordre de S. Dominique ſont arrêtés dans la province de Fokien ; moyens dont on ſe ſert pour accommoder cette affaire & en dérober la connoiſſance à l'Empereur. XX, 284 *& ſuiv.* Ordre donné aux Miſſionnaires exilés à Canton d'en ſortir dans trois jours, & de ſe retirer à Macao. Ordonnance des Mandarins affichée à la porte de leur maiſon ; audience demandée par les Miſſionnaires & refuſée ; nouvelle ordonnance pleine d'invectives contre la religion ; mort du Pere du Bodory, départ précipité des Miſſionnaires, qui les empêche de lui rendre les derniers devoirs funébres ; dureté des Mandarins, elle cauſe la mort à M. Appiani, de la Congrégation de Saint-Lazare ; arrivée des Miſſionnaires à Macao, leurs domeſtiques & les chrétiens ſont chargés de chaînes & renvoyés à Canton ; chrétiens condamnés à la baſtonnade, leur conſtance ; charité des François qui ſont à Canton à l'égard de ces chrétiens perſécutés ; maiſon des Jéſuites François pillée à Canton ; conjecture ſur la cauſe de cette perſécution : autre ordonnance des Mandarins pour renvoyer

voyer les Miſſionnaires en Europe ; ſuites de cette perſécution : placet violent & calomnieux des Mandarins de Canton contre les Miſſionnaires, envoyé à l'Empereur ; réponſe des Miſſionnaires aux différens articles de ce placet ; audience accordée par l'Empereur aux Miſſionnaires ; nouvelles calomnies portées au trône de l'Empereur, & qui paroiſſent tendre à chaſſer de Peking les Miſſionnaires qui y reſtoient ; acte dreſſé par les Miſſionnaires de ce qui ſe paſſe dans cette audience ; reproches faits par l'Empereur & réponſe des Miſſionnaires ; placet apologétique donné aux Miniſtres pour être préſenté à l'Empereur. XXII, 27 *& ſuiv. juſqu'à la page* 90.

P.

Pa-cheou, chrétienté à peu de diſtance de Peking, il s'y éleve une perſécution ; un Néophyte nommé *Sou-Matthias* s'y diſtingue par ſa patience & ſon courage. XXIV, 462.

Panſi, (le Frere) Peintre ; l'Empereur pour connoître ſon habileté, lui fait faire le portrait d'un de ſes Pages, & enſuite le ſien ; deſcription de l'appartement où ſe tenoit l'Empereur ; diverſes queſtions que fait l'Empereur au Pere Benoît, interprête du Frere Panſi. XXIV, 181 *& ſuiv.*

Paracel, banc de roche qui a plus de cent lieues dans la mer des Indes. XVI, 352.

Parennin, (le Pere) Miſſionnaire célébre de la Chine ; ſon caractere, ſes talens, qui lui attirent l'eſtime & la confiance de l'Empereur *Cang-hi* ; ſes fréquens entretiens avec ce Prince, ſes voyages à ſa ſuite en Tartarie,

ſes travaux continuels & les fruits qu'ils produiſent pour la converſion des infidéles ; ſa facilité à parler diverſes langues & à bien écrire en différens genres d'érudition ; ſa ſageſſe & ſa fermeté à défendre la religion perſécutée ſous l'Empereur *Yong-tching* ; ſa vertu purifiée par de longues ſouffrances, ſa ſainte mort ; honneurs qu'on rend à ſa mémoire. XXII, 385 *& ſuiv. juſqu'à la page* 400.

Pâtes médecinales que Louis XIV faiſoit diſtribuer dans ſon Royaume, dont les Miſſionnaires avoient apporté proviſion en Chine, qui y opéroient des guériſons, & dont l'Empereur ſe ſervit lui-même avec ſuccès contre l'avis de ſes Médecins, il prit auſſi du quinquina dans une fievre intermittente ; ce remede étoit inconnu en Chine, & le Prince par confiance dans les Miſſionnaires, & après en avoir fait faire l'expérience ſur d'autres malades, s'obſtina à en prendre malgré ſes Médecins, & s'en trouva bien ; pour en récompenſer les Miſſionnaires François, il leur donna une maiſon dans ſon palais l'année 1693 ; cette faveur du Prince fut utile à la religion & ſuivie de pluſieurs converſions ; celle d'un Colonel Tartare eſt une des plus touchantes. XVII, 305 *& ſuiv. juſqu'à la page* 315.

Pêche des perles dans un fleuve de Tartarie, XXI, 158.

Peking, capitale de la Chine ; magnificence de la ville, ſes portes, ſes murailles, ſon étendue, ſa population ; hauteur du pole de Peking, elle eſt de 39 deg. 52 min. 55 ſec. XVII, 259.

Petite-vérole : maniere dont les Médecins Chinois la traitent. XVIII, 376. Inſertion de la petite-vérole en uſage à la Chine depuis plus d'un ſiecle, de quelle maniere on l'y pratique ; ſentiment d'un auteur Chinois contraire à cet uſage, régime que preſcrit cet auteur à ceux qui ſont attaqués de cette maladie ; ſecret d'inſérer la petite-vérole né à la Chine, inconnu aux Tartares ; Médecins envoyés en Tartarie pour y introduire cette méthode ; recette de ce qu'il faut obſerver en inſérant la petite-vérole, tirée d'un Médecin Chinois ; troiſieme recette d'un autre Médecin Chinois ; remedes dont on doit uſer dans la petite-vérole artificielle ; recette pour modérer ou détourner la petite-vérole ; méthode Chinoiſe de procurer la petite-vérole aux enfans, plus douce & moins dangereuſe que celle d'Angleterre, quelle eſt l'habileté des Médecins Chinois ; explication de diverſes drogues qui entrent dans les recettes dont on a parlé. XXI, 6 *& ſuiv. juſqu'à la page* 41.

Piend-tſé : eſpece de queue en cadenette, que portent les Tartares ; pluſieurs ſe plaignent qu'on la leur a coupée comme par ſurpriſe & par une eſpece de ſortilege : on en prend occaſion de perſécuter les chrétiens. XXIII, 561 *& ſuiv.*

Planches qui repréſentent les victoires de l'Empereur, gravées en France, & enſuite exécutées à Peking ſous la direction du Pere Benoît. XXIV, 386.

Poiſſon cornu : ſa deſcription, ſa figure & celles du requin, du marſouin & du poiſſon volant. XIX, 240.

Polaure, isle habitée par les Malais; police, gouvernement, couleur, usage & caractere des Malais. XVII, 23.

Pong-hou, petit Archipel de trente-six isles stériles qui ne sont habitées que par une garnison Chinoise; description de *Pong-hou*. XVIII, 422.

Population: par qui la Chine a commencé d'être peuplée; uniformité constante des Chinois dans leurs loix & leurs usages, difficulté de s'instruire parfaitement de tout ce que la Chine offre de curieux. XXII, 309 *& suiv.*

Porcelaine: ce que les annales de *Fou-Ham* rapportent de l'origine de la porcelaine, différence de la porcelaine de *Kim-tetchim* & de celle qu'on fait dans d'autres provinces; description de *Kim-tetchim*, sa situation, la police qu'on y observe; quelle est la matiere de la porcelaine & la maniere dont elle se prépare, où se prend la matiere de la porcelaine, quelle est la composition du vernis qu'on met sur la porcelaine, maniere dont se travaille la porcelaine; de quelle terre se font les moules pour les différentes especes de porcelaines; couleurs différentes des porcelaines, comment elles y sont appliquées par les peintres, de quelle maniere ces couleurs se préparent; especes différentes de porcelaine, maniere dont on y applique l'or; comment se fabriquent les fourneaux propres à cuire la porcelaine, description de ces fourneaux; secret que les Chinois ont perdu d'une sorte de peinture magique; maniere dont le vernis s'applique sur la porcelaine; caisses propres à renfermer la porcelaine

quand on la met dans les fourneaux, comment elle se pose dans les caisses, quelle terre est propre à la construction de ces caisses; d'où vient la cherté de la porcelaine, modeles de porcelaines impraticables; ouvrages de porcelaine commandés par le Prince héritier, comment ils sont exécutés; ouvrages difficiles où les Chinois réussissent; ouvrages ordonnés par l'Empereur; idole de la porcelaine, son origine; en quoi l'ancienne porcelaine differe de la moderne; secret d'imiter l'ancienne porcelaine trouvé par un Mandarin; ce que pensent les Chinois des verres & des cristaux comparés à la porcelaine; quel usage on fait des débris de la porcelaine & des fourneaux. XVIII, 227 *& suiv. jusqu'à la page* 294. Moyen de rendre le lustre à l'or appliqué sur la porcelaine lorsqu'il est effacé; comment on empêche le bord de la porcelaine de s'écailler; porcelaine soufflée; finesse d'une porcelaine travaillée pour l'Empereur; espece de craye appellée *hoache*, qui est une nouvelle matiere trouvée depuis peu pour composer la porcelaine; maniere de mettre en œuvre l'*hoache*; nouvelle espece de vernis appellé vernis d'or bruni, comment il se fait; l'art de peindre la porcelaine en violet, nouvellement inventé; espece de porcelaine qui est maintenant à la mode en Chine; comment le noir éclatant ou noir de miroir se donne à la porcelaine; comment se fait le rouge à l'huile; comment la grenaille de cuivre se prépare; nouveau dessein d'ouvrage de porcelaine qu'on a exécuté; pieces de porcelaine qui sont l'effet du hazard; comment se fait le vernis qui rend la porcelaine

extrêmement blanche ; comment se font les diverſes couleurs qu'on donne à la porcelaine ; ce que c'eſt que la couleur appellée *ſiu*, l'uſage qu'en font les Orfévres, quelle en eſt la préparation ; maniere de dorer ou d'argenter la porcelaine ; autres eſpeces de porcelaine colorée, comment ſe préparent les couleurs qui lui ſont propres ; précautions à prendre pour placer la porcelaine dans des fourneaux ; comment on connoît que la porcelaine eſt cuite ; maniere de tracer des figures en boſſe ſur la porcelaine ; quelques particularités ſur la préparation de l'azur ; où ſe trouve l'azur ; tentative inutile de peindre en noir avec l'encre de la Chine. XIX, 174 *& ſuiv. juſqu'à la page* 203.

Poulacondor, (iſle de) ſon plan, deſcription de cette iſle ; arbres, fruits, animaux qui y croiſſent. XIX, 218 *& ſuiv.*

Pouſſa, divinité des Chinois ; honneurs ridicules qu'on lui rend. XXIII, 526 *& ſuiv.*

Précepteur : l'Empereur de la Chine fait l'éloge de ſon précepteur, & lui rend de grands honneurs après ſa mort. XXI, 343 *& ſuiv.*

Prêtre Chinois : hiſtoire de ſon empriſonnement, de ſes ſouffrances & de ſon exil. XXIII, 286 *& ſuivantes.*

Prince, (iſle du) elle eſt près de l'iſle de Java, à l'entrée du détroit de la Sonde. XVII, 19.

Princes du ſang de la Chine ; idée qu'on s'en doit former ; tribunal établi pour les Princes du ſang, titres accordés aux Princes du ſang, occupations des Princes du ſang ; converſion à la foi d'un Prince du ſang, ſes entretiens ſur la religion avec le *Regulo* ſon pere ; il compoſe un livre ſur la religion, impreſſion

que fait ce livre sur ses freres, obstacles que ces Princes eurent à surmonter pour leur conversion, tout ce qu'ils font pour s'instruire, obéir à la grace, éclairer & convertir leurs femmes & leurs domestiques; mémorial présenté à l'Empereur contre ces Princes, ils sont exilés en Tartarie avec le *Regulo* leur pere; leur départ, la mort du Prince *Xavier*; lettre du Prince *Paul* aux Missionnaires sur cette mort. XIX, 406 *& suiv. jusqu'à la page* 513. Description de *Fourdane*, ville Tartare où sont exilés ces Princes du sang Impérial, usage particulier par rapport aux domestiques des Princes du sang; suite de la persécution qu'on fait à ces Princes, ils sont chassés de *Fourdane* & relégués au désert de *Sin-pou-tsé*. Mort du *Regulo*, pere de ces Princes; zèle d'un Médecin chrétien pour secourir les Princes exilés; sentimens pleins de piété du Prince *Jean* & du Prince *Paul*; trait de modestie & d'humilité d'une des Princesses du sang; l'Empereur fait dégrader ces Seigneurs du rang & des prérogatives de Prince du sang, leur fermeté dans cette épreuve; les Princes *Louis* & *Joseph* sont chargés de neuf chaînes & conduits dans les prisons de Peking, description de cette prison; Jésuite Chinois qui va à *Sin-pou-tsé* pour consoler les Princes exilés & leur administrer les sacremens; ces Princes réduits par ordre de l'Empereur à la condition de simple cavaliers; le beau-frere du neuvieme frere de l'Empereur étant mort, ainsi que le *Regulo*, pere des Princes exilés, leurs os sont déterrés, brûlés & jettés au vent, les Princes & leurs enfans même à la mamelle, sont

chargés de chaînes ; ces Princes ſont partie renvoyés aux caſernes, partie exilés dans différentes provinces ; on conduit les nouveaux exilés ſur des charrettes à Peking ; pieux & naïf entretien d'un Néophyte avec ces Princes. XX, 6 *& ſuiv. juſqu'à la page* 106. Etat de ces Princes perſécutés ; zèle du Prince *François ;* tentatives inutiles d'un Officier de guerre pour arrêter ou du moins modérer ce zèle ; nouveaux efforts pour faire renoncer ces Princes à leur foi ; empreſſement des Princeſſes à confeſſer le nom de J. C. & à partager les ſouffrances des Princes leurs époux, égale ardeur dans les jeunes enfans ; doutes du Prince *Jean* propoſés aux Miſſionnaires ; mémorial qui condamne deux de ces Princes à la mort, préſenté à l'Empereur & renvoyé à l'aſſemblée générale ; confiſcation des biens de ces Princes ; ordre de l'Empereur pour interroger ces Princes & leur faire renoncer à la foi ; mémorial préſenté à l'Empereur, qui contient l'interrogatoire & les réponſes du Prince *Joſeph.* Sentence des neuf tribunaux qui le condamne à la mort ; le Prince *Jean* eſt reſſerré dans une priſon plus étroite, deſcription de cette priſon ; occupation du Prince *Jean* dans ſa priſon ; ordre de l'Empereur de faire venir à *Peking* les autres Princes qui étoient exilés au *Fourdane ;* interrogatoire & réponſe de ces Princes ; peine de mort conclue par les tribunaux, changée par l'Empereur en une dure & perpétuelle priſon ; deſcription de ces priſons ; fermeté de la Princeſſe *Cécile* ; mémoire inſtructif donné par le Prince *François* à ſes domeſtiques ſur ce qui regardoit ſa perſonne ;

dureté des traitemens exercés envers ce Prince & ſur ſon frere le Prince *Jean ;* lettre de la Princeſſe *Cécile* au Pere Parennin ; ſon inquiétude & celle des autres Princeſſes ; mort du Prince *Joſeph ;* triſte ſort de deux Mandarins accuſateurs des Princes ; grands exemples de patience & de toutes les vertus donnés par les Princeſſes arrêtées au *Fourdane. Ibid.* 240 *& ſuiv. juſqu'à la page* 266. A quelle occaſion l'Empereur a permis que les Princes perſécutés fuſſent délivrés de leurs priſons & revinſſent au *Fourdane ;* le Général des troupes les traite avec douceur & modération ; arrangement qu'il prend pour loger toutes les familles de ces Princes & Princeſſes ; leur extrême pauvreté ; ſainte mort de la Princeſſe Urſule ; hiſtoire de ſa converſion. *Ibid.* 268 *& ſuiv. juſqu'à la page* 283. Quelle eſt la ſituation préſente des Princes exilés au *Fourdane ;* leur ferveur, leur attachement à la religion ; converſion de la Princeſſe derniere fille du Chef de cette famille du ſang Impérial. *Ibid.* 303 *& ſuiv. juſqu'à la page* 314. La ceinture rouge accordée aux Princes exilés au *Fourdane ;* leur indifférence pour cette marque d'honneur ; l'une des Princeſſes exilées au *Fourdane* rappellée de ſon exil & comment. *Ibid.* 364 *& ſuiv. juſqu'à la page* 370. Motifs qu'a eu le Prince *Jean* pour embraſſer la religion chrétienne, & notices des livres compoſés ou traduits en Chinois par différens Miſſionnaires *Ibid* 418 *& ſuiv. juſqu'à la page* 460.

Q.

Questions : l'Empereur régnant en fait plusieurs au Pere Benoît sur les Missionnaires, sur leurs usages, sur leur maniere de vivre, de prier, &c. sur les Princes d'Europe, sur la France, sur les arts & sciences. XXIV, 331 *& suiv.*

R.

Recette pour faire une pierre artificielle médecinale, pourquoi on lui a donné le nom de pierre d'automne; pierre d'aimant en usage dans la médecine Chinoise & comment. XXII, 210 *& suiv.*

Réglement nouveau sur l'examen des Mandarins, & ordre qui regarde le même examen général. XXI, 359 *& suiv.* Réglemens différens pour honorer le mérite, & différens exemples de vertus. XXI, 110 *& suiv.*

Réjouissances à la Chine pour la 60e année de l'Empereur régnant. XIX, 169.

Relation d'une course évangélique du Pere Prémare, du bien qu'il y fit avec le secours de la grace; ferveur & caractere des Chinois; dispositions à la piété, sur-tout dans les habitans de la campagne. XVII, 143 *& suiv.*

Relations : diverses fausſetés qui se trouvent dans deux relations de la Chine écrites par des Arabes, sur les noms de quelques villes Chinoises, sur les vêtemens, la monnoie & divers usages des Cninois; de l'entrée de S. Thomas ou de ses disciples à la Chine; absurdité faussement attribuée au Pere le Comte; traduction infidéle d'une inscription trouvée sur un monument découvert dans la

province de *Chenſi*. De l'antiquité de la langue Chinoiſe ; du caractere & du génie de cette langue ; fauſſes idées ſur cette langue réfutées ; des anciens livres Chinois, objection vaine & puérile contre l'antiquité de ces livres ; raiſons qui porterent un Empereur à anéantir ces livres ſi reſpectés ; de la table compoſée de lignes & de ſes combinaiſons dans l'ancien livre intitulé *Yi-king :* de la religion des Chinois, de leur phyſique, de leur morale, de leur gouvernement. XXI, 183 *& ſuiv. juſqu'à la page* 236.

Relation de la perſécution élevée à la Chine contre les chrétiens en 1746, le Viceroi du *Fo-kien* auteur de cette perſécution ; quelles en furent les prétextes & les premiers effets ; cruauté d'un Officier nommé *Fan ;* on arrête l'Evêque de Mauricaſtre & quatre Peres Dominicains ; on accuſe les chrétiens de magie, la perſécution s'étend dans les autres provinces ; les Miſſionnaires ſont forcés de ſe retirer à Macao ; arrivée dans cette ville de l'Evêque d'Ecrimée, du Pere Baborier & du Pere Brulh ; ce dernier meurt au bout de huit jours des mauvais traitemens qu'on lui a faits ; les Miſſionnaires qui reſtent dans les provinces ont peine à trouver un aſyle. Etat de la religion à Peking ; ſentimens du premier Miniſtre ; entretien du Frere Caſtiglione avec l'Empereur ; ſentences contre les priſonniers du *Fo-kien* confirmée par l'Empereur, exécutée dans la perſonne de l'Evêque de Mauricaſtre ; un idolâtre va recueillir le ſang de ce vénérable Prélat ; deux Jéſuites ſont mis à mort pour la foi dans la

province de *Kiang-nan ;* détails ſur leur emprisonnement, leur interrogatoire, leur conſtance & leur mort. XXIII, 40 *& ſuiv. juſqu'à la page* 146.

Réponſes à pluſieurs doutes ſur les ſciences des Chinois ; raiſons qui ont empêché les Chinois de perfectionner l'aſtronomie, diverſes cauſes qui ont arrêté les progrès de cette ſcience parmi eux ; quelles ſont les ſciences qui élevent les Chinois aux charges de l'état ; aſtrologie judiciaire en vogue parmi les Chinois ; langue Chinoiſe, elle n'eſt pas un obſtacle aux ſciences ſpéculatives ; fidélité & ſincérité de leur hiſtoire ; comment leurs anciens livres proſcrits par un Empereur ont été conſervés ; ſi leur ancien livre nommé *Chi-king* a été falſifié : papier Chinois, temps auquel il fut inventé ; de quelle maniere on y ſuppléoit avant ſon invention ; doctrine des Chinois, combien elle eſt contraire à l'athéiſme qu'on leur a fauſſement attribué ; circulation du ſang connue depuis long-temps des Chinois ; découverte extraordinaire de la partie où ſe trouve le fiel de l'éléphant ; horreur qu'ont les Chinois de la diſſection des cadavres ; embarras qu'ont les Chinois pour excuſer l'uſage où l'on eſt à la Chine d'expoſer les enfans ; pluſieurs fauſſetés rapportées dans deux relations Arabes ſur les coutumes des Chinois ; phénomenes obſervés dans le ciel à la Chine, ils n'ont point de rapport avec l'aurore boréale. XXI, 458 *& ſuiv. juſqu'à la page* 522.

Requête d'un Mandarin Chinois, préſentée à l'Empereur contre la religion chrétienne &

les Européens ; la requête eſt renvoyée aux tribunaux pour être examinée ; ſentence de ces tribunaux ; inquiétudes & mouvemens des Miſſionnaires à ce ſujet ; ils obtiennent avec peine une audience de l'Empereur ; ce qui ſe paſſa à cette audience ; réponſe apologétique à la requête du Mandarin. XIX, 7 *& ſuiv. juſqu'à la page* 72.

Retraites ſpirituelles faites par les Néophytes Chinois ; méthode qu'on obſerve pendant les huit jours de retraite ; fruits qu'on en retire. XVIII, 150 *& ſuiv.*

Rhodes, (le Frere) Miſſionnaire en Chine ; ſon habileté dans la chirurgie connue des Mandarins & de l'Empereur ; préventions des Chinois contre les médecins étrangers ; éloge du Frere Rhodes par les Mandarins du Palais ; charité du Frere Rhodes, ſa maladie, ſa mort, ſes obſéques. XVIII, 341 *& ſuiv.*

Rhubarbe : ſa deſcription, quelle eſt la meilleure eſpece ; maniere dont les Chinois l'emploient ; comment ils la préparent ; effets de ce remede ; erreur de M. Pomet ſur la rhubarbe. XIX, 306 *& ſuiv.*

Riviere : obſervations ſur le cours d'une riviere dont une partie ſe perd ſous ſon propre lit pour aller ſe rendre à quelques lieues de-là. XXI, 264 *& ſuiv.* Etendue & beauté des rivieres & des lacs de la Chine. XXII, 317 *& ſuiv.*

S.

Sacrifice : l'Empereur offre un ſacrifice au commencement du printemps, & va labourer la terre pour obtenir une récolte abondante,

instruction par laquelle l'Empereur déclare quel eſt l'objet de ſon culte. XXI, 170 & *ſuivantes.*

Sanciam, iſle déſerte où mourut S. François-Xavier, à la vue de la Chine. XVI, 355.

Santſi, plante Chinoiſe; ſa deſcription, ſon uſage, ſes vertus. XIX, 303 & *ſuiv.*

Saule: obſervations ſur le coton & les fleurs de ſaule; ce qu'en dit l'herbier Chinois; différens uſages qu'on en fait à la Chine; ſes propriétés médecinales; maniere de planter & de cultiver le ſaule; autre maniere de le planter de bouture; uſage du bois de ſaule dans la conſtruction des puits; comment ces puits ſe conſtruiſent. XXII, 214 & *ſuiv.*

Sciences: l'Empereur *Cang-hi* veut apprendre les ſciences de l'Europe, & donne ordre aux Peres Thomas, Gerbillon & Bouvet de lui compoſer & de lui expliquer des traités élémentaires ſur ces matieres; facilité, application & goût de ce Prince pour les ſciences; ſon caractere. XVII, 283 & *ſuiv.* & XIX, 258 & *ſuiv.*

Secrets: différens ſecrets des Chinois; maniere de faire des perles artificielles ſemblables aux perles naturelles; ſecret de rendre aux perles leur premiere beauté quand elles l'ont perdue; moyen de rétablir les vaſes de porcelaine briſés; moyen de peindre une porcelaine déja cuite; moyen de rendre leur couleur naturelle aux vieilles cannes entrelaſſées dont on fait des fauteuils & des chaiſes; moyen d'affermir les ongles pour pincer le luth & la guitarre; maniere de laver & de rajeunir les vieilles eſtampes; ſecret pour

donner un air antique à des vaſes de cuivre, pour les colorer en jaune ou bien en un beau verd ; maniere de faire des parfums & de donner à la vapeur qui s'éleve une figure agréable ; ſecret, ſoit pour conſerver du feu ſur l'eau ſans qu'il s'éteigne, ſoit pour avoir une lampe qui éclaire un mois, ou une bougie qui dure toute la nuit, ſans preſque ſe conſumer ; ſecret pour ſe procurer du mercure en le tirant du pourpier ſauvage ; avantage de ce ſecret s'il eſt certain ; moyen de vérifier l'aiguille d'une bouſſole ſans avoir recours à l'aimant ; ſecret de la pierre philoſophale en vogue à la Chine ; trait de ſupercherie d'un de ces alchimiſtes. XXII, 92 & *ſuiv. juſqu'à la page* 126.

Sem : la Chine peuplée par les deſcendans de Sem ; vainqueurs des Chinois aſſujettis à leurs uſages ; entrée de la Chine fermée de tout temps aux étrangers. XXII, 168 *& ſuiv.*

Serigny : village Malais dans la grande iſle de Java ; pays montagneux couvert par tout de ſuperbes forêts ; quels en ſont les productions. XXIII, 510 *& ſuiv.*

Siam : ce Royaume a été détruit par les Bramans vers l'année 1766, preſque tous les chrétiens y ont péri, l'égliſe & le college des Miſſions étrangeres ont été totalement ruinés & renverſés. XXIII, 518.

Sikelpart, (le Pere) Miſſionnaire & Peintre ; honneurs que lui fait rendre l'Empereur de la Chine, à raiſon de ſon âge de ſoixante & dix ans. XXIV, 492 *& ſuiv.*

Sonde, (Détroit de la) il eſt formé par l'iſle de Java & l'iſle de Sumatra. XVI, 341 & XXII, 419.

Stérilité cauſée par la ſéchereſſe ; un Mandarin exhorte les Miſſionnaires à faire des prieres au Dieu des chrétiens pour demander de la pluie ; elles ſont exaucées, & le Mandarin donne un édit en faveur du chriſtianiſme. XVIII, 162 *& ſuiv.*

Succeſſion : le ſucceſſeur à l'Empire de la Chine eſt au choix de l'Empereur ; un Mandarin eſt mis à mort pour avoir oſé prier l'Empereur de déſigner ſon héritier. XIX, 79.

Superſtition : idée ſuperſtitieuſe des Chinois au premier jour de l'an. XVIII, 364.

T.

TAM-COVÉ, racine aromatique ; ſa vertu. XIX, 312.

Tartare, (langue) ordre de l'Empereur *Cang-hi* pour la traduction en langue Tartare d'une anatomie complette & d'un corps de médecine ; ſages réflexions de l'Empereur ſur la traduction de ces ouvrages ; Mandarins aſſociés au Pere Parennin dans ce travail ; entretien de ce Miſſionnaire avec le fils aîné de l'Empereur ſur la langue Tartare & les langues d'Europe ; ſingularité de la langue Tartare ; abondance des termes dans la langue Tartare ; Dictionnaire Tartare achevé par les ordres de l'Empereur *Cang-hi* ; anatomie de *Dionis* traduite en Tartare ; circulation du ſang connue anciennement des Chinois ; diverſes queſtions de l'Empereur ; ſon eſtime pour les découvertes faites en France ; quatre façons d'écrire la langue Tartare ; on les explique ; application des Tartares lorſqu'ils compoſent ; plumes de Bambou en uſage

parmi les Tartares de même que le pinceau ; caracteres Tartares lisibles en tout sens. XIX, 260 *& suiv. jusqu'à la page* 299. Nouvelle mission en Tartarie ; histoire & cause de cet établissement. XXIV, 272 *& suiv.*

Tay-kong, bâtiment où l'Empereur de la Chine se retire à certains jours déterminés pour sacrifier dans le temple du Ciel ; retraite & jeûne rigoureux observés par tous ceux qui sont employés à cette cérémonie pendant les trois jours qui la précédent. XXIV, 317 *& suiv.*

Tchao-Laoye, nom d'un favori de l'Empereur *Cang-hi*, condamné à porter la cangue par le successeur de ce Prince ; inquiétudes des Missionnaires au sujet de la disgrace de ce Seigneur ; trait singulier de la Providence dans le moyen dont on s'est servi pour lui administrer le baptême dans sa prison. XXII, 5 *& suiv.*

Tcheou-chan, excellent port de la Chine, les Anglois y ont un Président de leur commerce ; la conduite qu'ils y tiennent leur fait honneur & à tous les Européens. XVII, 384.

Tchong-han, Souverain d'un canton de la Tartarie ; révolution arrivée dans cette contrée ; un Lama usurpateur veut rendre ses tributaires les Tartares *Kalkas*, qui payent tribut à l'Empereur de la Chine, à qui il déclare la guerre. L'Empereur entreprend de l'assujettir ; plusieurs Tartares mécontens de l'usurpateur, se réfugient sur les terres de l'Empire ; ils y sont bien reçus, bien traités ; l'Empereur pour leur donner une idée de sa

grandeur, part pour *Géhol* en Tartarie, accompagné de toute sa cour; description de cette marche & du désordre qui y régnoit; l'Empereur appelle à *Géhol* le Frere Attiret; description de *Géhol*; l'Empereur y reçoit en cérémonie le serment de ses nouveaux sujets; le Frere Attiret a ordre de peindre cette cérémonie; il y réussit au gré de l'Empereur, qui lui demande encore les portraits de onze des principaux Seigneurs Tartares, il obéit, & l'Empereur satisfait veut le faire Mandarin; le Frere Attiret a la modestie de refuser cette dignité, & le bonheur de faire agréer son refus; les idolâtres & les chrétiens en sont très-édifiés. XXIII, 311 *& suiv. jusqu'à la page* 354.

Thibet: mémoire sur le Thibet & sur le Royaume des Euleutes nouvellement subjugué par l'Empereur de la Chine; différens noms du Thibet, sa situation, son étendue, obscurité de son origine; son élévation, sa décadence; un Bonze est déclaré Prince du Thibet; ce Royaume est partagé entre huit Bonzes; origine de la loi du chapeau jaune; guerre entre le Roi des Euleutes & les Princes du Thibet; l'Empereur *Cang-hi* envoye du secours aux Thibetains; le Royaume des Euleutes est détruit & devient province de l'Empire; les Moscovites donnent asyle aux ennemis de l'Empereur; mort de leur Général; l'Empereur demande son cadavre, les Russes le refusent; l'Empereur se rend maître du Royaume de Casghar, situation de ce Royaume, son étendue, sa population, son commerce, ses richesses, accueil que fait l'Empereur à son

Général ; ce Prince rend de ſolemnelles actions de graces à l'eſprit qui préſide aux victoires ; cérémonies obſervées par l'Empereur. XXIV, 5 *& ſuiv. juſqu'à la page* 55.

Tong-king, (le) Royaume placé entre la Chine & la Cochinchine : les Peres Alexandre de Rhodes & Antoine Marqués, Jéſuites, furent les premiers qui y annoncerent l'Evangile en l'année 1627 ; ſuccès des Miſſionnaires bientôt traverſés par les Bonzes & les Grands, qui réuſſirent à faire proſcrire la religion & les Miſſionnaires ; caractere & mœurs des Tong-kinois, maniere de vivre des Miſſionnaires ; ordre qu'ils obſervent dans leurs courſes évangéliques. XVI, 3 *& ſuiv.* Perſécution élevée dans le Tong-king vers la fin du dernier ſiecle ; témoignage rendu en faveur des chrétiens par le Gouverneur d'une province du Tong-king ; mort & éloge du Pere Paregaud, Miſſionnaire ; extrait de ce que le Pere Royer a fait au Tong-king de plus conſidérable dans l'eſpace de huit ans ; l'Evêque d'Auren & l'Evêque de Bazilée ſont chaſſés du Tong-king, & leurs biens & effets ſaiſis & confiſqués. *Ibid.* 10 *& ſuiv.* Nouvelle perſécution qui s'allume au Tong-king en 1721, deux Jéſuites & neuf Tong-kinois ſont mis à mort ; relation de leur martyre. *Ibid.* 27 *& ſuiv.* Autre perſécution élevée en 1737 ; hiſtoire de la mort glorieuſe de quatre Miſſionnaires Jéſuites qui ont la tête tranchée pour la foi. *Ibid.* 69 *& ſuiv.* Le Pere Paleceuk, Jéſuite Allemand, eſt rappellé à la cour du Tong-king pour y expliquer des inſcriptions qui étoient ſur des canons, ce rappel ranima

les eſpérances & ne produiſit cependant aucun ſuccès réel. *Ibid.* 198. Le muſc & la ſoie ſont les objets les plus étendus du commerce qu'on pourroit faire avec les Tong-kinois, avantages que les François pourroient en retirer, & moyens de faire valoir cette branche de commerce. *Ibid.* 146 *& ſuiv.* Idolâtrie des Tong-kinois, fauſſes divinités qu'ils adorent; leur ſuperſtition eſt extrême, ils donnent dans la magie & ne font rien ſans conſulter les devins : idée extravagante des Tong-kinois ſur les éclipſes. *Ibid.* 201 *& ſuiv.* Température & production du Tong-king, médecine, cette ſcience y eſt cultivée & l'on y trouve des médecins habiles; quelle eſt leur pratique, quelles ſont les maladies les plus ordinaires & les remedes qu'on employe. *Ibid.* 212 *& ſuiv.* Converſion ſurprenante d'une Magicienne; cérémonial qu'on obſerve au Tong-king dans les viſites qu'on ſe rend & dans les feſtins qu'on ſe donne; idée de leurs comédies & de leur muſique. *Ibid.* 219 *& ſuivantes.* Confucius y eſt fort honoré, il y a pluſieurs temples; détail d'un des ſacrifices qu'on lui offre. *Ibid.* 229 *& ſuiv.* Il croît au Tong-king pluſieurs eſpeces de riz dont le grain eſt long, menu, allongé & tranſparent, eſt ſans contredit le plus délicat; le riz ſec croît dans des terreins arides & n'a pas beſoin d'autre eau que de la pluie, il n'eſt pas plus de trois mois en terre; le Pere Nuntius de Horta en a apporté à l'iſle de France où il n'a pas réuſſi, parce qu'on en a abandonné la culture à des eſclaves négligens & mal-adroits. *Ibid.* 235. Maniere dont

on cultive au Tong-king la canne de ſucre ; ils y ont des cotoniers, des muriers, des poivriers, des arbres de vernis, de l'indigo, du thé, du ſafran ; le pays eſt abondant en gibier, mais la chaſſe y eſt dangereuſe, à cauſe de la grande quantité de tigres, d'éléphans, de rhinoceros, &c. *Ibid.* 237 *& ſuiv.* Maniere dont ils rendent la juſtice ; portrait de quelques montagnards du Tong-king. *Ibid.* 241 *& ſuiv.* Mémoire hiſtorique ſur le Tong-king ; tableau des révolutions de ce Royaume, de ſon origine, de ſes progrès, des Princes qui l'ont gouverné. *Ibid.* 270 *& ſuiv.* Eclairciſſement ſur les cartes du Tong-king. *Ibid.* 335.

Traditions de la Chine : ſi elle tire ſon origine d'Egypte ; conquêtes de Seſoſtris, ſi elles ont été pouſſées juſqu'à la Chine ? preuves que non. Différence des hiéroglyphes d'Egypte & des caracteres Chinois ; ceux-ci ne ſont pas proprement des hiéroglyphes ; perpétuité des métiers dans une même famille inconnue à la Chine. XXII, 151 *& ſuiv.* Parallele des Egyptiens & des Chinois ; fauſſeté de l'opinion qui leur attribue une origine commune ; preuves de l'antiquité Chinoiſe : différence de mœurs & d'uſages entre les Egyptiens & les Chinois. *Ibid.* 297 *& ſuiv.* Exagération des merveilles qu'on raconte de l'Egypte. *Ibid.* 335 *& ſuiv.*

Traduction de l'ouvrage d'un auteur Chinois moderne, dans lequel il donne des régles de conduite propres à perfectionner les mœurs de ſes concitoyens. XXII, 344 *& ſuiv.*

Tremblement de terre, on en eſſuya un conſidérable à Peking en 1720 : il y périt un Néophyte reſpectable par ſa vertu & ſes ſouffrances. XIX, 91 *& ſuiv.*

Traits édifians & zèle des Néophytes Chinois. XX, 396 *& ſuiv.*

Troubles arrivés dans la famille Impériale ; dépoſition du Prince héritier, ſon rétabliſſement ; punition du fils aîné de l'Empereur & des Lamas qui lui avoient conſeillé d'accuſer le Prince héritier. Maladie de l'Empereur cauſée par ces troubles, elle eſt guérie par les ſoins & les remedes du Frere de Rhodes : éloge que fait l'Empereur de la conduite des Miſſionnaires & de leur attachement pour ſa perſonne. XVIII, 84 *& ſuiv.*

Tſong-tou : c'eſt le nom d'un grand Mandarin qui a la ſurintendance de deux provinces ; il eſt au-deſſus des Vicerois. XIX, 329.

V.

Vaisseaux de guerre Chinois, leur deſcription. XVIII, 417 *& ſuiv.*

Vantavon, (le Pere) il entre à la Chine & va juſqu'à Peking avec le Frere Bazin, chirurgien, qui y étoit appellé pour le cinquieme fils de l'Empereur. Le Pere Vantavon eſt employé au palais en qualité de machiniſte ; ſes occupations à la cour ; il a pluſieurs entretiens avec l'Empereur ; portrait de ce Prince. XXIV, 101 *& ſuiv.*

Veuves Chinoiſes & leurs coutumes différentes ſelon la différence de leur condition. XVIII, 384

Voyage du Pere Chavagnac, qui donne une idée de la Chine ; de ſes villes, de ſa population, de ſon commerce, de ſes arts, de la conſtruction de ſes vaiſſeaux, de ſes préjugés contre les étrangers, de l'opinion excluſive qu'elle a de ſa grandeur, de ſa politeſſe, &c. obſtacle à la converſion des Grands. XVII, 184 *& ſuiv.*

Wangt de Saint-André, jeune Miſſionnaire de la Chine ; hiſtoire de ſa vocation aux Miſſions ; ſa mort ſainte & prématurée. XXIII, 31 *& ſuiv.*

Y.

YANG-TSE-KIANG, grand fleuve de la Chine ; ſon cours & deſcription de villes fort peuplées qui ſont ſur les bords de ce fleuve. XXII, 438 *& ſuiv.*

Yong-tching, Empereur de la Chine ; il meurt en 1735. Son ſucceſſeur délivre de priſon le quatorzieme & le dixieme frere du feu Empereur. Hiſtoire de cette délivrance. XX, 315 *& ſuiv.* Requête contre la religion préſentée au nouvel Empereur, extrait de cette requête. Mémorial en faveur de la religion préſenté à ce Prince & aſſez bien reçu ; fin de la perſécution. *Ibid.* 357. Caractere du nouvel Empereur de la Chine ; le ſoin qu'il a de ſoulager les peuples ; inſtructions qu'il donne aux Grands à ce ſujet ; gazette de la Chine, combien elle eſt utile au Gouvernement ; formalités obſervées dans les affaires criminelles ; édit de l'Empereur pour ſecourir le peuple dans les calamités publiques ; attention de l'Empereur aux ſouf-

frances des prisonniers ; réglement de l'Empereur au sujet des laboureurs & des veuves, sur les devoirs des enfans envers leurs parens, & pour les Mandarins ; belle réponse de l'Empereur faite à un *Tsong-tou ;* attention de l'Empereur quand il s'agit de porter une sentence de mort ; conduite que le tribunal des crimes a tenue cette année. *Ibid.* XX, 372 *& suiv. jusqu'à la page* 394.

Fin de la Table générale des matieres contenues dans les neuf volumes des Mémoires de la Chine.

APPROBATION.

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, un ouvrage intitulé : *Lettres édifiantes & curieuses, écrites des Missions étrangeres*, & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 6 Octobre 1781.

BOUILLEROT, Curé de S. Gervais.

PRIVILÉGE DU ROI.

LOUIS, par la grâce de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra; SALUT. Notre bien amé le sieur Abbé ***, Nous a fait exposer qu'il desireroit faire imprimer & donner au Public un ouvrage intitulé, *Lettres édifiantes & curieuses, réunies aux Mémoires du Levant*, s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilége à ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre, faire vendre par tout notre Royaume. Voulons qu'il jouisse de l'effet du présent Privilége, pour lui & ses hoirs à perpétuité, pourvu qu'il ne le

rétrocede à perſonne ; & ſi cependant il jugeoit à propos d'en faire une ceſſion, l'Acte qui la contiendra ſera enregiſtré en la Chambre Syndicale de Paris, à peine de nullité, tant du Privilége que de la ceſſion ; & alors par le fait ſeul de la ceſſion enregiſtrée, la durée du préſent Privilége ſera réduite à celle de la vie de l'Expoſant, ou à celle de dix années à compter de ce jour, ſi l'Expoſant décède avant l'expiration deſdites dix années ; le tout conformément aux articles IV & V de l'Arrêt du Conſeil du trente Août 1777, portant Réglement ſur la durée des Priviléges en Librairie. Faiſons défenſes à tous Imprimeurs, Libraires, & autres perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance ; comme auſſi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire leſdits Ouvrages, ſous quelque prétexte que ce puiſſe être, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit dudit Expoſant, ou de celui qui le repréſentera, à peine de ſaiſie & de confiſcation des Exemplaires contrefaits, de ſix mille livres d'amende, qui ne pourra être modérée, pour la premiere fois ; de pareille amende & de déchéance d'état en cas de récidive, & de tous dépens, dommages & intérêts, conformément à l'Arrêt du Conſeil du 30 Août 1777, concernant les contrefaçons. A la charge que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impreſſion dudit Ouvrage ſera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en beau papier, & beau caractere, confor-

tnément aux Réglemens de la Librairie, à peine de déchéance du préſent Privilége : qu'avant de l'expoſer en vente, le Manuſcrit qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Ouvrage, ſera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France, le ſieur HUE DE MIROMÉNIL ; qu'il en ſera enſuite remis deux exemplaires dans notre Bibliothèque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France, le ſieur DE MAUPEOU, & un dans celle dudit ſieur HUE DE MIROMÉNIL, le tout à peine de nullité des Préſentes; du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Expoſant, & ſes hoirs, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Préſentes, qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, ſoit tenue pour dûment ſignifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conſeillers-Secrétaires, foi ſoit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de haro, charte Normande & Lettres à ce contraires. CAR tel eſt notre plaiſir. DONNÉ à Paris le vingt-deuxieme jour de Mars, l'an de grâce mil ſept cent quatre-vingt, & de notre regne le ſixieme. Par le Roi, en ſon Conſeil.

Signé LE BEGUE.

Registré sur le Registre XXI de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, n°. 1976, fol. 266, conformément aux dispositions énoncées dans le présent Privilège; & à la charge de remettre à ladite Chambre les huit Exemplaires prescrits par l'article CVIII du Réglement de 1723. A Paris, ce vingt-trois Mars 1780.

Signé *A. M. LOTTIN l'aîné, Syndic.*

De l'Imprimerie de P. G. SIMON, Imprimeur du Parlement, 1781.